

Rapport de gestion  
du Conseil administratif  
à l'appui des comptes 2004

# Table des matières

|   |              |  |               |
|---|--------------|--|---------------|
| <b>Considérations générales et analyse financière</b>                         | <b>I-1</b>   | <b>Département des finances et de l'administration générale</b>        | <b>III-15</b> |
| Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2004                    | I-4          | Direction et secrétariat du département                                | III-18        |
| Analyse des principaux écarts   | I-6          | Caisse municipale  | III-20        |
| Evolution de la fiscalité   | I-17         | Assurances   | III-21        |
| Compte des investissements  | I-20         | Comptabilité générale et budget  | III-22        |
| Financement des investissements en 2004                                       | I-22         | Gérance immobilière municipale   | III-24        |
| Variation de la fortune nette de la Ville de Genève                           | I-23         | Taxe professionnelle   | III-26        |
| Analyse politique   | I-24         |  |               |
| Gestion financière  | I-27         | <b>Division de l'administration générale</b>                           | <b>III-28</b> |
| Emissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2004                    | I-28         | Direction de l'administration générale                                 | III-28        |
| Financement des investissements et montant des engagements futurs             | I-29         | Achats et impression   | III-30        |
| Information financière permanente   | I-30         | Direction des systèmes d'information                                   | III-32        |
| Gestion hôtelière   | I-32         |  |               |
| Encouragement à l'économie  | I-36         | <b>Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie</b> | <b>III-35</b> |
|   |              | Direction du département   | III-38        |
| <b>Délégations du Conseil administratif</b>                                   | <b>II-1</b>  | Conservation du patrimoine architectural                               | III-40        |
| Délégation à l'agenda 21  | II-2         |  |               |
| Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes | II-5         | <b>Division de l'aménagement et des constructions</b>                  | <b>III-42</b> |
| Délégation au mobilier urbain   | II-6         | Direction et secrétariat de la division                                | III-42        |
| Délégation « Fêtes et quartiers »   | II-8         | Opérations foncières, information et communication                     | III-46        |
|   |              | Urbanisme  | III-48        |
| <b>Evaluation des objectifs 2004 par missions et prestations</b>              | <b>III-1</b> | Architecture   | III-55        |
| <b>Autorités</b>  | <b>III-3</b> | Bâtiments  | III-56        |
| Direction du secrétariat général  | III-6        | Energie  | III-57        |
| Administration centrale   | III-7        |  |               |
| Relations extérieures   | III-10       | <b>Division de la voirie</b>   | <b>III-60</b> |
| Ressources humaines   | III-11       | Direction et secrétariat de la division                                | III-60        |
| Contrôle financier  | III-14       | Logistique et technique  | III-62        |
|   |              | Etudes et constructions  | III-64        |
|   |              | Entretien du domaine public  | III-66        |
|   |              | Levée et nettoyage   | III-70        |

## Département des affaires culturelles

Direction et secrétariat du département

### Division art et culture

Service administratif et technique  
Promotion culturelle  
Service aux artistes et acteurs culturels

### Division des musées

Conservatoire et jardins botaniques  
Musée d'art et d'histoire  
Musée d'ethnographie  
Muséum d'histoire naturelle

### Division des bibliothèques

Bibliothèques et discothèques municipales  
Bibliothèque publique et universitaire

## Département des sports et de la sécurité

Direction et secrétariat du département  
Sports  
Incendie et secours  
Service d'assistance et protection de la population  
Agents de ville et domaine public

## III-75

III-80

## III-82

III-82  
III-84  
III-86

## III-92

III-92  
III-96  
III-104  
III-108

## III-110

III-110  
III-116

## III-119

III-123  
III-124  
III-127  
III-129  
III-133

## Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

Direction et secrétariat du département  
Délégation à la petite enfance  
Service des écoles et institutions pour l'enfance  
Espace verts et environnement  
Etat civil  
Pompes funèbres et cimetières  
Social  
Délégation à la jeunesse

## III-137

III-140  
III-142  
III-146  
III-150  
III-154  
III-155  
III-156  
III-158

## Annexes

## IV-1



# Considérations générales et analyse financière



**C**onformément à l'article 48 (lettres d et e) de la loi sur l'administration des communes, le Conseil administratif a l'honneur de vous présenter son **rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 2004**.

La première partie de ce rapport comprend des considérations générales et une analyse financière permettant, notamment, d'identifier et d'expliquer l'origine des écarts existants entre le budget voté par le Conseil municipal et les comptes 2004.

Ensuite, dans une seconde partie, le Conseil administratif présente le rapport de gestion de l'ensemble des services rattachés aux Autorités et aux cinq départements pour l'exercice écoulé.

# Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2004

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève, pour l'exercice 2004, présente un excédent de revenus de 30,2 millions de francs, soit

## **une amélioration de 17,9 millions de francs**

par rapport au budget voté par le Conseil municipal le 6 décembre 2003.

Comme le démontre le tableau ci-après, les revenus nets de l'exercice écoulé sont supérieurs de 27,9 millions de francs (soit 2,9%) par rapport aux estimations portées au budget 2004.

Ils sont également supérieurs de 101,6 millions de francs par rapport aux comptes 2003, soit 11,5%.

Les charges de fonctionnement courantes ont été de 10,5 millions de francs plus élevées que celles budgétisées. Elles ont progressé de 34,1 millions de francs par rapport aux comptes 2003, soit + 3,9%.

Si l'on fait abstraction des pertes sur débiteurs, qui présentent un dépassement de 28,3 millions de francs par rapport au budget, la réalité des charges maîtrisables est conforme au budget 2004 voté par le Conseil municipal.

S'agissant du montant des impôts effectivement réalisés en 2002 et 2003 et leurs conséquences sur le niveau des impôts 2004, les corrections apportées par l'administration cantonale expliquent en partie l'excédent du compte de fonctionnement supérieur aux prévisions.

En revanche, le niveau élevé des investissements réalisés en 2004 aggrave le déficit prévisionnel du compte de financement en le portant à 39,2 millions de francs. Pour mémoire, le budget 2004 présentait un déficit de financement de 27,3 millions de francs.

Les conséquences financières essentielles découlant de ces résultats sont les suivantes:

- l'excédent de revenus s'élève à 30,2 millions de francs alors qu'il était prévu un excédent de revenus de 12,4 millions de francs;
- il en résulte un autofinancement de 93,4 millions de francs;
- les investissements nets étant de 132,6 millions de francs, le déficit de financement est de 39,2 millions de francs.

## Tableau résumé du compte de fonctionnement 2004 comparé au budget 2004

| (en mios de francs)                                |               | C2004         | B2004  | C2003   | Ecart Co4-B04 |         | Ecart Co4-Co3 |         |
|--|---------------|---------------|--------|---------|---------------|---------|---------------|---------|
| <b>Revenus</b>                                     |               |               |        |         |               |         |               |         |
| Impôts   | (chapitre 40) | <b>728,8</b>  | 723,4  | 638,2   | + 5,4         | + 0,7%  | + 90,6        | + 14,2% |
| Revenus des biens                                  | (chapitre 42) | <b>157,8</b>  | 145,4  | 152,3   | + 12,4        | + 8,5%  | + 5,5         | + 3,6%  |
| Revenus divers                                     | (chapitre 43) | <b>65,9</b>   | 58,3   | 64,1    | + 7,6         | + 13,0% | + 1,8         | + 2,8%  |
| Parts et contributions                             | (chapitre 44) | <b>2,9</b>    | 2,6    | 2,4     | + 0,3         | + 11,5% | + 0,5         | + 20,8% |
| Dédommagements de coll. publiques                  | (chapitre 45) | <b>26,9</b>   | 24,4   | 25,8    | + 2,5         | + 10,2% | + 1,1         | + 4,3%  |
| Subventions et allocations                         | (chapitre 46) | <b>5,8</b>    | 6,1    | 3,7     | - 0,3         | - 4,9%  | + 2,1         | + 56,8% |
| <b>Total</b>                                       |               | <b>988,1</b>  | 960,2  | 886,5   | + 27,9        | + 2,9%  | + 101,6       | + 11,5% |
| <b>Charges</b>                                     |               |               |        |         |               |         |               |         |
| Charges de personnel                               | (chapitre 30) | <b>376,7</b>  | 388,0  | 362,5   | - 11,3        | - 2,9%  | + 14,2        | + 3,9%  |
| Biens, services et marchandises                    | (chapitre 31) | <b>187,1</b>  | 175,0  | 175,4   | + 12,1        | + 6,9%  | + 11,7        | + 6,7%  |
| Intérêts passifs                                   | (chapitre 32) | <b>65,7</b>   | 70,0   | 69,2    | - 4,3         | - 6,1%  | - 3,5         | - 5,1%  |
| Pertes sur débiteurs                               | (chapitre 33) | <b>40,5</b>   | 12,2   | 28,3    | + 28,3        | +232,0% | + 12,2        | + 43,1% |
| Contributions à d'autres collectivités             | (chapitre 34) | <b>17,0</b>   | 18,9   | 16,7    | - 1,9         | - 10,1% | + 0,3         | + 1,8%  |
| Dédommagements à des coll. publ.                   | (chapitre 35) | <b>24,6</b>   | 40,4   | 37,5    | - 15,8        | - 39,1% | - 12,9        | - 34,4% |
| Subventions et allocations à des tiers             | (chapitre 36) | <b>186,5</b>  | 183,1  | 174,4   | + 3,4         | + 1,9%  | + 12,1        | + 6,9%  |
| <b>Total</b>                                       |               | <b>898,3</b>  | 887,6  | 864,0   | + 10,5        | + 1,2%  | + 34,1        | + 3,9%  |
| <b>Amortissements et investissements</b>           |               |               |        |         |               |         |               |         |
| Amortissements ordinaires et extraordinaires       |               | <b>59,6</b>   | 60,3   | 55,7    | - 0,7         | - 1,2%  | + 3,9         | + 7,0%  |
| Investissements nets                               |               | <b>132,6</b>  | 100,0  | 154,6   | + 32,6        | + 32,6% | - 22,0        | - 14,2% |
| <b>Comptes de fonctionnement et de financement</b> |               |               |        |         |               |         |               |         |
| Excédent des comptes de fonctionnement             |               | <b>+ 30,2</b> | + 12,4 | - 33,3  | + 17,8        |         | + 63,5        |         |
| Excédent/déficit de financement                    |               | <b>- 39,2</b> | - 27,3 | - 132,2 | - 12,0        |         | + 93,0        |         |

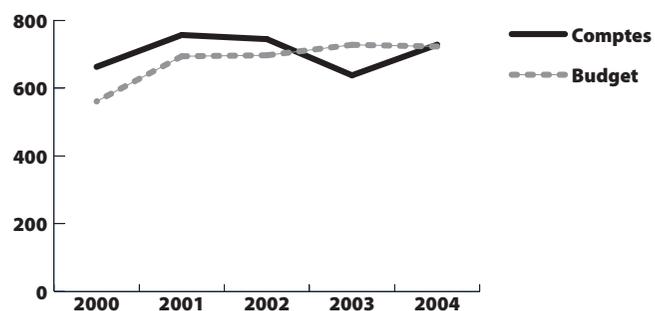
# Analyse des principaux écarts

## Analyse des principaux écarts des revenus

### Chapitre 40 : Impôts

| C2004 | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04 |        | Ecart Co4-Co3 |         |
|-------|-------|-------|---------------|--------|---------------|---------|
| 728,8 | 723,4 | 638,2 | + 5,4         | + 0,7% | + 90,6        | + 14,2% |

(en mios de francs)



Les écarts entre les comptes 2004 et, respectivement, le budget 2004 et les comptes 2003 pour les différents groupes du chapitre 40 se présentent comme suit :

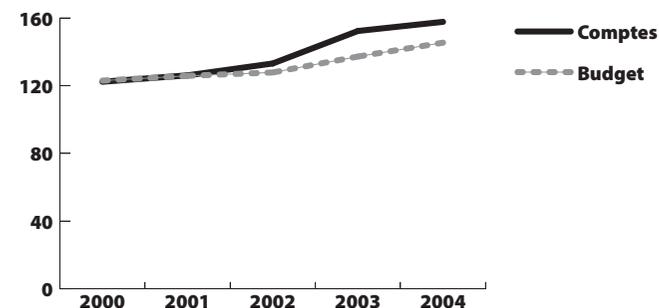
| (en mios de francs)                                | C 2004 | (B 2004) | (C 2003) |
|--|--------|----------|----------|
| 400 Impôts sur le revenu et la fortune             | 470,1  | - 27,4   | + 42,7   |
| 401 Impôts sur le bénéfice et le capital           | 138,2  | + 28,1   | + 46,7   |
| 406 Impôts sur les chiens                          | 0,2    | - 0,0    | - 0,0    |
| 408 Fonds de péréquation financière intercommunale | 9,3    | - 1,3    | + 0,6    |
| 409 Taxe professionnelle communale                 | 111,1  | + 6,1    | + 0,7    |

L'analyse de l'évolution de la fiscalité est détaillée, pour chaque catégorie d'impôts, au chapitre « évolution de la fiscalité » du présent rapport.

### Chapitre 42 : Revenus des biens

| C2004  | B2004  | C2003  | Ecart Co4-B04                      |        | Ecart Co4-Co3 |        |
|--------|--------|--------|------------------------------------|--------|---------------|--------|
| 157,8  | 145,4  | 152,3  | + 12,4                             | + 8,5% | + 5,5         | + 3,6% |
| - 28,4 | - 24,1 | - 22,1 | - revenus de subventions en nature |        |               |        |
| 129,4  | 121,3  | 130,2  | + 8,1                              | + 6,7% | - 0,8         | - 0,6% |

(en mios de francs)



Les revenus des biens sont en progression, et ce aussi bien par rapport au budget 2004 qu'aux comptes 2003.

Les écarts entre les comptes 2004 et respectivement le budget 2004 et les comptes 2003 pour les principaux groupes du chapitre 42 se présentent comme suit :

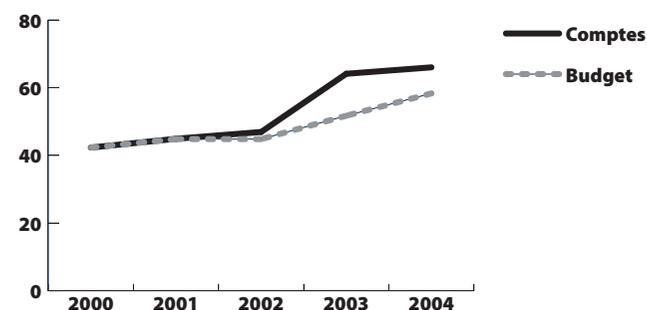
| (en mios de francs)                                      | C 2004 | (B 2004) | (C 2003) |
|--|--------|----------|----------|
| 421 Créances   | 5,6    | + 2,7    | + 1,2    |
| 422 Capitaux du patrimoine financier                     | 2,1    | - 0,1    | - 6,2    |
| 423 Immeubles du patrimoine financier                    | 88,9   | + 0,5    | + 4,7    |
| 424 Gains comptables sur placements patrimoine financier | 8,8    | + 8,8    | + 4,1    |
| 426 Participation permanente du patrimoine administratif | 2,0    | - 0,3    | - 0,3    |
| 427 Immeubles du patrimoine administratif                | 49,7   | + 0,4    | + 2,0    |
| 429 Autres revenus                                       | 0,4    | + 0,3    | - 0,2    |

Les revenus des biens s'inscrivent en hausse de 12,4 millions de francs par rapport au budget 2004. Hors gratuités, cette hausse se monte à 8,1 millions de francs. Elle est principalement imputable à la comptabilisation de l'augmentation de la valeur des titres au porteur de la BCGe que la Ville possède (+ 2,2 millions) et à l'issue positive d'une négociation portant sur un droit de superficie (+ 6,6 millions).

## Chapitre 43 : Revenus divers

| C2004 | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04                      |         | Ecart Co4-Co3 |        |
|-------|-------|-------|------------------------------------|---------|---------------|--------|
| 65,9  | 58,3  | 64,1  | + 7,6                              | + 13,0% | + 1,8         | + 2,8% |
| -1,9  | -0,9  | -0,9  | - revenus de subventions en nature |         |               |        |
| 64,0  | 57,4  | 63,2  | + 6,6                              | + 11,5% | + 0,8         | + 1,3% |

(en mios de francs)



Les revenus divers sont en progression, et ce aussi bien par rapport au budget 2004 qu'aux comptes 2003.

Les écarts entre les comptes 2004 et respectivement budget 2004 et comptes 2003 pour les principaux groupes du chapitre 43 se présentent comme suit :

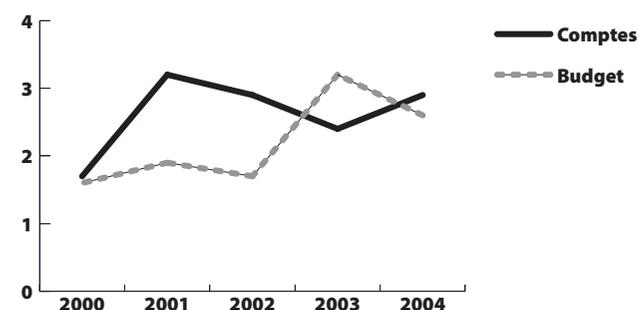
| (en mios de francs)                                    | C 2004 | (B 2004) | (C 2003) |
|--|--------|----------|----------|
| 431 Emoluments administratifs                          | 3,8    | + 0,5    | + 0,4    |
| 434 Redevances d'utilisation et prestations de service | 25,1   | + 2,9    | + 2,8    |
| 435 Ventes de marchandises                             | 3,2    | - 0,6    | - 0,4    |
| 436 Dédommagements de tiers                            | 7,6    | + 1,7    | - 5,1    |
| 437 Amendes  | 21,5   | + 1,3    | + 3,5    |
| 438 Prestations effectuées par le personnel (invest.)  | 3,3    | + 1,1    | + 0,3    |
| 439 Autres contributions                               | 1,3    | + 0,6    | + 0,2    |

L'importante hausse des revenus divers constatée en 2004 s'explique par divers facteurs, dont principalement les revenus des amendes (437), supérieurs de 1,3 millions de francs par rapport au budget, des remboursements de l'assurance perte de gains accident (436) de 1,1 millions de francs au delà des montants attendus, ainsi que divers revenus provenant de subventions liées à des prestations en nature. Les émoluments pour l'établissement des passeports et cartes d'identité sont de 500'000 francs supérieurs au budget. Par ailleurs, les revenus des transports sanitaires effectués par le SIS se sont avérés inférieurs de 900'000 francs par rapport au budget. Enfin, une erreur d'imputation comptable concernant la subvention cantonale pour les bibliobus vient augmenter le groupe 434 au détriment du groupe 452.

## Chapitre 44 : Parts et contributions

| C2004 | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04 |         | Ecart Co4-Co3 |         |
|-------|-------|-------|---------------|---------|---------------|---------|
| 2,9   | 2,6   | 2,4   | + 0,3         | + 11,5% | + 0,5         | + 20,8% |

(en mios de francs)

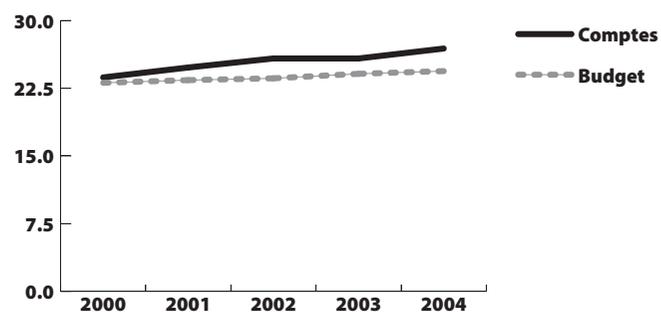


Les revenus des parts et contributions sont supérieurs aux prévisions et aux comptes 2003. Ce résultat est dû aux impôts sur les gains immobiliers, difficiles à anticiper et à budgéter.

## Chapitre 45 : Dédommagements de collectivités publiques

| C2004 | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04 |         | Ecart Co4-Co3 |        |
|-------|-------|-------|---------------|---------|---------------|--------|
| 26,9  | 24,4  | 25,8  | + 2,5         | + 10,2% | + 1,1         | + 4,3% |

(en mios de francs)

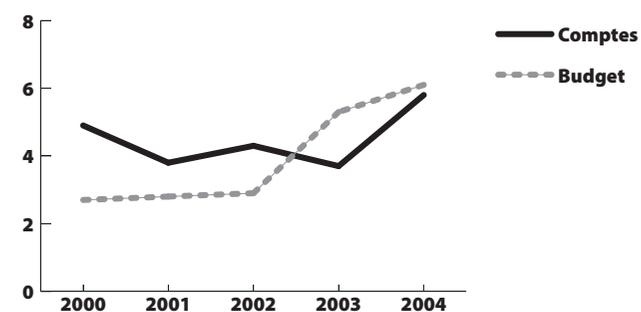


Le montant de 26,9 millions de francs inclut une subvention cantonale pour l'entretien des routes, prévue par la loi sur les routes et budgétée. Ce montant n'ayant pas été versé, il a fait l'objet d'une mise en provision équivalente. A noter que ce chapitre comprend également la participation des communes genevoises aux frais de fonctionnement du SIS, d'un montant de 9,8 millions de francs pour 2004. En revanche, la subvention cantonale relative aux bibliobus, à hauteur de 800'000 francs, n'a pas été comptabilisée et se retrouve dans le chapitre 43.

## Chapitre 46 : Subventions acquises

| C2004 | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04 |        | Ecart Co4-Co3 |         |
|-------|-------|-------|---------------|--------|---------------|---------|
| 5,8   | 6,1   | 3,7   | - 0,3         | - 4,9% | + 2,1         | + 56,8% |

(en mios de francs)



Les subventions cantonales et fédérales pour la petite enfance, budgétées à 3,0 millions de francs, n'ont finalement pas été obtenues par la Ville de Genève. En revanche, le fonds d'équipement communal a subventionné la création de nouvelles places de crèches. Un montant de 1,6 millions de francs a ainsi été comptabilisé alors qu'il n'avait pas été budgété. Enfin, divers dons viennent expliquer le solde de l'écart constaté. Il convient de préciser que les dons, de par leur nature difficilement prévisible, ne sont pas inscrits au budget.

## **Chapitre 48 : Prélèvement sur les financements spéciaux**

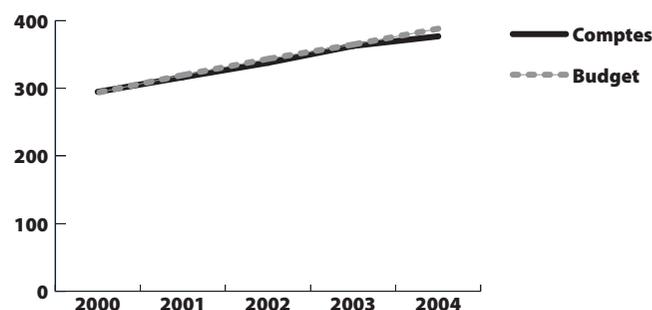
Pour mémoire, ceux-ci concernent les revenus du Sport-Toto et de la dîme du livre.

# Analyse des principaux écarts des charges

## Chapitre 30 : Charges de personnel

| C2004 | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04 |        | Ecart Co4-C03 |        |
|-------|-------|-------|---------------|--------|---------------|--------|
| 376,7 | 388,0 | 362,5 | - 11,3        | - 2,9% | + 14,2        | + 3,9% |

(en mios de francs)



Les charges de personnel, bien qu'inférieures au montant budgété, augmentent de 14,2 millions de francs par rapport aux comptes 2003. Cette hausse de la masse salariale est due à la substantielle augmentation des effectifs en 2004 et aux mécanismes salariaux dont bénéficie le personnel de la fonction publique communale. L'important écart favorable constaté entre le budget 2004 et les comptes s'explique par un nombre important de postes non pourvus au sein de l'administration.

En résumé, voici les écarts entre les comptes 2004 et respectivement le budget 2004 et les comptes 2003 pour les différents groupes du chapitre 30 :

| (en mios de francs)                  | C 2004 | B 2004 | C 2003 |
|--------------------------------------|--------|--------|--------|
| 300 Autorités et commissions         | 1,9    | - 0,0  | + 0,2  |
| 301 Traitement du personnel          | 285,3  | - 7,3  | + 11,1 |
| 303 Assurances sociales              | 22,8   | - 1,4  | + 0,1  |
| 304 Caisse de pensions et prévoyance | 37,6   | - 1,1  | - 0,2  |
| 305 Assurances maladie et accidents  | 13,0   | - 0,0  | + 2,8  |
| 306 Prestations en nature            | 2,6    | - 0,5  | + 0,3  |
| 307 Prestations aux pensionnés       | 9,3    | - 0,4  | + 0,7  |
| 308 Personnel intérimaire            | 0,5    | + 0,0  | - 0,2  |
| 309 Autres charges de personnel      | 3,8    | - 0,5  | - 0,5  |

Le groupe 301, s'il présente une hausse marquée par rapport aux comptes 2003, est en revanche le principal pôle d'économie par rapport au budget voté. Les services ayant réalisé des économies de charges de personnel sont les suivants :

|   |            |
|---|------------|
| - Agents de Ville et Domaine public :   | - 3,5 mios |
| - Ressources humaines                   | - 1,9 mio  |
| - Service social                        | - 1,1 mio  |
| - Direction des constructions           | - 0,9 mio  |
| - Direction des systèmes d'informations | - 0,7 mio  |
| - Incendie et secours                   | - 0,7 mio  |
| - Administration centrale               | - 0,6 mio  |
| - Bâtiments                             | - 0,5 mio  |
| - Direction de la voirie                | - 0,5 mio  |
| - Administration générale               | - 0,5 mio  |

A l'inverse, certains services ont connu des dépassements :

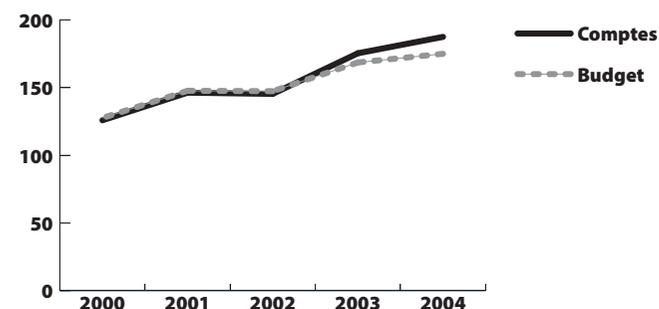
- Aménagements urbains + 0,5 mio
- Espaces verts et environnement + 0,5 mio

Hormis dans le cas du service des ressources humaines, ces économies sont essentiellement dues à des vacances de postes.

## Chapitre 31 : Biens, services et marchandises

| C2004  | B2004 | C2003 | Ecart C04-B04                    |        | Ecart C04-C03 |        |
|--------|-------|-------|----------------------------------|--------|---------------|--------|
| 187,1  | 175,0 | 175,4 | + 12,1                           | + 6,9% | + 11,7        | + 6,7% |
| - 13,9 |       |       | - transfert frais des Cheneviers |        |               |        |
| 173,2  | 175,0 | 175,4 | - 1,8                            | - 1,0% | - 2,2         | - 1,3% |

(en mios de francs)



Les charges de « Biens, services et marchandises » dépassent de 12,1 millions de francs le montant porté au budget et de 11,7 millions de francs celui enregistré aux comptes 2003. Toutefois, un élément exceptionnel doit être neutralisé pour appréhender correctement la situation. En effet, le transfert de la gestion de l'usine d'incinération des Cheneviers de l'Etat aux SIG a eu comme conséquence une modification de la comptabilisation des frais d'incinération. Lors de l'élaboration du budget et au cours des exercices précédents, cette charge de près de 14 millions de francs était englobée dans le chapitre 35 (Dédommagement à des collectivités publiques), alors qu'à présent elle apparaît dans le chapitre 31.

En neutralisant cet élément exceptionnel, une baisse aussi bien en comparaison budgétaire (-1,8 mio) qu'avec les comptes 2003 (-2,2 millions) est à relever.

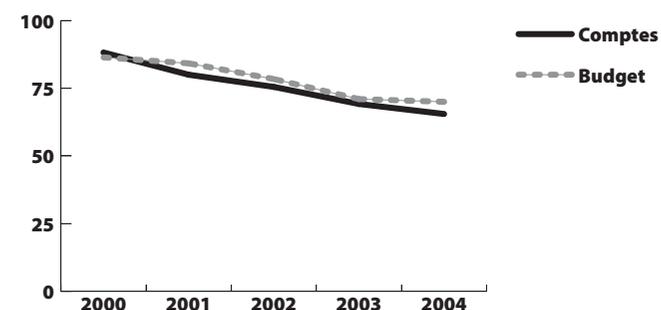
| (en mios de francs)                              | C 2004 | (B 2004) | (C 2003) |
|--|--------|----------|----------|
| 310 Fournitures de bureau                        | 12,2   | - 1,4    | + 0,2    |
| 311 Mobilier, machines, véhicules                | 7,4    | + 0,8    | - 3,9    |
| 312 Eau, énergie, combustible                    | 20,4   | - 0,0    | - 0,2    |
| 313 Achats de fournitures et marchandises        | 13,6   | - 1,0    | - 0,1    |
| 314 Entretien des immeubles par des tiers        | 59,8   | + 1,0    | + 0,5    |
| 315 Entretien d'objets mobiliers par des tiers   | 8,4    | - 0,6    | + 1,2    |
| 316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation | 9,9    | - 0,5    | + 0,6    |
| 317 Dédommagements                               | 1,7    | - 0,3    | + 0,2    |
| 318 Honoraires et prestations de service         | 53,0   | + 14,7   | + 14,0   |
| 319 Frais divers                                 | 1,4    | + 0,1    | - 0,0    |

Hormis le transfert susmentionné, influençant le groupe 318, les charges du chapitre 31 ont été globalement bien maîtrisées par les services. Par ailleurs, la diminution de ces charges, observée en 2004, devrait se poursuivre en 2005. En effet, le budget de l'exercice en cours prévoit un niveau de charges de 165,4 millions de francs.

## Chapitre 32 : Intérêts passifs

| C2004 | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04 |        | Ecart Co4-Co3 |        |
|-------|-------|-------|---------------|--------|---------------|--------|
| 65,7  | 70,0  | 69,2  | - 4,3         | - 6,1% | - 3,5         | - 5,1% |

(en mios de francs)

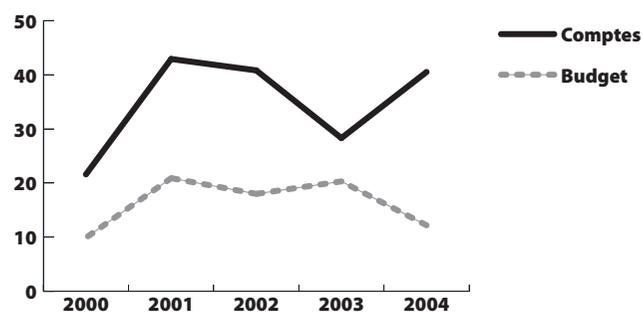


Malgré la reprise à la hausse du niveau de l'endettement, la variabilisation d'une partie de la dette en 2004, associée à des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts, permet de continuer à alléger le poids des intérêts de la dette qui pèse sur le budget de la Ville de Genève. Pour maintenir ce cap, il conviendrait néanmoins de ramener la dette à un niveau s'approchant du montant des revenus annuels. La charge de la dette représente encore à l'heure actuelle 6,7% des charges de fonctionnement ou, à titre de comparaison, la moitié des investissements réalisés en 2004.

## Chapitre 33 : Pertes sur débiteurs

| C2004 | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04 |        | Ecart Co4-Co3 |         |
|-------|-------|-------|---------------|--------|---------------|---------|
| 40,5  | 12,2  | 28,3  | + 28,3        | + 232% | + 12,2        | + 43,1% |

(en mios de francs)

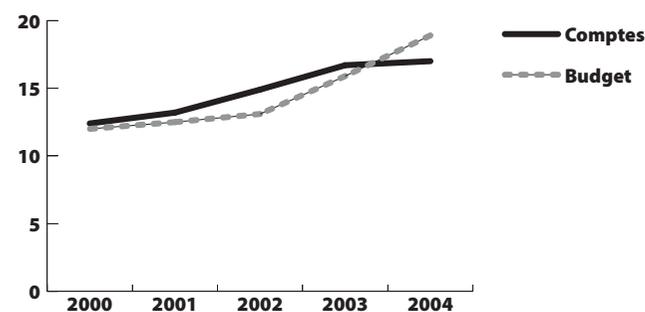


La subvention relative à l'entretien des routes (chapitre 45) est provisionnée alors qu'elle n'avait pas été budgétée. De plus, l'importante augmentation du reliquat (impôts produits mais non perçus) a nécessité une adaptation de la provision correspondante de 10 millions de francs. Pour les mêmes raisons – amendes enregistrées mais non payées – un provisionnement supplémentaire de 3,1 millions de francs pour 2004 a été comptabilisé. S'agissant des pertes sur débiteurs, celles liées à la perception des centimes additionnels se montent à 9,1 millions de francs, légèrement inférieures au budget.

## Chapitre 34 : Contributions à d'autres collectivités

| C2004 | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04 |         | Ecart Co4-Co3 |        |
|-------|-------|-------|---------------|---------|---------------|--------|
| 17,0  | 18,9  | 16,7  | - 1,9         | - 10,1% | + 0,3         | + 1,8% |

(en mios de francs)

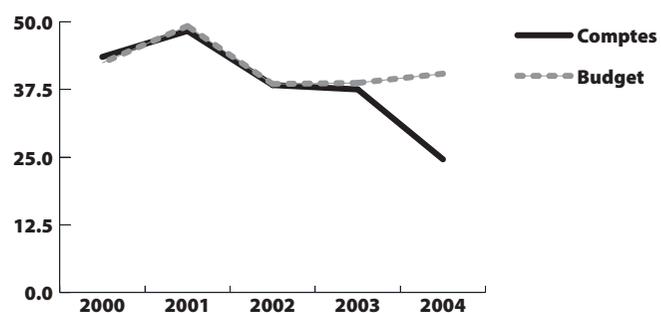


La compensation financière aux communes frontalières constitue l'ensemble des charges de ce chapitre. La forte augmentation connue ces dernières années s'est quelque peu atténuée en 2004. Néanmoins, une hausse de ces charges dans les années à venir est à craindre.

## Chapitre 35 : Dédommagement à des collectivités publiques

| C2004  | B2004 | C2003 | Ecart Co4-B04                  |         | Ecart Co4-Co3 |         |
|--------|-------|-------|--------------------------------|---------|---------------|---------|
| 24,6   | 40,4  | 37,5  | - 15,8                         | - 39,3% | - 12,9        | - 34,4% |
|        |       |       | transfert frais des Cheneviers |         |               |         |
| + 13,9 |       |       |                                |         |               |         |
| 38,5   | 40,5  | 37,5  | - 2,0                          | - 4,9%  | + 1,0         | + 2,7%  |

(en mios de francs)



Le transfert des frais d'incinération provoque une diminution marquée du chapitre 35. Une fois cette dernière neutralisée, ce chapitre est conforme aux niveaux budgétés. Voici l'évolution détaillée de ce chapitre :

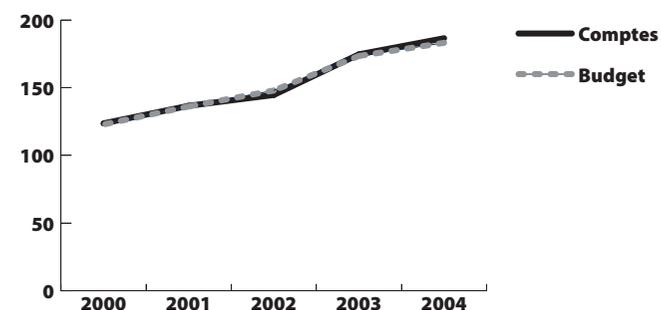
| (en mios de francs) |  | C 2004 | (B 2004) | (C 2003) |
|---------------------|--|--------|----------|----------|
| 350                 | Dédommagements versés à la Confédération | 0      | 0        | 0        |
| 351                 | Dédommagements versés au Canton          | 20,2   | - 15,7   | - 13,4   |
| 352                 | Dédommagements versés à des communes     | 4,4    | - 0,2    | + 0,5    |

L'augmentation du reliquat provoque incidemment une diminution des frais de perception de 1,7 millions de francs. Cette baisse, ajoutée au changement d'imputation des charges liées à l'usine des Cheneviers, explique le fort écart par rapport au budget.

## Chapitre 36 : Transfert à des tiers : subventions et allocations

| C2004  | B2004  | C2003  | Ecart Co4-B04           |        | Ecart Co4-Co3 |        |
|--------|--------|--------|-------------------------|--------|---------------|--------|
| 186,5  | 183,1  | 174,4  | + 3,4                   | + 1,9% | + 12,1        | + 6,9% |
|        |        |        | - subventions en nature |        |               |        |
| - 30,3 | - 25,1 | - 23,0 |                         |        |               |        |
| 156,2  | 158,0  | 151,4  | - 1,8                   | - 1,1% | + 4,8         | + 3,2% |

(en mios de francs)



Les écarts entre les comptes 2004 et respectivement le budget 2004 et les comptes 2003 pour les différents groupes du chapitre 36, sans les subventions liées à des prestations en nature, se présentent comme suit :

| (en millions de francs)                           | C 2004 | (B 2004) | (C 2003) |
|---|--------|----------|----------|
| 361 Subventions aux cantons                       | 7,1    | + 5,9    | + 5,9    |
| 363 Subventions à des propres établissements      | 5,7    | + 0,0    | + 0,0    |
| 364 Subventions à des sociétés d'économies mixtes | 0,8    | - 0,5    | + 0,1    |
| 365 Subventions à des institutions privées        | 112,6  | - 5,4    | - 1,5    |
| 366 Subventions à des personnes physiques         | 25,7   | - 2,3    | - 0,8    |
| 367 Subventions à des institutions étrangères     | 4,4    | + 0,7    | + 1,2    |

Hors prestations en nature, les subventions ont été conformes au budget voté. En une année, les subventions hors gratuité ont augmenté de 4,8 millions de francs. Un transfert est également à relever dans ce chapitre. En effet, la subvention à la FASE, soit 5,9 millions de francs, a fait l'objet d'une imputation dans le groupe 361 alors qu'elle avait été initialement prévue dans le groupe 365.

# Evolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont représenté, en 2004, 73,8% du total des revenus, contre 75,4% prévus au budget et 72,0% aux comptes 2003.

Le tableau synoptique publié ci-après permet de comparer les chiffres réalisés avec ceux budgétés. Il convient de rappeler dans ce cadre que toutes les prévisions relatives aux centimes additionnels sont reprises des évaluations proposées par le Département cantonal des finances.

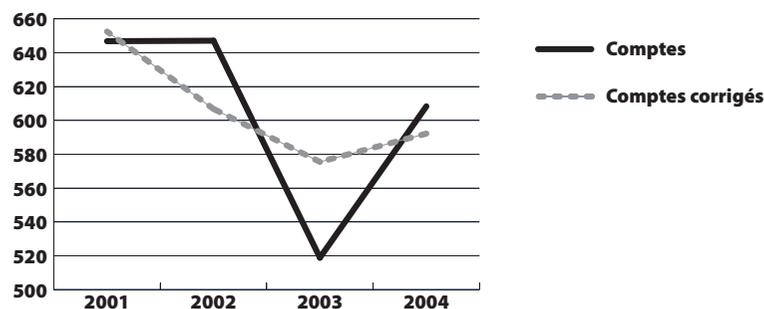
| (en mio de francs)                                       | C2004        | B2004        | C2003        | Ecart Co4-B04 |                | Ecart Co4-C03 |                |
|--|--------------|--------------|--------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| <b>Revenus</b>   |              |              |              |               |                |               |                |
| Personnes physiques                                      | 470,1        | 497,5        | 427,4        | - 27,4        | - 5,5%         | + 42,7        | + 10,0%        |
| Personnes morales  | 138,2        | 110,1        | 91,5         | + 28,1        | + 25,5%        | + 46,7        | + 51,0%        |
| Impôts sur les chiens                                    | 0,2          | 0,2          | 0,2          | 0             | n.s.           | 0             | n.s.           |
| Fonds de péréquation pers. morales                       | 9,2          | 10,6         | 8,7          | - 1,4         | - 13,2%        | + 0,6         | + 6,9%         |
| <b>Sous total I</b>                                      | <b>617,8</b> | <b>618,4</b> | <b>527,8</b> | <b>- 0,6</b>  | <b>- 0,1%</b>  | <b>+ 90,0</b> | <b>+ 17,0%</b> |
| Taxe professionnelle                                     | 111,1        | 105,0        | 110,4        | + 6,1         | + 5,8%         | + 0,7         | + 0,6%         |
| <b>Sous total II</b>                                     | <b>728,8</b> | <b>723,4</b> | <b>638,2</b> | <b>+ 5,4</b>  | <b>+ 0,7%</b>  | <b>+ 90,6</b> | <b>+ 14,2%</b> |
| Impôt sur les bénéfices immobiliers                      | 0,9          | 1,0          | 0,7          | n.s.          | n.s.           | n.s.          | n.s.           |
| Impôt sur la remise des commerces                        | 0,4          | 0,5          | 0,5          | n.s.          | n.s.           | n.s.          | n.s.           |
| <b>Total (revenus)</b>                                   | <b>730,1</b> | <b>724,9</b> | <b>639,4</b> | <b>+ 5,2</b>  | <b>+ 0,7%</b>  | <b>+ 90,7</b> | <b>+ 14,2%</b> |
| <b>Charges</b>   |              |              |              |               |                |               |                |
| Rétrocession aux communes frontalières françaises        | 17,0         | 18,9         | 16,7         | - 1,9         | - 10,1%        | + 0,3         | + 1,8%         |
| Pertes sur créances irrécouvrables centimes additionnels | 19,1         | 10,0         | 8,8          | + 9,1         | + 91,0%        | + 10,3        | + 117,0%       |
| <b>Sous total I</b>                                      | <b>36,1</b>  | <b>28,9</b>  | <b>25,5</b>  | <b>+ 7,2</b>  | <b>+ 24,9%</b> | <b>+ 10,6</b> | <b>+ 41,6%</b> |
| Pertes sur créances irrécouvrables taxe professionnelle  | 1,2          | 0,3          | 2,4          | + 0,9         | n.s.           | - 1,2         | n.s.           |
| <b>Sous total II</b>                                     | <b>37,3</b>  | <b>29,2</b>  | <b>27,9</b>  | <b>+ 8,1</b>  | <b>+ 27,7%</b> | <b>+ 9,4</b>  | <b>+ 33,7%</b> |
| Frais de perception impôts                               | 16,5         | 18,2         | 16,3         | - 1,7         | - 9,3%         | + 0,2         | + 1,2%         |
| <b>Total (charges)</b>                                   | <b>53,8</b>  | <b>47,4</b>  | <b>44,2</b>  | <b>+ 6,4</b>  | <b>+ 13,5%</b> | <b>+ 9,6</b>  | <b>+ 21,7%</b> |
| <b>Revenus nets</b>                                      | <b>676,3</b> | <b>677,5</b> | <b>595,2</b> | <b>- 1,2</b>  | <b>- 0,2%</b>  | <b>+ 81,1</b> | <b>+ 13,6%</b> |

Ce tableau suscite les commentaires suivants :

Après les comptes 2003, caractérisés par d'importants écarts liés principalement à la correction des impôts comptabilisés en 2002, les résultats 2004 sont très proches des montants budgétés. Pour preuve, les revenus nets se montent à 676,3 millions de francs, soit 1,2 million de francs de moins que projeté. Toutefois, ce résultat quasi égal aux prévisions est composé de quelques écarts importants.

La production des centimes additionnels « personnes physiques » est de 27,4 millions inférieure au budget. L'élaboration du budget 2004 s'étant encore faite sur la base des comptes 2002, le budget 2004 surévaluait cette production. Le passage au système post-numérando oblige à reconstruire a posteriori les revenus effectifs de chaque année. Le graphique ci-dessous présente la situation telle que comptabilisée depuis 2001 et la situation réelle reconstruite (seul 2001 peut être considéré comme définitif, 2002 et 2003 sont encore sujet à des rectifications, l'ensemble des contribuables n'ayant pas encore été taxé pour ces deux dernières années).

Production du centime additionnel



Ainsi, la réalité est moins erratique que les comptes annuels le laissent croire. Un important effet induit a été provoqué par une surestimation des revenus 2002, fortement compensée en 2003. A cet égard, les revenus 2004 sont proches des revenus estimés, laissant ainsi penser que la situation précédemment décrite ne se reproduira pas dans des proportions aussi marquées.

Les impôts sur les personnes morales ont connus une année 2004 plutôt faste. En effet, le budget est dépassé de 28,1 millions de francs. La bonne conjoncture constatée en 2004 a redonné des couleurs aux entreprises après deux exercices particulièrement difficiles.

Au total, les revenus liés aux centimes additionnels sont quasi équivalents aux prévisions.

La production de la taxe professionnelle se stabilise aux environ de 110 millions de francs. A noter que cet impôt est perçu selon le système prænnumérando bisannuel. En 2004, le secteur bancaire a notamment été taxé, phénomène qui a eu une influence positive sur les résultats de la taxe.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs « centimes additionnels » s'élèvent à 9,1 millions de francs. De plus, la forte augmentation du reliquat (différence entre la production et la perception) a nécessité la mise en provision de 10 millions de francs supplémentaire, portant ainsi le montant « pertes sur débiteurs » à 19,1 millions de francs, en ce qui concerne les impôts liés aux centimes additionnels.

Cette augmentation de reliquat a été provoquée par une diminution des montants perçus en cours d'année. En corollaire, les frais de perception, calculés sur les montants perçus, s'inscrivent également en diminution par rapport au budget.

La valeur de production d'un centime additionnel en 2004 a été la suivante, en comparaison avec le budget :

|                | Personnes<br>physiques | Personnes<br>morales | <b>Total</b>      |
|----------------|------------------------|----------------------|-------------------|
| Comptes 2004   | 10'331'670             | 3'037'704            | <b>13'369'374</b> |
| Budget 2004    | 10'933'938             | 2'420'600            | <b>13'354'538</b> |
| Différence     | - 602'268              | + 617'104            | <b>+ 14'836</b>   |
| Différence en% | - 5,5%                 | + 25,5%              | <b>+ 0,1%</b>     |

#### Comparaison avec les comptes 2003

Entre 2003 et 2004, la valeur d'un centime additionnel a évolué comme suit :

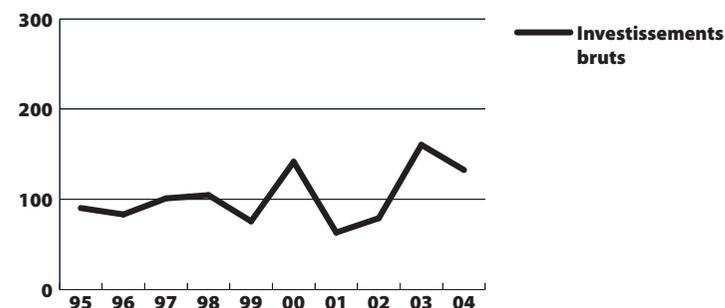
|                | Personnes<br>physiques | Personnes<br>morales | <b>Total</b>       |
|----------------|------------------------|----------------------|--------------------|
| Comptes 2004   | 10'331'670             | 3'037'704            | <b>13'369'374</b>  |
| Comptes 2003   | 9'393'165              | 2'010'811            | <b>11'403'976</b>  |
| Différence     | + 938'505              | + 1'026'893          | <b>+ 1'965'398</b> |
| Différence en% | + 10,0%                | + 51,1%              | <b>+ 17,2%</b>     |

# Compte des investissements

En 2004, les investissements bruts se sont montés à 132,6 millions de francs. Ils sont supérieurs de 32,6% à l'estimation portée au budget.

Le tableau comparatif ci-après montre l'évolution des investissements bruts opérés depuis 1995 et leur taux de réalisation.

| (en mio de francs) | Comptes       | Budget        | taux de réalisation% |
|--------------------|---------------|---------------|----------------------|
| 1995               | 90,4          | 123,3         | 73%                  |
| 1996               | 83,3          | 110,2         | 76%                  |
| 1997               | 101,1         | 127,5         | 79%                  |
| 1998               | 104,7         | 124,2         | 84%                  |
| 1999               | 75,7          | 137,8         | 55%                  |
| 2000               | 141,6         | 118,4         | 120%                 |
| 2001               | 63,3          | 121,9         | 52%                  |
| 2002               | 79,2          | 109,7         | 72%                  |
| 2003               | 160,4         | 155,0         | 103,5%               |
| 2004               | 132,6         | 100,0         | 132,6%               |
| <b>1995-2004</b>   | <b>1032,3</b> | <b>1228,0</b> | <b>84,1%</b>         |



Ce tableau appelle les observations suivantes :

En 2004, les investissements réalisés dépassent le budget. Les importants chantiers liés aux aménagements de surface, ainsi que la mise en conformité des collecteurs des eaux usées et pluviales auront pesé lourds dans la balance.

Le total des investissements atteint, pour ces dix dernières années, 1032,3 millions de francs soit une moyenne annuelle de 103,2 millions de francs et un taux de réalisation de 84,1%.

### Crédits extraordinaires votés en 2004

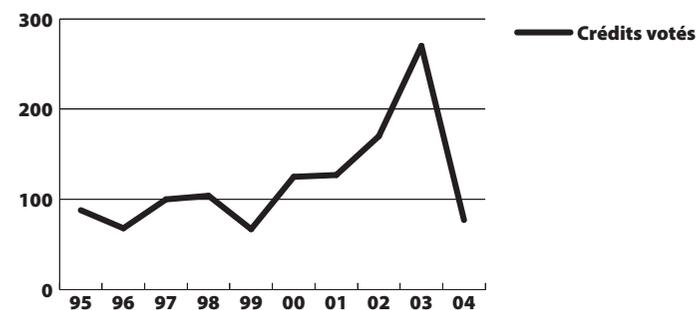
Durant l'année 2004, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté 77,2 millions de francs de crédits extraordinaires nouveaux, soit une diminution de 71,5% par rapport à 2003.

Ces crédits concernent :

- le patrimoine administratif 59,8 millions de francs
- le patrimoine financier 17,4 millions de francs

Au cours de ces dix dernières années, l'évolution des crédits votés a été la suivante :

| (en mios de francs) | Crédits votés |
|---------------------|---------------|
| 1995                | 88            |
| 1996                | 68            |
| 1997                | 100           |
| 1998                | 104           |
| 1999                | 67            |
| 2000                | 125           |
| 2001                | 127           |
| 2002                | 170           |
| 2003                | 271           |
| 2004                | 77            |
| <b>1995-2004</b>    | <b>119,7</b>  |



La moyenne des crédits votés ces dix dernières années atteint 119,7 millions de francs. La baisse des montants votés en 2004 vient compenser le montant très importants des crédits votés en 2003.

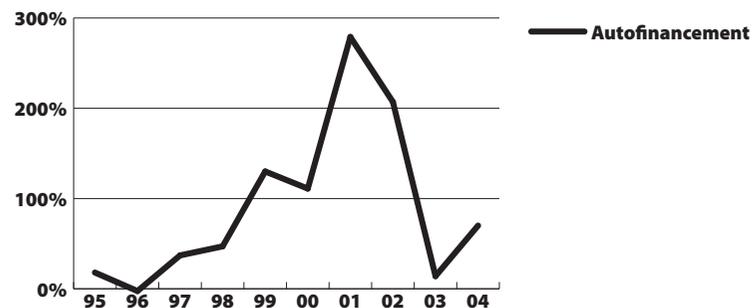
# Financement des investissements en 2004

La structure du financement des investissements en 2004 s'est présentée comme suit :

| (en mios de francs)           | Comptes     | Budget      |
|-------------------------------|-------------|-------------|
| Amortissements réglementaires | 59,6        | 60,3        |
| Excédent de revenus (charges) | 30,2        | 12,4        |
| Préfinancements               | 3,6         |             |
| <b>Autofinancement</b>        | <b>93,4</b> | <b>72,7</b> |
| Investissements nets          | 132,6       | 100,0       |
| Insuffisance de financement   | 39,2        | 27,3        |
| Taux d'autofinancement        | 70%         | 73%         |

Voici, ci-dessous, le résumé des taux d'autofinancement réalisés ces dix dernières années :

| ( en mios de francs) | Autofinancement |
|----------------------|-----------------|
| 1995                 | 18%             |
| 1996                 | -2,5%           |
| 1997                 | 37%             |
| 1998                 | 47%             |
| 1999                 | 130%            |
| 2000                 | 111%            |
| 2001                 | 279%            |
| 2002                 | 207%            |
| 2003                 | 14%             |
| 2004                 | 70%             |



# Variation de la fortune nette de la Ville de Genève

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 2004 de 30,2 millions de francs est porté en augmentation de la fortune nette de la Ville de Genève qui s'élève, au 31 décembre 2004, à **Fr. 367'948'382,49**.

# Analyse politique

Résumer l'année 2004 en un chiffre, celui du résultat du compte de fonctionnement, présentant un excédent de revenus de 30,2 millions, serait emprunter un raccourci hasardeux.

En effet, si le Conseil administratif est fort satisfait du résultat enregistré cette année, il n'a pas la mémoire courte et garde à l'esprit la mauvaise surprise qui a conclu l'exercice précédent (déficit de 33,3 millions). L'examen rétrospectif de quatre années d'imposition selon le système postnumerando confirme que le modèle de prévisions fiscales proposé par l'administration cantonale n'est pas encore stabilisé et que l'importance des correctifs sur les années de taxation antérieures répercute une incertitude dont il faut tenir compte.

En revanche, une nouvelle fois une note positive doit être attribuée à l'administration municipale qui, hors charges extraordinaires, a fait la preuve de sa capacité à contenir ses charges dans le cadre budgétaire qui lui a été assigné par le Conseil municipal.

Cependant, le domaine des investissements reste une préoccupation majeure du Conseil administratif, puisque deux objectifs prioritaires sont en opposition. D'un côté, ainsi que cela a été annoncé dans le discours de législature, la volonté de stabiliser, voire de diminuer la dette de la Ville de Genève. De l'autre, la nécessité de réaliser les infrastructures essentielles au profit de la population, dont la compilation dans le premier Plan financier d'investissements fait état de projets à hauteur de 1,713 milliard sur douze ans. Compte tenu de la capacité d'autofinancement insuffisante de la Ville en regard du montant annuel d'investissements projeté, l'un de ces deux objectifs devra forcément être revu.

## Les revenus

Globalement, la fiscalité a été conforme aux prévisions budgétaires. Toutefois, le détail démontre une variance importante selon les groupes.

Ainsi, l'évaluation du revenu de l'impôt sur les personnes physiques était de 5,5% supérieure aux encaissements effectivement réalisés. Il convient à ce propos de se rappeler que le budget 2004 a été élaboré et voté fin 2003, sur la base des chiffres des comptes 2002. Or, il est clairement apparu depuis lors que lesdits chiffres avaient été largement surévalués par l'administration fiscale cantonale, tels que les correctifs fiscaux qui ont été communiqués à la Ville de Genève le démontrent. Une reconstitution des années fiscales antérieures, basée sur des taxations réalisées, montre que les chiffres 2004 sont dans la tendance observée des comptes corrigés.

Pour leur part, avec plus de 25% d'impôts excédentaires par rapport au budget, les revenus des personnes morales ont dépassé les espérances et ont compensé le déficit relevé sur ceux des personnes physiques. L'expérience montre cependant que les fluctuations sont très importantes et rapides au niveau de ces revenus et qu'il serait hasardeux de tabler sur une telle progression au cours des exercices futurs.

En définitive, le résultat supérieur au budget enregistré sur le chapitre 40 est principalement le fait de la taxe professionnelle communale qui a réalisé 6 millions de plus que budgété, s'alignant sur les comptes 2003. C'est dire si cet impôt reste plus que jamais indispensable au bon fonctionnement de l'administration de la Ville de Genève et permet le maintien des prestations offertes à la population. Il est par ailleurs intéressant de relever qu'il s'agit d'un impôt particulièrement solidaire puisqu'il est principalement versé par les grandes sociétés implantées sur le territoire genevois. Ainsi, 10% des contribuables participent à la production des 90% de la taxe, alors que pour 50% d'entre eux, cet impôt représente moins d'un franc par jour ! Ces chiffres sont à garder en mémoire à l'heure où des discussions au niveau du Parlement cantonal sont en cours et que des velléités de supprimer la taxe professionnelle communale ont vu le jour. Un tel

scénario conduirait inmanquablement à une hausse de la fiscalité par le biais du centime additionnel, évolution qui ne serait pas à l'avantage des artisans et commerçants, ou à une suppression de prestations à la population.

S'agissant des autres sources de revenus de la Ville, des résultats supérieurs aux prévisions budgétaires ont été enregistrés sur tous les chapitres. S'il faut relativiser certains produits provenant d'éléments extraordinaires (par exemple 6,6 millions sur le groupe 423 provenant de la résolution négociée d'un litige en relation avec un droit de superficie), il est à relever que les domaines maîtrisés par l'administration présentent un bilan positif. A noter également que la Ville profite du redressement de la BCGe, dont elle est actionnaire, et revalorise le montant de ses titres au porteur de 2,2 millions pour adapter la valeur comptable à la valeur boursière.

Un bilan positif peut par conséquent être tiré sur le plan des revenus pour cet exercice 2004. Le correctif fiscal aura fortement influencé la bonne tenue des impôts résultant du centime additionnel et une légère reprise conjoncturelle a permis un développement des affaires réjouissant dans plusieurs secteurs de l'économie genevoise, laquelle s'est retranscrite au niveau de l'imposition des entreprises. Le taux de chômage notablement élevé en comparaison nationale constitue cependant un bémol qui ne saurait être éludé et des efforts doivent plus que jamais être entrepris par les autorités politiques pour que les conditions cadres nécessaires à la création d'emploi soient réunies et que les efforts déployés en vue de la réinsertion des personnes en recherche d'emploi ne soient pas vains.

L'inconstance de la croissance économique reste un facteur qui doit inciter la Ville à la prudence dans ses estimations de la fiscalité – qui représente environ 70% des revenus – afin de garder une marge permettant d'absorber les fluctuations de la perception des personnes physiques et morales. La stabilisation du modèle de prévisions fiscales instauré par l'AFC suite au passage au système postnumerando devrait, à l'avenir, garantir une meilleure visibilité des ressources financières à disposition.

## Les charges

Un constat se pose d'emblée: l'administration, hors éléments extraordinaires et frais non contrôlés, maîtrise ses charges et respecte le cadre budgétaire qui lui est assigné par le Conseil municipal. La hausse régulière des charges de fonctionnement (+ 32 millions de francs entre les comptes 2003 et 2004) est donc principalement la résultante du choix politique de développer certaines prestations supplémentaires à la population.

Cette économie de moyens est notamment remarquable au niveau de la masse salariale puisque plus de 11 millions ont été économisés en 2004 par rapport au budget voté. Une part importante de cette différence a été réalisée au Service des agents de ville et du domaine public, ainsi qu'au Service des ressources humaines. Un détail est donné sous point 3.2 de la présente brochure. Pour l'essentiel, les vacances entre départs et arrivées de collaborateurs et un nombre important de postes restés inoccupés durant la totalité de l'exercice expliquent ce résultat. Il est à relever que plus de 150 postes ne sont pas pourvus, situation qui conduit à des économies substantielles à mesure qu'elle se prolonge.

Dans le domaine des biens, services et marchandises, une lecture brute des chiffres laisse à penser que la fuite en avant connue au début des années 2000 s'est poursuivie. Il n'en est rien. En effet, l'accroissement de 12 millions des charges par rapport au budget est uniquement dû au transfert comptable des frais d'incinération facturés par l'Usine des Cheneviers du chapitre 35 (pour 13,9 millions de francs). Hormis cet élément extraordinaire, une économie budgétaire de 1,8 million a été réalisée, dont les trois quarts découlent du groupe «fournitures de bureau», démontrant la rigueur de gestion voulue au niveau de la fonction publique.

Cette rigueur sera poursuivie dans le futur. Toutefois, il serait faux de réduire ce chapitre aux seuls besoins matériels de fonctionnement de l'administration. S'il est vrai que les frais d'énergie, le mobilier et les fournitures diverses sont inclus dans ce chapitre, deux tiers de ces charges concernent les honoraires et prestations de service de tiers, ainsi

que l'entretien des immeubles des patrimoines administratif et financier. S'agissant de ce dernier domaine, le retard pris dans l'entretien du parc immobilier de la Ville est source d'inquiétude et explique qu'un accent particulier ait été porté sur ces travaux en 2004. Tel ne sera pas le cas en 2005 puisque le budget voté est sensiblement inférieur aux montants enregistrés en 2003 et 2004 pour la réfection des immeubles. Une réflexion de fond devra cependant avoir lieu pour déterminer une stratégie à moyen et long terme, notamment afin de garantir la sécurité dans les immeubles propriété de la Ville de Genève.

Deux chapitres concourent essentiellement à la hausse des charges de la Ville.

Tout d'abord, les subventions et allocations (hors subventions en nature), qui représentent 156 millions de francs annuels. La Ville de Genève poursuit sa politique de subventionnement de nombreuses institutions à caractère culturel, social et sportif qui conduit, sur une année et hors subvention en nature, à une augmentation de près de 5 millions. A noter que ce groupe inclut les charges liées au secteur de la petite enfance, lequel est très fortement soutenu par la Ville, conformément au discours de législature.

Plus technique, le chapitre 33 « Pertes sur débiteurs » accuse une croissance particulièrement soutenue. Celle-ci est due à deux facteurs principaux, soit le provisionnement d'un litige portant sur plusieurs millions qui n'est pas encore solutionné et des aspects fiscaux. Ces derniers incluent l'enregistrement des pertes constatées sur des contribuables au niveau des centimes additionnels et la hausse de la provision pour perte de ces mêmes débiteurs, le montant total des créances fiscales s'étant accru dans des proportions inédites. Un dernier facteur de hausse de ce chapitre doit être mis en exergue, le provisionnement des amendes impayées à hauteur de plus de 3 millions. Il s'agit du corollaire inévitable à l'augmentation des revenus enregistrés sur le chapitre revenus divers en 2004.

La maîtrise des charges budgétées s'est révélée un objectif atteint en 2004. Cette situation est réjouissante mais ne doit pas faire oublier que des comptes équilibrés ou,

mieux encore, excédentaires, sont le fruit d'une élaboration budgétaire stricte et réversible. Il est en effet aisé de promouvoir de nouvelles activités, par contre emprunter le chemin inverse et limiter l'offre de prestations se révèle toujours plus aléatoire et incertain. Un ralentissement du rythme de croissance des charges de la Ville doit à présent être reconnu comme une priorité.

En conclusion, les résultats de l'exercice 2004 présentent, à l'image du mythologique Janus, deux visages distincts. Le premier, celui du compte de fonctionnement, qui affiche un boni de 30,2 millions de francs. Le second, se rapportant à l'autofinancement, qui fait état d'une insuffisance de financement de 39,2 millions de francs. Un choix éclairé et pertinent parmi les dépenses recensées au plan financier d'investissements sera plus que jamais nécessaire pour cibler les projets au mieux des intérêts de la population. La stabilisation de la dette, dont l'augmentation est mécaniquement liée à un autofinancement insuffisant, passe par cet exercice.

# Gestion financière

Des trois lignes directrices suivies par le département des finances, deux ont été atteintes, soit le respect de l'équilibre budgétaire, conformément à la Loi sur l'administration des communes, ainsi que la conservation d'une charge de la dette à un niveau inférieur à 80 millions. L'objectif de poursuite du désendettement à hauteur de 25 millions par année n'a en revanche pas été atteint. Le niveau élevé des investissements réalisés (132,6 millions de francs), associé à un autofinancement total de 93,4 millions de francs, ont amené un endettement supplémentaire de 39,2 millions de francs.

Enfin, le premier plan financier des investissements a été présenté au Conseil municipal en 2004.

# Emissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2004

Par l'arrêté du Conseil d'Etat approuvant la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 6 décembre 2003

le Conseil administratif peut renouveler sans autre, en 2004, les divers emprunts qui viendront à échéance et procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables.

le Conseil administratif est également autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers;

Durant l'exercice écoulé, le Conseil administratif a procédé aux opérations suivantes :

| <b>Remboursements</b> | Durée                   | Montant    |
|-----------------------|-------------------------|------------|
| Emprunt public 4,25%  | 6.05.1996 – 6.05.2004   | 200        |
| Placement privé 4,25% | 26.05.1994 – 26.05.2004 | 70         |
| Placement privé 4,25% | 18.05.1999 – 18.11.2004 | 200        |
| <b>Total</b>          |                         | <b>470</b> |

(en mios de francs)

| <b>Emissions</b>         | Durée                   | Montant    |
|--------------------------|-------------------------|------------|
| Placement privé Libor 6M | 13.04.2004 – 13.04.2010 | 80         |
| Placement privé 4,00%    | 6.05.2004 – 6.05.2014   | 200        |
| Placement privé Libor 6M | 25.05.2004 – 25.05.2013 | 70         |
| Placement privé 3,80%    | 18.11.2004 – 18.11.2012 | 200        |
| <b>Total</b>             |                         | <b>550</b> |

(en mios de francs)

# Financement des investissements et montant des engagements futurs

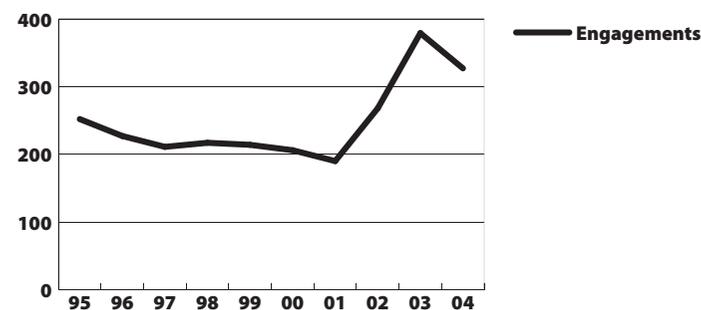
Le chiffre 5 du présent rapport « compte des investissements » propose une analyse des dépenses d'investissements comptabilisées en 2004 et leur mode de financement. Les commentaires qui suivent se rapportent plus spécifiquement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 2004 le Conseil municipal a voté pour 77 millions de francs de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant nettement inférieur à celui accordé en 2003 (270 millions).

Le total des engagements s'élevait, au 31 décembre 2004, à 327 millions de francs, en recul de 52 millions de francs. Les hausses des deux dernières années ont été contenues à la fois par le niveau élevé de réalisation des investissements ainsi que le montant relativement faible des nouveaux investissements votés en 2004.

Une rétrospective sur les dix dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année :

| (en mios de francs) | Engagements | Variations |
|---------------------|-------------|------------|
| 1995                | 252         | + 37       |
| 1996                | 227         | - 25       |
| 1997                | 211         | - 16       |
| 1998                | 217         | + 6        |
| 1999                | 214         | - 3        |
| 2000                | 206         | - 8        |
| 2001                | 190         | - 16       |
| 2002                | 268         | + 78       |
| 2003                | 379         | + 111      |
| 2004                | 327         | - 52       |



Bien que le montant des engagements soit en recul, il reste historiquement élevé. Il convient de poursuivre ce mouvement de désengagement en faisant preuve de prudence quant aux montants des crédits extraordinaires votés, ceux-ci ne devant idéalement ne pas dépasser le montant budgété annuellement pour les dépenses d'investissement.

# Information financière permanente

Le Conseil administratif a poursuivi en 2004 sa politique d'information financière concernant les crédits votés. A chacune de ses séances, avant de procéder à un vote, le Conseil municipal connaît l'incidence financière future de ses décisions grâce à un panneau affiché dans la salle des délibérations et au baromètre financier remis à chaque chef de groupe.

Au 31 décembre 2004, la situation se résume de la manière suivante :

| (en mios de francs)                | Montant      | Incidence budgétaire<br>annuelle (annuités) |
|------------------------------------|--------------|---|
| Crédits votés                      | 77,2         | 9,3   |
| Crédits à l'examen des commissions | 69,7         | 9,2   |
| <b>Total</b>                       | <b>146,9</b> | <b>18,5</b>                                 |



# Gestion hôtelière

## Swissôtel Métropole

Les hôtels « 5 étoiles » genevois en 2004 enregistrent un taux d'occupation moyen de 54,4%, soit une diminution de 3,1% par rapport à l'année 2003.

S'agissant du Swissôtel Genève Métropole, le taux d'occupation a passé de 68,4% à 66,2% en 2004. Cette diminution de 2,2% est donc moins importante que la moyenne de l'ensemble des hôtels « 5 étoiles » de Genève. Elle est le fruit d'une gestion efficiente.

Au niveau de l'occupation, le Swissôtel Genève Métropole reste dans le peloton de tête des « 5 étoiles » genevois et s'est même hissé au premier rang au cours de l'exercice écoulé (+ 9,5% par rapport au second).

La Ville de Genève est très satisfaite des résultats obtenus en 2004 grâce à la compétence et au savoir-faire de Swissôtel Raffles.

Au niveau financier, l'exercice 2004 boucle avec un bénéfice de Fr. 3'012'802.— contre Fr. 3'244'278.— en 2003. Ce résultat tient compte de Fr. 1'136'909.— d'amortissement du matériel, du mobilier et des équipements, ainsi que des intérêts versés à la Ville de Genève, à savoir Fr.1'859'252.—.

Le chiffre d'affaires s'élève à 19,4 millions de francs en 2004, alors qu'il avait atteint 19,8 millions de francs en 2003. A noter que la clientèle en provenance du moyen orient a fait défaut durant l'été, contrairement aux autres années. En outre, aucun congrès ou conférence important n'a eu lieu durant l'automne. Dans ces conditions, le résultat de l'exercice est tout à fait remarquable.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont en diminution par rapport à 2003. Les principaux groupes de charges ont évolué comme suit :

les charges du personnel : - Fr. 96'300.—

Elles représentent 34,3% du chiffre d'affaires contre 34,0% en 2003.

Les marchandises et les autres charges d'exploitation : - Fr. 217'300.—

Les frais des marchandises diminuent quasiment en corrélation avec la décroissance du chiffre d'affaires, les autres frais d'exploitation étant stables.

Quant aux intérêts versés à la Ville de Genève, ils diminuent de Fr. 101'500.—

## Comptes de résultat comparés 2004 - 2003

| (en milliers de francs)   | 2004            | 2003            |
|---|-----------------|-----------------|
| <b>Produits d'exploitation</b>                                  | <b>19'359,8</b> | <b>19'823,9</b> |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                   | <b>13'350,8</b> | <b>13'604,8</b> |
| Marchandises et frais généraux                                  | 12'687,8        | 13'001,4        |
| Entretien et maintenance  | 663,0           | 603,4           |
| <b>Bénéfice d'exploitation avant intérêts et amortissements</b> | <b>6'009,0</b>  | <b>6'219,2</b>  |
| Amortissements  | 1'136,9         | 1'014,1         |
| Intérêts versés à la Ville                                      | 1'859,3         | 1'960,8         |
| <b>Bénéfice net d'exploitation</b>                              | <b>3'012,8</b>  | <b>3'244,3</b>  |

## Bilans comparés 2004 - 2003

| (en milliers de francs)                  | 2004            | 2003            |                                       | 2004            | 2003            |
|--|-----------------|-----------------|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Actif</b>                             | <b>63'641,9</b> | <b>59'293,6</b> | <b>Passif</b>                         | <b>63'641,9</b> | <b>59'293,6</b> |
| <b>Immobilisations</b>                   | <b>55'894,0</b> | <b>53'356,8</b> | <b>Exigible à long et moyen terme</b> | <b>58'429,1</b> | <b>53'346,9</b> |
| Terrains                                 | 1'001,7         | 1'001,7         | Ville compte d'investissements        | 58'429,1        | 53'346,9        |
| Bâtiments, mobilier, matériel            | 54'892,3        | 52'355,1        |                                       |                 |                 |
| <b>Stock marchandises et fournitures</b> | <b>334,7</b>    | <b>318,5</b>    |                                       |                 |                 |
| Marchandises                             | 267,5           | 246,5           |                                       |                 |                 |
| Fournitures, combustibles                | 67,2            | 72,0            |                                       |                 |                 |
| <b>Réalizable et disponible</b>          | <b>7'413,2</b>  | <b>5'618,3</b>  | <b>Exigible à court terme</b>         | <b>2'200,0</b>  | <b>2'702,4</b>  |
| Actifs transitoires                      | 71,2            | 120,6           | Créanciers, fournisseurs              | 1'716,5         | 1'942,6         |
| Débiteurs, dépôts de garantie            | 6'347,6         | 5'097,8         | Passifs transitoires, provisions      | 483,5           | 759,8           |
| Liquidités                               | 994,4           | 399,9           |                                       |                 |                 |
|  |                 |                 | <b>Bénéfice de l'exercice</b>         | <b>3'012,8</b>  | <b>3'244,3</b>  |

## Restaurant du Parc des Eaux-Vives

La comparaison 2004-2003 n'est pas significative puisque la réouverture de l'établissement a eu lieu en automne 2003.

Compte tenu de la longue période de fermeture de l'établissement, des efforts très importants de relance ont dû être déployés et devront encore l'être à l'avenir, les Genevois ayant perdu l'habitude de se rendre au Restaurant du Parc des Eaux-Vives. Dans ces conditions, le chiffre d'affaires réalisé, à savoir 5,3 millions de francs, nettement supérieur à celui atteint par les précédents exploitants, est à considérer positivement bien qu'inférieur aux attentes.

Une explication possible à ce redémarrage en deçà des attentes est la publicité négative engendrée par l'article d'un critique gastronomique dans la presse peu de temps après la remise en exploitation. Malgré le démenti apporté par les distinctions reçues depuis lors, soit deux étoiles en quinze mois attribuées par le vénérable guide Michelin, la diffusion d'une image positive peine encore à s'imposer.

Sur le plan financier, le résultat de l'exercice est une perte de Frs. 951'800.—.

## Comptes de résultat comparés 2004 - 2003

| (en milliers de francs)   | 2004           | 2003           |
|---|----------------|----------------|
| <b>Produits d'exploitation</b>                                  | <b>5'256,3</b> | <b>1'557,7</b> |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                   | <b>5'867,2</b> | <b>2'037,1</b> |
| Marchandises et frais généraux                                  | 5'783,7        | 2'009,7        |
| Entretien et maintenance  | 83,5           | 27,4           |
| <b>Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements</b> | <b>(610,9)</b> | <b>(479,4)</b> |
| Amortissements  | 207,6          | néant          |
| Intérêts  | 133,3          | 60,6           |
| <b>Perte nette d'exploitation</b>                               | <b>(951,8)</b> | <b>(540,0)</b> |

## Bilans comparés 2004 - 2003

| (en milliers de francs)                  | 2004           | 2003           | 2004                                  | 2003           |
|--|----------------|----------------|---------------------------------------|----------------|
| <b>Actif</b>                             |                |                | <b>Passif</b>                         |                |
| <b>Total</b>                             | <b>5'938,6</b> | <b>5'185,7</b> | <b>Total</b>                          | <b>5'938,6</b> |
| <b>Immobilisations</b>                   | <b>3'291,8</b> | <b>3'226,1</b> | <b>Exigible à long et moyen terme</b> | <b>5'365,9</b> |
| Terrains                                 |                |                | Swissôtel compte d'invest.            | 5'365,9        |
| Bâtiments, mobilier, matériel            | 2'821,8        | 2'734,1        |                                       | 4'126,6        |
| Immobilisations incorporelles            | 470,0          | 492,0          |                                       |                |
| <b>Stock marchandises et fournitures</b> | <b>320,0</b>   | <b>312,7</b>   |                                       |                |
| Marchandises, fournitures, combustibles  | 320,0          | 312,7          |                                       |                |
| <b>Réalisable et disponible</b>          | <b>835,0</b>   | <b>1'106,9</b> | <b>Exigible à court terme</b>         | <b>572,7</b>   |
| Actifs transitoires                      | 46,8           | 10,2           | Créanciers, fournisseurs              | 572,7          |
| Débiteurs, dépôts de garantie            | 218,0          | 369,4          |                                       | 1'059,1        |
| Liquidités                               | 570,2          | 727,3          |                                       |                |
| Perte reportée                           | 540,0          |                |                                       |                |
| <b>Perte de l'exercice</b>               | <b>951,8</b>   | <b>540,0</b>   |                                       |                |

# Encouragement à l'économie

## Prix de l'Industrie, de la Jeune Industrie et de l'Artisanat

Prix de l'Industrie: OM PHARMA, Meyrin

Prix de la Jeune Industrie de Genève: ADDEX Pharmaceuticals, Plan-les-Ouates

Ces deux prix ont cette année été attribués à des entreprises actives et performantes dans le domaine des sciences de la vie. Par leurs travaux de recherche et de développement, elles ont toutes les deux trouvé des débouchés commerciaux remarquables. La première s'illustre depuis 1937 sur les marchés par la durabilité de ses résultats, la qualité de ses produits et l'effort continu de recherche et de développement qu'elle poursuit; la seconde, créée il y a trois ans à peine, se situe à l'aube d'un parcours plein de promesses, puisque – selon les spécialistes de la branche – elle dispose d'un marché potentiel évalué aujourd'hui à plusieurs dizaines de milliards de nos francs.

OM PHARMA, fondée en 1937 avec pour objectif la recherche de médicaments excelle dans le secteur de l'immunologie. Cette entreprise genevoise réunit rigueur, flexibilité, savoir-faire et productivité ce qui fait sa renommée dans le monde. Avec ses 250 emplois à Genève et plus de 200 brevets enregistrés, OM PHARMA se définit comme « petite dans la cour des grandes ».

ADDEX Pharmaceuticals, laboratoire pharmaceutique développe des médicaments pour le traitement des troubles du système nerveux. Start-up, née à Genève en 2002 a su surmonter les embûches de la création d'entreprise et a atteint ses objectifs grâce un encadrement scientifique de haute valeur.

En 2004, elle s'est vue gratifier plus de 50 millions de nos francs pour promouvoir son portefeuille de molécules cliniques et pré-cliniques.

Prix de l'Artisanat: Atelier BLVDR, Collectif de graphistes en Ville de Genève – Rue du Beulet

L'atelier BLVDR se compose de cinq graphistes: Nicole Beuchat, François Canellas, Silvia Francia, Daniel Kunzi, Lisa Leuch. Ils ont tous acquis leur formation dans les écoles supérieures d'art et d'arts appliqués de Suisse romande et de Suisse alémanique. A cela, trois d'entre eux ont ajouté un diplôme de technicien en publicité. Conscients de l'importance de la formation et de la transmission du savoir, ils accueillent régulièrement des stagiaires et donnent eux-mêmes des cours dans différentes écoles professionnelles.

« Graphiste. C'est notre métier et nous tenons à notre identité professionnelle. Nous pratiquons un métier d'une grande richesse et qui ne cesse d'évoluer. Il nous assure la maîtrise de toutes les phases de conception, de développement et de réalisation d'un projet et nous permet de donner forme aux idées les plus diverses, au travers d'un large éventail de modes d'expression. Mais surtout, notre métier de graphiste tire sa substance d'authentiques racines artisanales ». Ils sont cinq, entourés d'un photographe, d'une rédactrice, d'un spécialiste internet et d'un scénariste, tous indépendants. Dans cet ancien site industriel auquel ils ont redonné vie accueille également un studio de films d'animation, un groupe d'architectes et un espace d'arts contemporains. La complémentarité de cet environnement professionnel de haut niveau fait de l'atelier BLVDR un véritable creuset de créativité. Chacun a ses propres clients, traite ses mandats spécifiques et assume son propre développement commercial. Il leurs arrive également de traiter des mandats en commun, jusqu'à organiser des concours internes afin de pouvoir proposer différentes approches d'un même problème, en fonction de la diversité des sensibilités personnelles. L'échange, le partage et la complémentarité sont les forces majeures de ce collectif de concepteurs. Entre les partenaires de l'atelier BLVDR, le dialogue est permanent, la dynamique de groupe est une réalité qui se vit au quotidien. Ils ont tous un très solide bagage professionnel et maîtrisent un registre impressionnant de connaissances, de techniques et de moyens d'expression. S'ils ont intégré les outils de l'informatique dès leur apparition et s'ils restent constamment à l'écoute de l'évolution technologique dans le domaine des arts graphiques, ils ont la

même aisance dans les techniques traditionnelles, sur une feuille de papier, au pinceau ou au crayon. Les mandats qui leur sont confiés sont extrêmement variés. Ils émanent des domaines culturel et artistique (arts plastiques, spectacle, musique), aussi bien que du secteur tertiaire, en passant parfois par la viticulture ou l'œnologie parmi d'autres créneaux de l'économie.

### Artisans et commerçants en fête

Comme chaque année depuis 1994, la Ville de Genève, en collaboration avec la Fédération des Artisans et Commerçants (FAC), a renouvelé l'organisation d'une fête de quartier, démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'encouragement à l'économie locale.

La manifestation a eu lieu les 27 et 28 août 2004 dans le quartier de la Terrassière, plus particulièrement le triangle de Villereuse.

Les participations financières de la Banque Cantonale de Genève et actives du GHI, de Radio Lac et de TV Léman Bleu ont une nouvelle fois contribué à la réussite de la fête, sans oublier les artisans et commerçants, ainsi que les institutions sociales qui ont oeuvré durant quatre mois pour présenter à un large public leurs activités sous une forme festive et ludique.

Grâce au temps clément qui a régné durant les deux jours, la manifestation a remporté un large succès.

Les 26 et 27 août 2005, ce sont les artisans et commerçants du quartier de St.-Gervais qui seront en fête.



# Délégations du Conseil administratif

# Délégation à l'agenda 21

La réalisation des trois objectifs adoptés par le Conseil administratif en 2001 pour la mise en place de son Agenda 21 s'est poursuivie en 2004 sous la supervision de la Délégation à l'Agenda 21 présidée par M. Christian Ferrazino.

Depuis deux ans le nombre de projets a augmenté de même que le nombre d'acteurs concernés par l'Agenda 21 (fonctionnaires, habitants mais aussi conseillers municipaux, etc.). Afin de mieux exploiter les compétences et de mieux répartir les responsabilités au sein de l'administration, le Conseil administratif a décidé de revoir la composition, le rôle et le fonctionnement de la Délégation à l'Agenda 21 et de nommer des correspondants Agenda 21 dans chaque département. Cette démarche permettra d'augmenter la visibilité des actions engagées, de valoriser l'important travail déjà effectué, tout en poursuivant les ambitieux objectifs que nous nous sommes fixés.

La nouvelle Délégation à l'Agenda 21 est composée du Conseil administratif in corpore, des directeurs/trices de chaque département ainsi que de l'Unité Agenda 21. La Délégation s'appuie sur un groupe de travail interdépartemental opérationnel intitulé « Groupe Actions 21 ». Cette nouvelle organisation permettra de renforcer le travail transversal au sein de l'administration, et de manière plus large avec des acteurs externes (population, entreprises, associations, etc.) et les différents partenaires. Notre priorité consistant à mettre sur pied des actions et des projets concrets.

Comme chaque année, les projets mis en place en 2004, ont été gérés et coordonnés par l'Unité Agenda 21 en collaboration avec les groupes de travail interdépartementaux ainsi que les services concernés.

## Mise en place d'une administration exemplaire

### Système de gestion environnementale (SGE)

De nombreuses actions visant à intégrer les principes du développement durable à la place de travail administrative ont été réalisées en 2004: au niveau des achats, de la santé et de la sécurité, des déchets, de l'énergie et des déplacements. Parmi les 23 ac-

tions du programme environnemental, 12 sont maintenant terminées et 11 sont encore en cours. De plus, des indicateurs permettent de mesurer annuellement l'avancement des progrès obtenus. Parallèlement, deux séries de « Fiches Info » destinées à informer sur les « bons gestes » à adopter dans ces domaines ont été distribuées à l'ensemble des services de l'administration.

### Information, formation et sensibilisation

Des cours de formation à l'attention des collaborateurs sont proposés chaque année. En 2004, aucun cours n'a pu être organisé par manque de ressources humaines.

L'Unité Agenda 21 a contribué, en 2004, en tant que membre du comité de pilotage, à la mise en place du Programme Transfrontalier et Régional de Formation des Acteurs Locaux au Développement Durable. C'est un projet financé dans le cadre d'Interreg III, initié par le Centre International de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL)<sup>1</sup>. Des services de la ville ont été sollicités pour intervenir dans le cadre des sessions de formation. Des cadres de l'administration ainsi que les Conseillers municipaux ont été invités à participer à ce programme.

## Information et participation de la population

### Information, communication

La troisième édition des journées genevoises du développement durable ont été organisées en partenariat avec le canton et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) du 11 au 13 juin 2004. La journée consacrée aux conférences avait pour thème cette année «Le développement durable en pratique: analyse des échecs et des succès». La fête sur la plaine (12 et 13 juin) a accueilli plus de 15'000 visiteurs, soit trois fois plus que la première édition en 2002. Parmi les exposants, plus d'une douzaine de services de la Ville étaient présents.

Jeu Genève 21: ce jeu éducatif basé sur l'idée de l'empreinte écologique a été réalisé

par Agir 21 en collaboration avec l'Unité Agenda 21 et le Service cantonal du développement durable. Une version « jeu de table » a été développée pour l'édition 2004 et sera diffusé auprès des écoles, associations et communes intéressées.

L'Unité Agenda 21 et le Service cantonal du développement durable ont réalisé un film intitulé « L'instant durable », en collaboration avec les associations « un air de clown » et Imagia. Ce sont de petites séquences filmées où deux clowns parlent du développement durable. Les thèmes abordés sont les déchets et le recyclage, la consommation, la mobilité, la biodiversité, l'eau et le tourisme, le bruit ainsi que les changements climatiques. Ce film sera largement diffusé.

Un «Cube» (la Quadrature) d'approche sensorielle et artistique du développement durable a été développé spécialement pour l'édition 2004 de la Fête. Ce pavillon d'exposition sera aisément réutilisable lors d'autres manifestations.

Un diaporama de promotion de la fête a été monté et produit par le centre multimédia du Service de la promotion culturelle de la Ville de Genève. Il servira non seulement à promouvoir la fête mais à accompagner des demandes de financement.

Le Conseil administratif a chargé l'Unité Agenda 21 d'organiser une exposition sur les œuvres du photographe Yann Arthus-Bertrand « La Terre vue du ciel » en collaboration avec la Banque Lombard Darier et Hentsch et les services concernés. L'inauguration de l'exposition est prévue le 12 mai 2005 et durera quatre mois. Elle rassemblera plus de 120 photographies dans le parc des Bastions. Un espace permanent permettant de mettre en avant les activités de la Ville de Genève dans le domaine du développement durable est prévu pendant toute la durée de l'exposition.

## Participation

L'Unité Agenda 21 a été partenaire du projet « Promotion communautaire de la qualité de la vie et de la santé dans le canton de Genève » dont l'objectif était de donner aux habitants d'un quartier (Saint-Jean / Charmilles) et de Meyrin, la possibilité de formuler

leurs priorités en matière de santé et de qualité de vie dans leur quartier. Sur la base du processus de consultation, des scénarios ont été proposés aux habitants, experts, élus, lors d'ateliers organisés en mars 2004 dans le but de formuler des propositions concrètes. Une réappropriation de ce projet par les habitants du quartier de Saint-Jean/Charmilles s'est manifestée et se poursuit actuellement à travers un groupe de travail intitulé « qualité de vie et santé » dont l'objectif est d'assurer, avec les services de la ville et du canton compétents, un suivi du projet.

## Indicateurs de développement durable

Participation en tant que ville-pilote à un projet d'évaluation de la durabilité dans les villes

La Ville de Genève est commune-pilote dans le cadre du projet de recherche « WinWin22 » mené conjointement par l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) et le SANU (partenaire pour la formation et la durabilité), en partenariat avec l'Office du Développement Territorial (ODT). WinWin22 est un outil qui permet de planifier et documenter de manière optimale les résultats de nos actions en terme de développement durable et qui permet de comparer les coûts nécessaires à un projet de développement durable avec les bénéfices constatés. Plusieurs projets de l'administration ont été analysés avec cet instrument lors de la phase test qui s'achève en juin 2005.

<sup>1</sup> Le Cifal est rattaché à l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR)

## Système de gestion environnementale (SGE)

Les indicateurs suivants permettent de suivre l'évolution du programme d'actions 2003-2007

| Thèmes                   | Indicateurs SGE  | 31 décembre 2003                        | 31 décembre 2004                                       |
|--------------------------|--|---|--|
| <b>Santé et sécurité</b> | • Cas d'assurance invalidité déclarés  | 18 cas                                  | 20 cas   |
|                          | • Formation et sensibilisation à Santé & Sécurité                                    | 1'000 participants                      | 400 participants                                       |
|                          | • Indicateur d'ergonomie: % d'écrans plats (par rapport au nombre total d'écrans)    | 33% d'écrans plats                      | 49% d'écrans plats                                     |
| <b>Achats</b>            | • Fourniture courante – % de produits écologiques sur la liste du Service des achats | 31%                                     | 40.6 %   |
| <b>Papier</b>            | • Taux d'utilisation de papier recyclé (en % du total)                               | 98%                                     | 98 %   |
|                          | • Consommation totale par employé administratif (en nombre de feuilles A4)           | 4'624 feuilles A4                       | 3'183 feuilles A4                                      |
|                          | • Volume d'information disponible en ligne   | 4'255 Go                                | 7'754 Go   |
| <b>Déchets</b>           | • Taux (%) de poste de travail équipé pour le tri des déchets (papier)               | 47%                                     | 58 %   |
|                          | • Composition de la poubelle administrative  | Non disponible                          | 35,4 % papier et carton<br>0.4 % déchets spéciaux      |
| <b>Energie</b>           | • Consommation de kWh thermique par employé  | 6'645 kWh/poste                         | 6'387 kWh/poste  |
|                          | • Consommation de kWh électrique par employé   | 1'888 kWh/poste                         | 1'527 kWh/poste  |
|                          | • Consommation d'eau (m3) par employé  | 41 m <sup>3</sup> /poste                | 37 m <sup>3</sup> /poste                               |
|                          | • Nombre de postes informatiques   | 2'287 postes informatiques              | 2'438 postes informatiques                             |
|                          | • Nombre d'imprimantes   | 1'066 imprimantes                       | 1'114 imprimantes                                      |
| <b>Déplacements</b>      | • Nombre d'abonnements annuels unireso personnels achetés                            | 449 abonnements personnels              | 660 abonnements personnels                             |
|                          | • Nombre d'abonnements annuels unireso de service, transmissibles, achetés           | 53 abonnements de service               | 151 abonnements de service<br>(dont 47 transmissibles) |
|                          | • Nombre de vélos mis à disposition  | 53 vélos                                | 53 vélos   |
|                          | • Nombre de véhicules de service remplacés par un véhicule Mobility CarSharing       | 2                                       |  |
|                          | • Nombre de km parcourus et nombre d'abonnements                                     | 18'570 Km parcourus avec 10 abonnements | 15'892 Km parcourus avec 15 abonnements                |
| <b>Formation</b>         | • Nombre de participants aux cours Agenda 21/SME                                     | 35 participants (2 cours)               | 0 participant (cours annulé)                           |

# Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

La présidence de cette délégation est confiée au Magistrat chargé des affaires sociales, à savoir à M. Manuel Tornare, Vice-Président du Conseil administratif. MM. Pierre Muller, Maire, et M. Patrice Mugny, Conseiller administratif, en sont les deux autres membres pour la législature 2003-2007.

En février 2004, la Ville de Genève a signé un accord de financement quadriennal avec la Fédération genevoise de coopération (FGC) portant sur un montant de CHF 1'500'000 par an destiné à financer des projets sur le terrain. Cet accord est l'aboutissement de négociations menées par le président de la délégation en 2003.

La délégation a auditionné à trois reprises la FGC, afin que celle-ci lui présente les 33 projets auxquels elle a affecté les fonds relevant de l'accord précité.

En outre, la délégation gère un montant de CHF 1'220'000 destiné à financer des projets de coopération décentralisée présentés par des villes ou divers projets présentés par des associations. Seuls les projets répondant aux critères du règlement municipal en la matière sont retenus. Ainsi, ce ne sont pas moins d'une centaine de demandes qui ont été pré-examinées. 57 d'entre elles ont fait l'objet d'une audition par la Délégation et 49 ont abouti à un financement.

La répartition géographique des projets soutenus tant par le budget accordé à la FGC que celui consacré à la coopération décentralisée est la suivante :

- Afrique 38 projets
- Amérique du sud 21 projets
- Moyen-Orient 6 projets
- Asie 5 projets

ainsi que dix projets d'information et un projet visant à lutter contre les mines anti-personnel.

La Ville de Genève a également soutenu la Croix-Rouge Suisse dans ses missions d'aide humanitaire en Iran et au Maroc suite à un séisme, à Haïti et en République Dominicaine suite aux inondations, encore à Haïti suite à l'ouragan « Jeanne » et au Soudan en raison du conflit au Darfour, le tout pour CHF 325'000, soit un dépassement de budget de CHF 75'000 sur le Fonds d'aide humanitaire.

Conformément à la volonté politique exprimée en début de législature visant à atteindre le 0,7 %, le Conseil administratif relève qu'il poursuit l'effort annoncé, ce dans la mesure où les crédits consacrés à la coopération sont en évolution et ont atteint cette année 0,45%. Il est à noter, que ce pourcentage ne tient pas compte des efforts consentis par quelques services municipaux qui pilotent directement des projets dans le cadre de leurs attributions et compétences spécifiques.

# Délégation au mobilier urbain

**E**n 2001, le Conseil administratif a créé une délégation au mobilier urbain. Placée sous la responsabilité de M. Ch. Ferrazino, Conseiller administratif, Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, elle réunit également les Magistrats des départements des affaires sociales et des sports et de la sécurité, avec, à la demande, le conseiller administratif en charge du département des affaires culturelles, pour ce qui concerne notamment le Fonds municipal d'art contemporain. Elle a charge d'examiner les projets relatifs à l'aménagement urbain ou à l'occupation des espaces publics, aux espaces verts et à la création ou la gestion d'éléments de mobilier urbain.

En 2004, cette activité a pris un essor particulier nécessitant la détermination des lignes directrices relatives au mobilier urbain en Ville de Genève, pour en assurer la cohérence, l'unité et l'harmonie. Ces dernières confirment les études et les développements menés ces dernières années pour valoriser les aménagements urbains, dans lesquels les futures pièces de mobilier urbain seront installées et visent, à plus large échelle, à améliorer l'image de la Ville de Genève.

Le nouveau modèle de bacs d'orangerie choisi suite au concours lancé l'an dernier a permis l'aménagement de nombreuses rues, places et espaces publics (rues Vignier, Leschot, Patru, de Carouge, Necker, place du Pré L'Evêque, etc.). Ces bacs ont aussi été utilisés dans le cadre d'aménagements éphémères ou temporaires ou pour l'équipement de nouvelles zones 30 km/h (La Cluse-La Roseraie). Dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade Cornavin, un modèle spécial a été développé pour répondre aux spécificités de ce site, notamment celles liées à la dalle du parking souterrain. Un projet est actuellement en cours en vue du renforcement du bac pour une utilisation à proximité des organisations internationales ou de sites sensibles pour en sécuriser les accès.

Tout en respectant les caractéristiques de durabilité économiques des produits du commerce, ces éléments respectent les critères de développement durables liés à l'Agenda 21 et apportent une esthétique urbaine contemporaine, hors des modes.

La délégation s'est également préoccupée d'une occupation désordonnée du domaine public par des éléments divers et hétéroclites. Dans cette optique, et pour suivre une politique de soutien des jeunes bureaux et des écoles, les bases d'un concours d'étudiants en design pour le développement de caissettes à journaux unifiées ont été élaborées. Le concours sera lancé en 2005. Un groupe de travail inter-départements a également été mis sur pied avec comme mission l'élaboration d'un cahier des charges permettant le choix, sur catalogue, d'un nouveau modèle de corbeilles à déchets.

Un mandat a été donné à un designer pour le développement d'une gamme de supports signalétiques unifiés pour la Rade afin d'assainir une situation très critique à ce niveau. Pour unifier le mobilier signalétique sur l'ensemble du territoire municipal, un projet de balisage piétonnier pour l'esplanade Cornavin a été développé dans le même esprit que les totems développés pour l'aménagement des futures zones 30 km/h. Ce même modèle de supports a été retravaillé par un mandataire afin d'équiper dès 2006 les principaux arrêts des lignes de transports et supporter les nouveaux afficheurs électroniques mis à disposition par les Transports publics genevois et des plans de quartiers. Une unité a été recherchée entre ces éléments et les nouveaux supports d'information des lignes de transports des Transports publics genevois, supports développés en concertation avec les services de la Ville de Genève. Une demande de crédit a été déposée en septembre pour la création et la pose de ces 100 supports signalétiques (PR-362 du 22 septembre 2004).

Le modèle lauréat de nouveaux pavillons de vente et de services pour le rééquipement de la rade est en phase de prototypage. Un pavillon témoin de pavillon glacier / petite restauration et son couvert de terrasse, développé en concertation avec les actuels exploitants sera installé durant l'été 2005 pour en tester les aspects fonctionnels et esthétiques. Une demande de crédit pour la réalisation de la première étape de remplacement des pavillons a été déposée en octobre et les premières auditions des commissions ont été initiées (PR-364 du 20 octobre 2004).

La délégation a également traité de l'affichage public, soit celui lié à la convention établie avec la Société générale d'affichage, soit dit « libre ». Elle a ainsi incité le Conseil administratif à créer deux groupes de travail ad hoc, l'un pour définir un nouveau concept directeur pour l'affichage « papier » sur le domaine public et privé vu depuis le domaine public, l'autre pour définir un règlement municipal sur les terrasses d'établissements publics.

En matière d'aménagement, la délégation a concentré ses efforts sur des dossiers urbains importants comme la revalorisation des quais de la rade, l'esplanade de Cornavin, la plaine de Plainpalais, les places du Molard et du Pré-L'Evêque.

# Délégation « Fêtes et quartiers »

## Bilan de l'activité et résumé du rapport 2004 de « la ville est à vous »

### Bref rappel de la définition et des objectifs du projet :

«La ville est à vous» vise à promouvoir, dans les différents quartiers de Genève, des manifestations festives et culturelles de proximité susceptibles de favoriser la convivialité et un mieux vivre ensemble. Ces manifestations fonctionnent sur un principe simple: Réappropriation de l'espace public, la rue notamment, transformée le temps d'un week-end en un lieu de fête et de rencontre. Expression libre du citoyen invité à participer comme acteur et animateur de la fête et non uniquement comme consommateur. Ce projet a pour but d'œuvrer en outre à une meilleure intégration des communautés étrangères.

### Bilan de la première année

Cinq manifestations au total ont été organisées. Trois anciennes (les Grottes: le 8 et le 9 mai, Plainpalais: le 15 mai, les Pâquis: le 18 et le 19 septembre) et deux nouvelles (Saint-Jean le 12 et le 13 juin et la Jonction le 4 et le 5 septembre). Ces manifestations seront reconduites sauf celle des Grottes, organisée une année sur deux. La coordination de «la ville est à vous» a estimé que la fréquentation pour l'ensemble de ces manifestations avoisine 50.000 personnes.

### Succès à deux niveaux

- Participation des habitants sous diverses formes, par différents apports (vide grenier, stands variés, animations diverses: jeux, musique, chants, etc.)
- Collaboration avec les associations actives dans les quartiers, collaboration entre services et/ou projets de la Ville (UAC, agents municipaux, pompiers, les «Yeux de la ville», etc.).

### Mode de fonctionnement

Une coordination placée sous l'autorité du département des affaires culturelles dirige le projet. Cette coordination a mis en place des comités de quartiers dont la mission est de présider à l'organisation des manifestations. Pour les manifestations déjà existantes, l'apport de la coordination se limite à un soutien logistique et à des tâches précises et ciblées de l'organisation en accord avec l'association initiatrice. Un comité de suivi a été créé. Son rôle est d'assurer la cohérence dans la définition des objectifs de ces manifestations et de favoriser la collaboration entre les quartiers. Ce comité est composé de représentants des quartiers, de représentants des associations ainsi que de représentants des services publics opérant dans le quartier.

Le rôle de la coordination «la ville est à vous» est de promouvoir les manifestations et de veiller à la conformité de celles-ci à l'esprit général du projet. Il est attendu, à moyen terme, que les comités s'autonomisent et président à l'organisation de la manifestation. Le rôle de la coordination se limitant alors à assurer le relais entre les demandes, les attentes des associations et les moyens disponibles de la Ville.

## Perspectives 2005

### Calendrier des manifestations

- Geisendorf 7-8 mai nouvelle manifestation.  
Partenaires: Association des parents d'élèves, la maison de quartier des Asters, etc.  
Thème de la fête: Ecole et Afrique.
- Eaux-vives 21-22 mai: nouvelle manifestation.  
Partenaires: Kultura, association des parents d'élèves, associations des roumains de Genève, le cradeau, la maison de quartier, le bateau, l'association Cheetah baby plage, etc.
- Plainpalais (Voisins – voisines) 28 mai: manifestation existante.  
Partenaire: la maison de quartier de Plainpalais.
- Saint-Jean 25-6 juin: manifestation existante.  
Partenaires et collaboration: coopérative Saint-jean, UAC (unités d'actions communautaires) Hospice Général (service des requérants d'asile), maison de quartier de Saint-Jean.
- Concorde 27 août: nouvelle manifestation.  
Association partenaire: Association des habitants du quartier de la concorde.
- Jonction 3-4 septembre: manifestation existante.  
Association partenaire: Tierra Incognita.
- Pâquis 17-18 septembre: manifestation existante.  
Association partenaire: association « la rue est à vous ».

Suivant la volonté exprimée par le Conseil administratif, le projet va consolider sa collaboration avec les autres projets ou services de la ville opérant au niveau des quartiers et visant des objectifs similaires.

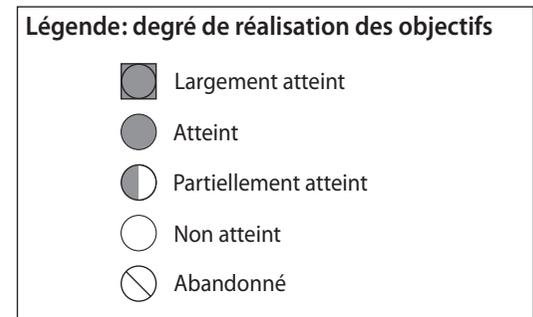
Le rapport écrit de l'édition 2004 de « La ville est à vous » a été soumis au Conseil administratif et mis sur l'*Intra-CM* à la disposition des conseillers municipaux.



# Evaluation des objectifs 2004 par missions et prestations



# Autorités



**D**ans ses réflexions stratégiques sur l'évolution de l'administration municipale, le Conseil administratif a étudié les fonctions qui lui étaient les plus proches. Il a pu constater que les structures en place, si elles répondaient aux besoins il y a encore quelques années, ne correspondent plus à ceux d'aujourd'hui.

Vu notamment la forte augmentation des charges de travail, la complexité grandissante des dossiers traités au niveau du Conseil administratif et la volonté de donner une image forte et unifiée de l'administration municipale, le Conseil administratif a décidé de nommer un directeur général coiffant non seulement les services du Secrétariat général, mais exerçant en plus des fonctions de directeur général de l'ensemble de l'administration et de ses cinq départements.

M. Jacques Moret a été choisi pour ce poste de directeur général et est entré en fonction le 1er décembre 2004.

# Secrétariat général

## Direction du secrétariat général

Degré de réalisation

### 1000 Assistance au Conseil administratif

- 1100 **Refonte du système de gestion des suspens.**   
Une étude a été réalisée à ce sujet. Il reste à la mettre en œuvre.
- 1200 **Mise à jour des suspens du Conseil administratif et du Conseil municipal**   
-
- 1300 **Mise en place d'un service juridique**   
La coordination avec les juristes des départements s'est largement développée.

### 2000 Coordination

- 2100 **Révision des principaux outils servant de références pour l'organisation et le fonctionnement de l'administration (règlements, DGA).**   
Le concept a été défini et une base de connaissance a été réalisée. Il reste à documenter cet outil avec les règlements et directives en vigueur dans l'administration.

### 3000 Direction

- 3100 **Elaboration d'un plan directeur par service (SRH, ACE, SRE).**   
Cet objectif a dû être reporté, pour des questions de priorité.

### 4000 Gestion du personnel

- 4100 **Améliorer l'accueil et l'intégration des nouvelles collaboratrices et collaborateurs.**   
Un nouveau concept d'accueil des nouveaux collaborateurs a été mis en place.

Degré de réalisation

### 5000 Relations extérieures

- 5100 **Développer les relations avec les administrations municipales voisines.**   
Les contacts se sont intensifiés aussi bien avec les autres mairies du canton qu'avec les villes françaises périphériques.

### VARIATION DE PERSONNEL

-

### VARIATION DE LOCAUX

-

### AGENDA 21

-

# Secrétariat général

## Administration centrale

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Assistance et conseil du Conseil administratif

#### 1100.01 Améliorer la base de données CANDIDE.

L'ensemble des documents originaux inscrits en séance est désormais scanné et rattaché au point concerné. La transmission des informations ainsi que les recherches sont ainsi rendues plus rapides et plus aisées. Le recours aux photocopies est diminué.

Un accès spécifique « Ressources humaines » a été créé afin de permettre au SRH de gérer directement dans la base ses dossiers généraux (Affaires générales du personnel). Il peut ainsi inscrire ses dossiers, les suivre et gérer les suspens.

#### 1100.02 Créer une base de données complémentaire pour la gestion informatique de l'ordre du jour des séances.

Cet objectif a été reporté à 2005.

Le projet consistait en la création d'une base de données permettant de gérer la partie « ressources humaines » de l'ordre du jour et des procès-verbaux du Conseil administratif.

La mise en place de SAP a constitué la priorité et ne nous a pas laissé, tant au SRH qu'à l'ACE, la disponibilité pour ce développement.

#### 1200 Créer un Service juridique.

cf. objectif 1200 à 1300 de la Direction du secrétariat général.

#### 1300 Saisir les extraits de décisions du Conseil administratif des années 1998 et 1999 dans la base de données.

Tous les extraits des années 1998 et 1999 ont été saisis dans la base de données. La validation ainsi que la mise à disposition seront effectuées durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2005.

#### 1400 Améliorer le suivi des suspens du Conseil administratif.

Cet objectif n'a pu être traité qu'à partir de décembre 2004. Il est maintenu pour 2005.

#### 1500.01 Fusionner et finaliser les bases « CANDIDE Dossiers du Conseil administratif » et finaliser la base « Documentation du Conseil administratif ».

La nouvelle version de la base de données CANDIDE « Dossiers CA », créée en 1998 avec la DSI, est opérationnelle.

Elle permet de gérer l'ensemble de la chaîne documentaire des archives courantes et intermédiaires du Conseil administratif.

Intégrant notamment un plan de classement et un thésaurus, cette base permet entre autre de répondre efficacement aux 450 à 500 recherches annuelles portant sur les affaires traitées par le collège des Magistrats, de gérer le prêt des dossiers y relatifs, et de procéder à leur versement aux Archives.

Il est à noter qu'une telle application informatique répond aux exigences documentaires de la Loi sur l'information du public et l'accès aux documents (LIPAD).

Depuis 2002, cet outil de gestion électronique est présenté à des collaborateurs de la Ville de Genève. Plusieurs d'entre eux ont souhaité en disposer dans leur service.

La finalisation de la base « Documentation CA » est quant à elle reportée en 2005, car elle dépend de la disponibilité de la DSI.

#### 1500.02 Définir une politique d'acquisition documentaire, évaluer et mettre à jour le fonds documentaire.

Cet objectif a été suspendu courant 2003, après la fermeture de la salle de documentation en raison de l'insuffisance de locaux au sein du Palais Eynard. Après redimensionnement, cet objectif est replanifié pour 2005.

#### 1500.03 Maintenir les prestations relatives au travail documentaire.

Le traitement documentaire d'anciens dossiers du Conseil administratif a pu être réalisé par le biais de l'engagement, sur une courte période, d'une documentaliste temporaire.

Une auxiliaire est employée quelques heures par semaine pour le classement aussi bien des dossiers CA que de la documentation juridique.

Ces ressources ponctuelles en personnel qualifié permettent à l'unité Dossiers & Documentation de se concentrer sur ses missions.

Degré de réalisation

## 2000 Coordination Conseil municipal

### 2300.01 Assurer un délai de trois mois maximum entre les séances du Conseil municipal et la publication du Mémorial.

L'objectif a pu être atteint grâce à l'engagement d'un nouveau correcteur en février 2004.

### 2300.02 Mettre en place un nouveau support informatique pour le Mémorial : transférer celui-ci sur CD-Rom.

Le DVD édité en novembre 2004 contient l'équivalent de 2,50 mètres linéaires d'ouvrages relatant les débats du Conseil municipal de la Ville de Genève pendant ces dix dernières années (de juin 1994 à mai 2004). Celui-ci limite la consommation de papier, apportant ainsi sa contribution au développement durable.

### 2400 Mettre en place un nouveau module intégrant la décision du Conseil municipal sur le mode de paiement des jetons de présence.

Le projet d'acquiescer une application permettant la gestion des jetons de présence des Conseillers municipaux a été abandonné compte tenu du coût. Un programme informatique de gestion des jetons de présence sera développé à l'interne, grâce à l'appui de la DSI. Sa mise en exploitation est prévue pour 2007.



Degré de réalisation

### 3100.03 Mettre en œuvre le Système de gestion environnementale : élaborer des procédures, créer les boîtes à outils pour les chefs de service et les fiches-Infos pour les collaborateurs.

De nombreuses actions visant à intégrer les principes du développement durable à la place de travail administrative ont été réalisées en 2004 : au niveau des achats, de la santé et de la sécurité, des déchets, de l'énergie et des déplacements. Parmi les 23 actions du programme environnemental, 12 sont maintenant terminées et 11 sont encore en cours. De plus, des indicateurs permettent de mesurer annuellement l'avancement des progrès obtenus. Parallèlement, deux séries de « Fiches Info » destinées à informer sur les « bons gestes » à adopter dans ces domaines ont été distribuées à l'ensemble des services de l'administration.

### 3100.04 Mettre à jour le site Internet de l'Agenda 21 et ajouter des outils interactifs.

Par manque de ressources, il n'a pas été possible d'actualiser toutes les rubriques du site ni d'y ajouter les outils interactifs prévus. Seule la rubrique « News » a été tenue à jour.

### 3100.05 Identifier les projets issus du processus participatif à Saint-Jean.

Sur la base du processus de consultation, des scénarios ont été proposés aux habitants, experts, élus, lors d'ateliers organisés en mars 2004 dans le but de formuler des propositions concrètes. Une réappropriation de ce projet par les habitants du quartier de Saint-Jean/Charmilles s'est manifestée et se poursuit actuellement à travers un groupe de travail intitulé « qualité de vie et santé » dont l'objectif est d'assurer, avec les services compétents de la Ville et du Canton, un suivi du projet.

### 3100.06 Elaborer des outils d'aide à la décision en matière d'Agenda 21, tels qu'un système d'indicateurs, pour le Conseil administratif, le Conseil municipal et l'administration.

La Ville de Genève est commune-pilote dans le cadre du projet de recherche « WinWin22 » mené conjointement par l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) et le SANU (partenaire pour la formation et la durabilité), en partenariat avec l'Office du Développement Territorial (ODT).



## 3000 Coordination inter-départementale

### 3100.01 Mettre en place les Directives de gestion administrative de niveau 1.

La réorganisation du secrétariat général et le manque de ressources expliquent le report de la réalisation de cet objectif.

### 3100.02 Refondre les supports des règlements municipaux.

Le contrôle du corpus des règlements a débuté en 2004, il sera terminé en 2005. Courant 2005 les textes seront mis à disposition sur un serveur, en collaboration avec la DSI.



Degré de réalisation

WinWin22 est un outil qui permet de planifier et documenter de manière optimale les résultats de nos actions en terme de développement durable et qui permet de comparer les coûts nécessaires à un projet de développement durable avec les bénéfices constatés. Plusieurs projets de l'administration ont été analysés avec cet instrument lors de la phase test qui s'achève en juin 2005.

#### 4000 Information et communication du Conseil administratif

##### 4200 Refondre intégralement l'Intranet.



Cet objectif est reporté à 2005

##### 4300 Créer une nouvelle ligne graphique « Ville de Genève » pour la papeterie et l'ensemble des supports (affichage, web, publications internes et externes...)



Un nouveau logo a été proposé. Une nouvelle ligne graphique est à l'étude.

#### 5000 Gestion des archives de la Ville de Genève

##### 5100 Mettre à jour les pages Intranet et créer de nouveaux modules.



Les nouvelles pages intranet ont été mises en ligne à la fin de l'année. Elles comprennent de nouveaux modules et instruments de gestion pour les archives.

##### 5200 Elaborer, mettre en place et diffuser une politique d'acquisition.



Le concept et le document sont prêts. Cette politique d'acquisition sera prochainement présentée au Conseil administratif pour approbation.

##### 5300 Concevoir et mettre en place un nouveau site web.



Le nouveau site web a été mis en ligne au mois d'octobre ([www.ville-ge.ch/archives](http://www.ville-ge.ch/archives)).

#### VARIATION DE PERSONNEL

Variation négative de deux postes due à divers transferts.

#### VARIATION DE LOCAUX

-

#### AGENDA 21

Après avoir étudié les flux d'informations internes à notre service et externes, nous avons mis en place des procédures afin que la transmission par messagerie électronique des documents soit systématiquement privilégiée. Ceci a permis de réduire la consommation de papier et d'accélérer la diffusion des informations.

# Secrétariat général

## Relations extérieures

Degré de réalisation

### 1000 Renforcer et promouvoir la Ville de Genève vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

#### 1100 Poursuivre la remise au CA d'analyses et d'informations, nécessaires à sa prise de décision en matière de relations extérieures.

**Soumettre un calendrier prospectif de manifestations à venir auxquelles la Ville de Genève pourrait s'associer.**

Si le SRE a pu répondre aux demandes d'analyses et d'informations ponctuelles du CA, les travaux de recherche de fond n'ont pas pu être effectués. L'augmentation du volume de travail du SRE (davantage de manifestations à organiser, de travail d'analyse et d'administration), sans accroissement du personnel, rend difficile la réalisation d'études approfondies de longue haleine. Un calendrier prospectif des manifestations a bien été soumis au CA; en dépit de ce travail d'anticipation, il est difficile de prévoir les sollicitations de dernière minute comme cela a été le cas avec le Forum mondial de l'eau.



#### 1200 Réaliser la base de données informatique des relations extérieures de la Ville de Genève.

**Publier un rapport actualisé des relations extérieures de la Ville de Genève qui permettra notamment à la mise à jour des données relatives aux relations extérieures sur le site Internet de la Ville.**

La base de données informatique est en cours de réalisation; elle doit être constamment alimentée par les informations nouvelles. Le rapport actualisé des relations extérieures de la Ville de Genève n'a pas pu être rédigé en raison des motifs exposés dans la réalisation de l'objectif 1100.



#### 1300 Veiller à une bonne prise en compte des intérêts de la Ville de Genève au sein de la nouvelle Organisation mondiale des Cités et Gouvernements Locaux Unis.

La Ville de Genève n'a pas obtenu un siège dans le bureau exécutif de la CGLU, mais a néanmoins été invitée à participer et elle a contribué aux travaux du bureau. Le SRE continue de suivre avec attention les développements de cette nouvelle organisation.



Degré de réalisation

#### 1400 Intensifier les contacts avec les acteurs de la Genève internationale.

Le SRE a mis sur pied et collaboré à la réalisation de projets liés à la Genève internationale (p.ex. Commémoration des Accords de Genève de 1954, concert de l'ONU en mémoire des victimes de l'attentat contre l'ONU en 2003 à Bagdad, etc.). Le SRE est toujours représenté au sein de la CIGI qui réunit des représentants de la Confédération, des différents départements du Canton et de la Ville de Genève, actifs dans le domaine de la Genève internationale.



#### 1500 Proposer au CA des axes et priorités en matière de coopération au développement en tenant compte des objectifs et champs d'activités du Fonds international de solidarité des villes contre la pauvreté.

Ce travail de fond n'a pas pu être réalisé pour les mêmes motifs que ceux évoqués dans la réalisation de l'objectif 1100.



#### 1600 Améliorer les synergies avec les autres services de la Ville en matière de relations extérieures.

Des synergies ont été développées avec d'autres services de la Ville, notamment au sein des Départements de la culture, des sports et de la sécurité et de l'aménagement autour de projets spécifiques.



#### 1700 Poursuivre l'amélioration de l'accueil de visiteurs extérieurs par des formations spécifiques (protocole).

Si l'accueil des visiteurs continue à s'améliorer, notamment grâce à l'expérience acquise, des formations spécifiques n'ont pas pu être organisées.



### VARIATION DE PERSONNEL

Suite à la décision du Conseil administratif du 19 novembre 2003, la section des réceptions composée de trois postes a été transférée au SRE au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### VARIATION DE LOCAUX

-

### AGENDA 21

-

# Secrétariat général

## Ressources humaines

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Application du statut

#### 1100 Définition d'une procédure d'élaboration budgétaire « ressources humaines » au niveau des départements.

Actuellement, les entretiens budgétaires en terme de ressources humaines consistent à recevoir l'ensemble des Directeurs de département et des chefs de services de manière séparée. En 2004, nous avons renforcé les entretiens avec les directions départementales dans un souci de cohérence et d'arbitrage.

Dès 2005, nous souhaitons organiser des entretiens orientés sur les départements. Cette organisation permettra d'entreprendre immédiatement des discussions avec la hiérarchie et d'effectuer les arbitrages nécessaires.

#### 1200.01 Définition d'un catalogue des règles de gestion du personnel (en termes administratifs et financiers) à l'attention des services de l'administration.

Au vu de la charge de travail, cet objectif a été temporairement abandonné.

#### 1200.02 Transfert de la gestion des offres d'emploi dans les services de l'administration.

Depuis le mois d'avril 2004, la gestion des offres d'emploi (inscriptions publiques) est gérée directement par les services de l'administration. En transférant la gestion des offres d'emploi, nous avons permis aux services de gérer en temps réel la relation avec les postulants et d'assurer ainsi une meilleure réactivité dans le choix des candidats.

A titre d'information, la gestion des offres d'emploi (inscriptions restreintes) continue d'être assurée par le Service des ressources humaines.

#### 1300.01 Suite à l'implémentation au 1<sup>er</sup> janvier 2004 du module RH du progiciel SAP (gestion des salaires et gestion administrative du personnel), définition d'une stratégie de gestion informatisée des ressources humaines en Ville de Genève (formation, sinistralité, assurances, accueil, GED, etc.).

Le nouveau système d'information financier (ISI/SAP) a été choisi pour mettre en place, en Ville de Genève, un progiciel de gestion intégrée qui comprend, en plus des modules budgétaires et financiers, un module dédié à la gestion administrative et financière du personnel.

Pour le Service des ressources humaines, la principale nouveauté en 2004 a consisté à gérer administrativement et financièrement l'ensemble du personnel, quel que soit son type de contrat, dans une seule base de données.

Les options futures retenues portent sur la création d'outils de gestion (reporting) pour les services de l'administration, la création d'un site Intranet et l'acquisition d'un module de gestion pour la formation.

#### 1300.02 Restructuration de la section des salaires par secteur de compétences.

La mise en place d'un progiciel permettant de gérer la population des employés dans une seule base de données a conduit le Service des ressources humaines à revoir l'organisation de sa section des salaires.

Des répondeurs départementaux ont été désignés. Un système basé sur la polyvalence en cas d'absence a été également mis en place.

### 2000 Ressources humaines

#### 2100.01 Favoriser l'engagement des apprentis, des stagiaires et des jeunes en emploi.

En mars 2004, une campagne de prospection a été mise en place en Ville de Genève, en vue de favoriser l'engagement d'apprentis et de stagiaires. Cette campagne a eu des effets positifs car elle a permis de stabiliser les engagements d'apprentis et de créer de nouveaux engagements notamment pour les stagiaires maturité professionnelle. Elle a sensibilisé les services et une réflexion de fond s'est engagée.

En 2004 également, une procédure relative à l'engagement des stagiaires a été approuvée par le CA. Elle permettra d'unifier les pratiques et de soutenir les services lors de l'engagement de stagiaires.

#### 2100.02 Promouvoir la formation sur mesure.

En 2004, le nombre des formations sur mesure individuelles ou collectives a pratiquement doublé. Cette formule qui permet de cibler et de répondre au plus près aux besoins des services est en plein essor et sera favorisée à l'avenir.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

**2100.03 Poursuivre l'accompagnement individuel ou collectif afin de promouvoir une gestion apprenante à partir des situations problématiques.**



Les accompagnements ou coaching individuels ou collectifs ont été poursuivis en 2004, des procédures y relatives ont été mises en place. Ce mode d'apprentissage et de développement sur mesure sera poursuivi et intensifié en 2005.

**2300.01 Diminuer les délais de traitement par un renforcement des actions entreprises dans le cadre de la procédure d'évaluation des fonctions.**



Depuis début 2004, l'analyste en charge du traitement des demandes d'évaluation de fonction est en absence longue durée. Afin de palier à cette absence, une nouvelle analyste a été engagée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2004. En 2004, 53 demandes d'évaluation de fonction ont été déposées au Service des ressources humaines. 74 demandes ont été traitées par l'analyste en charge des demandes d'évaluation, 51 ont été validées par les commissions ad hoc et 23 seront encore validées d'ici fin mars 2005. Seules 15 demandes sont encore à traiter. Il est à noter que ces demandes ont été déposées après la mi-novembre 2004.

**2300.02 Conduire l'élaboration des fonctions-type.**



En 2004, la Commission plénière d'évaluation de fonction a validé les fonctions-type des responsables des bâtiments scolaires et des métiers de l'horticulture. Il faut préciser que ces deux dossiers sont complexes et ont nécessité un gros travail de préparation, entre le Service des ressources humaines et les services concernés.

**2600 Diminuer l'absentéisme par la sensibilisation, la clarification des rôles et des prestations auprès des chefs de service et du personnel (meilleure application du catalogue des procédures de médiation, de toxico-dépendances, du médecin du travail et des situations difficiles déjà mises en place).**



Durant l'année 2004, les collaborateurs de la section santé et sécurité ont exprimé oralement pour chaque demandeur de prestations les différents rôles joués tant par les chargées des relations humaines que les personnes travaillant au sein de la section des assurances maladie et accidents que celles œuvrant pour la prévention des accidents.

Cette clarification a permis de sensibiliser le personnel de la ville, ainsi qu'à fournir les éléments indispensables à l'élaboration d'une nouvelle politique de santé sécurité. Celle-ci a fait l'objet d'un rapport accepté par les membres de la Commission santé sécurité.

**2700 Diminuer la fréquence des accidents professionnels par une sensibilisation, une information du personnel et un catalogue de mesures.**



Le Service des ressources humaines a poursuivi son travail de proximité avec les services en vue de les sensibiliser à la prévention des accidents professionnels. Les moyens utilisés ont été des réunions, de nombreux conseils et exposés.

**4000 Etudes**

**4200.01 Mise sur pied d'un bilan social.**



La mise en place de SAP a consisté à gérer l'ensemble du personnel, quel que soit son type de contrat, dans une seule base de données. Actuellement étant donné sa mise en place en 2004, elle ne nous permet pas un comparatif des données basé sur plusieurs exercices. Toutefois, cette implémentation doit permettre à l'avenir d'obtenir les données nécessaires à l'établissement d'un bilan social de manière plus aisée et plus rapide. Une réflexion est d'ores et déjà entreprise au sein du Service des ressources humaines.

Le Service des ressources humaines a néanmoins répondu à la motion 429 intitulée « La fonction publique en un clin d'œil ».

**4200.02 Mise en place de la nouvelle évaluation du personnel (entretien sur le comportement et le travail des collaborateurs).**



La nouvelle évaluation du personnel (entretien statutaire) a été mise sur pied et le projet pilote s'est poursuivi en 2004. Le projet de généralisation de cet entretien en 2005 est élaboré et le dossier actuellement entre les mains du CA pour approbation.

**4200.03 Renforcer le conseil juridique dans la gestion du personnel.**



Le secteur juridique a été créé le 1<sup>er</sup> mai 2004. Les premiers mois ont servi notamment à mettre en place un répertoire informatique afin d'enregistrer chaque dossier juridique, de clarifier les démarches à entreprendre et d'agir en écourtant les délais de réponse. Cette dernière étape n'est à ce jour pas encore finalisée.

## **VARIATION DE PERSONNEL**

Suite au vote du budget 2004 (+4 postes), le Service des ressources humaines est actuellement doté de 39 postes.

En 2004, le Service a procédé à la mise au concours des postes suivants (nouveaux et vacants):

- 1 Adjointe de direction
- 1 Chargée des relations humaines
- 2 Collaboratrices administratives
- 1 Collaborateur administratif
- 1 Collaboratrice scientifique
- 1 Collaborateur technique

De plus, deux stagiaires (maturité professionnelle) ont renforcé le secteur «développement - formation» pendant l'année 2004.

## **VARIATION DE LOCAUX**

-

## **AGENDA 21**

-

## **DIVERS**

Le nouveau système d'information financier a été un grand consommateur de ressources (temps) en 2004. Il a conduit la Direction du service à organiser différemment l'organisation de la section salaire notamment. Ce projet se poursuit en 2005.

# Contrôle financier

Degré de réalisation

## 1000 Audit interne

1100 à 1200

Respect du plan de contrôle 2004 établi par la Direction en ce qui concerne :

- l'exécution des travaux d'audit,
- la qualité du rapport d'audit (fond et forme),
- les délais d'exécution des travaux.



Les collaborateurs attachés à l'équipe de projet SAP pour les années 2002 et 2003 ont été, à 90%, réaffectés à leur mission d'audit interne.

## 2000 Révision externe

2100 à 2200

Respect du plan de contrôle 2004 établi par la Direction en ce qui concerne :

- l'exécution des travaux de révision,
- la qualité du rapport de révision (fond et forme),
- les délais d'exécution des travaux.



## 3000 Missions particulières

3100 à 3300

Respect des critères de qualité suivants, fixés par la Direction :

- satisfaction du demandeur quant à la pertinence des prestations fournies,
- délai de début d'intervention,
- délai de communication des recommandations (rapport).



Toutes les prestations sollicitées par les Directions de département et les services auprès du Contrôle financier ont reçu une réponse satisfaisante.

3400 Respect des critères de qualité suivants, fixés par la Direction :

- satisfaction des demandeurs quant au contenu et au déroulement du cours,
- délai de début d'intervention.



Degré de réalisation apprécié sur la base du résultat des questionnaires remis aux participants du cours donné par le Contrôle financier sur l'audit interne dans l'Administration.

## VARIATION DE PERSONNEL

-

## VARIATION DE LOCAUX

-

## AGENDA 21

-

# Département des finances et de l'administration générale

**Légende: degré de réalisation des objectifs**

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

L'année 2004 s'est caractérisée au sein du département par un accroissement marqué des demandes adressées aux différents services et à la Direction par le Conseil municipal ou certains de ses membres.

Cette constatation est particulièrement vraie pour la Gérance immobilière municipale. En effet, malgré un audit complet réalisé en 2002-2003 par une grande société fiduciaire qui avait pour mandat de répondre à 60 questions élaborées par les Commissions du logement et des finances du Conseil municipal, des interrogations sont très régulièrement adressées à ce service. Cette profusion de demandes ne permet pas toujours un travail serein au sein du service et laisse aux collaborateurs l'image d'une certaine défiance vis-à-vis de l'activité qu'ils déploient.

A la direction du département, en raison de la complexification des ramifications interdépartementales, de plus en plus de sollicitations des autorités politiques ou des autres entités de la Ville ont été enregistrées et traitées. L'exercice 2004 a également été marqué par une activité soutenue sur le marché des capitaux puisque pas moins de trois emprunts privés ont été conclus, à taux variable. Enfin, la publication de comptes 2003 déficitaires a engendré une analyse détaillée des causes, notamment au niveau des revenus du centime additionnel.

La défense de la taxe professionnelle contre les velléités de quelques députés cantonaux de proposer sa suppression a donné lieu à une réflexion profonde au niveau de la Direction du département des finances et du service percepteur, ainsi qu'à de nombreuses simulations. Cette question, d'une importance cruciale pour la Ville compte tenu des montants en jeu – près de 15% des revenus fiscaux municipaux – et des résultats enregistrés aux comptes, trouvera vraisemblablement son épilogue en 2005.

Dans cette optique transversale, il est à noter que la mise en place d'une nouvelle procédure budgétaire, qui se heurtait pourtant à l'insécurité des services en raison de l'implémentation du progiciel SAP, a été un succès en terme de maîtrise de l'information. Elle a notamment permis au Conseil administratif, lequel a été amené à effectuer des

arbitrages difficiles dans le cadre de l'élaboration du budget 2005, de disposer d'une transparence et d'informations plus fiables pour arrêter ses décisions.

Enfin, conformément à la planification établie, le progiciel de gestion intégré (SAP) a été mis en production le 5 janvier 2004. Puis, dès l'été 2004, l'entrepôt de données (Business Warehouse, BW) et les outils d'analyse ont été mis à la disposition des services municipaux. Ce nouveau système d'information a non seulement remplacé les applications spécifiques utilisées précédemment pour l'élaboration budgétaire, la gestion financière et la gestion des ressources humaines, mais il a encore permis d'introduire une gestion intégrée et de nouvelles fonctionnalités telles que le contrôle de gestion et la logistique d'achats.

# Direction et secrétariat du département

Degré de réalisation

## 1000 Direction et coordination

### 1100 Répondre à bref délai aux questions (nécessitant des réponses écrites) posées par les Commissions municipales

Dans la grande majorité des cas, les questions posées par les différentes Commissions ont rapidement trouvé réponse. Cependant, lorsque les interrogations des Commissaires sont de nature transversale et impliquent plusieurs services et départements, des délais plus conséquents sont nécessaires.



### 1200 S'assurer en permanence de la qualité des prestations fournies par les services du Département et vérifier la réalisation des objectifs assignés aux services

Des séances hebdomadaires ou mensuelles, selon la taille du service, se sont tenues tout au long de l'année 2004.



### 1300 Garantir la coordination interdépartementale par l'intermédiaire de la Conférence des Directeurs et des divers Comités internes.

#### Participer au déploiement du nouvel ERP SAP

Dans le cadre des projets menés par le département, cet objectif a été parfaitement rempli. Notamment, la mise en œuvre de la nouvelle procédure budgétaire a renforcé cette coordination puisque dans ce contexte les directions respectives de chaque département ont été fortement impliquées, aussi bien lors de l'élaboration du budget que dans les recherches d'économies.

A noter cependant que, sur un plan plus large, la Conférence des directeurs fonctionne au ralenti depuis le second semestre 2004.



## 2000 Gestion financière

### 2100 Proposer une stratégie financière garantissant l'équilibre budgétaire, l'autofinancement des investissements et le désendettement progressif, puis mettre en oeuvre les options politiques retenues

La Direction du département des finances milite toujours pour obtenir un équilibre budgétaire et un autofinancement total des investissements. Les choix politiques effectués n'ont cependant pas permis de concrétiser la politique défendue par le département et seul l'équilibre budgétaire a été respecté. Cette situation se reconduira en 2005, puisque malgré une stabilisation des charges, le budget présente encore un déficit de financement.



### 2200 Participer à l'élaboration du programme financier quadriennal (PFQ), élaborer le budget de fonctionnement quadriennal (BFQ), rédiger le rapport à l'appui du projet de budget (PB).

#### Réflexion et mise en oeuvre d'un nouveau concept de budgétisation

L'élaboration d'un plan d'investissement a enfin abouti au dépôt du premier plan financier d'investissement devant le Conseil municipal en 2004. La présentation et le contenu du rapport à l'appui du projet de budget ont encore été améliorés, afin de répondre aux diverses demandes émises lors de l'examen des précédentes versions. Enfin, la nouvelle procédure budgétaire a été pleinement opérationnelle pour l'élaboration du projet de budget 2005.



### 2300 Assurer le remboursement des emprunts arrivant à échéance et négocier leur refinancement en 2004. Suivre le marché des capitaux en vue d'assurer la protection des taux pour les emprunts futurs.

Plusieurs emprunts ont été réémis en 2004, pour un montant de CHF 550 millions. La forte liquidité du marché et la note AA- (17/20) dont nous crédite Standard & Poor's ont permis d'obtenir des spreads de crédit très compétitifs. Par ailleurs, environ 10% de la dette de la Ville est désormais à taux variable, poursuivant ainsi la stratégie de financement entamée en 2003. Cette variabilisation, associée aux taux bas, diminue d'autant le montant des intérêts passifs.



### 2400 Optimiser le placement de la trésorerie en fonction des possibilités du marché

Après des années caractérisées par un niveau de trésorerie important, l'exercice 2004 a vu ce dernier diminuer fortement, réduisant d'autant les opportunités de placement. Le département des finances poursuit néanmoins les opérations de placement de la trésorerie excédentaire auprès d'autres collectivités publiques en Suisse.



### 2500 Analyser les comptes annuels et rédiger le rapport à l'appui de ceux-ci

Comme le rapport à l'appui du projet de budget, le rapport à l'appui des comptes demeure un document évolutif, notamment en fonction des souhaits exprimés par les divers intervenants du monde politique ou administratif. Ce souci de forme complète celui de fond et l'analyse des comptes se veut chaque année plus précise.



Degré de réalisation

**2600 Optimiser la gestion de la Fondation de Prévoyance en faveur du Personnel d'Institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) en fonction de sa situation actuarielle et des conditions du marché.**



**Analyser les scénarios engendrant des grandes fluctuations du nombre des assurés**

La stratégie de gestion de la Fondation de prévoyance a entièrement été revue en 2004. La structure du portefeuille a fondamentalement été remaniée.

L'analyse des différents scénarios a, pour sa part, été remise à une période ultérieure.

### 3000 Relations externes

**3100 Assurer une actualisation permanente du site Internet. Fournir des informations techniques aux instances politiques et aux citoyens**



Diverses mises à jour du site internet ont été effectuées en 2004, dans l'attente d'une refonte complète. Par ailleurs, la Direction du département continue d'apporter les réponses requises aux questions qui lui sont posées. De plus, diverses présentations ont été organisées à destination des instances politiques.

**3200 Participer en fonction des délégations, aux diverses assemblées générales, conseils d'administration et de fondation et comités divers externes**



Les membres de la Direction du département ont assuré la représentation de la Ville de Genève auprès des différents organismes concernés.

### VARIATION DE PERSONNEL

Un étudiant de niveau universitaire a effectué un stage à la Direction du département des finances en 2004.

L'apprentie employée de commerce à la Direction du département a terminé sa période d'apprentissage. Une réflexion pour créer un cursus pour apprenti au sein du département est en cours.

Enfin la Direction du département a accueilli son 4<sup>ème</sup> avocat stagiaire en 2004. La durée de son stage a été de sept mois. Son expérience à la Ville de Genève est reconnue comme faisant partie des deux ans de stage requis pour se présenter aux examens du brevet d'avocat.

### VARIATION DE LOCAUX

-

### AGENDA 21

La Direction du département incite ses services à développer les relations transversales, conformément aux recommandations de l'Agenda 21. Elle continue de militer activement pour ramener le niveau de la dette à un niveau à même de garantir l'indépendance financière des générations futures. Enfin, la messagerie électronique reste le principal outil de diffusion de documents.

# Caisse municipale

Degré de  
réalisation

## 1000 Gérer les liquidités (espèces) de la Ville de Genève

### 1100 Maintenir un niveau optimal des liquidités



La Caisse a toujours pu fournir les liquidités demandées tout en minimisant le niveau de ces dernières.

### 1200 Etablissement d'un aide-mémoire pour les remplaçants



L'aide-mémoire détaillé est finalisé. C'est un document incontournable à la disposition des remplaçants.

Degré de  
réalisation

## VARIATION DE PERSONNEL

-

## VARIATION DE LOCAUX

-

## AGENDA 21

La Caisse municipale effectue ses remboursements de frais dans la mesure du possible directement par virement bancaire, et ce afin d'éviter les déplacements inutiles.

# Assurances

Degré de réalisation

## 1000 Gérer le portefeuille des assurances

**1100** Les primes relatives principalement aux prestations 1110 (incendie) augmentent. Celles relatives aux prestations 1120 (dégâts d'eau) 1130 (bris de glace) varient en fonction des sommes assurées du parc immobilier.

Dès lors, l'objectif prioritaire est de respecter l'enveloppe accordée. Pour la prestation 1140 (vol) une adaptation des primes est inévitable suite à l'important sinistre survenu au Musée de l'Horlogerie le 24 novembre 2002.

Malgré la réalisation de la hausse pressentie sur les primes, le service des assurances a réussi à contenir celles-ci dans le cadre de l'enveloppe budgétaire accordée.

**1200** Respect de l'enveloppe budgétaire accordée.

Les dépenses effectives en 2004 sont demeurées dans le cadre de l'enveloppe budgétaire accordée.

**1300** Respect de l'enveloppe budgétaire accordée.

Les taux de prime accidents des contrats de la Ville de Genève sont demeurés identiques à ceux de 2003 exceptés ceux de la SUVA pour lesquels une hausse généralisée a été décidée par le Conseil Fédéral afin de permettre de financer l'indexation des rentes.

## 2000 Conseils en assurance

**2100** Poursuite de la formation personnalisée et suivie des collaborateurs des services partenaires, celle-ci devant garantir le suivi correct des procédures administratives en cas de sinistres.

Les nombreux changements d'interlocuteurs dans les services partenaires nous obligent chaque fois à remettre l'ouvrage sur le métier car, trop souvent, les nouveaux collaborateurs n'ont pas été suffisamment formés par leur prédécesseur en ce qui concerne les procédures administratives existantes entre nos services respectifs. Il apparaît important que les différents services partenaires établissent des procédures de gestion à ce propos.

Degré de réalisation

**2200** En collaboration avec le coordinateur santé et sécurité au travail, diminuer le nombre d'accidents professionnels, ce qui, à terme, devrait permettre de juguler la hausse des taux de primes accidents professionnels.

Par rapport à 2003, le nombre d'accidents professionnels a pu être réduit de 4%.

**2300** Malgré une charge de travail en constante augmentation, offrir toute notre disponibilité afin de prodiguer des conseils utiles aux administrés lorsque ceux-ci sollicitent notre service.

Comme chaque année, notre service a pu répondre à toutes les sollicitations des administrés.

## VARIATION DE PERSONNEL

Le taux d'activité des deux collaboratrices du service des assurances a été porté au 1<sup>er</sup> février 2004 de 60 à 70% afin de traiter un volume de dossiers toujours plus conséquent.

## VARIATION DE LOCAUX

-

## AGENDA 21

Par la nature de son activité et par sa culture Ville de Genève, notre service a poursuivi dans de nombreux dossiers l'application de la transversalité, paramètre essentiel dans le cadre du développement durable.

## DIVERS

En raison d'une incivilité toujours plus marquée, la charge des sinistres de certains contrats comme l'assurance bris de glaces s'est inscrite en sensible augmentation.

A noter également une hausse des accidents en matière de circulation pour lesquels les assurances responsabilité civile ont été mises plus fortement à contribution. Heureusement, il s'agit pour l'essentiel de dommages uniquement matériels.

La mise en sécurité de nos musées a fortement sollicité notre service, en étroite collaboration avec différentes entités des autres départements concernés. Cette action a permis de mettre concrètement en application la notion de travail en équipe et de transversalité mentionnée à la rubrique Agenda 21 de ce rapport.

Enfin, l'implémentation du logiciel SAP a requis une forte implication de notre service, notamment dans la mise en place avec l'appui du Contrôle de Gestion d'outils analytiques permettant de suivre la gestion de différents objets, comme l'évolution du parc de véhicules de notre administration ainsi que des sinistres gérés par notre service.

# Comptabilité générale et budget

Degré de réalisation

## 1000 Elaboration, publication et suivi du budget

### 1100 S'adapter aux nouveaux processus d'élaboration budgétaire et donner des instructions précises aux services.



Toutes les instructions ont été adaptées à la nouvelle procédure budgétaire. Ces instructions seront peaufinées pour le prochain exercice au vu de l'expérience enregistrée en 2004.

### 1200 Renforcer tous les contrôles durant cette année de familiarisation avec SAP.



Les contrôles ont été suffisants pour garantir la production du budget 2005 selon les normes légales et administratives, mais certaines vérifications n'ont pas pu être effectuées. La réalisation de cet objectif reste une priorité pour 2005. En effet, l'ensemble des vérifications souhaitées n'a pas pu être entièrement réalisé faute de ressources disponibles.

### 1300 Garantir la publication dans les délais impartis, revoir la forme de certains tableaux dans le but d'améliorer leur compréhension, adapter le budget final 2004 (préparé sur BDC) aux nouvelles procédures et exigences par l'introduction de SAP.



Le budget 2004 a pu être transféré sans encombre dans le nouveau système. Par ailleurs, la présentation des tableaux et annexes s'est encore améliorée, répondant ainsi aux demandes de la commission des finances.

## 2000 Tenue, clôture et publication des comptes

### 2100 Assurer le traitement et le paiement des factures fournisseurs dans les délais et avec la précision habituelle. Instaurer le contrôle systématique des imputations.



Des retards dans les paiements aux fournisseurs se sont produits jusqu'à fin août 2004. Ils étaient dus à des problèmes de jeunesse et à la complexité du nouveau logiciel pour le traitement des factures. Ces problèmes ont été surmontés et, dès l'automne, les fournisseurs de l'administration ont été (et sont toujours) payés dans les délais contractuels. Le contrôle systématique des imputations faites par les services n'a pas pu être instauré en 2004, beaucoup de temps et de ressources étant dédiées à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel. Ce domaine devra être repris en 2005.

Degré de réalisation

### 2200 Optimiser la rentabilité des excédents de trésorerie en utilisant la gestion des engagements.



Après plusieurs années avec une trésorerie excédentaire, nous travaillons désormais en flux tendu. Quelques placements ont néanmoins été effectués auprès d'autres collectivités suisses.

### 2300 Assurer que les virements correctifs sont émis régulièrement afin d'obtenir une situation à jour des comptes; tirer profit de SAP pour en diminuer le nombre.



Conséquence du retard dans la mise en production de certaines fonctionnalités du système comptable informatique, les virements comptables n'ont pu être enregistrés qu'à partir du mois de mai. En outre, cette année d'adaptation des utilisateurs au système a généré une foule d'erreurs ayant nécessité des virements correctifs.

### 2400 Affiner la gestion des crédits d'investissement et des autres biens en profitant du nouveau système.



Le module immobilisation du progiciel SAP nous permet de suivre plus finement les crédits d'investissement, et ce dès le vote de la proposition de crédit.

### 2500 Revoir les tableaux et rapports à fournir dans le but d'en améliorer la clarté.



Le service poursuit l'amélioration de ses publications en tenant compte des remarques qui lui sont faites, notamment par les autorités politiques.

### 2600 Se familiariser avec la nouvelle application pour la création et la gestion des comptes, des accès, etc...



La familiarisation avec la nouvelle application ne s'est pas réalisée sans mal, mais aujourd'hui elle est maîtrisée.

### 3000 Formation, assistance, instructions

**3100 S'assurer avec la collaboration de la DSI pour le côté technique, que les services progressent dans la maîtrise de SAP.**



Les services démontrent en général une maîtrise suffisante du nouveau système informatique. De manière générale, le nouveau système, pour fournir des informations de qualité, nécessite de meilleures compétences comptables dans les services. Une évaluation globale de la fonction comptable au sein de la Ville de Genève est une priorité pour 2005.

Par ailleurs, le poste de coordinateur informatique créé au sein de la Comptabilité générale prend tout son sens dans le cadre de cette formation des comptables.

**3200 Compléter ou modifier certaines procédures et directives comptables afin de refléter les changements dus à l'introduction de SAP.**



**Elaborer le détail des DGA relatifs à l'élaboration budgétaire et à la gestion comptable.**

Les procédures et directives comptables nécessaires au bon fonctionnement de l'administration ont été communiquées aux services au fur et à mesure des besoins et améliorations apportées au système. En revanche, les DGA détaillées n'ont pas pu être revues, faute de temps.

### VARIATION DE PERSONNEL

Conformément aux objectifs, un poste d'adjoint de direction a été créé en 2004 afin de pallier à l'absence de la sous-chef de service affectée à plein temps au projet SAP, et pour faire face aux nouvelles exigences amenées pour la mise en place de SAP, un poste de coordinateur informatique.

### VARIATION DE LOCAUX

-

### AGENDA 21

Le service continue de se conformer soigneusement aux recommandations relatives à l'Agenda 21.

### DIVERS

La mise en production du système de gestion financière SAP s'est effectuée le 1<sup>er</sup> janvier 2004. L'implantation d'un système de cette importance nécessite, durant la première année d'exploitation, une énorme implication du service de la comptabilité générale.

A ce titre, les ressources et le temps investis par le personnel dans la poursuite de la construction de ce système complexe et la familiarisation avec son utilisation ont péjoré l'activité courante du service et gêné la réalisation de certains objectifs.

Une normalisation est attendue pour 2005.

# Gérance immobilière municipale

Degré de réalisation

## 1000 Gestion et entretien des immeubles

### 1100 Garantir la gestion financière des immeubles propriété de la Ville de Genève notamment :

- Maîtriser la tenue des comptes d'exploitation des immeubles
- Améliorer la qualité et la fiabilité des données dans la base de données
- Assurer la concordance des factures avec les bons de commandes et leur « archivage »



La réalisation de cet objectif a pris du retard. La maîtrise des comptes d'exploitation passe par la répartition des budgets d'entretien sur chaque compte. Cette opération est réalisée à 95% à fin décembre 2004, ce qui fait que les gestionnaires disposeront de toutes les données ainsi que de l'outil adéquat à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2005.

Il s'agissait d'uniformiser le formatage des attributs liés à la définition des objets et de leurs locataires. Cette mise à jour sera par ailleurs complétée après l'analyse des dossiers des locataires de logements, que ceux-ci bénéficient ou non de l'aide personnalisée.

Aucune facture ne peut être payée si les prestations y relatives n'ont pas donné lieu à une commande préalable. De même lesdits bons de commande sont archivés au moment où la facture est validée, après vérification, pour paiement.

### 1200 Analyser les dossiers ne bénéficiant plus d'aide personnalisée

#### - Favoriser les échanges d'appartements



Pour atteindre cet objectif il convient de maîtriser en premier lieu tous les paramètres liés aux occupants de logements. Dès lors qu'il n'existe pas de base légale pour obliger les locataires ne recevant plus d'aide personnalisée à fournir les renseignements, il s'avère que le travail à fournir est plus complexe et plus étendu qu'envisagé. Cet objectif sera conduit en 2005.

Dans le cadre de l'analyse des dossiers, et si une sous-occupation est détectée, des négociations sont entamées en vue de réaliser un échange. L'objectif est considéré comme atteint dès lors que près d'une proposition sur deux est acceptée (54 échanges réalisés par rapport à 121 propositions). Dans certains cas, des locataires ont contacté volontairement la GIM pour échanger leur appartement.

Degré de réalisation

## 1300 Diminuer les coûts non imputables au propriétaire par :

- Plus de rigueur dans l'établissement des états des lieux de sorties
- Réduire les durées des vacants liés aux changements de locataires
- Accroître le suivi après la remise des bons pour travaux



Un accent particulier a été porté sur la rédaction des états des lieux. Cet effort sera poursuivi de manière à maintenir cet objectif dans le futur. Les personnes habilitées à procéder à ces formalités ont reçu des instructions et leurs prestations ont été évaluées.

Pour atteindre cet objectif, la coordination entre le Service des Bâtiments et celui de la GIM doit être améliorée de manière à pouvoir encore diminuer la durée d'indisponibilité des logements entre le départ du locataire et l'arrivée de son successeur. Un gain a toutefois déjà été constaté au sein de la GIM.

Le suivi permanent des commandes a permis de diminuer la durée d'intervention des travaux de réparation dans les logements.

## 1400 Assurer la bonne exécution des directives en matière immobilière, soit notamment :

- Connaître la valeur réelle des immeubles
- Améliorer la maîtrise des dossiers des droits de superficie
- Renforcer la sécurité dans les salles communales



Pour atteindre cet objectif la GIM doit recevoir du Service des Bâtiments un état complet concernant le Patrimoine financier. Les dernières valeurs calculées par le Service des Bâtiments sont celles au 31 décembre 2001. L'actualisation n'est par conséquent pas totale en 2004 compte tenu des diverses rénovations entreprises.

Les dossiers des droits de superficie ont été complétés par la documentation recueillie auprès des services partenaires. Les révisions des rentes des droits de superficie sont planifiées.

De manière à assurer le bon déroulement des manifestations, toutes les mesures nécessaires ont été prises. Les surveillants bénéficient d'une formation continue afin qu'ils puissent assurer la sécurité des personnes et des biens.

## 2000 Application de la politique sociale de la Ville de Genève

### 2100 Maintien de la quantité et de la qualité des entretiens individuels avec les demandeurs de logement.



L'intérêt de cet objectif consiste en une connaissance approfondie des motifs invoqués à l'appui d'une demande de logement, ce qui implique un travail très minutieux et requiert une grande qualité d'écoute. Ces activités permettent par ailleurs de déterminer l'urgence sociale liée aux requêtes.

### 2200 Réexamen chaque deux ans de tous les dossiers locataires bénéficiant d'un logement à loyer social, afin de vérifier le respect des règlements fixant les conditions de location des logements de la Ville



La proportion de dossiers entièrement examinés est de près de 85%.

## 9000 Gestion du service

### 9100.01 Améliorer la maîtrise des outils informatiques en formant, en interne, les collaborateurs à leur utilisation



Une formation à l'intention de groupes de gérant-e-s ainsi qu'à leurs assistantes sur les applications informatiques a été dispensée. Des formations individuelles pour le personnel de la section juridique ont été organisées, d'où moins d'interventions de la correspondante informatique pour des erreurs de manipulation.

### 9100.02 Améliorer la satisfaction de la clientèle



Une enquête de satisfaction des prestations des services de conciergerie a été menée sur deux périmètres différents. L'un des résultats a déjà été diffusé dans le GIM-Actuel n°11 de septembre 2004. Le résultat de la deuxième enquête fera l'objet d'un article dans une prochaine édition du GIM-Actuel.

### 9100.03 Diminuer le taux d'absentéisme (maladie non certifiée)



Globalement le taux d'absentéisme est en diminution ce qui s'avère positif. Toutefois, le nombre d'absences pour maladie de très courte durée (sans certificat médical) est en augmentation. Une démarche afin de sensibiliser les personnes a d'ores et déjà été entamée afin de pallier à des absences « évitables ».

## VARIATION DE PERSONNEL

- 1 comptable engagé par l'entremise du fonds de chômage de l'Etat
  - 1 comptable engagée par l'entremise du fonds de chômage Ville de Genève
  - 2 stagiaires (un à la section juridique qui a terminé son stage en 2004 et un à la comptabilité GIM)
  - 1 contremaître des concierges engagé sur le fonds Mobilité de la Ville
  - 1 responsable des gérants succédant au précédent titulaire parti à la retraite
  - 1 juriste engagé succédant à la précédente titulaire nommée à la Taxe professionnelle Ville
  - 1 secrétaire de gérant engagé à la gérance
  - 1 collaboratrice à 50% engagée à la section juridique
  - 1 employé administratif engagé pour remplacer à terme l'huissier de l'accueil-réception du rez 5 Hôtel-de-Ville.
- Globalement, il y a eu cinq départs en 2004.

## VARIATION DE LOCAUX

-

## AGENDA 21

Au niveau de la gestion des déchets, la GIM est à jour quant aux moyens attribués aux différents domaines qu'elle gère: (immeubles locatifs, immeubles administratifs (4 et 5 Hôtel-de-Ville, 2 Cour St-Pierre) ainsi que pour les salles communales, à l'exception des fermages qui sont en cours de dotation.

# Taxe professionnelle

Degré de réalisation

## 1000 Appliquer les dispositions légales faisant l'objet du Titre III, 2<sup>ème</sup> partie, de la Loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887 (LCP), soit les articles 301 à 318 C LCP

### 1100 Assurer le recensement de tous les contribuables

Les nombreux moyens à disposition (lecture FAO, FOSC, accès informatique au RC, à l'OCP, visites sur place, etc.) permettent aux enquêteurs de tenir à jour le rôle et d'assurer quotidiennement le recensement des contribuables de la Ville de Genève.

### 1200.01 Veiller à assurer une bonne collaboration entre les contribuables, les mandataires et le service et donner rapidement suite à leurs demandes

Tous les contribuables qui en font la demande sont reçus par un interlocuteur compétent. Par ailleurs, le délai maximum de réponse a été fixé à sept jours ouvrables. A défaut, un accusé de réception est systématiquement envoyé au client.

### 1200.02 Etablissement d'un nouveau formulaire de déclaration facilitant la tâche tant des contribuables et de leurs mandataires que des taxateurs/trices

Début 2004, un nouveau formulaire de déclaration a été élaboré. Son utilisation a cependant démontré qu'il était difficile de faire figurer tous les renseignements utiles à la taxation sur une seule page recto verso. L'envoi d'annexes s'est donc avéré nécessaire.

### 1200.03 Développer la collaboration étroite avec l'administration fiscale cantonale afin d'uniformiser les principes généraux applicables en droit fiscal

Compte tenu des velléités du Grand Conseil de remettre en cause des fondements de la Taxe professionnelle communale, les conditions cadre d'une discussion n'étaient pas remplies en 2004. L'incitation d'une collaboration plus étroite fera à nouveau partie des objectifs du service en 2005 si les relations entre les communes et l'Etat évoluent positivement.



Degré de réalisation

### 1300 Améliorer la rapidité du recouvrement (récupération des créances faisant l'objet d'un acte de défaut de bien)

Le recouvrement des créances est systématiquement effectué dans le respect des délais légaux.

S'agissant plus particulièrement de la récupération des actes de défaut de biens, une société genevoise a nouvellement été mandatée; il conviendra d'attendre 2005 pour évaluer les résultats obtenus.

### 1400 Diminution du nombre de réclamations déposées contre les bordereaux de taxation par le biais d'un contrôle plus intensif à effectuer par le chef de taxation

Le responsable de la section taxation a effectué de nombreuses analyses de dossiers, avant envoi des bordereaux de taxation. Tous les dossiers présentant une taxe supérieure à CHF 50'000 ont notamment été contrôlés. Par ailleurs, en 2004, la Commission de réclamation en matière de TPC a été saisie de 72 requêtes de contribuables. A l'exception d'un dossier dont la taxation a été revue, toutes ont été considérées comme injustifiées et par conséquent rejetées.

### 1500 Poursuivre la révision des coefficients des différents groupes professionnels aussi fréquemment que possible

Dans le cadre de la Commission 307, au sein de laquelle la Ville de Genève collabore activement, les taux des différents groupes professionnels sont régulièrement revus selon un planning pré établi, respectant les normes légales.

Le résultat de ses travaux a permis la modification des coefficients de taxation de 21 groupes ou sous-groupes.

### 1600 Fédérer l'ensemble des communes genevoises au sein de l'Association de la Taxe professionnelle des communes genevoises en vue de poursuivre l'uniformisation

L'Association de la Taxe professionnelle des communes genevoises a été dissoute début 2004. En revanche, les principaux protagonistes en matière de TPC des plus grandes communes la prélevant continuent à se rencontrer régulièrement afin d'échanger leurs expériences.



## **VARIATION DE PERSONNEL**

L'année 2004 aura vu la nomination d'une nouvelle cheffe de service, Mme Pascale Schubert, ainsi que d'un nouvel adjoint de direction, M. Christian Bardet.

## **VARIATION DE LOCAUX**

-

## **AGENDA 21**

Un nombre égal de collaborateurs par rapport à l'année précédente a maintenu son intérêt à la souscription d'un abonnement TPG.

L'édition d'un nouveau formulaire n'a que partiellement permis la suppression des annexes à la déclaration. En effet, il s'avère difficile de faire figurer sur une seule page recto-verso tous les éléments indispensables à la taxation.

# Division de l'administration générale

## Direction de l'administration générale

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Direction et coordination

#### 1100 à 1300

Pour garantir la mise en production et l'extension optimales du nouveau progiciel de gestion intégré :

- assumer — avec la Direction des finances — la présidence du comité de pilotage du projet iSi, comprenant des représentants des services compétents et des services utilisateurs.

Le comité de pilotage a contribué à ce que, conformément à la planification établie, le progiciel de gestion intégré (SAP) soit mis en oeuvre dans les délais prévus et avec le niveau de qualité requis.



### 2000 Contrôle de gestion

#### 2100 Pour améliorer les processus d'élaboration et d'exécution budgétaire :

- poursuivre la coordination des rapports à l'appui des projets de budget — ainsi que des rapports de gestion — en collaboration avec le secrétariat général ;
- participer à la mise en place de la nouvelle procédure budgétaire découlant du redéploiement du système d'information financier.

Les documents financiers ont été édités conformément à la planification établie.

L'unité Contrôle de gestion a coordonné la nouvelle procédure budgétaire, en collaboration avec le Service de la comptabilité générale et budget.



#### 2200 Pour assurer la mise en production de la comptabilité de gestion dans le nouveau système d'information intégré (projet iSi), ainsi que l'exploitation de différents outils de gestion :

- contribuer à la formation des utilisateurs aux nouveaux outils de gestion.

L'unité Contrôle de gestion a assumé non seulement la formation des services à l'utilisation du module analytique du progiciel SAP, mais encore des actions de formation et de support sur les autres modules financiers et logistiques de SAP.



#### 2300 Pour apporter une expertise en matière d'outils de gestion et d'organisation :

- mettre à disposition des ressources pour l'exécution de mandats spécifiques à la demande des directions départementales ou des autorités.

Sur demande du Département des affaires culturelles, l'unité de Contrôle de gestion a collaboré à l'étude des coûts de la Fête de la musique 2004.



#### 2400 Pour répondre aux exigences des autorités politiques en matière de contrôle de gestion et aux besoins des services :

- poursuivre le déploiement d'une comptabilité analytique dans l'administration municipale ;
- garantir la qualité des documents et tenir à jour les bases de données relatives aux missions et prestations et à la gestion des objectifs ;
- pour le Contrôle de gestion, concevoir et réaliser des analyses multidimensionnelles au sein de la nouvelle plate-forme de reporting ;
- documenter les nouvelles procédures de comptabilité de gestion liées au nouveau système d'information intégré (projet iSi) ;
- mettre à disposition des services les informations liées à leur comptabilité de gestion (clés de répartition, unités d'œuvres, etc.) ;
- créer et gérer les structures d'objets nécessaires au suivi analytique des services dans le nouveau système d'information intégré ;
- rédiger et mettre en oeuvre des règles de gestion.

La comptabilité analytique par prestations a été déployée dans 7 nouveaux services.

La priorité a été donnée à la mise en oeuvre du progiciel SAP, au détriment des analyses multidimensionnelles basées sur la nouvelle plate-forme de reporting (BW).

L'unité Contrôle de gestion a paramétré et mis à disposition des services les structures d'objets nécessaires au suivi analytique dans SAP.



Degré de réalisation

Degré de réalisation

**2500** Pour assurer la mise en production de la comptabilité de gestion au sein du nouveau système d'information intégré (projet iSi), ainsi que l'exploitation des différents outils de gestion :

- soutenir les services dans la préparation de leurs rapports de gestion et boucllements analytiques, leur porter assistance dans l'utilisation et le suivi des nouveaux outils informatiques.

Les services ont reçu l'appui de l'unité Contrôle de gestion pour l'édition des documents financiers et les boucllements analytiques, conformément à la planification établie.

**2600** Pour améliorer la qualité du pilotage des subventions :

- contribuer à la conception et assurer l'exploitation dans les départements de la nouvelle solution informatique spécifique à la gestion des subventions (projet iSi).

Dans le cadre de la mise en oeuvre du progiciel intégré SAP, l'unité Contrôle de gestion a conçu et mis à la disposition des services des outils permettant le suivi détaillé des subventions.

### 3000 Relations externes

**3100 à 3200**

**Pour poursuivre un développement intégré du système d'information du territoire de la Ville (SITV) :**

- représenter la Ville de Genève au Comité directeur du système d'information du territoire genevois (SITG).

Le Directeur de l'administration générale a présidé les séances du Comité directeur du système d'information du territoire de la Ville de Genève (SITV) et a participé aux travaux du Comité directeur du système d'information du territoire genevois (SITG).

Par ailleurs, il a également représenté la Ville de Genève au sein du groupe de projet Télécom réunissant l'Etat, l'ACG et les SIG.

### 9000 Gestion du service

**9100** Pour faire face à l'évolution tant qualitative que quantitative des tâches confiées à l'unité « Contrôle de gestion » :

- adapter la structure et l'organisation de l'unité ;
- acquérir de nouvelles connaissances.

En fonction des nouvelles compétences dévolues à l'unité Contrôle de gestion, notamment en relation avec le déploiement du progiciel intégré SAP, un adjoint de direction a été nommé responsable de cette entité.

### VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2004, neuf postes sont attribués à la Direction de l'Administration générale. Ils sont répartis comme suit :

| Unité               | Postes |
|---------------------|--------|
| Direction           | 2,00   |
| Contrôle de gestion | 7,00   |
| Total               | 9,00   |

Depuis la rentrée scolaire 2004/2005, la Direction de l'administration générale assure la formation de deux apprenties employées de commerce.

### VARIATION DE LOCAUX

Le 23 août 2004, la Direction de l'administration générale a déménagé dans le bâtiment sis à la rue du Stand 25. Les places de travail attribuées à la Direction de l'administration générale se situent au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage de ce bâtiment de 7 étages.

### AGENDA 21

Collaboration aux travaux du groupe « Système de Management Environnemental » (SME), piloté par l'unité Agenda 21.

# Division de l'administration générale

## Achats et impression

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Gestion achats, contrats et approvisionnement

1100 à 1900

**Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable :**

- déployer l'organisation du service des achats en mettant sur pied l'unité « marchés publics » ;
- améliorer la gestion des demandes d'achat émises par les services, dans le cadre du budget de fonctionnement et des crédits extraordinaires ;
- augmenter la proportion des machines propres, en assainissant le parc de machines à nettoyer les bâtiments ;
- limiter le nombre de véhicules et engins spécifiques propriété de la Ville de Genève, assainir le parc existant ;
- réduire les livraisons d'annuaires téléphoniques en papier, en privilégiant la forme électronique ;
- diminuer le nombre d'articles stockés dans les dépôts du service des achats en organisant la livraison directe des fournisseurs auprès des services.
- Pour obtenir le meilleur rapport coût/qualité auprès des fournisseurs, en prenant en considération les facteurs de développement durable :
- adjuger le lot 2004 relatif aux contrats de nettoyage des bâtiments, dans le cadre de l'AIMP.

L'unité Marchés publics a été créée. Dans le cadre du redéploiement de l'organisation du service des achats, une adjointe de direction responsable des marchés publics et une acheteuse ont été engagées.

Les données à intégrer dans les demandes d'achat ont été recensées, en vue de rationaliser leur traitement.

Aucun appel d'offres n'a été lancé en 2004 pour l'acquisition de machines de nettoyage.

Suite au vote de la PR-317 du 3 décembre 2003 destinée à financer une étude relative aux véhicules propres, l'analyse a débuté en collaboration avec l'Université de Genève et l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

Une action a été engagée auprès des services en vue de réduire le volume d'annuaires téléphoniques en papier.



### 2000 Edition et reprographie

2100 à 2400

**Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable :**

- redéployer l'organisation du service des achats et plus particulièrement l'unité « logistique » ;
- moderniser les machines de reproduction ;
- renouveler la plieuse ;
- assurer en interne les activités de mise sous pli, chaque fois que l'équipement technique le permet.

L'unité Logistique a été créée. Dans le cadre du redéploiement de l'organisation du service des achats, un adjoint de direction responsable de la logistique et une polygraphe ont été engagés.

Une analyse détaillée est en cours en vue du remplacement de la machine à relier et du changement de la solution d'impression.

Suite à l'analyse des besoins, le renouvellement de la plieuse sera effectué.

Les mises sous plis assurées en interne ont été augmentées et diversifiées.



### 3000 Information et communication

3100

**Pour faciliter l'élaboration et le traitement des demandes des services :**

- réaliser un catalogue des articles et des prestations réalisées par le service des achats.

Une étude a été initiée en vue de la création d'un catalogue interactif, intégrant les descriptifs et images des articles disponibles. En l'état, le choix de la solution technique pour mettre en oeuvre ce catalogue n'a pas encore été déterminée.



## 9000 Gestion du service

- 9100 Pour améliorer la qualité des instruments de pilotage du service et limiter la circulation de documents papier :**  
- **appliquer la gestion électronique des documents comptables.**



La mise en oeuvre d'une solution de gestion électronique des documents (GED) a été effectuée au niveau de la correspondance du service des achats (gestion électronique du courrier) et du suivi des flux d'information et des circuits de validation (Workflow SAP). Une étude est en cours à la DSI pour le scannage et l'intégration éventuelle des documents comptables dans le Workflow SAP.

## VARIATION DE PERSONNEL

L'organisation du Service des achats a été redéployée conformément à l'analyse effectuée en 2003 et à la planification établie.

Au 31 décembre 2004, vingt et un postes et demi sont attribués au Services des achats. Ils sont répartis comme suit :

| Unité           | Postes |
|-----------------|--------|
| Direction       | 1,00   |
| Administration  | 5,50   |
| Logistique      | 12,00  |
| Marchés publics | 3,00   |
| Total           | 21,50  |

## VARIATION DE LOCAUX

-

## AGENDA 21

Collaboration aux travaux du groupe «Système de Management Environnemental» (SME), piloté par l'unité Agenda 21.

## DIVERS

Le 12 mai 2004, le Conseil municipal vote la PR-318 du 11 décembre 2003 destinée à financer le renouvellement/acquisition de mobilier, machines de bureau, équipements de nettoyage, engins et équipements spécifiques pour les services de l'administration municipale - tranche 2004.

Le 6 octobre 2004, le Conseil municipal vote la PR-317 du 3 décembre 2003 destinée à financer une étude portant sur les répercussions engendrées par l'introduction de véhicules propres au sein du parc Ville de Genève..

# Division de l'administration générale

## Direction des systèmes d'information

Degré de  
réalisation

Degré de  
réalisation

### 1000 Exploitation

1100 à 1200 Pour améliorer la disponibilité de l'information :

- poursuivre le déploiement de l'infrastructure de haute disponibilité;
- adapter les dispositifs de sécurité pour prendre en compte de nouvelles contraintes.

L'infrastructure de haute disponibilité a été progressivement mise en place en 2004, en particulier pour les serveurs de fichiers (Novell Netware) et le progiciel de gestion intégré (SAP).

Les dispositifs de sécurité ont été partiellement réadaptés (murs pare-feu) et leur redéploiement se poursuivra en 2005.

1300 Pour augmenter l'offre de services accessibles sur l'infrastructure de communication de la Ville de Genève :

- continuer le développement progressif du réseau de fibres optiques.

Pour concourir à améliorer les prestations pédagogiques assurées par l'Etat de Genève dans les classes de la Ville de Genève — en fonction de la proposition de crédit extraordinaire à déposer par le département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement :

- collaborer à la conception et à la réalisation du câblage informatique des bâtiments scolaires de la Ville de Genève.

Conformément à la planification établie, le réseau de fibres optiques a été développé en fonction des besoins et des opportunités.

Le crédit extraordinaire relatif au câblage informatique des bâtiments scolaires de la Ville de Genève a été voté. En fonction des demandes exprimées par le Service des écoles et institutions pour l'enfance, responsable de cette opération, la DSI collabore au suivi de la réalisation.

1400 Pour étendre le champs de prestations téléphoniques :

- finaliser les tests d'intégration de la téléphonie à l'informatique (intégration « voix-données »).

Les tests d'intégration de la téléphonie à l'informatique ont été finalisés. Cette nouvelle technologie est en exploitation pour la téléphonie de la Direction de l'administration générale et de la DSI, ainsi que pour le bac-up du dispositif d'alarme du SIS.

### 2000 Micro - informatique

2100 à 2200 Pour accroître la qualité du service aux utilisateurs, dans un contexte d'augmentation de leur nombre et des besoins qui en découlent :

- planifier et assurer l'installation, ainsi que le renouvellement, des stations de travail et de leurs périphériques;
- déployer une centrale d'appels intégrant la téléphonie et l'informatique (intégration « voix-données »).

Durant l'année 2004, le nombre de postes de travail est passé de 2'287 configurations à 2'438 configurations, soit une augmentation de 7%.

Une centrale d'appels intégrant la téléphonie et l'informatique a été mise en place avec succès. Elle a permis de traiter 12'127 appels ayant générés 2'110 fiches d'intervention.

### 3000 Systèmes d'information

3100 Pour répondre aux nouvelles exigences des autorités politiques en matière de pilotage financier et doter l'administration municipale d'outils de comptabilité générale et de gestion conformes à l'état de l'art :

- mettre en production le système d'information intégré (projet iSi) et les outils d'analyse y relatifs.

Pour que les autorités politiques puissent bénéficier d'outils performants à l'appui de leur mandat :

- faire évoluer les systèmes d'information des conseillers municipaux (Intr@CM) et du secrétariat général (Candide).

Pour doter les services de nouveaux moyens leur permettant d'améliorer la qualité de leurs prestations :

- déployer au sein de l'administration municipale les systèmes d'information prévus sur les Plans informatiques quadriennaux;
- poursuivre le développement du système d'information du territoire de la Ville (SITV) en relation avec le système d'information du territoire genevois (SITG).

Conformément à la planification établie, le progiciel de gestion intégré (SAP) a été mis en production le 5 janvier 2004, puis l'entrepôt de données (Business Warehouse, BW) et les outils d'analyse ont été mis à la disposition des services municipaux dès l'été 2004.

Degré de  
réalisation

Selon les demandes exprimées, les systèmes d'information des conseillers municipaux (Intr@CM) et du Secrétariat général (Candide) ont été adaptés.

En fonction de la planification établie et des ressources disponibles, les systèmes d'information prévus sur les Plans informatiques quadriennaux ont été déployés.

Au niveau du système d'information du territoire de la Ville (SITV) la DSI a engagé le redéploiement de l'infrastructure technique. L'opération ainsi engagée permettra d'améliorer les prestations offertes aux services municipaux, ainsi que de mettre à la disposition du public des données géographiques.

## 9000 Gestion du service

### 9100 Pour améliorer la qualité du traitement des requêtes des services : - concevoir et déployer un système de gestion du Plan informatique quadriennal (PIQ).



Un nouveau processus de gestion des demandes inscrites au PIQ a été mis en place dès le printemps 2004. A terme, ce processus permettra d'automatiser la gestion desdites demandes.

## VARIATION DE PERSONNEL

Compte tenu du transfert d'un poste d'informaticien précédemment rattaché au SEVE, la DSI dispose d'un effectif de cinquante et un postes au 31 décembre 2004. Ils sont répartis comme suit :

| Unité             | Postes |
|-------------------|--------|
| Direction         | 1,00   |
| Administration    | 5,00   |
| Développement     | 14,50  |
| Exploitation      | 20,50  |
| Microinformatique | 10,00  |
| Total             | 51,00  |

Par ailleurs, la DSI assure la formation d'un apprenti informaticien et d'une apprentie employée de commerce.

## VARIATION DE LOCAUX

Le 23 août 2004, la DSI déménage dans le bâtiment sis à la rue du Stand 25. Les places de travail attribuées à la DSI se situent au 1<sup>er</sup>, et 3<sup>ème</sup> étage de ce bâtiment de 7 étages.

## AGENDA 21

Collaboration aux actions menées dans le cadre de la Déclaration environnementale relative aux activités administratives de la Ville de Genève, adoptée par le Conseil administratif le 23 octobre 2002.

## DIVERS

Le 11 février 2004, le Conseil municipal vote la PR-301 du 27 août 2003 destinée à financer la réalisation d'un câblage informatique permettant de raccorder 900 locaux situés dans les écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève au réseau cantonal 2.

Le 8 septembre 2004, le Conseil municipal vote la PR-324 du 14 janvier 2004 destinée à financer la réalisation de différents projets de systèmes d'information et de communication prévus dans le plan informatique quadriennal 2003 (PIQ 2003).



# Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

**Légende: degré de réalisation des objectifs**

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

L'exercice annuel 2004 a été marqué par la préparation d'une nouvelle organisation des services du département.

Plus particulièrement, la direction du département a été renforcée par la création d'un conseil de direction réunissant le directeur du département et les deux directeurs de division, dans le but d'organiser le travail de direction de manière collégiale, afin que les principales décisions concernant l'activité de l'ensemble du département soient prises avec plus d'efficacité.

Par ailleurs, une discussion générale avec tous les cadres du département a été menée dans le but de décloisonner l'activité des services et de garantir une collaboration transversale entre les services plus rapide et plus performante. Il a été décidé de supprimer les divisions et de regrouper les services par domaines d'activité. Quatre domaines ont été définis :

- Domaine de l'organisation urbaine, regroupant le service d'urbanisme, celui des opérations foncières et le nouveau service de la mobilité.
- Domaine des constructions, regroupant le service des bâtiments, le service d'architecture et le service de l'énergie.
- Domaine des espaces publics, regroupant le service d'aménagement urbain et le service du génie civil (lequel résulte de la fusion des deux services études & constructions et entretien du domaine public).
- Domaine de la voirie, comprenant le service Voirie – Ville propre, soit l'enlèvement et le tri des déchets ainsi que la propreté des rues.

Cette nouvelle organisation est entrée en vigueur au 1er janvier 2005.

S'agissant des nombreux projets et réalisations de notre département, on citera les éléments forts suivants :

Tout d'abord, grâce à un concours concernant la parcelle du foyer à Sécheron, un projet très important de construction de logements, d'un EMS et d'équipements de quartier a pu être défini et l'étude d'une demande d'autorisation de construire engagée. De la même manière, un concours d'architectes a permis de désigner un excellent projet de passerelle piétonne au-dessus des lignes CFF depuis Sécheron jusqu'à la Campagne Rigot.

En relation avec la politique de la mobilité, l'année 2004 a été marquée notamment par les difficultés de gestion sur la place Cornavin pendant l'achèvement du chantier de celle-ci. En grande partie, ces difficultés ont pu être surmontées, mais la nécessité d'une meilleure entente entre la Ville de Genève et les services de l'Etat (OTC) s'est révélée avec acuité.

Il en a d'ailleurs été de même, lors de la première période de mise en œuvre de la zone 30 dans le quartier de Cluse – Roseraie, où la situation est devenue désormais tout à fait satisfaisante.

Soucieux d'un aménagement qui préserve des services publics efficaces, notre département est intervenu avec succès pour le maintien (il est vrai avec des prestations réduites), des offices postaux de la rue de la Ferme et de la route des Acacias.

En matière de gestion des déchets, une évolution très positive s'est produite. Grâce à l'amélioration du tri des déchets par les particuliers, le volume des déchets ménagers non recyclables est en réduction, ce qui nous a conduit à réorganiser le service compétent de la voirie pour mettre plus de forces de travail sur le tri des déchets. Une attention toute particulière a été mise sur un tri des déchets plus performant dans les fêtes et manifestations publiques.

# Direction du département

Degré de réalisation

## 1000 Direction et coordination

### 1100.01 **Elaborer des solutions permettant de décharger le Magistrat de tâches et activités pouvant être déléguées**

La mise en place du Conseil de direction (réunissant le directeur du département et les deux directeurs de domaines) a permis de décharger le Magistrat et de mieux concentrer les réunions de direction avec le Magistrat sur les sujets les plus importants.

De même, certaines simplifications de procédure interne en matière d'adjudication et de commande ont supprimé certaines des tâches fastidieuses incombant précédemment au Magistrat.

### 1100.02 **Renforcer la structure de direction sur l'ensemble du département**

Le renforcement doit encore se poursuivre au plan logistique (coordination des activités comptables, préparation budget, informatique, marchés publics, notamment).

### 1200.01 **Coordonner les divisions et les services sur les projets menés en commun par plusieurs services**

Pour assurer une meilleure transversalité, nous avons supprimé les divisions et créé des «domaines». Par ailleurs, la collaboration fonctionnelle entre services de différents domaines sera suivie dans des réunions spécifiques, incluant si nécessaire des services d'autres départements.

### 1200.02 **Prévoir des chefs ou responsables de projets**

Tout projet, impliquant notamment plusieurs services, est placé sous la responsabilité d'une personne bien définie.

### 1200.03 **Développer la concertation avec les représentants du personnel en relation avec l'organisation et les conditions du travail**

La concertation s'est développée. La discussion sur la nouvelle organisation du département la rendait d'ailleurs indispensable. Le déménagement de plusieurs services à la rue du Stand 25 a aussi provoqué la nécessité d'une concertation approfondie incluant en partie les conditions de travail.



Degré de réalisation

### 1300 **Mettre en œuvre des procédures permettant des réalisations plus rapides et plus performantes s'agissant de projets menés en commun par plusieurs départements (par ex. affichage public, rénovations d'immeubles, bouquet de transports, dépôts sauvages de déchets, plan de verdissement de la ville)**

La coordination s'est beaucoup améliorée dans certains secteurs (par exemple affichage public, bouquet de transport, dépôts sauvages de déchets). En matière de rénovation d'immeubles, des progrès restent à accomplir. Quant au plan de verdissement de la ville, les services impliqués dans la discussion sont intéressés, mais peu disponibles pour une activité importante permettant de déboucher sur des concrétisations comme le souhaiterait le service d'urbanisme.



## 2000 Aménagement, constructions et voirie

### 2100.01 **Concrétiser définitivement le règlement sur le Plan d'Utilisation du Sol (PUS) et un règlement sur l'enlèvement et le tri des déchets**

La mise au net du règlement sur le PUS a été faite et soumise à la Commission du règlement du Conseil municipal, qui a adopté le projet. En revanche, le règlement sur l'enlèvement et le tri des déchets reste à finaliser.

### 2100.02 **Elaborer un plan visant à améliorer la végétation en Ville**

Un travail important a été accompli sous la direction du service d'urbanisme. Ce travail sera intégré dans le plan directeur communal en voie d'élaboration.

### 2100.03 **Continuer la mise en œuvre d'une politique d'acquisitions foncières pour la construction de logements sociaux, d'équipements publics et de locaux pour l'administration municipale.**

La politique d'acquisitions foncières s'est poursuivie selon les principes et priorités que nous avons fixés.

### 2200.01 **Améliorer les moyens favorisant une solution rapide en cas de procédures retardant l'exécution de projets**

Le meilleur moyen est d'éviter si possible les recours, notamment par une bonne concertation préalable avec les intéressés. En cas de recours ou de difficultés de procédure, la discussion et la volonté d'aboutir, éventuellement par compromis, constitue aussi un bon moyen.

Dans certains cas importants de principe, il est cependant important de faire trancher le litige par l'autorité compétente.



Degré de réalisation

**2200.02** **Elaborer un fichier informatique des dossiers du service juridique permettant un accès différencié (noms, sujets, adresses)**



**VARIATION DE PERSONNEL**

-

**2300** **Etude des dossiers, préavis, analyse des rapports d'activité**



**VARIATION DE LOCAUX**

A partir de 2005, la seule subvention gérée par la direction de notre département (celle accordée à l'API) est transférée au Département des affaires culturelles.

-

**AGENDA 21**

-

### **3000 Relations externes**

**3100.01** **Approfondir la problématique et la pratique de la collaboration avec les groupements de quartier dans une optique de démocratie participative**



La consultation des habitants reste une constante de l'action de notre département. Mais la participation, pourtant indispensable, des services concernés de l'Etat est souvent très insuffisante, voire inexistante.

**3100.02** **Expérimenter la pratique de la médiation et notamment concrétiser des expériences de rénovations d'immeubles en vue de la création de logements associatifs**



Une expérience est en cours à la rue de l'Industrie pour trois bâtiments.

**3200** **Préparation des prises de position et déclarations publiques du département, contacts avec la presse et les médias**



-

**3300** **Représentation du Magistrat pour les relations avec les tiers extérieurs à l'administration**



Régulièrement, la direction du département est appelée à remplacer le Magistrat pour des correspondances ou des entretiens avec des tiers.

# Conservation du patrimoine architectural

Degré de réalisation

Degré de réalisation

## 1000 Conseil

**1100.01 Fournir les bases théoriques et documentaires nécessaires aux services représentants du maître de l'ouvrage, dans le cadre des travaux de restauration à entreprendre sur les immeubles protégés ou dignes de protection.**



De nombreux éléments ont été communiqués aux services chargés des projets de travaux.

**1100.02 Anticiper les demandes en menant les études historiques.**



Les bâtiments sujet à des projets de travaux relativement important disposent des études historiques nécessaires.

**1100.03 Assurer les prestations de conseil et le support technique dans le cadre des chantiers en cours d'exécution.**



Un suivi régulier est assuré sur les principaux chantiers et le service a été disponible pour chaque demande particulière.

**1200 Préparer les arguments pour les préavis touchant à l'ensemble des procédures relatives aux problèmes de protection du patrimoine, en répondant aux demandes exprimées.**



Des documents ou préavis ont été transmis en vue de prise de position pour chaque demande formulée.

**1300 A la demande, fournir les conseils utiles, aux plans technique et déontologique, dans le cas des prestations fournies à des tiers par la Ville de Genève.**



Les travaux en cours sur les édifices placés sous l'égide de la Fondation pour la conservation des temples genevois ont été en partie suivis par la CPA, qui représente la Ville dans cet organisme.

**1400 Veiller à la cohérence entre les directives de conservation du patrimoine et l'application des principes du développement durable.**



La relation entre ces domaines est implicite, l'essentiel des conseils donnés visant à pérenniser la substance des bâtiments historiques.

## 2000 Recherche

**2100 Produire et commander les études historiques, afin de répondre dans les délais aux demandes de prestations de conseil et les publier sous une forme aisée tant pour la reproduction que pour la transmission.**



Les efforts consenti par le service pour améliorer la présentation des documents historiques et faciliter leur transmission ont portés leurs fruits. Toutes les études de 2004 existent sous forme informatique et sont largement illustrées dans le textes.

**2200 Reprendre la réalisation de l'inventaire historique du patrimoine en intégrant le projet aux études menées par les autres services du département et en adaptant sa forme aux contingences actuelles.**



La campagne est demeurée en suspens cette année, bien que des recherches ponctuelles aient été menées sur certains bâtiments, à la demande.

**2300 Effectuer ou commander les investigations spécifiques selon les nécessités particulières liées aux dossiers en cours, en suivant de près les projets et les chantiers.**



De nombreuses expertises ponctuelles ont été produites notamment pour des compositions de crépis, des analyses de couches picturales, des choix de teintes et de techniques de mise en œuvre etc.

**2400.01 Assurer la mise à jour de l'index bibliographique des bâtiments situés sur le territoire de la Ville, en adaptant sa forme aux nouvelles techniques de traitement des données.**



Seule une saisie restreinte a été reprise durant l'année.

**2400.02 Compléter la documentation technique.**



Les documents sont régulièrement tenus à jour.

**2400.03 Poursuivre et achever l'archivage des dossiers selon le modèle mis en place à l'occasion du transfert récent du service (objectif dont la réalisation complète se fera sur une durée de 4 à 5 ans)**



Un effort régulier est consenti pour la mise à jour de l'archivage.

Degré de réalisation

**2500.01 Compléter la formation du personnel du service dans les domaines scientifique et technique (formation continue).**



Une personne a reçu une formation complète pour la maîtrise des outils PAO.

**2500.02 Poursuivre les échanges périodiques avec les instances homologues.**



Des contacts réguliers ont eu lieu tout au long de l'année, notamment par échange de documents écrits.

### 3000 Relations extérieures

**3100.01 Représenter la Ville de Genève auprès de la commission des monuments, de la nature et des sites, d'une part, au sein de la fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, d'autre part.**



Le conseiller en conservation du patrimoine est délégué à ces représentations.

**3100.02 Assurer la coordination par une participation régulière aux travaux de la commission des monuments, de la nature et des sites, d'une part, au sein de la fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, d'autre part.**



Le travail effectif au sein de ces instances a été important, bien que, par périodes, en raison de la multiplication des séances, une présence continue n'a pas pu être assurée.

**3200.01 Programmer, organiser et coordonner les manifestations qui se dérouleront dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, édition 2004.**



L'événement, placé sous le thème de « transports et circulations » a rencontré un large écho auprès du public.

**3200.02 Fournir les éléments nécessaires au développement des actions de communication menées par le département, pour ce qui a trait au domaine de la conservation du patrimoine.**



Le service a été en mesure de fournir tous les éléments qui lui ont été demandé dans le cadre de la production de publications et des actions de communication.

Degré de réalisation

### 9000 Gestion du service

**9100 Coordination du personnel et distribution des tâches, planification horaire et définition des échéances, gestion financière et rapports, classement et archivage des dossiers relatifs au fonctionnement du service, gestion des fournitures de bureau et de la bureautique.**



La gestion du service a été assurée de manière satisfaisante malgré les difficultés rencontrées pour la mise en route du nouveau logiciel comptable.

#### VARIATION DE PERSONNEL

L'engagement de stagiaires a été reporté à l'année suivante pour des raisons d'organisation interne. Un architecte a été transféré en cours d'année et travaille désormais dans l'équipe du service.

#### VARIATION DE LOCAUX

Le service, qui disposait d'une surface d'environ 75m<sup>2</sup>, a pu occuper des locaux voisins, ce qui lui a permis de doubler sa surface et de gérer d'une manière plus rationnelle la documentation dont il dispose.

#### AGENDA 21

-

# Division de l'aménagement et des constructions

## Direction et secrétariat de la division

Degré de réalisation

### 1000 Direction et coordination

#### 1100.01 Organiser et répartir dans les services, les réponses aux interpellations du Conseil municipal



La distribution et le suivi des réponses sont aujourd'hui optimales, cependant de plus en plus de réponses nécessitent des études, ce qui prend plus de temps.

#### 1100.02 Organiser la tenue à jour des objets renvoyés dans les commissions du Conseil municipal, afin d'assurer un meilleur suivi



Les relations entre les directions de l'organisation urbaine et des constructions d'une part et des espaces publics et de la voirie d'autre part, avec la présidence de la commission des travaux permettent de gérer au mieux le traitement des dossiers et leur suivi. Il en va de même avec la commission d'aménagement dont le suivi est assuré par le secrétariat du service d'urbanisme.

#### 1200 Assurer la coordination entre les services de la division et veiller à l'application des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal



La nouvelle organisation mise en place dans le département, notamment avec un meilleur regroupement des activités par métiers, permettra encore d'améliorer le fonctionnement.

#### 1300 Assurer le partenariat pour la mise au point des projets entre les départements de la Ville et les services, afin de répondre plus efficacement aux objectifs et aux besoins exprimés, tout en maîtrisant les coûts



Des séances régulières de coordination avec les directions de département et les services permettent une meilleure analyse des programmes et vérification des objectifs avant le lancement des études, ce qui permet d'optimiser le programme et ainsi de mieux maîtriser les coûts. Dans ce sens, la nouvelle organisation du département avec le regroupement des services d'architecture, bâtiments et énergie dans le domaine des constructions permettra certainement d'optimiser les projets et réalisations.

Degré de réalisation

### 2000 Aménagements et constructions

#### 2100.01 Contribuer à la mise sur pied d'une véritable stratégie d'acquisition foncière en lien avec l'urbanisme d'une part, et assurer l'aménagement urbain en lien aux constructions publiques d'autre part



Une meilleure définition des lieux d'urbanisation en ville permet d'affiner la stratégie foncière et de porter l'effort dans des lieux précis.

#### 2100.02 Poursuivre les efforts en vue de la rénovation des bâtiments ainsi que la maîtrise énergétique



Le cadre des rénovations a maintenant été donné par le 1er plan financier d'investissement qui sert de base à la planification des projets prioritaires sur lesquels des efforts doivent être conduits par le domaine des constructions regroupant les services d'architecture, des bâtiments et de l'énergie.

#### 2200 Améliorer les outils de tenue à jour du PFQ en donnant les moyens d'élaborer des priorités et en travaillant sur un plan d'investissement plus réaliste



La proposition d'un 1er plan d'investissement est la première phase d'une nouvelle méthode de planification. L'effort doit être porté sur l'information de l'échange des données avec les services de l'administration municipale et sa corrélation avec la planification de développement des projets tenus à jour par les services.

#### 2300 Poursuivre la mise en place de la méthode par éléments permettant la maîtrise des coûts et du projet GEPIM par des études et choix d'une solution de gestion du parc immobilier



Le code de frais par éléments CFE est maintenant bien implanté dans les procédures d'élaboration et de contrôle du processus de construction des bâtiments. Des présentations de l'application de cette méthode ont été faites auprès de la Commission des travaux du Conseil municipal et à l'attention de l'ensemble des membres de ce conseil, par ailleurs. Actuellement, la Ville de Genève est associée à l'administration cantonale pour la mise en œuvre de bases de données communes portant sur la mise à disposition de valeurs de référence pouvant servir à l'évaluation de nouveaux projets.

L'intégration d'un nouveau système de gestion informatisée du parc immobilier dans SAP, le logiciel de gestion financière de l'administration municipale, a été évaluée par un groupe de travail composé de membres de notre département, de représentants de la DSI et de mandataires externes. Cette évaluation s'est avérée positive, la mise en œuvre devra être entreprise dans un proche avenir.

Comme première étape de cette gestion informatisée, la mise en réseau des plans de construction des bâtiments par l'Atelier CAD, est en cours, ce travail portera sur plusieurs années afin que l'ensemble du parc soit traité. Néanmoins, les documents sont mis à disposition des utilisateurs au fur et à mesure de leur intégration dans «l'armoire à plans».

**2400 Poursuivre les efforts pour élaborer des critères plus objectifs d'analyse des mandats et de maîtrise des coûts dans le cadre des concours**

Des discussions sont en cours avec les services afin de définir les nouveaux critères pour les mandats quant à la maîtrise des coûts. Dans le cadre des concours, des propositions seront formulées pour les futurs concours qui serviront de tests.

**2500 Poursuite de l'application des directives cantonales en tenant compte de l'évolution des règlements qui doivent être appliqués, modification des seuils financiers notamment**

En 2004, les recettes se sont élevées à CHF 62'892. 124 listes de soumissionnaires ont été établies pour les entreprises et 3 pour les mandataires.

**2600 Synthèse des préavis communaux sur les autorisations de construire, recevoir et renseigner les requérants, en fournissant des explications et justifications, recherches de solutions**

764 dossiers ont été préavisés concernant des autorisations de construire, transformer, démolir et demandes de renseignements. Ces dossiers sont répartis comme suit: 366 ont été préavisés favorablement, 325 ont été préavisés favorablement mais sous conditions et 73 ont été préavisés défavorablement.

**2700 Réception des demandes, étude des dossiers, préavis, demandes de crédits pour les bâtiments culturels, installations pour handicapés, contrôle de l'exécution**

Suite au vote du Conseil municipal de la PR 260 le 3 juin 2003 concernant les subventions accordées à la restauration du Temple des Pâquis et à celles du décor peint de la Chapelle de l'Escalade, les résultats des travaux dans ces deux temples ont été inspectés à satisfaction et les subventions ont été versées.

Sur la base du fonds créé par le biais de la PR 422, votée le 18 mai 1999, de la PR 58, votée le 16 mai 2001, ainsi que de la PR 260 citée plus haut, des subventions pour petits travaux ont été accordées et versées par le Conseil administratif pour la restauration de vitraux dans l'Eglise Anglaise Holy Trinity, pour un montant de CHF 16'450, et pour le nettoyage des Chapelles de la Basilique Notre-Dame pour CHF 53'400. Le solde disponible à ce jour sur ce fonds est de CHF 49'769.

D'autre part, trois installations pour handicapés ont été subventionnées: la transformation des wc de la sacristie de la paroisse St-Nicolas de Flüe, l'adaptation d'un appartement à l'usage d'une personne handicapée au 29, r. Louis-Favre et la création d'un ascenseur pour handicapés au Grand-Théâtre. Une attention soutenue est demandée aux différents services afin d'améliorer l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite.

**3000 Relations extérieures**

**3100 Présenter, discuter, participer à des séances de présentation de projets d'aménagement et de construction**

La politique du département dans le sens de la participation et de l'information à la population s'est régulièrement poursuivie. L'utilisation des moyens informatiques est largement pratiquée, ce qui facilite la compréhension des projets par un large public.

Degré de réalisation

**3200.01 Participation à des groupes de travail avec le DAEL, particulièrement pour les dossiers de Sécheron et du projet de la gare des Eaux-Vives et de la liaison SEVA ainsi que des stations sur le territoire communal (Eaux-Vives, hôpital, notamment), participation au comité directeur TC 2005, au groupe de travail interdépartemental à la commission du Fonds d'énergie, à la commission des bâtiments universitaires**



En général positives, ces séances de travail assurent une bonne coordination des projets. Néanmoins, dans certains cas la nécessité de cette coordination ne semble pas toujours ressentie par l'ensemble des partenaires.

**3200.02 Membre du bureau d'Europan suisse et de l'Aspan suisse occidentale, membre de la FIHUAT (Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires), rencontre avec les syndicats**



Les activités d'Europan Suisse se sont quelque peu ralenties en 2004 compte tenu du fait que la Suisse n'a pas trouvé de site à présenter au concours Europen. Plusieurs réunions ont eu lieu en collaboration avec le canton et le secrétariat général de la FIHUAT en vue de la réalisation du congrès mondial qui se tiendra à Genève en 2006.

**3300 Représentation du DACV, du Magistrat et de la Ville de Genève lors d'inaugurations, vernissages, colloques, conférences, etc.**



Durant l'année 9 expositions de concours ou mandats d'études parallèles ont eu lieu au bâtiment d'expositions sis 12, quai du Rhône et 4 expositions des lauréats de projets ont été présentées à l'arcade d'information.

## VARIATION DE PERSONNEL

Compte tenu de la réorganisation en cours, la création du poste d'administrateur informatique sera réexaminée en 2005.

## VARIATION DE LOCAUX

-

## AGENDA 21

-



# Division de l'aménagement et des constructions

## Opérations foncières, information et communication

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Opérations foncières

#### 1100.01 Poursuivre la politique d'acquisition ou d'échange de terrains en vue de permettre la concrétisation de logements sociaux et l'aménagement d'espaces public, etc.



Le Conseil municipal a été saisi d'une proposition d'acquisition de terrain en vue d'une urbanisation du périmètre des Eaux-Vives (41B route de Chêne).

Le Conseil municipal a été saisi de deux propositions d'acquisitions de parcelles en vue de réaliser à terme une zone d'équipements publics dans le quartier de la Forêt (chemin Mestrezat 7A / avenue de la Forêt 11).

Afin de mettre à disposition du logement social dans le quartier des Pâquis, le Conseil municipal a décidé d'acquérir l'immeuble sis 79 rue de Lausanne, propriété de la Fondation de valorisation des actifs de la BCG.

#### 1100.02 Participer de manière efficiente, au projet de liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives du point de vue des incidences foncières et de la consultation à mener avec la population concernée.



PAC des Eaux-Vives:

- Organisation d'une séance d'information publique suite à la constitution d'un groupe de concertation réunissant des représentants de partis politiques, de groupes d'intérêts, etc.

#### 1100.03 Garantir la création de cheminements piétonniers dans les quartiers par le biais de la procédure relative aux requêtes en autorisation de construire et/ou par le biais de négociations auprès d'opérateurs privés.



L'aboutissement de négociations a permis d'ouvrir un nouveau tronçon piétonnier, entre le chemin des Tulpiers et l'école des Allières.

#### 1100.04 Gérer le crédit d'investissement de Frs 2,5 mios destiné à soutenir le logement coopératif en Ville de Genève (arrêté N° 448) et en assurer sa promotion.



Le projet de coopérative CODHA - Ciguë aux Ouches a bénéficié de cette aide et le chantier s'est terminé en automne 2004.

### 2000 Information, communication et documentation

#### 2100 Promouvoir, auprès de la population, les projets d'aménagement menés par la Ville de Genève par le biais de différents supports d'information et communication, tels que le périodique d'information, le site internet, les conférences de presse, des affiches ou des expositions.



Le recours accru à des supports mobiles d'affichage (format R4) a permis de mener des actions d'information de proximité dans différents lieux stratégiques du point de vue de l'aménagement.

#### 2200.01 Coordonner, de manière concertée, les différents supports d'information mis sur pied par les services du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.



Les séances de coordination interservices dans le domaine de l'information et de la communication ont permis d'engager diverses actions concertées (périodiques d'information de la Ville de Genève ou du Département, journées portes ouvertes, développement de nouvelles rubriques sur le site internet, etc.).

#### 2200.02 Gérer des bases de données liées à l'information et à la communication du Département.



La mise en place d'une base de données sur le programme Lotus Notes a été effectuée.

#### 2300 Créer et développer des moyens de communication visuels pour l'arcade d'information municipale au Pont de la Machine.



Cinq expositions montrant les projets lauréats de concours d'aménagement et d'architecture ont été montées.

### 9000 Gestion du service

#### 9100 Gérer la formation de nouveaux collaborateurs en remplacement des départs à la retraite intervenus en 2002-2003 ou suite à de nouvelles orientations professionnelle en interne.



L'apprentissage des collaborateurs dans leurs domaines de compétence se poursuit.

VARIATION DE PERSONNEL

-

VARIATION DE LOCAUX

-

AGENDA 21

-

# Division de l'aménagement et des constructions

## Urbanisme

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population

#### 1100.01 Mettre à disposition des services de l'administration municipale une lettre d'information sur l'évolution de la vacance des arcades et affectations commerciales en Ville de Genève.



Cet objectif n'a pas pu être atteint faute de temps, de manque de données disponibles auprès de l'Office cantonal des statistiques et en raison d'une restructuration nécessaire des fichiers. Néanmoins, cet objectif est maintenu pour 2005.

#### 1100.02 Créer des liens opérationnels permanents entre URBA2 et les instruments d'aide à la décision, tels qu'un observatoire du logement, le potentiel à bâtir, plan de coordination.



Rédaction d'un premier rapport qui énonce les principes de la nouvelle base de données, mise en place d'un outil opérationnel transitoire et d'une collaboration avec la Direction des Systèmes d'information.

#### 1100.03 Créer et rendre accessible la couche «verdure» sur le serveur SIT-V.



Suite à l'intérêt d'établir le lien entre le relevé existant des espaces verts de la Ville de Genève avec l'opération ICOMOS, la création de la couche «verdure» sur le site SIT-V a été mis en attente. Ce projet sera repris dans le cadre de la révision du plan directeur communal. En revanche, les réflexions menées en 2004 ont permis de proposer un découpage opérationnel pour l'aménagement.

#### 1100.04 Organiser une présentation des données MémoCité dans le cadre de l'exposition de la maquette Ville de Genève.



Dans le cadre de l'exposition «Portrait d'une ville» les statistiques ont trouvé leur place avec de nouvelles idées pour mieux traiter et communiquer les données statistiques.

#### 1200.01 Organiser une exposition de la maquette Ville de Genève à la Bibliothèque de la Cité (voir prestation No 1210).



Cette exposition qui s'est déroulée sur les deux mois d'été a remporté un vif succès (articles de presse, fréquentation soutenue, nombreux messages dans livre d'or) et a suscité diverses demandes (participation à l'exposition «Maquettes de rêve» de Chêne-Bougeries et formation dans le cadre du CEPTA.

### 2000 Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable

#### 2200.01 Organiser et préparer les ressources pour un train de mesures destiné à favoriser un apport de verdure en milieu urbain (projet «maillage vert»).



Diverses expériences ont été réalisées débouchant sur quelques petites concrétisations (square Galiffe) et mise à profit de certaines difficultés pour asseoir décisions et orientations

#### 2200.02 Identifier les domaines de mise à jour du plan directeur communal, mettre en place un comité de pilotage et préparer les ressources.



En raison de priorités, la validation par le Conseil administratif de la proposition de demande de crédit relative à la révision du plan directeur communal de la Ville de Genève a dû être agendée pour janvier 2005. Toutefois, l'identification des domaines de mise à jour ainsi que la coordination de principe avec le DAEL ont été effectuées.

#### 2200.03 Contribuer activement au développement des projets Ville de Genève dans le cadre du PAC Sécheron: Foyer, passerelle et parc Rigot.



Participation active du Service d'urbanisme notamment aux trois concours d'architecture organisés pour ces projets.

#### 2200.04 Elaborer le plan directeur du secteur de la gare des Eaux-Vives dans la démarche des «plans d'aménagement concertés».



La validation politique de l'avant-projet du plan directeur de quartier, dont les bases (en cours d'élaboration) nécessitent des vérifications approfondies de certaines orientations programmatiques (par exemple Comédie), est prévue dans le courant de l'année 2005 en parallèle à la procédure d'approbation des plans du CEVA (haltes et stations).

#### 2200.05 Elaborer le plan directeur du secteur de Rosemont en vue d'un éventuel déclassement.



Des difficultés de coordination et des choix de priorités n'ont pas permis de finaliser le plan directeur qui sera repris en 2005 dans le cadre des réflexions à mener en lien avec le projet CEVA. Entre-temps, une étude financière justifiant de la pertinence des diverses variantes étudiées par les trois bureaux mandatés est en cours.

|   | Degré de réalisation  |  | Degré de réalisation  |
|---|---|--|---|
| <b>2300.01</b> <b>Etablir les besoins en équipements scolaires pour le quartier des Eaux-Vives (cf. PAC Eaux-Vives).</b>  |    |  |   |
| La réactualisation des besoins scolaires en lien avec le projet PAC a été effectuée et validée.   |   |  |   |
| <b>2400.01</b> <b>Aboutir à une approbation et mettre en œuvre le programme d'assainissement des voies bruyantes 2004-2012.</b>   |    |  |   |
| Comme prévu, le projet d'assainissement de la rue des Deux-Ponts a été déposé et le crédit OPB a été voté par le Conseil municipal le 5 octobre 2004.   |   |  |   |
| <b>2400.02</b> <b>Etablir et suivre en permanence l'impact du degré de sensibilité II dans la Vieille Ville en cas d'entrée en vigueur d'un nouveau plan d'attribution.</b>   |    |  |   |
| Le suivi a été mis en place.  |   |  |   |
| <b>2500.01</b> <b>Développer l'expertise d'urbaniste dans le domaine des déplacements-transports.</b>   |    |  |   |
| Tous les types de dossier ne s'étant pas encore présentés, il n'a pas été possible en une année d'explorer la totalité du champ d'expertise.  |   |  |   |
| <b>2500.02</b> <b>Accompagner la demande de crédit au CM en vue de son adoption et coordonner les études d'accompagnement au raccordement CEVA.</b>   |   |  |   |
| La demande de crédit a été votée par le Conseil municipal à l'unanimité le 21 janvier 2004.   |   |  |   |
| <b>3000</b> <b>Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire</b>   |   |  |   |
| <b>3300.01</b> <b>Constituer l'appui méthodologique et mener la concertation entre promotion et habitants dans le cadre du projet d'aménagement (par ex. Pestalozzi).</b>   |  |  |   |
| Dans le cadre de l'élaboration du projet de plan localisé de quartier de Pestalozzi, un processus de concertation intégrant l'architecte, la promotion, les propriétaires concernés, les associations de quartier ainsi qu'une observatrice de la concertation a donné lieu à l'organisation de 8 séances qui ont permis une amélioration technique sensible du projet, dont l'enquête publique est annoncée. |   |  |   |
|   |   | <b>3400.01</b> <b>Mettre en ligne le site internet de la maquette pour au plus tard l'inauguration de l'exposition (cf. objectif 1210).</b>  |  |
|   |   | Le site internet a été mis en exploitation comme prévu pour l'inauguration de l'exposition «Portrait d'une ville». Il est régulièrement visité à raison de 90 personnes par jour.  |   |
|   |   | <b>3400.02</b> <b>Réaliser le dépliant de la 9ème promenade du Plan Piétons sur le thème de la verdure et monter un événement promotionnel en partenariat.</b>   |  |
|   |   | Le dépliant a été diffusé comme prévu en juin 2004 et une inauguration comprenant la plantation de deux cèdres a eu lieu avec deux classes d'élèves de l'école de Pré-Picot en présence de deux Conseillers administratifs.  |   |
|   |   | <b>3400.03</b> <b>Obtenir une demande de crédit pour finaliser le réseau des promenades de la Ville de Genève et éditer un recueil synthétique.</b>  |  |
|   |   | Le crédit a été voté par le Conseil municipal le 19 avril 2004 à l'unanimité.  |   |
|   |   | <b>3400.04</b> <b>Préparer les bases d'information, le partenariat et les ressources pour l'édition d'une promenade des organisations internationales.</b>   |  |
|   |   | Un groupe de travail représentant la Ville de Genève, les organisations internationales et le service du Chef du protocole a été constitué. La rédaction du texte est pratiquement terminée et les informations pratiques complémentaires recueillies. Sous réserve de certains aspects sécuritaires à vérifier, l'édition du dépliant promenade aura lieu lors du 60ème anniversaire des Nations Unies. |   |

## 9000 Gestion du service

### 9100.01 Mettre en place et gérer la nouvelle base de données comptables SAP.



La formation complète sur le nouveau système SAP n'a pas été possible vu les ajustements et directives qui sont intervenues au cours de l'année.

### 9100.02 Etablir le fonds d'archives du service.



L'inventaire des documents, l'élaboration et l'établissement des tableaux de bord de mise en place du plan de classement pour les archives papier du service ont été finalisés et validés comme prévu.

## VARIATION DE PERSONNEL

Remplacement de l'urbaniste spécialisé dans le domaine des transports suite au départ à la retraite du titulaire du poste. Renouvellement du poste de documentaliste suite au départ de la titulaire. Par ailleurs, le service d'urbanisme a accueilli deux étudiants en été.

## VARIATION DE LOCAUX

Pas de variation de locaux. Seuls deux bureaux ont été rafraîchis.

## AGENDA 21

Approbation par le Conseil d'Etat du Plan Piétons et élaboration du concept «Maillage vert» qui sera intégré dans le futur plan directeur communal.

## DIVERS

Les objectifs généraux annoncés par le Service d'urbanisme ont été atteints: l'année 2004 a en effet été consacrée à faciliter la concrétisation de projets de logements que ce soit par le biais de processus de concertation engagés dans le cadre de futurs plans localisés de quartier (Pestalozzi, Cité Universitaire par exemple) ou par le biais des préavis puisque selon le nouvel observatoire du Service d'urbanisme, on compte 557 logements prévus dans les requêtes favorablement préavisées (période 1er mai à 31 décembre 2004). Ce qui signifie qu'entre la conduite des plans d'affectation et l'examen des requêtes, le quota des 150 logements à réaliser sur le territoire de la Ville de Genève par année, en vertu du plan directeur cantonal, est respecté.



# Division de l'aménagement et des constructions

## Aménagement urbain et éclairage public

Degré de réalisation

### 1000 Aménagement des espaces publics

- 1100 Un des ingénieurs en transports du service effectue cette mission, en relation avec les autres services de la Ville et de l'Etat de Genève, avec les mandataires.** 

Réduction de l'observatoire des modifications urbaines à sa plus simple expression, du fait du transfert d'un géographe au Service de la mobilité. Transfert du suivi du PFI à la Division de la voirie.

- 1200 L'accent sera porté sur la mise au point de nouvelles pièces du mobilier urbain: édicules de La Rade, poubelles, stationnement des deux-roues notamment. Le service poursuivra son programme de revalorisation de nouvelles places publiques et parcs publics, comme mentionné dans les PR-49 et PR-117 et suivantes. Le renouvellement des toilettes publiques fait l'objet de petits projets confiés à des architectes récemment installés. Le budget 2004 doit être adapté aux dépenses 2002 et 2003.** 

Le designer attaché au service a mené plusieurs actions concernant l'affichage, les terrasses de café, les pavillons de La Rade, la signalétique, la conception du mobilier urbain avec le service, le Département, le Conseil administratif. Plusieurs projets de places sont en cours, mais les projets liés aux transports collectifs sont en attente de décision de l'Etat de Genève. Plusieurs toilettes publiques municipales ont été créées suivant une nouvelle conception de gestion économique.

- 1300 L'information publique et la concertation sont les processus clés de l'aménagement urbain, tant entre administrations qu'avec les usagers, ce qui sera encore adapté à la multiplicité des types d'opérations (manifestations, aménagements définitifs ou éphémères).** 

De nombreuses campagnes d'information (affiches, dépliants, lettres de chantier, etc.) liées aux démarches du service, du Département et du Conseil administratif ont été réalisées ainsi que de nombreuses démarches de concertation publique (mobilité douce, aménagement urbain, aménagements éphémères).

Degré de réalisation

- 1400 Le même effort que sur le domaine public est à fournir sur le domaine privé municipal par la revalorisation d'espaces publics, squares, cours intérieures avec les autres services municipaux et les riverains. Afin de tester des projets et les évaluer avec les riverains, les aménagements éphémères sont en développement.** 

Le service a réalisé la Cour de la rue Royaume avec les autres entités municipales. La mise en place de bancs et bacs d'orangerie, l'entretien des terrains se sont accrus, répondant aux demandes des constructeurs, du Conseil municipal et des services.

- 1500 Le service a reçu la mission d'entretenir les panneaux officiels, les bornes télécommandées de contrôle d'accès, les bacs d'orangerie, les bancs, les sols de gravier. Une base de données géoréférencées, l'attribution de mandats de surveillance et de réparation réguliers permettront d'assumer la tâche sans développer le service.** 

Les bases de données du mobilier urbain sont établies, des stages de géographes ont permis d'organiser la mise en place de nouveaux bancs sur le domaine public. L'entretien des terrains suit son cours, en relation avec les engagements pris, mais devra être accompagné d'une campagne d'analyse des sols afin de préciser les critères de mise en œuvre.

- 1600 Le service met sur pied des concours pour étudiants, avec les universités européennes et les Hautes écoles spécialisées (aménagements éphémères, mobilier). L'aménagement urbain concernant directement l'environnement, les spécialistes du service poursuivront leur contribution à l'établissement de l'Agenda 21 et des manifestations publiques idoines.** 

Le service a organisé une nouvelle édition du concours HES pour des aménagements éphémères. Plusieurs stages de géographes ont permis d'évaluer les aménagements de « zones 30 », les aménagements éphémères, l'équipement des cheminements piétonniers.

## 2000 Analyse et plans de déplacements

- 2100 Les règlements concernant les projets de modération du trafic demandant des expertises environnementales dans les domaines des mesures de vitesses, des pollutions sonores et de l'air, le service est appelé à s'entourer d'experts.**

En fonction des demandes des associations locales, d'habitants, de parents d'élèves, le service entreprend des expertises pour évaluer les mesures à mettre en œuvre pour diminuer les nuisances. Leur rythme se fait en fonction des demandes.

- 2200 Comme par le passé, suivant sa compétence légale, le service poursuivra son activité de mise à l'enquête publique de projets d'arrêtés de circulation et d'infrastructures de tramway ou ferroviaires. Il participe également à la coordination des projets de transports collectifs sur les plans cantonal et régional.**

La mise à l'enquête publique des projets de réglementation de trafic et des infrastructures ferroviaires et de tramway se poursuit au rythme du planning arrêté par l'Etat.

- 2300 Le service poursuivra son activité d'expertise dans le cadre de la mise en place d'un plan de déplacements municipal, dit «bouquet de transports» et des plans de l'Hôpital cantonal et des Nations unies.**

Les efforts se poursuivent pour augmenter le choix des offres de déplacements mis à disposition des collaborateurs de la Ville de Genève afin d'améliorer encore le degré d'écocomobilité au sein de l'administration. S'agissant de la promotion de ces outils aux entreprises genevoises, la mise en œuvre d'ateliers et conférences a suscité la prise de conscience à de nouvelles entreprises et favorisé la concrétisation de nouveaux plans d'entreprise.

- 2400 Devenue maintenant européenne et annuelle, le service poursuivra l'organisation de la «Semaine de la mobilité» et sa coordination cantonale et régionale. A cela se lient maintenant de nombreuses autres manifestations prophylactique, festives et associatives.**

L'objectif d'information et de sensibilisation de la population a été atteint, notamment grâce à l'ensemble des moyens de communication mis en œuvre au travers de différents médias et supports, ainsi que par la mise en œuvre de projets destinés à certaines catégories de la population (enfants, parents d'élèves, personnes âgées).

## 3000 Eclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève

- 3100 Afin de rationaliser l'entretien des installations et concevoir les nouvelles, organiser les campagnes de restauration, le service assure la gestion d'une base de données géoréférencées et l'établissement de statistiques avec les SIG et le Service de l'énergie.**

Mise à jour périodique bisannuelle de la base de données. Le chapitre statistique est à améliorer.

- 3200 L'architecte-éclairagiste participe à l'établissement des cahiers des charges de concours et à l'établissement de projets afin d'améliorer la qualité d'usage nocturne des réalisations urbaines, tout en maintenant raisonnable la consommation électrique. Des projets de mise en lumière d'infrastructures publiques sont confiés à des concepteurs lumières indépendants.**

Rénovation des installations de l'éclairage public dans le cadre du budget. Ces rénovations ont permis l'obtention de subventions cantonales. Le renforcement de la cellule Eclairage public permettra non seulement d'améliorer ces prestations mais également de mettre en place un plan lumière répondant à l'objectif recherché.

Degré de réalisation

**3300** **Domaine en pleine évolution, vu les efforts de la Ville de Genève et du Fonds d'énergie cantonal, de reconstitution des installations lumineuses, nombre de projets du service seront préparés avec le Service de l'énergie en vue d'obtenir des subventions cantonales et de réduire la consommation électrique, qui est une obligation liée à la promotion de l'Agenda 21.**



Une dizaine de projets ont été présentés et la subvention est de l'ordre de 30%.

**3400** **Obligation légale qu'est l'éclairage des voiries, l'activité de maintenance se poursuivra.**



Très peu de réclamations de la part de la population, donnant un indice de satisfaction très favorable. Néanmoins cet objectif sera réexaminé dans le cadre de l'établissement du plan lumière mentionné ci-dessus.

#### VARIATION DE PERSONNEL

--

#### VARIATION DE LOCAUX

--

#### AGENDA 21

Largement atteint.

Par la mise à disposition de ses spécialistes, sa contribution aux thèmes étudiés, le service est toujours actif dans la définition progressive de l'Agenda 21. Un poste de fonctionnaire, géographe en transports, a été mis à disposition de l'Unité Agenda 21 durant 6 mois.

# Division de l'aménagement et des constructions

## Architecture

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève

#### 1010 à 1020

**Validation des programmes des services demandeurs avant l'appel d'offres par des études de faisabilité et un chiffrage détaillé des coûts. Renforcement de l'atelier d'études de faisabilité par l'engagement d'un architecte projeteur.**



Largement atteint pour les études.

Le deuxième poste d'architecte projeteur n'a pas pu être pourvu en 2004. Un poste temporaire à mi-temps pendant 6 mois a permis de renforcer l'équipe, notamment pour l'analyse des sites d'implantation du futur Musée des cultures.

#### 1030 à 1040

**Suivi et adaptation régulière des programmes des concours d'architecture et des procédures d'appels d'offres AIMP.**



Le service a participé activement à l'adaptation du modèle d'appel d'offres pour tous les types de mandataires (architectes, ingénieurs civils, CVSE), en étroite collaboration avec les juristes du Département.

#### 1050

**Mise en place d'une planification de l'ouvrage permettant de diminuer les délais entre l'appel d'offres et la remise de l'ouvrage à l'utilisateur.**



Les délais entre l'appel d'offres et la remise de l'ouvrage se sont raccourcis pour des opérations jugées prioritaires, telles que les crèches, les écoles et le périmètre du Foyer de Sécheron.

La phase de réalisation des projets est en nette augmentation.

La rénovation d'immeubles de logement en très mauvais état n'a pas pu être traitée avec la célérité nécessaire, en raison du manque d'effectifs.

#### 1060

**Adaptation des contrats en adéquation avec les nouvelles normes et règlements.**



Le service a participé activement à l'élaboration du modèle de contrat d'architecte.

#### 1080 à 1090.01

**Mise en place d'un nouveau logiciel de suivi comptable de chantier (lié au remplacement d'Eurozoom) et engagement d'un nouveau collaborateur pour assurer le contrôle financier des opérations.**



Un comptable a été engagé le 1er mars 2004 et vient en appui à tous les collaborateurs pour le contrôle financier. Le logiciel SAP est maintenant opérationnel. Toutefois, la période d'adaptation a été longue.

#### 1080 à 1090.02

**Mise en place avec les tiers mandataires de la gestion des coûts par CFE (méthode par éléments).**



Toutes les demandes de crédit soumises au vote du Conseil municipal ont été déposées selon la méthode CFE.

#### 1120

**Participation des habitants à l'élaboration des programmes et intégration des associations de quartier dans les jurys de concours; séances d'information régulières sur les projets et réalisations du service.**



Des représentants des associations et des habitants du quartier ont participé au jugement du concours pour l'aménagement de la parcelle du Foyer de Sécheron.

La participation des habitants des quartiers des Ouches et de Saint-Jean se poursuit pour les projets en cours.

### 2000 Etablir les préavis architecturaux

#### 2010 à 2030

**Traitement des requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal, visites sur place, expertise de l'objet soumis, consultation des autres services, rédaction et validation des préavis.**



247 préavis ont été traités par le service en 2004.

#### VARIATION DE PERSONNEL

Le nombre de postes effectifs a augmenté par rapport à 2003, passant de 12,5 postes pour 13 personnes à 13,5 postes pour 14 personnes.

Un poste a été mis à la disposition de la Conservation du patrimoine architectural.

#### VARIATION DE LOCAUX

-

#### AGENDA 21

-

# Division de l'aménagement et des constructions

## Bâtiments

Degré de réalisation

### 1000 Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier

**1100 Entretien au mieux le patrimoine financier en fonction du budget alloué.** ●

L'objectif a été atteint selon les priorités fixées en relation avec la gérance immobilière et le département des finances.

**1100 à 1200**

**Nettoyer les immeubles de la Ville des graffitis et affiches qui les dégradent, afin de donner une bonne image de la Ville.** ●

Budget partiellement utilisé en raison de la diminution des interventions dans certains quartiers, ce qui montre que la ténacité porte ses fruits.

**1200 Entretien au mieux le patrimoine administratif en fonction du budget alloué.** ●

L'objectif a été atteint en fonction des priorités fixées et définies par le Conseil administratif.

**1300 Mise à jour annuelle des tableaux sur la dégradation des bâtiments.** ◐

Amélioration de l'appréciation de l'état de vétusté du parc immobilier et mise à jour des fiches en fonction des travaux entrepris durant l'année. Il convient maintenant d'exploiter au maximum ces données en relation avec le système informatisé de gestion du patrimoine.

**1400 Mise au point de projets et études diverses demandées par les différents départements.** ◐

Certains projets n'ont pas été réalisés et d'autres ont été abandonnés en cours d'étude. Par ailleurs, le bureau d'étude ne comporte plus que deux collaborateurs contre trois en 2003.

**1500 Maintenir et améliorer les installations techniques de sécurité incendie et vol dans les bâtiments.** ●

L'amélioration des installations se poursuit en fonction des budgets alloués.

### VARIATION DE PERSONNEL

Remplacement partiel, à ce jour, des collaborateurs partis en retraite

### VARIATION DE LOCAUX

-

### AGENDA 21

Tri sélectif des déchets sur les chantiers. Réalisation dans les immeubles locatifs d'installations de stockage sélectif

# Division de l'aménagement et des constructions

## Energie

Degré de  
réalisation

### 1000 Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève

#### 1100 Poursuite de la mise en œuvre du module GMAO pour la maintenance d'exploitation des installations techniques.

**Etude et mise en place d'une procédure d'achat du combustible conforme aux dispositions de l'AIMP.**

L'organisation de l'activité des surveillants d'installations est maintenant en quasi totalité gérée avec le logiciel de GMAO. Ceci nous a déjà permis d'améliorer la planification générale du travail et d'augmenter notre taux de réalisation des prestations d'entretien des installations de ventilation.

Concernant l'achat du mazout, la procédure adoptée par le service depuis plusieurs années a été confirmée quant à sa performance, et donc maintenue.

#### 1200 Poursuite de l'évolution de l'organisation du fonctionnement de la section «exploitation».

**Etude et mise en place d'un concept de contrôle et de suivi de la qualité de l'eau distribuée par les réseaux sanitaires des bâtiments.**

Cette année, le travail organisationnel a consisté tout d'abord à élaborer les cahiers des charges des différents membres de l'équipe d'encadrement, en identifiant leurs modes de coordination et de collaboration.

Ce même travail a été engagé avec l'équipe des surveillants d'installations et doit aboutir en 2005 à une nouvelle rédaction de leurs cahiers des charges, ainsi qu'à certaines adaptations relatives au mode de fonctionnement de la section exploitation. Ces différentes évolutions seront réfléchies et mises en œuvre dans la perspective de la future localisation des ateliers du service, beaucoup plus centrale qu'actuellement, prévue au Centre artisanal de la Jonction.

Concernant la question du suivi et de la maintenance des réseaux sanitaires des bâtiments, elle sera analysée dans le cadre de la clarification des missions respectives des services du Domaine des constructions.



Degré de  
réalisation

#### 1300 Poursuite du développement des systèmes de gestion à distance des installations.

**Poursuite du programme de remplacement et d'adaptation des systèmes de réglage des chaufferies.**

**Etude et mise en place d'un programme d'assainissement et d'adaptation des installations de ventilation.**

Toutes les chaufferies transformées en 2004 ont été équipées de systèmes permettant la communication à distance.

Un outil informatique permettant le suivi à distance des niveaux des citernes de mazout a été testé. Nos premières expériences ont mis en évidence que si l'outil est intéressant, en revanche il ne génère pas de gain, et délivre une information moins précise que celle dont nous disposons déjà. Ce système sera par conséquent plutôt réservé à un suivi de citernes d'eau de récupération.

Cette année, ce sont quatre systèmes complets de régulations qui ont été remplacés et une dizaine ont été remis à niveau.

Les premiers projets d'assainissement d'installations de ventilation ont fait l'objet de pré-études techniques.

#### 1400 Poursuite du programme de rénovation et d'adaptation aux normes OPAIR des chaufferies du patrimoine bâti de la Ville.

Six chaudières non conformes à l'OPAIR ont été déposées.

Trois chaufferies ont été rénovées, soit dans le cadre de travaux d'investissements, pilotés par les services des bâtiments ou de l'architecture, et en collaboration avec notre service. Soit dans le cadre des crédits de politique énergétique que nous gérons directement.

Une nouvelle chaufferie a été créée, en remplacement de chauffages individuels au mazout ou au gaz.



**2000 Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins, le développement et la valorisation des énergies renouvelables**

**2100 Intégration dans les projets de construction et de rénovation des nouvelles dispositions définies par la Loi sur l'énergie en matière de concept énergétique et de garantie à la performance.**



Les nouvelles dispositions réglementaires de la loi sur l'énergie du 1er février 2003, qui obligent les collectivités publiques à élaborer un concept énergétique pour tout projet nécessitant une autorisation de construire, ont considérablement augmenté la charge de travail du service de l'énergie.

Des démarches ont été entreprises auprès du ScanE afin d'optimiser les procédures en fonction du type de projet concerné, et en interne au domaine des constructions, afin d'adapter notre organisation en matière de gestion de projets de constructions et d'intervention sur le patrimoine bâti.

Durant cette année, ce sont ainsi plus d'une quinzaine de projets de construction qui ont fait l'objet d'une procédure de concept énergétique, telle que définie par la nouvelle réglementation.

Des projets de constructions de bâtiments à haute performance énergétique ont abouti ou sont en cours: la 2ème étape des logements des Grottes 18-22 est terminée, la crèche de Chateaubriand, en cours de construction, obtiendra le 1er label MINERGIE décerné à la Ville. L'école des Ouches, ainsi que l'ensemble des bâtiments de la parcelle de Sécheron seront construits selon ce même standard.

**2200 Poursuite du programme de développement des énergies renouvelables sur le domaine bâti.**

**Poursuite du programme de gestion durable de l'eau.**

**Poursuite du programme de maîtrise de la demande d'électricité.**



Cette année, l'énergie photovoltaïque prend son envol. Plusieurs installations photovoltaïques ont été mises en service:

- en mars: CS du Bois des Frères: la toiture a été mise à disposition d'un tiers pour la construction d'une centrale photovoltaïque de 105 kWpic.

- en juillet: CS des Vernets - buvette extérieure: la Ville met en service sa première centrale photovoltaïque, d'une puissance de 21 kWpic, intégrée à une construction, suivie en octobre par celle, de 39 kWpic, de la Salle de gymnastique Chemin de l'Ecu.

En octobre, le conseil administratif décide la création d'un fonds destiné à recevoir les recettes issues de la vente de l'électricité produite par nos centrales photovoltaïques, et destiné à financer de nouvelles constructions.

Concernant la gestion durable de l'eau, trois installations de récupération d'eau de pluie sont en cours de réalisation: les bâtiments des Grottes 18-22, la salle de gymnastique chemin de l'Ecu, ainsi que l'école des Ouches. Une installation est en projet au centre artisanal de la Jonction.

La collaboration avec le service EDP de la Voirie s'est poursuivie: les cinq bassins du Parc La Grange ainsi qu'une vingtaine de bornes fontaines ont été mis en circuit fermé, permettant ainsi de diminuer leur consommation d'eau de près de 90%.

Pour ce qui concerne la maîtrise de la demande d'électricité, diverses actions ont été engagées, parmi lesquelles on peut citer le développement d'un concept de rénovation d'éclairage, en collaboration avec le service des écoles. Il a été mis en œuvre dans trois d'entre elles. Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité de l'éclairage, tout en diminuant les consommations d'électricité.

**2300 Poursuite de la recherche sur l'optimisation de régime de fonctionnement des moteurs électriques d'entraînement.**

**Poursuite des essais d'intégration des systèmes de micro-cogénération couplées aux installations de chauffage.**



Le premier objectif n'a pas pu être traité cette année.

Pour ce qui concerne les systèmes de micro-cogénération couplés aux installations de chauffage, l'exploitation de la première installation mise en service à l'école de Contamines dégage un bilan technique très positif. Une évaluation complète de ce mode de production d'énergie est prévue en 2005.

#### 2400 **Collaboration avec le ScanE dans le cadre de la mise en place des objectifs de politique énergétique au niveau cantonal.**

Les relations avec le ScanE ont été nombreuses, et pour cette année, ont consisté essentiellement:

- à la mise au point des modalités d'application des nouvelles dispositions réglementaires applicables aux collectivités publiques en matière de concept énergétique dans les projets de construction nécessitant une autorisation.
- à la participation à diverses séances thématiques ou groupes de travail.

#### 2500 **Poursuite de la valorisation des activités du service à l'aide de publications et de l'exploitation du site Internet.**

La direction ainsi que plusieurs collaborateurs du service sont intervenus dans différentes conférences et séminaires, tant en Suisse qu'à l'étranger. Trois fiches infos ont été réalisées sur les thèmes de la climatisation «L'été au frais...sans climatisation», de l'électricité photovoltaïque «centrale photovoltaïque des Vernets», et de l'éclairage des communs d'immeuble, qui sera diffusée début 2005.

Le service continue de s'investir dans la gestion de programmes didactiques à l'attention des jeunes publics: l'Aventure Energie avec les maisons de quartier des Acacias et de la Jonction, soutien à la construction d'une sono-mobile solaire par la maison de quartier Montbrillant (association Pré-en-bulle), programmes Ogure Pédago développé dans quatre écoles primaires de la Ville, en collaboration avec le service des écoles tout au long de l'année scolaire 2004/2005. Ce projet a été intégré au programme transfrontalier d'éducation à l'énergie (EDEN).

Organisation, en collaboration avec les services de la Voirie, d'une conférence de presse sur le thème de la gestion durable de l'eau, à l'occasion de la fin des travaux de mise en circuit fermé des fontaines du Parc La Grange.

Tenue d'un stand d'information aux journées du développement durable, en association avec les maisons de quartier Acacias-Jonction. Animation d'une activité de construction de mini bolides solaires.

### 9000 - Gestion du service

#### 9100 **Evolution du concept de comptabilité analytique et de contrôle de gestion au sein du service.**

Pour le service de l'énergie, qui traite plus de 12 000 factures par an, et qui impute pour plus de 20 millions de francs de frais d'énergie et d'entretien des installations de chauffage et de ventilation sur les différents services de l'administration municipale, la mise en œuvre de SAP a constitué un changement important, qui a fortement mobilisé le personnel administratif du service. L'objectif prioritaire pour cette année était de procéder correctement aux paiements, aux imputations et au suivi général des comptes. Il a été atteint. Il conviendra de poursuivre en 2005, avec la mise en œuvre des outils de gestion tels que développés en cette fin d'année.

#### VARIATION DE PERSONNEL

L'effectif du service est de 28 postes. Durant cette année, nous avons enregistré 3 départs et une arrivée. Des recrutements en cours doivent aboutir tout début 2005.

#### VARIATION DE LOCAUX

Aucune modification d'occupation des locaux. Préparation du déménagement du service, prévu pour 2005 sur deux sites: Stand 25 pour la partie «bureaux» et à Vélodrome 2 pour la partie «ateliers»

#### AGENDA 21

Très forte implication du service de l'énergie dans cette démarche. A travers les différents projets conduits (voir objectifs détaillés), mais aussi dans l'organisation générale du dispositif Agenda 21: une personne du service a assuré la présidence du groupe SME, une autre a été nommée coordinateur du département 2.

# Division de la voirie

## Direction et secrétariat de la division

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Direction et coordination

- 1100** **Coordonner, superviser et conseiller tous services et entités chargés de l'élaboration de documents destinés au Magistrat, au Conseil municipal et aux commissions.**



Il s'agit d'un objectif permanent, qui porte sur l'ensemble des missions essentielles de la Division de la voirie et des services qui lui sont rattachés.

- 1200** **Consolidation du système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour toutes activités de la Division.**



L'application THUNES, prévue initialement pour gérer les crédits de réalisation, a été abandonnée au profit de modules existants sur le progiciel SAP. S'agissant de l'application CARL (Gestion et maintenance assistée par ordinateur - GMAO - ), elle est redéployée en outil métier indépendant, sans interfaçage avec le progiciel SAP.

- 1300.01** **Diriger et coordonner les activités du bureau du personnel et superviser la mise en œuvre de la nouvelle base de données du personnel.**



Le bureau du personnel de la Division de la voirie est une entité qui assume des prestations de relation avec les services des Ressources humaines pour tous les services qui lui sont rattachés et localisés sur le site de la rue François-Dussaud.

- 1300.02** **Poursuivre le dialogue régulier avec la commission interne du personnel de la Division.**



Une réunion mensuelle avec la commission interne du personnel a permis une large concertation entre la Direction et les membres du comité représentant la commission, dans un esprit constructif, serein et empreint de courtoisie.

- 1400** **Procéder à l'allocation des ressources financières aux services compétu des objectifs.**



A quelques exceptions particulières, les différents services rattachés à la Division de la voirie ont disposé des moyens nécessaires à l'application de la politique décidée par le Conseil administratif. D'une manière générale, ils ont permis d'atteindre les objectifs qui ont été définis.

- 1500** **Participer au Comité directeur TC 2005, au groupe de travail inter-départemental, à la Commission cantonale de gestion globale des déchets, à la Commission consultative des Cheneviers et à toutes commissions dont les missions impliquent l'engagement de la Division.**



La Division de la voirie a régulièrement participé aux séances de travail relatives à la mise en œuvre du réseau de transports collectifs, ainsi qu'aux différentes commissions consultatives dans lesquelles elle est engagée.

### 2000 Relations extérieures

- 2100** **Assurer la coordination stratégique, opérationnelle et technique avec les partenaires habituels et nouveaux.**



La participation à de nombreuses réunions de travail avec les partenaires habituels externes à notre administration, tels l'Etat de Genève, les TPG, les SIG, etc., a occupé la Direction durant toute l'année. Cet engagement a permis d'assurer la coordination stratégique et opérationnelle des différents projets et domaines d'activité menés par les services de la voirie.

- 2200** **Coordonner les campagnes de communication et d'information au niveau de la Division.**



Diverses actions ont été menées en 2004 en matière d'information et de communication. Elles concernent, pour la plupart, la propreté de la ville et le tri des déchets.

Citons la participation à la journée de conseils aux propriétaires de chiens, le suivi de l'information aux habitants concernant la campagne «compost», la relation avec les organisateurs concernant le tri des déchets dans les manifestations, etc. Sans oublier la publications de l'habituel calendrier de la Voirie.

Il faut souligner également les collaborations qui se sont instaurées avec d'autres services ou entités municipales ou cantonales. Elles ont permis le développement d'une campagne de proximité, en collaboration avec les Agents de sécurité municipaux, auprès des concierges d'immeubles et des commerces, une collaboration avec le service des écoles et institutions pour l'enfance pour le tri des déchets dans les préaux, ainsi que la réalisation, avec l'Etat de Genève, d'une plaquette sur les espaces de liberté pour chiens.

## **VARIATION DE PERSONNEL**

L'entité Direction et secrétariat de la Division de la voirie comprenait, au 31 décembre 2004, huit postes.

Les mutations de personnel pour l'ensemble de la Division ont été les suivantes:

- 41 engagements de nouveaux collaborateurs

- 8 départs à la retraite

- 14 démissions ou contrats non renouvelés

- 1 résiliation de contrat

- 3 mises à l'invalidité

Au 31 décembre 2004, l'ensemble de la Division comprenait 470,5 postes, dont 454,5 étaient occupés et 16 vacants, la plupart en phase de recrutement.

## **VARIATION DE LOCAUX**

-

## **AGENDA 21**

-

# DIVISION DE LA VOIRIE

## Logistique et technique

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'administration, hors SIS

#### 1100 Gérer et entretenir le parc de véhicules et engins en poursuivant dans l'usage de produits et matériaux récupérables en vue de leur recyclage.



Si aucune augmentation du parc n'a été enregistrée en 2004, une diminution n'a toutefois pu intervenir.

La périodicité des visites au SAN pour les véhicules lourds est annuelle depuis juin 2004, ce qui a constitué un travail supplémentaire pour la maintenance de nos véhicules, d'où un dépassement de crédit sur les comptes affectés à cet entretien.

#### 1200 Finaliser le transfert des activités de l'unité gestion des véhicules de Gourgas à François-Dussaud.



Dès le 1er novembre 2004, toutes les activités liées à l'entretien et à la maintenance du parc automobile immatriculé de la Ville de Genève (hors SIS) s'effectuent sur le site de la voirie, rue François-Dussaud 10, ce qui constitue un parc de 450 véhicules et engins immatriculés, dont 131 ont été présentés au SAN pour la visite périodique.

### 2000 Soutien logistique aux services de la voirie

#### 2100 Acquérir des produits, équipements et matériaux répondant au mieux aux critères du développement durable (dégradabilité, recyclage, provenance, etc.).



L'achat et la gestion des biens et marchandises ont été effectués avec l'objectif d'acquérir des produits, équipements et matériaux répondant au mieux aux critères du développement durable (dégradation, recyclage, provenance, etc.).

#### 2200 Améliorer les locaux et installations destinés au personnel, tels que vestiaires, ateliers, dépôts et réfectoires.



Les interventions d'urgence sur les installations et locaux de la voirie, ainsi que les travaux de moindre importance ont été effectués par les soins du service, ou sur appel par le service des bâtiments.

Nous sommes toujours en attente de travaux devant être entrepris par le service des bâtiments, notamment la réfection des vestiaires du personnel, ainsi que la réfection du portail d'entrée sur le site de François-Dussaud.

#### 2300 Construire tables et bancs destinés au prêt et à la location.



Durant la période estivale, les ouvriers du matériel de fêtes ont construit 120 tables et 300 bancs, en remplacement du matériel détérioré ou usagé.

### 3000 Matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville de Genève

#### 3100 Maintenir le service de conseils aux organisateurs de manifestations qui ont recours au matériel du service.



L'entité manifestations et matériel de fêtes a répondu à 1411 demandes de matériel et de pavoisement émanant de sociétés diverses et de demandeurs privés, ce qui constitue une augmentation d'environ 10% par rapport à 2003.

#### 3200 Accroître les interventions de nettoyage.



Sur appel de la police, du SIS, du service des agents de ville et du domaine public, des Transports Publics Genevois et de diverses autres provenances, 295 interventions ont été exécutées, représentant 473,5 heures de travail, hors horaire.

Lors de diverses manifestations, le groupe d'intervention a posé et déposé des tours de tri, des conteneurs à déchets et des supports d'information. Les déchets récupérés sont de l'aluminium, du compost, du papier et des déchets divers.

#### VARIATION DE PERSONNEL

Pas de changement par rapport à l'année 2003. Le service comprenait 67 postes de travail.

#### VARIATION DE LOCAUX

-

#### AGENDA 21

-



# Division de la voirie

## Etudes et constructions

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Etudes

#### 1100.01 Etablir le plan régional et le plan général d'évacuation des eaux avec les instances cantonales.



Suite à l'élaboration de « l'Image directrice du centre urbain du canton de Genève », nous avons entrepris durant l'année 2004, en collaboration avec les services cantonaux du Domaine de l'eau, la procédure AIMP en vue de mandater un groupe d'ingénieurs spécialisés pour l'élaboration du plan général de l'évacuation des eaux de la Ville de Genève (PGEE). Le service a déposé une demande de crédit auprès du Conseil municipal pour les prestations d'ingénierie relatives à l'élaboration du PGEE.

#### 1100.02 Développer les plans sectoriels d'assainissement s'inscrivant dans l'image directrice.



Dans le cadre de l'image directrice, le service a redéfini certains bassins versants de la Ville de Genève, ceci dans le cadre d'études concernant la réfection des chaussées et l'élaboration des plans localisés de quartiers.

#### 1100.03 Procéder aux études visant à la réalisation et/ou transformation des collecteurs, selon les principes définis par les plans sectoriels.



Ces études seront entreprises dans le cadre du plan général de l'évacuation des eaux de la Ville de Genève (PGEE).

#### 1200.01 Poursuivre et développer l'appui technique dans le cadre de l'établissement de projets d'aménagements urbains.



Le service a participé avec tous les services concernés de la Ville de Genève et les mandataires (ingénieurs, architectes, ...) à l'étude de divers projets d'aménagement urbain. Le service a été sollicité à plusieurs reprises comme jury dans divers concours de mandat d'étude parallèle.

#### 1200.02 Etablir les dossiers techniques.



A chaque étude d'une réfection de chaussée, le service participe à toutes les séances de mise au point du projet, en collaboration avec les divers services concernés, afin de proposer toutes les solutions techniques envisageables.

#### 1200.03 Veiller à l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables, ainsi que ceux répondant au mieux aux normes environnementales.



Durant l'année 2004, le service a effectué des recherches techniques nécessaires en vue de la réutilisation de matériaux recyclés et recyclables. Dès 2005, les trottoirs seront exécutés avec du béton recyclé.

### 2000 Réalisations

#### 2100 Définir avec les entreprises et les mandataires les plannings et méthodes d'intervention en veillant à minimiser l'impact des chantiers sur les riverains et usagers du domaine public.



Les chantiers en cours d'exécution en 2004:

- les rues des Marronniers, de la Flèche et de la Chapelle
- la place du Molard
- la place De-Châteaubriand et ses abords
- la place de la Navigation et ses abords
- la rue des Pâquis
- l'avenue Dumas
- la rue Chandieu
- le chemin des Ouches et la rue Camille-Martin
- la place des Nations
- la mise en place de plusieurs sites enterrés pour la récupération du verre.

#### 2200 Comme pour les chantiers portant sur l'assainissement, pour ceux plus vastes qui nécessitent des reprises complètes du domaine public, le dialogue avec tous les intervenants, et en particulier les riverains, est constamment amélioré.



Dans la plupart des chantiers figurant dans la liste ci-dessus, d'importants travaux en sous-sol ont été entrepris pour l'amélioration des réseaux d'assainissement public.

#### 2300 Bien que plus rares, les chantiers strictement dédiés aux ouvrages d'art impliquent une coordination constante dans le terrain afin que la viabilité des lieux reste garantie.



Aucun chantier d'ouvrages d'art n'a été ouvert en 2004.

### 3000 Système d'information du territoire

**3100 Finaliser les relevés d'éléments destinés à l'établissement du système d'information du réseau d'assainissement (cadastre).**



Durant l'année 2004, le service a poursuivi le recensement des éléments physiques (regards de visite, tuyaux de collecteurs, sacs d'eaux pluviales, etc.) devant constituer le cadastre des égouts intégrés dans un système d'information du territoire.

**3200 Intensifier l'information aux professionnels de la construction intervenant sur le domaine public et ses abords.**



En collaboration avec les services de l'Etat, nous avons fourni toutes les informations nécessaires concernant l'altimétrie en limite de propriété (domaine public, domaine privé) aux professionnels de la construction (architectes et propriétaires riverains).

### VARIATION DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2004, le service comprenait 15,5 postes de travail.  
Le demi-poste en moins, par rapport à l'année 2003, a été transféré au Service entretien du domaine public.

### VARIATION DE LOCAUX

-

### AGENDA 21

-

# Division de la voirie

## Entretien du domaine public

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Etudes

#### 1100.01 Apporter l'appui technique aux services chargés d'élaborer les projets d'aménagements urbains.

Les dossiers suivants ont été traités dans ce cadre:

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| rue Agasse                       | quai Ernest-Ansermet                     |
| quai Charles-Page                | quai Capo-d'Istria                       |
| rue de Bourgogne                 | rue de la Croix-Rouge                    |
| rue Goetz-Monin                  | place Emile-Guyénot                      |
| chemin des Tulpiers              | rue Voltaire                             |
| route des Franchises             | rue Edouard-Rod                          |
| chemin de Villars                | avenue de la Roseraie                    |
| rue Chabrey                      | rue Ferrier                              |
| rue du Fossé-Vert                | quartier de la Concorde (zone 30)        |
| quartier Liotard (zone 30)       | quartier du Mervelet (zone 30)           |
| quartier de Saint-Jean (zone 30) | quartier des Pâquis (zone 30)            |
| rue du Grand-Pré                 | quartier du Petit-Saconnex               |
| route de Frontenex               | avenue de la Gare-des-Eaux-Vives         |
| avenue du Bouchet                | rue du Lac                               |
| rue du Grand-Bureau              | rue Gustave-Revillod                     |
| rue Caroline                     | quartier des Eaux-Vives                  |
| quartier de la Jonction          | carrefour Pestalozzi/Moillebeau/Trembley |

#### 1100.02 Renforcer l'anticipation lors d'interventions d'entretien compte tenu de la nécessaire coordination avec tous les utilisateurs des infrastructures du domaine public.

Dans le but de dynamiser et de simplifier les contacts entre les différents partenaires de la Commission de coordination des travaux en sous-sol (CCTSS), dans le cadre des avis de travaux émis par ces derniers, un collaborateur a été spécifiquement délégué afin de répondre à toutes les attentes décisionnaires.

#### 1100.03 Veiller à l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables, ainsi que ceux répondant au mieux aux normes techniques et environnementales.

Les différents fournisseurs de matériaux de construction recyclés ont été sollicités afin que nous puissions être en possession de toutes les garanties requises en terme qualitatif des produits proposés. Bien que seule une partie d'entre eux ait répondu en 2004, ralentissant ainsi le processus, celui-ci a d'ores et déjà démarré.

#### 1100.04 Poursuivre les aménagements cyclables en veillant instamment à favoriser et sécuriser le stationnement.

Lors de la réception des plans de marquage provenant de l'OTC, où sont créés de nouveaux stationnements deux-roues, nous étudions systématiquement la possibilité d'y installer des épingles vélos. En 2004, 381 épingles ont été posées.

#### 1100.05 Promouvoir l'usage de la bicyclette.

Information et communication: deux campagnes d'affichage SGA, édition d'une carte vélo en collaboration avec le canton de Genève (DIAE). Participation active à des manifestations publiques (journées du développement durable, fêtes de quartier, semaine de la mobilité, journées nationales du patrimoine). Nombreux contacts avec les milieux associatifs en vue de développer des projets communs ou de soutenir des actions ponctuelles.

#### 1100.06 Veiller à sécuriser tous les aménagements facilitant le déplacement des piétons.

En réponse à diverses associations de parents et autres demandes de riverains, nous avons étudié plusieurs variantes de pose de mobilier urbain et autres barrières, afin de répondre à des préoccupations sécuritaires.

En ce qui concerne les personnes à mobilité réduite, ainsi que les mal et non-voyants, nous avons créé un groupe de travail, en collaboration avec les différentes associations intéressées par cette problématique, afin de répondre à des attentes en matière de signalétique et de confort vis-à-vis des cheminements piétons, accès aux TPG, etc.

|                           |   | Degré de réalisation      |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
|---------------------------|---|---------------------------|--------------------|---------------------|--------------------|----------------------|----------------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|-----------------|-------------|------------------|-------------------|-------------------|--|
| <b>1200</b>               | <b>Poursuivre les études visant à la mise aux normes nouvelles des ouvrages d'art.</b>  | ●                         |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
|                           | L'avancement des expertises des ouvrages d'art correspond à nos objectifs, puisque 17 d'entre eux font l'objet d'un mandat d'étude auprès de différents bureaux d'ingénieurs.<br>A ce jour, l'étude de neuf ouvrages a déjà été achevée.  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| <b>1300.01</b>            | <b>Contrôler systématiquement l'état des réseaux d'assainissement et éléments liés.</b>   | ●                         |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
|                           | <table border="0"> <tr> <td>boulevard Jaques-Dalcroze</td> <td>rue de l'Athénée</td> </tr> <tr> <td>place de Cornavin</td> <td>avenue de la Forêt</td> </tr> <tr> <td>boulevard Helvétique</td> <td>avenue de la Gare-des-Eaux-Vives</td> </tr> <tr> <td>chemin Frank-Thomas</td> <td>rue de la Croix-Rouge</td> </tr> <tr> <td>avenue Louis-Aubert</td> <td>rue de l'Avenir</td> </tr> <tr> <td>rue Chabrey</td> <td>place du Reculet</td> </tr> <tr> <td>rue de Saint-Jean</td> <td>avenue de la Paix</td> </tr> </table> | boulevard Jaques-Dalcroze | rue de l'Athénée   | place de Cornavin   | avenue de la Forêt | boulevard Helvétique | avenue de la Gare-des-Eaux-Vives | chemin Frank-Thomas | rue de la Croix-Rouge | avenue Louis-Aubert | rue de l'Avenir | rue Chabrey | place du Reculet | rue de Saint-Jean | avenue de la Paix |  |
| boulevard Jaques-Dalcroze | rue de l'Athénée  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| place de Cornavin         | avenue de la Forêt  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| boulevard Helvétique      | avenue de la Gare-des-Eaux-Vives  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| chemin Frank-Thomas       | rue de la Croix-Rouge   |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| avenue Louis-Aubert       | rue de l'Avenir   |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| rue Chabrey               | place du Reculet  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| rue de Saint-Jean         | avenue de la Paix   |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| <b>1300.02</b>            | <b>Réunir les informations permettant l'établissement du volet entretien du plan général d'évacuation des eaux.</b>   | ●                         |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
|                           | <table border="0"> <tr> <td>rue Agasse</td> <td>rue Albert-Richard</td> </tr> <tr> <td>place des Casemates</td> <td>rue Chabrey</td> </tr> <tr> <td>rue Ferrier</td> <td>rue du Lac</td> </tr> <tr> <td>rue du Simplon</td> <td>rue de Vermont</td> </tr> <tr> <td>rue du Vidollet</td> <td></td> </tr> </table>  | rue Agasse                | rue Albert-Richard | place des Casemates | rue Chabrey        | rue Ferrier          | rue du Lac                       | rue du Simplon      | rue de Vermont        | rue du Vidollet     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| rue Agasse                | rue Albert-Richard  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| place des Casemates       | rue Chabrey   |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| rue Ferrier               | rue du Lac  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| rue du Simplon            | rue de Vermont  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| rue du Vidollet           |   |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| <b>1400</b>               | <b>Contrôler systématiquement l'état du marquage routier et établir le programme d'intervention.</b>  | ●                         |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
|                           | Zone bleue quartier des Charmilles, passages piétons rives gauche et droite, « zones 30 ».  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
| <b>1500</b>               | <b>Planifier les interventions en requérant les avis de la conservation du patrimoine.</b>  | ●                         |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |
|                           | Relations régulières avec le service Conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève, notamment en ce qui concerne les dossiers suivants: rue de l'Evêché, rue de la Tertasse, rue de la Croix-Rouge, rue Beauregard et fontaine de la place de la Synagogue.  |                           |                    |                     |                    |                      |                                  |                     |                       |                     |                 |             |                  |                   |                   |  |

|                |  | Degré de réalisation |
|----------------|--|----------------------|
| <b>1600</b>    | <b>Planifier les études visant à l'installation de dispositifs de limitation de consommation, de recyclage et création de nouveaux points d'eau.</b> | ●                    |
|                | Gaine de liaison quai Wilson, bacs tampons rue Sillem et plateau de Champel, nouvelles fontaines Chateaubriand, Pré-l'Evêque, square Mont-brillant.  |                      |
| <b>1700.01</b> | <b>Elaborer les dossiers destinés aux intervenants internes et externes.</b>   | ●                    |
|                | L'élaboration des dossiers a été réalisée de façon systématique, par exemple: les barrières de la promenade du Lac.                                  |                      |
| <b>1700.02</b> | <b>Créer une base de données «barrières».</b>  | ◐                    |
|                | 50% réalisé à ce jour, solde en cours.   |                      |

## 2000 Réalisations

|                |  |   |
|----------------|--|---|
| <b>2100.01</b> | <b>Systématiser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.</b>  | ◐ |
|                | En association avec le HAU, sur demandes ponctuelles de citoyens, ainsi que dans le cadre de nos divers aménagements, nous avons créé plus de 240 abaissements de trottoirs supplémentaires.   |   |
| <b>2100.02</b> | <b>Accroître et densifier l'information aux riverains des chantiers et minimiser leur impact.</b>  | ● |
|                | En plus des habituels panneaux d'information mobiles que nous posons au droit de tous nos chantiers (sans distinction du volume des travaux), nous nous sommes efforcés de systématiser la distribution d'avis « tous ménages » et la parution de communiqués de presse. Nous nous concentrons également sur l'information de proximité avec les riverains et commerçants. |   |
| <b>2100.03</b> | <b>Poursuivre l'enlèvement systématique des graffitis sur les ouvrages et installations pour lesquels le service est compétent.</b>  | ● |
|                | L'ensemble des points de nettoyage de graffitis est contrôlé deux fois par semaine.<br>274 nettoyages de graffitis sur monuments, fontaines, domaine public ont été effectués par les équipes Voirie.  |   |

Degré de réalisation

Degré de réalisation

#### 2100.04 Réaliser les aménagements des zones 30 km/h.



En 2004, nous avons prévu la construction de deux zones limitées à 30 km/h., soit les quartiers Cluse-Roseraie et de Saint-Jean.

Si le quartier Cluse-Roseraie a bien été achevé conformément aux objectifs que nous nous étions fixés, le démarrage des travaux du quartier de Saint-Jean a dû être reporté de quelques mois pour des raisons de modification de projet.

#### 2200 Hormis les travaux d'entretien courant, accentuer les interventions de mise en conformité des ouvrages d'art, compte tenu des nouvelles normes de charges.



Au stade de notre étude, aucun ouvrage ne requiert de mise en conformité.

#### 2300 Assurer l'entretien systématique du réseau d'assainissement afin d'éviter tout risque de dégradation accélérée et de pollution.



Avenue Blanc (mise en séparatif), rue de l'Evêché (reconstruction unitaire), rue Eynard, rue de la Madeleine (fuite collecteur), chemin des Mines (mise en séparatif), rue de Neuchâtel (fuite collecteur), boulevard d'Yvoy (mise en séparatif), rue de Saint-Jean (mise en séparatif), avenue de Sainte-Clotilde (démolition), rue de l'Athénée, boulevard Emile-Jaques-Dalcroze, boulevard Helvétique (entre cours de Rive et rue du Rhône).

Au moyen de véhicules ad hoc (aspirateurs de boue ou cureuses), il a été nettoyé 6535 sacs d'eaux pluviales et retiré 855 tonnes de boue et de déchets divers, soit 131 kg par sac EP, 82 tonnes de boue et résidus divers ont été retirés des collecteurs et 92 tonnes des séparateurs du garage de la Voirie.

Interventions pour caler des regards: 3 fois; pour déboucher des écoulements de fontaines: 30 fois; pour déboucher ou nettoyer les fosses à bennes: 12 fois; pour déboucher les wc publics: 45 fois; pour remplacer des grilles: 35 fois; pour déboucher les écoulements des boxes du garage: 5 fois; pour changer des plateaux de regards: 3 fois; pour vidanger les wc chimiques: 10 fois.

Le groupe travaux est intervenu pour 16 raccords à l'égout, 4 changements de sacs souffres et grilles.

#### 2400.01 Procéder aux réfections systématiques du marquage routier.



Les équipes de marquage du service ont posé:

50 km de lignes diverses en peinture et matière à deux composants, 4150 signes de balisage ( flèches, triangles, inscriptions de stop, bus, taxi etc.) 1610 m2 de passages pour piétons, 500 m2 de surface rouge, 4 kit école et 26 logos « plan piétons ».

Les équipes de marquage du service ont supprimé:

11,5 km de marquage par l'application d'une peinture et par rabotage, 380 signes de balisage.

#### 2400.02 Mettre en œuvre les zones bleues.



Les entreprises mandatées par la Ville de Genève ont effectué les travaux suivants:

le marquage de la zone bleue Charmilles, zone 30 Cluse, divers marquages sur les rives droite et gauche.

#### 2500 Conduire et/ou participer à la direction des chantiers d'entretien et de rénovation des monuments.



- 172 monuments ou sculptures ont été nettoyés et réparés par des spécialistes (sculpteurs, tailleurs de pierre).
- 74 plaques de rue ont été achetées
- 26 plaques de rue ont été posées
- 134 interventions sur des plaques de rue (travaux, déplacement, etc.)
- Diverses interventions d'urgence (huile, peinture sur trottoirs et chaussées, graffitis injurieux, etc.)
- Divers transports d'œuvres et de matériaux dans le cadre de plusieurs manifestations, tels que la fête de la musique, les fêtes de Genève, les aménagements éphémères.

#### 2600 Poursuivre les travaux d'équipements des fontaines visant à diminuer les consommations d'eau.



Nous avons continué notre politique d'économie d'énergie.

Degré de  
réalisation

**2700 Procéder aux remplacements et réfections des barrières en recourant à des moyens internes ou externes.**



Restauration: 10 travées de barrières en fonte type Menn & Lullin déposées du quai E. Ansermet, la partie aval du quai de la promenade du Lac.  
Nouvelle barrière: parc de la rue E. Pictet.  
Peinture: place de la Madeleine, rue Toutes-Ames et terrasse A. d'Aubigné.

**VARIATION DE PERSONNEL**

Au 31 décembre 2004, le service comprenait 72,5 postes, soit 0,5 de moins qu'en 2003.

**VARIATION DE LOCAUX**

-

**AGENDA 21**

La mise en place de matériaux recyclés et/ou recyclables est systématiquement examinée.

# Division de la voirie

## Levée et nettoyage

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Collecte des déchets

#### 1100 Poursuivre les efforts en vue de diminuer les quantités de déchets en vrac.



L'effort consenti par nos habitants pour le tri des déchets persiste. On observe une stagnation des déchets incinérables et une légère augmentation de la masse des déchets valorisables. L'augmentation de la masse totale s'explique par l'accroissement de la population.

A l'heure de la réalisation de ce document, l'intégralité du recensement des poids n'est pas disponible.

Une statistique complète sera élaborée à réception de l'ensemble des données.

#### 1200 Promouvoir le tri des déchets afin que les fractions recyclables s'accroissent. Pour ce faire, mettre en place des sites enterrés de récupération du verre et doter ces espaces de systèmes de collecte destinés à l'aluminium, au fer blanc et aux piles.



L'accroissement des poids concernant les diverses fractions de déchets recyclables s'effectue depuis deux ans à un rythme annuel d'environ 1,5%.

Le service entend poursuivre ses efforts en matière de communication et d'information.

En ce qui concerne les grandes fractions, tels les verres usagés, ainsi que les déchets organiques, elles ont fait l'objet de campagnes ciblées afin de tenter d'obtenir de meilleurs taux de récupération.

L'enfouissement des conteneurs à verres se poursuit et, parallèlement, la recherche de nouveaux sites s'effectue en collaboration avec le service du génie civil.

Afin de favoriser la collecte des déchets organiques et du vieux papier dans les immeubles ne comprenant pas de locaux destinés à l'entreposage des sacs ou conteneurs, la Voirie participe, en collaboration avec les services d'architecture, des bâtiments et de la Gérance immobilière municipale, à l'installation expérimentale d'armoires de tri dans les allées des immeubles concernés.

Il existe aussi une synergie avec le service cantonal de gestion des déchets (GEDEC), afin d'inciter les propriétaires d'immeubles récalcitrants à se conformer à la loi qui impose la mise à disposition de récipients pour les locataires.

#### 1300 Accroître la déconstruction des objets encombrants aux fins de recyclage de leurs matières constitutives.



En ce domaine, les résultats continuent à être favorables. La masse de déchets encombrants collectés pour nos habitants tend toujours à se stabiliser. Cependant, il faut constater un accroissement important des déchets volumineux produits par les marchands du Marché aux puces, notamment des brocanteurs. Le service, en collaboration avec les Agents de sécurité municipaux, s'est investi afin de sensibiliser l'ensemble des marchands. Des infrastructures de collecte ont été mises à disposition sur la plaine de Plainpalais.

Actuellement, les résultats sont mitigés, voire décevants. Il est prévu de poursuivre les efforts afin de faire comprendre aux plus récalcitrants le bien-fondé de notre démarche.

Une statistique complète sera élaborée à réception de l'ensemble des données.

#### 1400.01 Intensifier les campagnes incitant au bon geste afin que l'habitant soit sensibilisé au tri et facilite ainsi le recyclage.



Les véhicules poids lourd du service ont, tout au long de l'année, véhiculés des visuels incitatifs au bon geste en matière de tri sélectif des déchets.

#### 1400.02 Information sur des thèmes ciblés.



Le service s'est investi dans le cadre d'une participation active aux journées du développement durable.

Il s'est aussi investi dans une collaboration avec le service des écoles et institutions pour l'enfance afin d'inciter les jeunes élèves en classes enfantines et primaires au tri sélectif des déchets dans les préaux d'écoles.

En ce qui concerne les aspects de sensibilisation à la collecte sélective des déchets organiques, les contacts de proximité avec le public se sont poursuivis. Parallèlement, régies et concierges ont de même été visités et quelques contrôles ont été effectués afin d'évaluer l'implication de tous les acteurs à cette collecte.

Degré de réalisation

Une attention particulière a été portée au tri sélectif des déchets du Marché aux puces. En collaboration avec les Agents de sécurité municipaux, le service a mené des actions de sensibilisation en dialoguant avec l'ensemble des marchands.

## 2000 Nettoyement du domaine public

### 2100.01 Adapter l'organisation du nettoyage par secteur et de manière saisonnière en recourant notamment à des ressources externes.

L'organisation des secteurs de nettoyage de manière saisonnière se poursuit. Elle évolue en fonction des impératifs liés à la fréquentation des voiries et lieux publics.

Une attention particulière a été portée dans le cadre du nettoyage de la gare Cornavin, nouvellement aménagée, de ses alentours et du parcours de la nouvelle ligne 15 du tram.

### 2100.02 Accroître le nombre de corbeilles à déchets.

Cette année, la priorité pour l'installation de corbeilles à déchets s'est portée dans le cadre du nouvel aménagement de la gare Cornavin et de ses alentours, ainsi que du parcours de la nouvelle ligne de tram 15.

D'autre part, le maintien en bon état visuel et fonctionnel des récipients s'est poursuivi. Une logistique quotidienne est assurée à cet effet.

### 2100.03 Accroître le nombre de caninettes.

Progressivement, le nombre de caninettes s'est accru. Sans être spectaculaire, cet accroissement s'est effectué dans les périmètres extrêmement sensibles. L'utilisation de ces appareils est aujourd'hui entrée dans les mœurs des habitants de la Ville, le nombre de sacs dévolus au ramassage des déjections canines (1'382'100) est en constante progression et démontre incontestablement cette évolution.

Degré de réalisation

### 2200 Maintenir la fonction conseil aux organisateurs de manifestations et accroître la récupération des déchets triés lors de grandes manifestations.

Par le biais d'interventions massives sur les lieux festifs, le service a tenté de sensibiliser le plus grand nombre au tri sélectif des diverses fractions de déchets.

Des actions de proximité ont été effectuées avec des chariots spécifiques au tri.

De nouvelles «tours de tri», plus légères, ont été installées à disposition des usagers.

Parallèlement, une campagne d'affichage sur des panneaux de la SGA a été mise en place pour compléter cette sensibilisation.

### 2300 Adapter l'organisation du nettoyage dans le cadre de l'espace ouvert au public

Un renforcement des moyens de nettoyage des espaces ouverts au publics s'est effectué lors de la saison estivale.

En renfort au service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), le service s'est investi dans quelques actions de nettoyage.

### 2400 Maintien qualitatif de la prestation.

Cette logistique est organisée pour faire face aux intempéries hivernales, de mi-novembre à fin mars.

Le service est intervenu à quatre reprises. Trois fois pour déneiger les voiries les 26 et 29 janvier, ainsi que le 23 février.

Une intervention contre le gel s'est effectuée le 25 janvier.

### 2500.01 Poursuivre les campagnes d'information longue durée encourageant la population au respect de la propreté.

Le service a participé à la Journée du tourisme afin d'expliquer et de commenter les actions menées par la Voirie en matière de propreté de la Ville.

Quelques encarts de sensibilisation ont été insérés dans le plan touristique de Genève.

En collaboration avec l'Etat de Genève, une plaquette sur les espaces de liberté pour les chiens a été réalisée.

Degré de  
réalisation



**2500.02 Mener des actions de communication de proximité en impliquant notamment les agents de sécurité municipaux.**

Le service participe à la journée de conseils aux propriétaires de chiens, organisée par les agents de sécurité municipaux. Cette collaboration permet, entre autres, de sensibiliser à l'utilisation des caninettes et d'expliquer la démarche de la Voirie engagée en matière de propreté des rues et des trottoirs.

Une vaste campagne de proximité concernant la sortie prématurées des sacs à ordures, de l'entreposage sauvage d'objets encombrants et du nettoyage des trottoirs que doivent assurer les propriétaires devant leurs immeubles, a été engagée cette année en collaboration avec les Agents de sécurité municipaux.

Cette sensibilisation commence à porter ses fruits et quelques constats positifs encouragent à poursuivre cette démarche.

**VARIATION DE PERSONNEL**

Au 31 décembre 2004, le service comprenait 307,5 postes de travail.

**VARIATION DE LOCAUX**

-

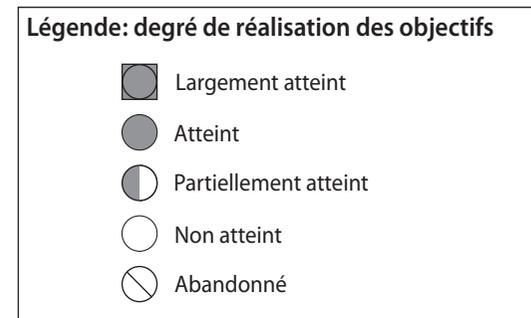
**AGENDA 21**

-





# Département des affaires culturelles



**E**n 2004, le Département des affaires culturelles (DAC) a souhaité présenter ses objectifs de politique culturelle au travers d'une brochure intitulée « Genève, ville de culture ». Ce document, largement diffusé, voulait donner une image claire des nombreux champs culturels dans lesquels le Département est appelé à agir. Par la volonté de transparence qu'elle manifestait, comme par les exemples d'actions à réaliser qu'elle proposait, cette brochure a inspiré le travail de l'année. Quatre priorités étaient définies, au service de la mission première du Département des affaires culturelles, améliorer l'ensemble des prestations à la population.

Le développement et la promotion des actions en faveur de l'accès de la population aux événements culturels, et notamment des jeunes, d'une part, mais aussi l'appui aux manifestations « La ville est à vous », d'autre part, sont des exemples d'opérations favorisant l'intégration par le moyen de la vie culturelle, en 2004.

De même, les discussions avec les acteurs culturels, des producteurs genevois de films au Syndicat romand des comédiens, et celles qui ont eu lieu avec d'autres collectivités publiques dans le cadre de l'établissement des conventions de subventionnement ou dans celui du groupe de travail pour une Maison de la danse, attestent du travail en cours en vue de repenser et peut être de réorganiser les partenariats et, plus généralement, le financement de la vie culturelle.

Ce travail s'est concrétisé par plusieurs actions précises au sein des services, dont les principaux sont énumérés ci-après.

A la Division art et culture, un travail en profondeur a été entrepris par le Service administratif et technique (SAT), notamment du point de vue de l'organisation et de la gestion des ressources humaines: recensement des problèmes, des contraintes, des demandes non-satisfaites, réorganisation interne importante, enfin mise en place d'outils de gestion.

Le Service de la promotion culturelle (SPC) a continué à améliorer ses prestations (nouvelle ligne graphique, suivi des visuels des manifestations du DAC comme la Fête

de la musique, le site internet en cours de redéfinition, magazine DACtualité sur le web et sa version télévisuelle sur Léman bleu, nouvelle signalétique un Grütli) et a répondu à des demandes complémentaires comme l'étude sociologique sur les pratiques et attentes culturelles des Genevois. Un memento sélectif de la vie culturelle locale est désormais régulièrement affiché en plusieurs points de la cité, et diffusé sous la forme d'une affichette.

Le Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC) a fait face à une demande plus importante de soutiens (+20% de dossiers de subventionnement ou d'appuis divers à traiter). La définition de critères pour évaluer de manière pertinente les demandes dans le domaine cinématographique a abouti, avec la collaboration de professionnels. Une démarche semblable a été amorcée dans le secteur de la danse contemporaine. Le service a été très actif, bien entendu, dans la réalisation de la Fête de la musique, des concerts d'été et des concerts du dimanche, qui connaissent un nouvel élan. Le dispositif en faveur du théâtre populaire a été mis en place; il a permis de dynamiser deux salles (Pitoëff et le Casino-Théâtre) appartenant à la Ville mais un peu délaissées ces dernières années. La présence du DAC au sein des nombreuses fondations a été assurée. Enfin, il faut signaler l'édition de deux dépliants explicatifs, sur les bourses, prix et ateliers, d'une part, sur les subventions ponctuelles, d'autre part. Ces deux dépliants sont destinés aussi bien à l'ensemble de la population qu'aux artistes eux-mêmes.

Pour leur part, les musées et les bibliothèques ont poursuivi leur mission de gestion patrimoniale. Les collaborateurs de ces institutions ont mis leurs multiples savoir-faire au service de la préservation des collections, de leur enrichissement et de leur mise en valeur par le biais de nombreuses publications et expositions.

Les Conservatoire et jardin botaniques ont connu un grand succès populaire avec la fête marquant le 100<sup>e</sup> anniversaire de leur installation à La Console.

Aux Musées d'art et d'histoire, plusieurs salles ont été restaurées et nouvellement aménagées. 17 expositions temporaires ont été réalisées (6 au MAH, 2 au Musée Rath, 4 au Cabinet des estampes, 3 à la Maison Tavel et 2 au Musée Ariana) ainsi que la cin-

quième édition de la Nuit de la science, consacrée cette année au thème « mesurer et compter ». 402'361 personnes ont visité le MAH et ses filiales, sans compter les 30'000 participants à la Nuit de la science.

Le Musée d'ethnographie a achevé le déménagement de l'ensemble de ses collections dans le dépôt des Ports Francs. Il a marqué cet événement par une fête et une exposition, « Sans objets-Cent objets », présentant l'intégralité des collections sous forme photographique et donnant accès au public à la banque d'images de tous les objets. Il a également réalisé une exposition temporaire à l'annexe de Conches : « Goulag - Le peuple des Zeks ». 18'092 personnes ont visité le Musée d'ethnographie (9'370 à Carl-Vogt et 8'722 à Conches).

Le Muséum d'histoire naturelle a réalisé trois expositions temporaires : « Myxomycètes : des amibes géantes », « Minoens et Mycéniens, Science et saveurs, Boire et manger en Grèce à l'Âge du Bronze » et « Migrations & Barrières ». Il a actualisé huit vitrines permanentes et a édité plus de 100 publications scientifiques. 199'609 personnes ont visité le Muséum, soit 9% de plus qu'en 2003.

A la Division des bibliothèques, les Bibliothèques et discothèques municipales ont développé leurs actions en direction des jeunes lecteurs (collaborations avec les crèches et l'Ecole des parents, création d'une bibliographie et d'un logo pour les livres destinés aux 12-18 ans) et des personnes âgées (acquisition de 900 livres à grands caractères et de 200 livres lus sur cassettes et CD, création d'un « Espace senior » dans six bibliothèques du réseau). Le nombre de prêts a augmenté de 9% par rapport à 2003 (1'600'000 prêts, soit en moyenne 7'500 prêts par jour).

La BPU – Bibliothèque publique et universitaire a élargi les possibilités offertes par le guichet virtuel sur internet (commande et prolongation des ouvrages, commandes inter-bibliothèques) et a réalisé, en collaboration avec les Bibliothèques municipales, une exposition et un catalogue consacrés au bédéiste et affichiste genevois Exem.

Quant à l'Institut et musée Voltaire (IMV), il a créé la première revue électronique de

la Ville de Genève, « La Gazette des Délices », et a organisé une exposition temporaire consacrée à « Voltaire à l'Opéra », accompagnée de nombreuses manifestations annexes, telle que la présentation de Candide au Foyer du Grand Théâtre à l'occasion du cinquantième de l'IMV



# Direction et secrétariat du département

Degré de réalisation

Degré de réalisation

## 1000 Assistance et conseil à la présidence du département

### 1100 Poursuivre le travail d'information du nouveau Magistrat sur l'organisation, le fonctionnement, les activités des services et des organismes subventionnés.

Le nouveau Magistrat connaît désormais l'organisation, le fonctionnement et les activités des services et des organismes subventionnés.

### 1200 Mettre à jour les objectifs de politique culturelle selon les directives du nouveau Magistrat.

Le département a publié le fascicule «Genève, ville de culture» qui présente les objectifs politiques et culturels du Magistrat. Il a permis aussi de présenter les différents services ainsi que les prestations fournies par le département.

### 1300 Assurer les moyens nécessaires à la mise en œuvre des objectifs voulus par le nouveau Magistrat.

Il a fallu faire face à l'introduction du programme SAP dans tous les services. Certaines transactions ne sont pas encore disponibles pour optimiser l'utilisation de cet outil puissant. Un premier travail a été effectué sur les coûts des salles gérées par le département ainsi que sur les événements organisés par le département. L'objectif reste d'utiliser au mieux les ressources humaines et financières que le Conseil municipal met à disposition de l'administration dans le cadre du vote sur le budget.

### 1400.01 Poursuivre l'introduction des conventions de subventionnement.

Six nouvelles conventions de subventionnement ont été signées avec le festival Black Movie, le théâtre de Carouge, le théâtre Am Stram Gram, la Société de Lecture, le théâtre des Marionnettes et le Centre d'art contemporain.

### 1400.02 Mettre en place les procédures d'évaluation des conventions.

L'évaluation de la première convention, signée avec l'OSR en 2002, a débuté cette année et sera finalisée lorsque les comptes 2004 seront connus. Elle a permis de tester et valider l'ensemble des procédures d'évaluation. Les conventions suivantes seront évaluées selon le même modèle.

### 1500.01 Poursuivre la mise à jour des cahiers des charges, à tous les niveaux.

Un certain nombre de cahiers des charges ont été mis à jour et les nouvelles demandes de réévaluations déposées durant l'année ont intégré le processus de traitement.

### 1500.02 Favoriser l'engagement de femmes dans des postes à responsabilité.

Conformément aux souhaits du Magistrat, le nombre de postes de cadres occupés par des femmes au DAC est en constante augmentation.

### 1600 Défendre les investissements indispensables pour l'entretien et la mise à niveau des bâtiments abritant des activités culturelles.

Le département a défini ses priorités en participant à l'élaboration du Plan financier d'investissement sur 12 ans. Un suivi attentif est porté aux demandes des services et au suivi des réalisations.

### 1700 Assurer le suivi des dossiers en cours dans les divers groupes de travail.

Participation de la direction pour l'élaboration du PIQ, du PFI. Participation aux séances du comité de pilotage du contrôle de gestion. De plus, le Magistrat préside la délégation «fêtes de quartier».

## 2000 Direction et coordination

### 2100 Terminer la mise à jour des procédures dans la gestion du personnel, en relation avec le SRH.

Plusieurs séances de travail ont eu lieu pour préparer l'introduction de l'entretien individuel annuel. Le processus doit débuter en 2005. Un certain nombre d'indicateurs reste encore à définir. La gestion des contrats temporaires et du personnel régulier a été modifiée afin de donner plus d'autonomie de gestion aux services. Il a été demandé une attention accrue sur les préavis dans le cadre de la période probatoire. Durant celle-ci, les relations de travail ont été rompues avec plusieurs personnes. Certaines situations difficiles ont été résolues en partenariat avec le SRH.

### 2200 Suivre la mise en œuvre des nouveaux outils de gestion informatique.

L'introduction du programme SAP a nécessité des ajustements. Il faudra un certain temps pour que son utilisation par les services soit optimum. Cet outil est encore en phase d'adaptation aux spécificités des services.

Degré de réalisation

**2300 Superviser le travail des différents collaborateurs chargés d'organiser les manifestations habituelles et nouvelles.**



Des outils de gestion et de pilotage ont été mis en place pour la Fête de la Musique. Ce travail reste à faire pour la Nuit de la Science. Il a fallu recadrer plusieurs fois l'édition 2004.

**2400 Mener des séances régulières, à différents niveaux, avec le Magistrat, pour renforcer la cohésion du département.**



Les séances de division sont plus régulières. Une conférence a été organisée pour réunir l'ensemble du département. Plusieurs séances transversales (communication, administration..) ont été organisées.

### 3000 Relations extérieures

**3100 Adapter les pratiques en cours aux souhaits du nouveau Magistrat.**



Une lettre d'information mensuelle disponible sur le site internet a été mise en place. Plusieurs conférences de presse ont été organisées. Un travail de refonte du site internet du DAC est en cours de réalisation.

**3200 à 3300**

**Assurer le suivi des dossiers en cours.**



La Ville est représentée dans diverses fondations comme celle de l'OSR, du Grand Théâtre, de St-Gervais et la FAD. Deux séances de la Coordination Homme Nature Environnement ont été organisées, ce qui permet un suivi et un renforcement des liens entre le département et l'Université. Plusieurs groupes de travail fonctionnent sur des objets importants: Bibliothèque de Genève, Musée des cultures, Maison de la danse, Nouvelle comédie. La direction participe aussi à la Commission des villes suisses en matière culturelle (CVSC).

### VARIATION DE PERSONNEL

Des mutations internes ont entraîné l'engagement d'un collaborateur administratif à 100%, d'une collaboratrice administrative à 50%, d'un chargé d'information et de missions à 50% et d'une agente spécialisée à 80%.

### VARIATION DE LOCAUX

-

### AGENDA 21

-

### DIVERS

L'ancien directeur est parti à la retraite, la période de transition avec le nouveau directeur a duré deux mois.

Le Magistrat voulant être transparent à l'égard du Conseil municipal, tous les accords et conventions signés sont systématiquement mis sur IntraCM. Le département a pris l'initiative d'y ajouter des études internes sur des manifestations. Il s'efforce également de réduire au minimum le nombre de motions en attente d'une réponse.

# Division art et culture

## Service administratif et technique

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Logistique

- 1100 Poursuivre la rationalisation des bases de données informatiques, notamment la BDS.** ●
- Les efforts s'orientent vers l'utilisation des potentialités de gestion intégrées qu'offre le progiciel SAP.
- 1200.01 Poursuivre et terminer la restructuration de la section scènes culturelles.** ●
- Reste à finaliser certaines validations par le Service des ressources humaines (3 dossiers sur dix demandes).
- 1200.02 Réorganiser les délégations de signature pour les collaborateurs chefs d'équipes en vue d'accroître leur autonomie de fonctionnement.** ●
- Cette délégation s'est effectuée par l'utilisation rationnelle de SAP.
- 1200.03 Finaliser le plan directeur du SAT.** ●
- 
- 1200.04 Rédiger et mettre en application un règlement interne.** ◐
- Certaines procédures restent à formaliser.
- 1300.01 Gérer le financement du remplacement des jeux d'orgue des salles de spectacles.** ●
- 
- 1300.02 S'adapter aux nouveaux outils informatiques, notamment par la formation des collaborateurs.** ◐
- Le programme de formation s'étend sur plusieurs années et concerne principalement le progiciel SAP dont la formation est assurée à l'interne du service.

### 2000 Subventionnés

- 2100.01 Organiser une planification globale des contrôles de niveau 3 pour les grands subventionnés.** ●
- Le SAT procède à un contrôle des comptes annuels des subventionnés, qui peut prendre trois formes selon les cas :
- Contrôle de niveau 1: simple lecture des états financiers remis, avec quelques vérifications de la bonne tenue comptable.
  - Contrôle de niveau 2: lecture approfondie des documents reçus, pas seulement des comptes, avec possibilité de faire des demandes complémentaires (obtention de justificatifs).
  - Contrôle de niveau 3: délégation de contrôle au Contrôle financier de la Ville ou à une fiduciaire expérimentée.
- 2100.02 Terminer l'introduction de la nouvelle billetterie électronique.** ◐
- Le module de base est achevé, mais l'extension du réseau est une tâche permanente.
- 2100.03 Revoir la procédure de transmission des documents dans le cadre des contrôles des comptes des subventionnés entre le SAAC et le SAT.** ●
- L'excellente collaboration avec le SAAC a permis de finaliser rapidement cet objectif en distribuant clairement les responsabilités entre les deux services.
- 2200 Augmenter de 5% le nombre de décors construits.** ●
- La réforme des ateliers de décors de théâtre a permis de largement dépassé cet objectif.

### 3000 Scènes culturelles

- 3100 à 3300**
- Mettre en service « Artifax » et développer les tableaux de bords de gestion des salles y relatifs, notamment les statistiques annuelles et le suivi des manifestations.** ●
- Les tableaux de bord ont été développés sans le recours au programme « Artifax ».

Degré de réalisation

**3100.01 Faire des plans d'alarme écrits pour l'ensemble des salles et obtenir leur approbation par les services compétents.**



Les plans d'alarme ont été réalisés pour le Victoria Hall et pour St-Gervais. Il reste à effectuer les plans pour l'Alhambra, le Casino-Théâtre, la Comédie, le Théâtre de Poche, le Théâtre des Marionnettes et le Théâtre Am Stram Gram.

**3100.02 Suivre l'avancement du dossier de rénovation de l'Alhambra.**



-

**3100.03 Suivre les travaux d'amélioration au Victoria Hall et au Casino Théâtre.**



-

**3100.04 Achever les inventaires de matériel.**

La mise au point d'une base de données spécifique est en cours d'élaboration à la DSI.

**3200 Automatiser la gestion de la convocation du personnel de salle (projet « Artifax »).**



Le déploiement d'« Artifax » n'a pas été nécessaire pour atteindre cet objectif.

**3300 Organiser un exercice d'évacuation réussi à l'échelle 1:1 dans chaque salle.**



L'évacuation avec public et orchestre du Victoria Hall a été réalisée. L'exercice a été réussi et il servira de modèle pour les autres salles.

## 4000 Conseil

**4100 Disposer de jeux de plans complets et à jour pour chaque salle de spectacle.**



-

**4200 Assurer la formation professionnelle des collaborateurs chargés des questions de sécurité dans les salles de spectacles au moyen de cours sur les problèmes spécifiques aux salles de spectacles.**



La formation du responsable de la sécurité est achevée et l'organisation de cours collectifs pour le personnel de salle a été un succès total.

## VARIATION DE PERSONNEL

-

## VARIATION DE LOCAUX

Le service s'est doté d'une surface de stockage pour son matériel technique de 285m2 dont une partie est utilisée comme atelier de réparation.

## AGENDA 21

Un plan d'action a été élaboré en concertation avec les principaux consommateurs d'énergie. Il sera mis en œuvre en 2005. Ce plan prévoit la modification des habitudes professionnelles du personnel ainsi que l'adaptation des installations techniques.

## DIVERS

L'objectif principal a été pleinement atteint par la création d'une unité de Recherche et d'études fonctionnelles (Réf) qui assure les fonctions de gestion intégrée en lieu et place de l'implantation du logiciel « Artifax ». De ce fait, et suite à la mise en service de SAP, l'introduction du logiciel « Artifax » est devenu inutile.

# Division art et culture

## Promotion culturelle

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Missions de promotion

#### 1100.01 Organiser un concours de graphistes pour le visuel de la Fête de la musique, éditions 2005-2006-2007.

Un concours a été organisé en septembre 2004. La lauréate choisie est Muriel Dégerine.

#### 1100.02 Améliorer la diffusion du programme sur le site internet de la Fête de la musique (grille horaire, sélection par style).

La grille horaire du programme était disponible en ligne et une sélection par style possible. 1'185'105 accès sur le site Fête de la musique ont été enregistrés en juin 2004.

#### 1100.03 Mener une étude sur le public de la Fête de la musique.

Deux autres études ont été menées et publiées en 2004: les pratiques et attentes culturelles des Genevois et l'offre théâtrale à Genève. Les résultats de l'étude sur les pratiques et attentes culturelles des Genevois sont à disposition sur le site internet du département.

#### 1200.01 Editer une brochure de présentation du département des affaires culturelles.

Suite au concours organisé pour la nouvelle ligne graphique institutionnelle, la brochure a été éditée en mai à 15'000 exemplaires, présentée aux médias le 27 mai et diffusée tout au long de l'année.

#### 1200.02 Produire dix numéros du magazine Dactualité.

Dix numéros ont été réalisés par le Centre multimédia et diffusés sur Léman bleu et 8 Mont-Blanc.

#### 1200.03 Concevoir un CDROM sur le département des affaires culturelles.

Le support a été abandonné en raison du coût et de la pertinence du projet (site internet complet, édition d'une brochure de présentation).

#### 1300 Organiser un concours de graphistes pour le visuel de Musiques en été, éditions 2004-2005-2006.

Le concours a été organisé en janvier 2004. La lauréate choisie est Silvia Francia.

#### 1400.01 Participer au projet de signalétique et d'accueil de la Maison des arts du Grütli en collaboration avec le département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.

Une nouvelle signalétique a été mise en place à la Maison des arts du Grütli par le Service de la promotion culturelle. Par ailleurs, le département des affaires culturelles a rendu son préavis au département de l'aménagement, des constructions et de la voirie concernant les travaux envisagés.

#### 1400.02 Créer des pages internet sur les salles de spectacles à Genève.

Une rubrique salles de spectacles a été ajoutée sur le site internet. Elle présente 47 salles à Genève et 14 salles dans la région.

#### 1500.01 Editer une brochure de présentation des musées de la Ville de Genève.

La brochure Musées et centres d'art a été rééditée à 60'000 exemplaires.

#### 1500.02 Développer la collaboration avec les offices du tourisme de la région.

Le Service de la promotion culturelle a participé aux deux bourses d'échanges d'information touristique à Douvaine. En outre, il a édité deux forfaits «week-end culture» en collaboration avec Genève Tourisme, à l'occasion des expositions «A l'ombre des pins: chefs-d'œuvre d'art chinois du Musée de Shanghai» au Musée Rath (du 16 septembre 2004 au 16 janvier 2005) et «Goulag, le peuple des zeks» à l'Annexe de Conches du Musée d'Ethnographie (du 1er septembre 2004 au 2 janvier 2005).

#### 1600.01 Mettre en place des écrans de diffusion dans des lieux culturels.

Des écrans de diffusion ont été installés dans les lieux suivants: Arcade d'information de la Ville de Genève, Muséum d'histoire naturelle, Bibliothèque de la Cité, Victoria Hall, Casino Théâtre. L'information présentant l'actualité culturelle, diffusée également au kiosque culturel de l'ONU et à Genève Tourisme, est renouvelée tous les mois.

#### 1600.02 Développer un outil de gestion automatisée du prêt de matériel multimédia (formulaire base de données) en collaboration avec la DSI.

Une base de données a été mise sur pied en collaboration avec la DSI. Les demandes de prêt de matériel peuvent désormais être réalisées directement dans Lotus Notes par les services.

|  | Degré de réalisation |
|--|----------------------|
| <p><b>1700 Publier un carnet sur les ateliers pour artistes plasticiens de l'Usine en collaboration avec le FMAC.</b></p> <p>Le carnet a été publié et diffusé aux artistes et dans les milieux concernés.</p>   | ●                    |
| <b>2000 Missions en faveur du public</b>   |                      |
| <p><b>2100 Maintenir le niveau de la prestation.</b></p> <p>Organisation de quatre cycles de quatre séances de cinéma des aînés (soit 2'452 spectateurs en 2004, 2'070 en 2003), achat et diffusion de cartes d'accès aux répétitions de l'Orchestre de la Suisse Romande (400), achat de représentations en matinée et billetterie pour les groupements de personnes âgées (8'202 billets, 5'034 en 2003), subventions pour des billets à tarif réduit dans neuf théâtres (1'248 billets), au Grand Théâtre (920 billets) et aux Concerts du dimanche du Victoria Hall (2'638 billets).</p> | ●                    |
| <p><b>2200 Développer l'offre culturelle en faveur des organismes sociaux par la recherche de nouveaux partenaires.</b></p> <p>Un partenariat avec le Théâtre de Carouge a été conclu pour la saison 2004-2005.<br/>Plus de 1'500 billets ont été utilisés par les bénéficiaires d'organismes sociaux en 2004 (750 en 2003).</p>   | ●                    |
| <p><b>2300 Encourager l'accès des jeunes à la culture grâce à la carte 20 ans/20 francs.</b></p> <p>1'678 cartes 20 ans/20 francs ont été vendues en 2004 (470 en 2003).</p>   | ●                    |
| <b>9000 Gestion du service</b>   |                      |
| <p><b>9100.01 Gérer les ressources humaines: susciter un esprit d'équipe et une bonne ambiance de travail, maintenir la dynamique et la motivation, accueillir et intégrer deux nouveaux collaborateurs, former deux stagiaires, développer les compétences professionnelles et humaines du personnel par la formation (cours Ville et formation interne), tenir à jour les cahiers des charges et réaliser les évaluations.</b></p>   | ●                    |

Le service a accueilli une collaboratrice scientifique et un collaborateur administratif, un chômeur en fin de droits et a formé trois stagiaires. 21 formations Ville de Genève ont été suivies par l'ensemble des collaborateurs.

Une formation en gestion de projet et un cours de correction typographique ont été proposés au service. Les cahiers des charges ont été mis à jour et chaque collaborateur a suivi un entretien d'évaluation.

**9100.02 Gérer les ressources budgétaires et préparer les documents administratifs.**

Le rapport à l'appui du projet de budget et le rapport de gestion à l'appui des comptes ont été complétés en fonction des objectifs du service.

**9100.03 Gérer le matériel du Centre multimédia: acquérir le nouveau matériel, mettre à jour les bases de données et l'inventaire, sauvegarder les anciens supports sur numérique.**

L'acquisition du matériel a été effectuée en fonction des besoins de fonctionnement du Centre, les bases de données ont été tenues à jour, la base liée à l'inventaire a été améliorée afin de permettre une gestion automatisée du prêt de matériel aux services de l'administration, la sauvegarde des documents vidéo s'est poursuivie selon les normes en vigueur.

**VARIATION DE PERSONNEL**

Deux collaborateurs (administratif, scientifique) à 50% ont été recrutés et intégrés.

**VARIATION DE LOCAUX**

**AGENDA 21**

Optimisation des ressources informatiques (formulaire en ligne pour les sollicitations concernant les colonnes Morris et usage accru de l'e-mail pour la correspondance).

Simplification des procédures et réduction du papier utilisé (attributions groupées et annuelles pour les subventions accès à la culture, photocopies recto verso et autres mesures ont permis de diviser par 2 ou 3 la quantité de papier consommé en 2004 pour ces prestations).

# Division art et culture

## Service aux artistes et acteurs culturels

Degré de  
réalisation

Degré de  
réalisation

### 1000 Mise en place de la politique culturelle

#### 1100.01 Mener une réflexion sur les Prix et les bourses en particulier dans le domaine du livre.



Dans le domaine du livre, au cours des dernières années, le règlement d'attribution des bourses pour les auteurs a fait l'objet de plusieurs «toilettes». En 2004, deux nouveaux membres du jury (qui en compte trois) ont du être désignés, conformément à ce que prévoient les statuts. Il a alors été décidé que le règlement ne serait plus modifié jusqu'à l'échéance de la convention de la CCMVL, fin 2005. Les critères (sélection et attribution) méritent en effet d'être revus, compte tenu de l'expérience acquise au cours des dernières années. Ce travail est en cours au sein de la CCMVL, des propositions concrètes de modification seront faites en automne 2005.

La réflexion sur les bourses d'aide à la création sera initiée en 2005, afin de décider s'il y a lieu de procéder à des modifications dans les conditions de participation à ces bourses. En 2004, des réflexions ont été menées sur l'adéquation de règlements pour certaines bourses, notamment celle pour artiste confirmé et pour médiateur en art contemporain; ces réflexions ont abouti à des révisions et à des ajustements des règlements.

#### 1100.02 Renouveler la convention Lettres-frontière.



Créée en janvier 2003, Lettres-frontière est une association transfrontalière dont le but est d'initier et développer des échanges littéraires entre les régions de Rhône-Alpes et de la Suisse Romande. L'association présente chaque année une sélection de dix ouvrages représentatifs de la création littéraire contemporaine de la Suisse romande et de Rhône-Alpes et attribue le prix Lettres frontière à l'un des dix auteurs sélectionnés.

La convention-cadre entre l'association Lettres-frontière et ses partenaires institutionnels suisses et français a été signée en 2004 pour trois années reconductibles. Cette signature est d'importance puisqu'elle entérine non seulement un indispensable soutien financier mais aussi un partenariat technique et opérationnel des co-signataires.

Les signataires sont: le Ministère de la Culture et de la Communication français, la Région Rhône-Alpes, le Canton du Valais, l'Assemblée des Pays de Savoie, les villes d'Annemasse, Genève, Nyon, Saint-Etienne et Thonon-les-Bains.

#### 1100.03 Maintenir le niveau des prestations dans les domaines des soutiens à la création (théâtre, danse, musique, cinéma, arts plastiques, bourses, écriture et édition), aux échanges, aux centres alternatifs et aux animations de quartier.



Les apports de la Ville de Genève en 2004, qui n'ont pas subi de diminution en cours d'exercice, ont pu assurer un niveau de subventionnement semblable à celui des années précédentes. Le Département n'a pas été informé de l'annulation de projets, en automne, qui auraient été la conséquence des coupures effectuées par l'Etat; on peut en déduire que les indépendants ont travaillé dans des conditions plus sévères mais se sont efforcés de maintenir les projets qui avaient déjà l'appui de la Ville. En musique, le montant des crédits généraux a pu être maintenu et le principe de la diversité respecté dans leur attribution. Dans le domaine du soutien à l'édition (publication d'ouvrages à compte d'éditeur), l'adaptation du montant des subventions ponctuelles attribuées par la Ville a permis de faire face à l'augmentation des demandes ponctuelles.

#### 1100.04 Préparer la réorganisation de l'appui au théâtre institutionnel, d'une part, et au théâtre indépendant, d'autre part.



Le dispositif prévu pour le théâtre populaire a été mis en place. La compagnie du Caveau a entamé sa première saison au Théâtre Pitoëff; la compagnie Confiture a signé une convention de trois ans pour qu'elle réalise une saison de printemps au Casino-Théâtre.

Des séances de travail ont été organisées avec le syndicat suisse-romand des spectacles et avec divers professionnels pour réformer le règlement d'attribution des subventions. Le processus est en cours.

#### 1100.05 Renforcer le soutien à la diffusion cinématographique (festivals).



Le Département soutient trois festivals: Black Movie: une convention de subventionnement a été signée et les moyens alloués ont été accrus de CHF 30'000; Festival international du film des droits humains: une convention a été préparée mais non signée au dernier moment, suite au retrait de l'Etat. La manifestation a eu une augmentation de CHF 30'000; Cinéma Tout Ecran: une convention est en cours d'élaboration, la manifestation a eu une augmentation de CHF 20'000.

|   | Degré de réalisation |
|---|----------------------|
| De plus, le Conseil municipal a accepté de consolider ce soutien en accroissant encore la ligne budgétaire. Cette mesure, décidée en 2004, pourra être appliquée dès 2005. Il apparaît aujourd'hui que le Festival du film des droits humains aura besoin d'une contribution complémentaire de CHF 20'000 en 2006.  |                      |
| <b>1100.06 Renforcer le soutien à la création cinématographique en opérant un transfert de moyens vers le Fonds Regio.</b>  | ●                    |
| Le Conseil municipal a accepté de transférer un montant de CHF 250'000, qui sera effectif dès 2005. Ce transfert répond à une demande des cinéastes.  |                      |
| <b>1100.07 Soutenir la danse contemporaine au travers d'une manifestation estivale nouvelle.</b>  | ○                    |
| En prolongement de la Fête de la musique, une manifestation était envisagée dans le cadre de la cour du Musée d'art et d'histoire. Les consignes de sécurité, en ce lieu, rendaient impossible cette réalisation durant l'été. En 2005, cette manifestation pourrait être organisée en un autre lieu (Lancy), dans le cadre des projets de construction d'une Maison de la danse. |                      |
| <b>1100.08 Participer aux projets de nouvelle Comédie et de Maison de la danse.</b>   | ●                    |
| -   |                      |
| <b>1100.09 Réaliser l'évaluation des premières conventions de subventionnement signées.</b>   | ●                    |
| L'évaluation des premières conventions de subventionnement a débuté en 2004 et sera finalisée comme prévu en 2005.  |                      |
| <b>1100.10 Etablir de nouvelles conventions de subventionnement.</b>  | ●                    |
| Six nouvelles conventions ont été signées : Black Movie, Théâtre de Carouge, Théâtre Am Stram Gram, Théâtre des Marionnettes, Société de lecture et Centre d'art contemporain.  |                      |
| <b>1100.11 Réorganiser le soutien aux auteurs et aux éditeurs.</b>  | ○                    |
| La réflexion est engagée avec les représentants des milieux professionnels, notamment le Cercle de la librairie et de l'édition.  |                      |

|   | Degré de réalisation |
|---|----------------------|
| <b>1100.12 Revoir plusieurs règlements, commissions de préavis et jurys.</b>  | ○                    |
| L'aide à la production cinématographique, les bourses pour les artistes confirmés et les bourses pour les médiateurs en art contemporain ont été revues en 2004. Le dossier des bourses d'aide à la création sera examiné en 2005.  |                      |
| <b>1100.13 Suivre le projet de réponse à la motion 145 du CM « Bienvenue à Genève ».</b>  | ●                    |
| Le Fmac a été invité par les CFF à participer aux travaux du jury dans le cadre du concours d'architecture lancé pour la transformation de la gare Cornavin, dans lequel s'insérerait une option « intervention artistique ». Le nom du lauréat du concours n'a pas encore été divulgué officiellement par les CFF.   |                      |
| <b>1200.01 Participer aux Conseils de fondations (Fondation d'art dramatique, St-Gervais Genève, Théâtre de Carouge, Fondation pour l'art moderne et contemporain) et autres instances (Arfluvial-BFM, Auditorium Arditi-Wilsdorf, Commission culture du CRFG, Cité universitaire, Commission sociale et culturelle de l'Université, Conseil de surveillance du Fonds intermittents, Groupe de suivi de Lettres-frontière, Groupe de coordination fonds cantonal – fonds municipal, Groupe de travail BAC+3).</b> | ●                    |
| Depuis 2004, le SAAC représente la Ville également au conseil de fondation du Conservatoire.  |                      |
| <b>1200.02 Assister aux assemblées générales ou séances particulières sur demande des associations.</b>   | ●                    |
| Participation à l'Assemblée générale du Cercle de la librairie et de l'Édition de Genève ainsi qu'à deux séances du comité de cet organisme. Participation à une journée de réflexion des associations d'artistes à l'invitation du CARAR.  |                      |
| <b>1200.03 Participer selon directives à des manifestations culturelles particulières.</b>  | ●                    |
| Le SAAC a été présent dans diverses manifestations telles que vernissages d'expositions, Prix de la Société genevoise des écrivains, lectures et rencontres littéraires, Journées de Soleure, Journée de la danse à Berne, Semaine de la mobilité et Marché des quatre saisons.   |                      |

Degré de réalisation

Degré de réalisation

**1200.04 Participer selon directives à l'organisation de manifestations particulières.**



La Conseillère culturelle de l'art contemporain a été chargée de la mise sur pied et de la coordination d'un nouvel événement : Découvrir-redécouvrir, exposition d'artistes actifs à Genève (avec concours de sélection en 2004 et exposition en 2005).

Le SAAC s'est également occupé de l'animation musicale de la Conférence Métropolis. Il a été le principal organisateur de la Fête de la musique et de Musiques en été, et a participé à l'organisation de « La ville est à vous »

**1200.05 Suivre le nouveau procès intenté contre la Ville concernant les nuisances de l'Usine.**



La Ville a obtenu gain de cause et le dossier est clos.

**2000 Application de la politique culturelle**

**2100.01 Actualiser et faire évoluer la Base de données des subventionnés.**



La base de données a été actualisée afin de permettre la bonne marche de l'activité.

La réflexion sur l'évolution de cette base a été mise en attente, ceci afin de vérifier si le progiciel SAP peut répondre aux besoins du service.

**2100.02 Organiser et suivre la réalisation des concours d'art public.**



Il n'y a pas eu de concours d'art public piloté par le Fmac en 2004, aucun ouvrage d'architecture ou projet dans l'espace public nécessitant la présence d'une intervention artistique dans l'espace public n'ayant démarré.

**2100.03 Etendre aux domaines du livre et des arts plastiques les procédures mises en place pour les subventionnés de l'art musical et des arts de la scène.**



Deux dépliants explicatifs ont été édités, l'un sur les bourses et les prix et l'autre sur les subventions.

**2100.04 Poursuivre l'animation et la gestion des commissions de préavis, des jurys et des attributions de bourses.**



Les divers jurys et les commissions de préavis se sont réunis conformément aux agendas et ont pu assurer le traitement des demandes d'appui. La quatrième session de la Commission Cinéma a été supprimée, les moyens alors disponibles étant entièrement engagés.

Le nombre de demandes de bourses est resté stable par rapport à l'année précédente. En revanche, deux nouvelles bourses, la bourse pour artiste confirmé de plus de 35 ans et la bourse pour médiateur en art contemporain, ont apporté de nouveaux demandeurs puisqu'elles concernaient des participants différents, qui n'avaient pas accès aux autres bourses existantes. Dans le domaine de l'illustration, il y a eu deux demandes de bourses supplémentaires.

**2100.05 Poursuivre la gestion administrative et comptable des demandes et attributions de subventions, ainsi que des conventions de subventionnement.**



Dans le domaine de l'art contemporain, le nombre de demandes pour des soutiens ponctuels a doublé, probablement eu égard au fait que la mise en œuvre d'une mission de soutien des artistes plasticiens par le Fmac est encore relativement récente (14 novembre 2001). Le nombre de demandes a également été en augmentation dans le domaine de l'aide à la production cinématographique. En revanche, il y a eu une diminution (apparemment exceptionnelle) dans le secteur chorégraphique. En musique, le flot est relativement constant, avec peut-être une légère augmentation du débit, notamment pour des festivals. Dans le domaine du livre, l'augmentation est manifeste d'année en année.

**2100.06 Résoudre les questions du Cartel des chorales classiques et de Weetamix.**



Cartel des chorales classiques - Toutes les exigences du cartel ne pourront pas être satisfaites. Néanmoins les moyens de production ont été réajustés avec l'augmentation des subventions.  
Weetamix - Affaire réglée par le soutien à l'association techno D3, qui poursuit la même activité dans le même local.

**2100.07 Participer aux séances de la Commission consultative pour la mise en valeur du livre.**



La commission consultative se réunit six fois dans l'année et est présidée annuellement et alternativement par le DAC et le DIP. Le rapport d'activité annuel de la commission est publié au printemps.

**2200.01 Organiser et animer les séances de jurys, d'usagers, etc. (notamment l'attribution des ateliers pour artistes plasticiens).**



-

|  | Degré de réalisation |
|--|----------------------|
| <p><b>2200.02 Veiller au maintien de la qualité et de la quantité des prestations.</b></p> <p>Des réunions de suivi ont été effectuées avec les usagers des locaux, notamment les artistes à L'Usine et au Grütli, afin de s'assurer du bon déroulement de leur séjour dans les ateliers attribués. La salle de l'Alhambra, dans l'attente de sa rénovation, a pu recevoir des manifestations relevant de disciplines variées, comme une partie du «Chantier permanent», des répétitions de projets théâtraux, des projections de films.</p> | ●                    |
| <p><b>2200.03 Suivre l'application des conventions de mise à disposition des locaux.</b></p> <p>Le transfert progressif des charges relatives aux fluides est en cours. Deux nouvelles conventions ont été signées, l'une concernant la Villa Dutoit et l'autre un studio de danse à la Maison des arts du Grütli.</p>   | ●                    |
| <p><b>2200.04 Préparer les éventuels aménagements de locaux (réattributions, travaux, etc.).</b></p> <p>Le SAAC a participé aux travaux de réaffectation de la salle Ernest Ansermet. Un studio de danse a été réattribué à la Maison des arts du Grütli et un atelier supplémentaire pour un plasticien a été créé à l'Usine.</p>   | ●                    |
| <p><b>2200.05 Veiller, conjointement à d'autres services de l'administration, au respect des normes de sécurité.</b></p> <p>Les institutions théâtrales élaborent des dispositions et des cahiers des charges ad hoc. Une journée d'orientation a été organisée à leur attention au Forum Meyrin. Des postes spécifiques devront peut-être être créés.</p>   | ◐                    |
| <p><b>2200.06 Participer au comité de pilotage et au comité directeur de Musinfo.</b></p> <p>-</p>   | ●                    |
| <p><b>2200.07 Accompagner les projets de rénovation de l'Alhambra (maison de toutes les musiques), du bâtiment d'art contemporain, du Théâtre de l'Orangerie et du Grütli.</b></p> <p>Les travaux seront réalisés par d'autres départements.</p>   | ●                    |
| <p><b>2300.01 Participer au groupe de pilotage de la Nuit de la Science.</b></p> <p>Participation à deux séances de pilotage.</p>  | ●                    |

|   | Degré de réalisation |
|---|----------------------|
| <p><b>2300.02 Suivre le développement du projet « les enfants de Töpffer », en particulier les Prix de la Ville de Genève pour la bande dessinée.</b></p> <p>-</p>  | ●                    |
| <p><b>2300.03 Préparer la Fureur de lire 2005.</b></p> <p>Une structure ad hoc par OTP (organisation technique de projet) a ainsi été mise en place. Un comité d'orientation a été mis sur pied. Réunissant une vingtaine de professionnels du livre – bibliothécaires, éditeurs, libraires, animateurs et chroniqueurs spécialisés – ce comité avait pour mission de déterminer le thème de la Fureur de lire 2005 et d'en imaginer les déclinaisons. Suite à cette première étape, un Comité d'organisation a été constitué pour réaliser la manifestation. Les grandes orientations thématiques ont été définies de sorte que puisse débiter le travail de programmation proprement dit.</p>   | ●                    |
| <p><b>2300.04 Poursuivre la mue de la Fête de la musique.</b></p> <p>La Fête de la Musique est, par sa nature même, en évolution constante. Son contenu et sa géographie ne cessent d'évoluer, en adéquation avec l'offre des musiciens et la demande du public, et en fonction de l'imaginaire des organisateurs. Quant à son organisation administrative, elle correspond aujourd'hui à l'ampleur qu'a prise la Fête au fil des ans.</p>  | ●                    |
| <p><b>2300.05 Poursuivre l'amélioration de la qualité et de l'attractivité des saisons de concerts d'été et d'hiver.</b></p> <p>L'objectif quantitatif, à partir de 2001, était de 300 auditeurs par concert d'été ou par concert d'orgues en hiver, et une moyenne de 1000 auditeurs pour les autres Concerts du Dimanche. (cf. tableau des fréquentations figurant en annexe).</p> <p>Quant à l'amélioration qualitative de l'offre, les affiches parlent d'elles-mêmes pour qui connaît le répertoire et les artistes proposés. Le Jazz (payant) et les musiques colorées à la Scène Ella-Fitzgerald (gratuites) connaissent, quant à elles, une audience relativement constante, selon l'attractivité de l'affiche – et les conditions météorologiques...</p> | ●                    |

|  | Degré de réalisation   |  | Degré de réalisation  |
|--|--|--|---|
| <b>2400.01 Continuer l'acquisition d'œuvres mobiles, dans une perspective de constitution du patrimoine.</b>   |    |  | <b>2500.02 Tester et mettre en production le gestionnaire informatisé des prêts.</b>  |
| Parmi les acquisitions : installation vidéo de Yan Duyvendak et Imanol Atorasagasti ; série de dix dessins numériques de Joëlle Flumet ; sculpture-installation de Mai Thu-Perret ; tableau, huile sur toile de Uwe Wittwer ; installation multimédia de Jérôme Leuba. La liste complète des acquisitions du Fmac figure dans le tableau des subventions ponctuelles du DAC à la fin du présent rapport. |  |  | Les tests sont quasiment terminés, mais la mise en production n'est pas opérationnelle.   |
| <b>2400.02 Démarrer une collaboration avec le Service des écoles pour la surveillance des œuvres situées dans les préaux et dans les bâtiments scolaires.</b>  |    |  | <b>2500.03 Etudier et proposer une nouvelle signalétique des œuvres dans l'espace public.</b>   |
| L'objectif a été redéfini et est devenu « surveillance des œuvres à caractère ludique ». Il faut encore l'étendre aux autres œuvres.   |  |  | De nouveaux paramètres, concernant notamment les œuvres à proximité des écoles, ont montré qu'il faudra obtenir d'autres éléments concrets pour démarrer cette étude de manière complète en 2005, dans de meilleures conditions.        |
| <b>2400.03 Engager des travaux de restauration de plusieurs œuvres dans l'espace public.</b>   |    |  | <b>2500.04 Créer un logo Fmac.</b>  |
| Une seule œuvre a bénéficié de travaux pour l'instant : la mise en lumière du tunnel du Valais de l'artiste François Morellet (en concertation avec le Fonds cantonal d'art contemporain). L'objectif sera poursuivi en 2005.  |  |  | Des travaux de préparation ont été effectués (concours d'étudiants avec la HEAA) mais l'objectif a été abandonné suite à la refonte de la charte graphique de la Ville de Genève.   |
| <b>2400.04 Améliorer le conditionnement et le stockage des œuvres dans les dépôts.</b>   |    |  | <b>2500.05 Préparer la publication du catalogue Fmac 1991-2003 imprimé (campagne photographique et maquette imprimerie).</b>  |
| De nouveaux meubles de rangement ont été acquis, le système de consultation des œuvres sur place a été amélioré. Les œuvres ont été classées et rangées pour occuper l'espace de manière optimale.   |  |  | La campagne photographique est terminée, la maquette est en préparation, la publication paraîtra en mai 2005.   |
| <b>2500.01 Renforcer les prêts des œuvres dans l'administration et à l'extérieur.</b>  |  |  | <b>2500.06 Poursuivre la publication du catalogue Fmac 1991-2003 sur Internet.</b>  |
| La pratique du bouche à oreille et la parution d'une chronique sur les prêts d'œuvres dans l'administration ont permis d'augmenter cette opération de 50%. Le succès a été tel que presque toutes les œuvres, qui peuvent être accrochées ou exposées pendant un certain temps facilement et sans risque de mauvaise conservation, ont été prêtées.  |  |  | La publication est presque terminée, elle sera mise en production au printemps 2005.  |
|  |  |  | <b>2500.07 Publier une plaquette des travaux des artistes plasticiens au bénéfice des ateliers de la Ville.</b>   |
|  |  |  | La plaquette présente les travaux des artistes au bénéfice d'ateliers à l'Usine entre 2001 et 2003.   |
|  |  |  | <b>2500.08 Poursuivre les actions de médiation culturelle autour d'une œuvre dans un espace public ou médiation-exposition d'œuvres mobiles dans un espace spécifique.</b>  |
|  |  |  | Plusieurs actions ont été menées : visites guidées durant les Journées européennes du patrimoine 2004, parcours art contemporain à vélo avec l'ASPIC durant la semaine de la mobilité, conférence à l'ESBA sur le FMAC et l'art public. |

Degré de réalisation

**2500.09 Réaliser une brochure de promotion de toutes les activités de la Ville dans le domaine du livre.**



L'idée d'éditer une brochure a été abandonnée, mais l'ensemble des informations est disponible sur le site Internet de la Ville. Ce projet pourrait revenir d'actualité une fois le renouvellement de la convention de la CCMVL ratifié (décembre 2005).

**2500.10 Elaborer un concept de soutien à la diffusion des films genevois à Genève et éventuellement à l'extérieur.**



Cet objectif est reporté. La manifestation «Genève fait son cinéma» deviendra «Genève fête son cinéma» en juin 2005 et constituera une ébauche d'un concept de soutien.

**VARIATION DE PERSONNEL**

Le taux d'activité d'une collaboratrice administrative du FMAC est passé de 50 à 80 %.

**VARIATION DE LOCAUX**

-

**AGENDA 21**

Utilisation de vaisselle compostable lors de la Fête de la musique et amélioration du tri des déchets.

Transfert des frais d'énergie aux bénéficiaires des locaux, ce qui les incite à diminuer leur consommation.

**DIVERS**

La fréquentation des concerts organisés par le SAAC (cf. objectif 2300.05) est présentée en annexe.:

# Division des musées

## Conservatoire et jardins botaniques

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Exploration

#### 1100 Suite des travaux sur le terrain en Suisse, en Afrique et en Amérique du Sud.

En 2004 en Suisse: récoltes et études de lichens lignicoles (Montricher), d'hépatiques et de mousses (Genève), recensement d'espèces rares et menacées ainsi que d'espèces envahissantes (Genève); en Afrique: inventaire et cartographie de la flore du Daraina (Madagascar), gestion et étude de la biodiversité en Côte d'Ivoire; en Amérique du Sud: Flora neotropica, Flore du Paraguay avec un nouveau volet sur les mousses, récolte pour étude sur les Gesneriaceae (Brésil).

#### 1200 Suite des travaux d'expertises par l'unité de Conservation.

Notamment:

- suivi de la population résiduelle de *Litorea uniflora* à Mésery. Grâce à la multiplication effectuée aux CJB, renforcement de la station par 728 individus, réintroduction dans le canton de Genève à la réserve de la Pointe-à-la-Bise (1'332 individus).
- suivi de l'unique station genevoise de *Potentilla alba* (et *Potentilla hybrida*) au Bois de Bay. Première mesure d'entretien pour sauver la localité (éclaircissement de la forêt) effectuée dans le cadre de la collaboration avec le SFPNP.
- suivi de l'unique localité de *Inula helvetica* à Genève et culture ex-situ en vue d'un renforcement de station.
- étude des risques liés au chantier de renaturation de la Seymaz pour les espèces menacées dans ce périmètre par le chantier prévu en 2005. Prélèvement des espèces menacées en vue de multiplication et réintroduction après travaux (en collaboration avec le SFPNP).
- récolte d'espèces menacées en Valais et participation à des projets de renforcement de station ou de réintroduction.

#### 1300.01 Suite des collectes de graines en vue d'échanges.

Rappelons que ces collectes permettent des échanges de graines entre Jardins botaniques, via l'Index Seminum.

#### 1300.02 Prospection en vue du remplacement de l'actuel titulaire du poste de grainier (succession Lachard).

Le poste du titulaire a été repourvu par une postulation interne.

### 2000 Conservation

#### 2100.01 Bibliothèque: poursuite de l'effort de rattrapage de reliure des ouvrages anciens.

S'agissant d'un effort de rattrapage, des ressources internes attribuées à la bibliothèque ont été réallouées à cette activité fondamentale pour le maintien en bon état de la collection. En 2003, le budget alloué à ce poste était de CHF 11'009,15. En 2004, CHF 21'474,35 y ont été consacrés.

#### 2100.02 Suite des activités de traitement et de classement des collections.

À la bibliothèque, cet objectif a été fortement contrarié par des mouvements de personnel non prévus. Le bibliothécaire principal ayant quitté l'administration, son remplaçant n'a été nommé qu'en juin. Vu les disponibilités de personnel qualifié sur le marché de l'emploi, ce n'est qu'en fin d'année que le troisième poste de bibliothécaire a été pourvu, permettant dès lors à la bibliothèque de retrouver son niveau normal d'activité. Au niveau de l'herbier, ce sont près de 30'000 échantillons qui ont été nouvellement montés et intercalés. Environ 150 prêts d'échantillons d'herbiers ont été consentis.

#### 2200.01 Mise en place d'une structure permanente gérant le catalogue informatisé des types de l'herbier.

Mise en route du processus de cataloguage des échantillons «types» présents dans les herbiers. Grâce au soutien de la fondation Mellon (projet «African Plant Initiative» - API), les CJB ont pu engager le personnel et acquérir le matériel nécessaire à l'informatisation des «types» d'Afrique (saisie de l'information et digitalisation des spécimens). En parallèle, les scientifiques ayant en charge la gestion des herbiers ont également entrepris le travail d'informatisation des «types» non africains. Le catalogue des types de l'herbier Hedwig (mousses) est d'ores et déjà disponible à partir de la rubrique 'Base de données' du site des CJB ([www.ville-ge.ch/cjb/bd/hedwig/index.php](http://www.ville-ge.ch/cjb/bd/hedwig/index.php)).

#### 2200.02 Mise à disposition sur internet d'une base de donnée des taxons africains sur la base du Lebrun & Stork.

La fondation Mellon (projet API) ayant choisi la base de données des taxons africains développée aux CJB comme référence, une nouvelle structure d'échange de données a dû être mise en place entre Pretoria (Afrique du Sud), Kew (Royaume-Uni) et les CJB.

Degré de réalisation

Le soutien de la fondation Mellon a également permis l'engagement du personnel nécessaire au bon déroulement de ce projet.

### 2200.03 Suite des activités d'informatisation des collections.

Mise en production du nouvel outil de cataloguage et de gestion des herbiers. Aujourd'hui, le Système d'Information Botanique des CJB (SIBG) prend en charge l'ensemble des activités liées à l'exploitation des collections d'herbiers, que ce soit au niveau des projets de recherche ou de la gestion des collections proprement dite, avec comme objectif à long terme la mise en place d'un catalogue des herbiers de Genève.

### 2300 Suite des travaux sur les collections par des experts extérieurs.

Plus de 70 visiteurs scientifiques ont travaillé directement sur les collections des CJB.

## 3000 Recherche

### 3100.01 Distribution de la Flora alpina.

Les derniers travaux préparatifs se sont achevés au printemps et la Flora alpina, premier atlas complet des 4'500 plantes vasculaires des Alpes, est parue le 16 juin 2004 (conférence de presse de présentation à Kandersteg le 14 juin). Une exposition aux CJB est prévue au printemps 2005.

### 3100.02 Travaux d'édition dans le cadre du projet Flore de Corse.

En 2004, édition du volume 2 des Asteraceae (Composées); par ailleurs l'objectif d'éditer une Flore de Corse («Flora Corsica») se poursuit avec 22 familles traitées et la publication de trois nouvelles espèces découvertes pour cette région.

### 3100.03 Fin de la check-liste des Monocotylédones du Paraguay.

Une liste de 16'000 noms a été établie couvrant tant les Monocotylédones que les Dicotylédones. 70% du travail éditorial a été accompli.

### 3100.04 Suite de la clé de détermination des familles et des genres du Paraguay sur Internet.

Reporté à moyen terme.

Degré de réalisation

### 3100.05 Mise en place d'un appui au système de gestion des éditions (succession Meuwly).

Le système de gestion des éditions des CJB a été restructuré en 2004. Dans le cadre d'une restructuration interne des postes, un poste de collaborateur scientifique à plein temps a été pourvu en mai 2004. Cette personne seconde efficacement le conservateur - rédacteur des publications - dans les tâches de gestion des manuscrits et de préparation de leur publication.

Le poste de typographe a été réduit à 50% et a été repourvu en février 2004. Grâce à ses compétences professionnelles et à son expérience, ce nouveau collaborateur s'est rapidement familiarisé avec les spécificités de l'édition scientifique botanique. Les objectifs éditoriaux du secteur Editions ont été remplis en 2004.

### 3300 Suite des activités d'enseignement universitaire.

17 cours ont été donnés par des membres des CJB dans diverses institutions, essentiellement universitaires (Université de Genève et de Lausanne).

## 4000 Communication

### 4100.01 Dans le cadre du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'installation du Jardin botanique à La Console, amélioration de la signalétique.

Partiellement atteint à cause d'une surcharge de l'atelier d'infographie.

### 4100.02 Suite des activités d'entretien du Jardin.

A noter la restauration d'une deuxième partie du réseau d'arrosage des rocailles, l'installation de dalles en béton lavé sur le chemin devant la maison des jardiniers, et l'aménagement de nouvelles couches de cultures à proximité des serres expérimentales.

### 4200.01 Organisation d'une manifestation marquant le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'installation du Jardin botanique à La Console.

Cette manifestation a dépassé les attentes. A noter une excellente fréquentation, une bonne lisibilité des activités, des animations transculturelles, une forte participation du personnel.

Degré de réalisation

#### 4200.03 Suite des activités dans la salle du Chêne.



Douze expositions ont pris place dans la petite salle du Chêne.

#### 4200.04 Participation entre autres à la Marche de l'Espoir.



Outre la Marche de l'Espoir, les CJB ont aussi participé aux Journées du développement durable en juin sur la Plaine de Plainpalais et à la Nuit de la Science sur le thème des « Envahisseurs ! ». Par ailleurs, une exposition d'été sur le même thème a pris place dans la serre tempérée des CJB.

A noter qu'une œuvre de commande, appelée « Envahisseurs », des artistes Gerda Steiner et Jörg Lenzinger, a été placée en face de la serre tempérée pendant l'exposition. Cette œuvre installée dans un container a ensuite été présentée à la Nuit de La Science, puis est revenue pendant l'été aux CJB.

#### 4300 Suite des visites guidées, grand public et formateurs.



Tout en suivant le rythme habituel des visites guidées, cette année a été consacrée à la mise en place d'une nouvelle formule, faisant appel aux collaborateurs des CJB pour présenter une thématique particulière par visite.

#### 4400 Suite de la participation au fonctionnement de la Fondation Aubert.



Essai de mise en place d'une médiation scientifique au niveau du Jardin de Champex.

### 5000 Protection

#### 5100.01 Protection de la Nature en Suisse: suite du développement d'une application gérant la couche végétale dans le cadre du Système d'Information du Territoire à Genève (SIEnG/SITG).



Mise en place d'un projet de Système d'Informations pour la gestion de la flore et la végétation sauvage dans le cadre du Système d'Information de la Ville de Genève (SITV), coordination avec le Système d'Information du Territoire à Genève (SIEnG/SITG). Réflexion sur l'intégration des parcs (SEVE).

Degré de réalisation

#### 5100.02 Coopération au développement: suite du programme de formation de botanistes et de médiateurs du Sud.



Ce programme de coopération au développement durable à travers l'éducation environnementale (EE) et l'ethnobotanique a permis en particulier d'organiser un séminaire pour les enseignants à Dakar (Centre EE du Parc de Hann) et l'inauguration de « Herbario », le nouvel espace socio-éducatif autour des plantes à fibres boliviennes (Programme EPA La Paz).

#### 5200.01 Fin du recensement des espèces rares du canton (fougères et plantes à fleur) en vue de l'établissement d'une liste rouge.



Ce recensement n'a pu être que partiellement effectué en raison des conditions rencontrées sur le terrain, particulièrement pendant la canicule de 2003. Au départ 423 espèces figuraient sur la liste pour 2'220 indications kilométriques issues de la cartographie du canton (indication de la présence d'une espèce dans un carré kilométrique). Au final 2'878 localités ont été recensées concernant 288 espèces. Le travail effectué par les botanistes sur le terrain a été très minutieux et ils ont également recueilli des données intéressantes sur 277 espèces supplémentaires. Il est prévu d'établir une première liste rouge d'après ces données en 2005.

#### 5200.02 Suite de la collaboration avec le service des Forêts, de la Protection de la Nature et des Paysages.



En 2004, la collaboration a porté notamment sur le recensement de prairies de qualité, l'établissement de plans d'action, la campagne de repérage des espèces rares du canton, la lutte contre les néophytes envahissantes, quelques actions de sauvegarde d'espèces menacées, et particulièrement l'intégration du canton de Genève à la coordination régionale pour la protection de la flore, initiée par les services de protection de la nature des cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel (les CJB y figurant comme experts scientifiques).

## VARIATION DE PERSONNEL

Le nouveau poste voté par le Conseil municipal a permis l'engagement d'un conservateur à 100% affecté à une meilleure exploitation scientifique et éducative des serres tropicales.

## VARIATION DE LOCAUX

Comme prévu, les CJB ont repris les locaux de Bot. II, auparavant loués à l'Université. Les travaux de rénovation nécessaires après trente ans d'occupation par le précédent locataire ont occasionné différents retards. Alors que les locaux ont été libérés en octobre 2003, ce n'est qu'en décembre 2004 que nous avons pu investir les lieux. Il faut ici remercier le service des bâtiments pour l'excellente collaboration que nous avons eue sur ce dossier délicat.

Des discussions ont eu lieu avec le service d'architecture sur la rénovation de La Console et sur le programme d'agrandissement de l'herbier et de la bibliothèque, ainsi que sur la création d'un espace d'accueil des publics (Bot. V). La problématique de la buvette a aussi été abordée, notamment à travers la motion 459.

## AGENDA 21

Facette régionale et de proximité

Le projet « Patrimoine Vert » cherche à mettre en place un système d'information à référence spatiale de la biodiversité régionale. L'effort principal de cette année s'est porté sur la consolidation des données de base et l'acquisition des données de terrain.

Facette Genève internationale (subventionnée par le fond de coopération de la Ville de Genève et par des sponsors privés)

Le programme cadre des CJB au Sud utilisant l'ethnobotanique appliquée et l'éducation environnementale pour améliorer les conditions de vie des populations défavorisées a été poursuivi avec succès sur les axes suivants :

- PARAGUAY :  
à Asunción : éducation environnementale appliquée aux plantes médicinales dans le cadre du Centre d'éducation à l'environnement d'Asunción (CEAM), amélioration de la collection de plantes médicinales du Jardin botanique (probablement la plus complète d'Amérique du Sud avec plus de 600 espèces en culture), collaboration active au programme Tesaïreka de la Croix Rouge Suisse (300'000 paysans touchés par ce programme dans plus de 27 communautés), rédaction d'un guide des plantes médicinales du Paraguay, nombreux séminaires et ateliers ;  
à Genève : gestion qualitative de la collection, multiplication et caractéristiques culturelles des espèces en culture.

- BOLIVIE (La Paz) : inauguration par P. Mugny de la deuxième étape des « Jardins ethnobotaniques » de La Paz (jardins éducatifs autour des plantes utiles boliviennes et leurs relations avec la population de La Paz) ; deux serres des plantes à fibres (unique en Bolivie). Création, en collaboration avec la Fondation Quipus, la Municipalité et l'Université de La Paz, d'un pôle interactif muséographique autour des plantes artisanales boliviennes (fibres, artisanat, etc.) et du commerce équitable.
- BRÉSIL (Sao Paulo) : évaluation lors d'un voyage officiel (P. Mugny, novembre 2004) des possibilités de collaboration avec le Jardin botanique de Joao Pessoa et différentes instances de l'état du Paraíba (nord-est brésilien). Signature d'une convention avec l'IBAMA (organe faîtière de l'environnement et de la conservation environnementale au Brésil).
- SÉNÉGAL (Dakar-Hann) : séminaire de formation continue à l'attention des enseignants dans le Centre d'éducation environnementale au Parc de Hann (CEEH), amélioration du carré botanique et des collections du Jardin ethnobotanique (collection des plantes utilitaires du Sénégal), nombreux cours et ateliers dans le CEEH en collaboration avec la mairie de Hann et le Bureau de liaison Suisse-Sénégal (ORT-DDC).
- CÔTE D'IVOIRE (Abidjan-Adiopodoumé) : collaboration avec l'Académie Suisse des Sciences Naturelles, programme éducatif interactif pour la sauvegarde de la forêt d'Adiopodoumé, rédaction d'un guide à l'attention des enseignants.
- BURKINA FASO (Ouagadougou) : collaboration avec le Parc urbain Bangr'Weogoo et l'IRD (Institut pour la Recherche et le Développement) pour la mise en place d'un Centre de documentation et d'éducation environnementales dans les structures du parc. Inauguration de ce centre en novembre 2004 par M. C. Ferrazino, promoteur du projet.

# Division des musées

## Musée d'art et d'histoire

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Acquisitions

#### 1100 Mise à jour de la politique d'acquisition.

La politique des acquisitions des Musées d'art et d'histoire formulée en 1996 a été réactualisée dans le cadre du collège des conservateurs et un nouveau document élaboré en 2003. Ce document présente le bilan de la politique des acquisitions 1996-2002, ainsi que les perspectives pour les 5 ans à venir et pour l'ensemble des départements et filiales des MAHs (objectif atteint au bilan 2003).

A la faveur de l'entrée en fonction du nouveau conservateur du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie au 1<sup>er</sup> juin 2004, la réflexion sur le remplacement des pièces volées en novembre 2002 et l'acquisition de pièces complétant la collection a été approfondie.

#### 1200 Procéder aux nouvelles acquisitions en appliquant la politique d'acquisition.

Objectif atteint dans la mesure des moyens financiers à disposition (crédit d'acquisition du Département des affaires culturelles et fonds spéciaux en faveur des Musées d'art et d'histoire). Il convient de mentionner tout particulièrement l'acquisition du fonds photographique Fred Boissonnas-Victor Bérard.

L'institution a également pu bénéficier en ce domaine de soutiens provenant de fondations privées et de mécènes qui ont contribué à l'enrichissement des collections par des soutiens financiers ou des donations, dont les plus importants sont mentionnés en annexe.

#### 1300 Publier les nouvelles acquisitions.

Les acquisitions réalisées en 2003 ont été publiées dans la revue GENAVA 2004, No LII (parution décembre 2004). Les nouvelles acquisitions et les donations sont également publiées à la faveur d'articles spécialisés, de catalogues raisonnés ou de catalogues d'exposition. Les acquisitions de la BAA sont cataloguées dans la base de données des bibliothèques ([www.rero.ch](http://www.rero.ch)), les documents précieux étant publiés dans GENAVA.

### 2000 Conservation

#### 2100.01 Poursuivre la mise en œuvre de la première phase du nouveau plan directeur des réserves des MAH en recherchant de nouveaux dépôts pour reloger les collections du Cabinet des estampes et du Cabinet des dessins, de même que la collection de tissus.

Les projets soumis n'ont pas reçu l'approbation du CA.

Cabinet des dessins: La Villa La Concorde devant être libérée avant le 31 août 2004 (décision CA du 28.4.04) en vue de sa nouvelle affectation, et en l'absence de nouveaux dépôts réunissant les conditions nécessaires à la conservation des collections du CdD, une solution d'urgence a dû être recherchée. Les anciens bureaux occupés par la direction au MAH, qui abritaient une collection déposée au Département des arts appliqués, ont été libérés pour accueillir les collections du CdD (221m<sup>2</sup>). Un espace de consultation a été aménagé pour les chercheurs.

Collection de tissus: l'attention a été portée sur une amélioration des conditions de conservation dans les réserves actuelles.

#### 2100.02 Poursuivre le reconditionnement des collections d'estampes et de dessins.

Le déménagement du CdD a permis de rationaliser le conditionnement des dessins par formats. Ce premier rangement a dû se faire dans l'urgence du déménagement. Il conviendra en 2005 d'améliorer ce rangement tout en procédant au récolement des collections. Au CdE, l'opération se poursuit normalement sur le long terme.

#### 2100.03 Poursuivre l'installation des archives Ecart, de leur dépouillement et de leur étude, en vue de leur consultation par le public et de leur exposition au gré de manifestations temporaires.

Les archives Ecart ont été transférées à la Promenade du Pin 5, dans les locaux de la conservation du CdE. S'agissant d'une importante masse de documents et d'un nombre considérable d'œuvres originales déposées jusqu'alors provisoirement dans deux bureaux du Musée Rath, leur réaménagement est dépendant d'un local pouvant les accueillir à moyen terme.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

#### 2100.04 Poursuivre les campagnes de contrôle et de restauration.



Les différents départements et filiales des MAHs ont poursuivi leurs campagnes de contrôle et de restauration selon les priorités définies en ce domaine.

Toutefois, depuis avril 2004, la rénovation et l'évacuation du bâtiment des Casemates qui abrite le laboratoire et les ateliers de restauration ont beaucoup ralenti leur travail. Les travaux entrepris ont porté à la complète fermeture des ateliers depuis fin novembre 2004.

#### 2200.01 Poursuivre la documentation des collections et le travail de vérification des données d'inventaire.



Plus de 12'000 enregistrements ont été saisis en 2004. L'inventaire informatique compte actuellement 328'686 enregistrements, tous départements confondus. Le rythme de saisie est légèrement supérieur à celui de 2003 (env. 11'000 fiches).

#### 2200.02 Améliorer la performance des outils de consultation et de mise à jour de l'inventaire des collections, corriger, si nécessaire, les dysfonctionnements et simplifier les opérations courantes.



Au fil des ans, un nombre important de demandes de corrections et de modifications des applications Musinfo s'est accumulé. Un tri de ces demandes et une réévaluation des priorités ont été réalisés. La plupart des demandes ont été traitées grâce aux efforts réalisés par la DSI.

#### 2200.03 Améliorer la qualité du support micro-informatique.



Il s'agit du support micro-informatique offert en interne par les collaborateurs de l'IDS. Depuis début 2003, le correspondant informatique titulaire travaille à mi-temps. Il est assisté par un collaborateur dont le temps de travail est partagé avec le service de presse. Dans ces circonstances, il est difficile d'assurer un niveau de support satisfaisant. Il n'a pas été possible en 2004 de combler ce manque de disponibilité; cependant, un effort de coordination accrue a permis de pallier les difficultés.

#### 2200.04 Mettre en place une politique cohérente de gestion des images, de production et de stockage jusqu'à leur consultation et diffusion.



Les procédures de production des images numériques ont été simplifiées et les normes appliquées par les MAHs actualisées en fonction des nouvelles technologies. Cependant, il manque encore certains éléments pour rendre cette approche complètement cohérente. La situation juridique par rapport aux droits d'auteur, très complexe, doit notamment être clarifiée.

#### 2300.01 Lancer le projet de mise en place d'une photothèque numérique afin de résoudre le manque d'espace.



Un prototype de photothèque numérique a été réalisé en 2003. Son développement a continué en 2004. Cet outil est jugé satisfaisant d'un point de vue ergonomique, mais certains aspects techniques doivent être revus en fonction des orientations techniques de la DSI. La photothèque numérique ne sera vraiment utile uniquement que lorsque la numérisation des fonds existants de la photothèque actuelle sera terminée.

#### 2300.02 Entreprendre la numérisation des fonds existants.



La numérisation des fonds existants est une tâche de longue durée, dont le rythme dépend des ressources humaines disponibles (stagiaires, civilistes, action chômage). La photothèque à elle seule dispose d'environ 80'000 images et certains secteurs de conservation gèrent leur propres collections d'images. La numérisation systématique des fonds de la photothèque a été entreprise, ainsi que de la diathèque de l'Ariana. D'autres fonds, notamment celui des instruments de musique, ont pu être entièrement numérisés. Environ 4'000 images ont été traitées pendant l'année 2004.

La BAA a poursuivi la numérisation de ses fonds anciens et reçu un budget extraordinaire pour la conversion rétrospective des fichiers papier.

#### 2400 Préparer l'aménagement de nouveaux dépôts de livres dans le cadre de la rénovation de la Promenade du Pin et la mise sous sécurité des livres et documents précieux de la BAA et du Cabinet des estampes.



Le dossier concernant la rénovation intérieure du bâtiment et sa mise en œuvre par le service des bâtiments n'a pas progressé en 2004, en dépit des sollicitations des MAHs relayées par le DAC.

## 3000 Recherche

### 3100.01 Poursuivre les recherches sur les techniques de conservation et de restauration des objets des collections.



Voir objectif 2100.04.

La restauration et la sauvegarde des travaux vidéo de la collection contemporaine du Département des beaux-arts ont fait l'objet d'une étude menée par Saint-Gervais, Centre pour l'image contemporaine, en vue de la sauvegarde de ces œuvres dans la durée.

### 3100.02 Poursuivre l'étude au plan technologique du retable de Konrad Witz en vue de l'exposition qui lui sera consacrée.



Les contenus de l'exposition et de la publication qui l'accompagnera ont été définis. 650 images de dessin sous-jacent ont été traitées et assemblées. L'étude technologique, ainsi que la préparation de l'exposition et du catalogue se poursuivront en 2005.

### 3100.03 Etudier au plan technologique les peintures des anciens Pays-Bas (1480-1620), en vue de la préparation de l'exposition et du catalogue raisonné qui leur sera consacré.



Les examens et analyses de la plupart des peintures sont terminés et les textes techniques du catalogue en cours d'élaboration. Poursuite, fin de l'étude et de la rédaction des textes courant 2005 (exposition programmée à l'automne 2005 au MAH).

### 3100.04 Renouveler les appareils et instruments scientifiques adaptés aux nouvelles technologies.



Le renouvellement des appareils et instruments scientifiques est en cours selon le plan et l'ordre des priorités établis en 2003 (pour 2004: remplacement de la photographie argentique sur les microscopes avec un système numérique; achat d'un appareil photo numérique réflex pour la documentation du travail des ateliers de restauration; remplacement du tube usé de l'appareil de réflectographie infrarouge). Il se poursuivra en 2005.

### 3100.05 Poursuivre et développer les instruments de contrôle de conservation préventive.



Un nouveau plan stratégique pour la disposition des humidificateurs au MAH a été adopté, et trois nouveaux humidificateurs acquis. Onze humidificateurs vétustes attendent encore leur remplacement. Plusieurs sondes électroniques thermohygrographiques ont également pu être achetées et installées au MAH et à la BAA.

Une chambre anoxique installée au dépôt Harsch a été mise en fonction.

### 3200.01 Publier la revue Genava.



Parution de GENAVA LII, édition 2004 de la revue scientifique des MAHs, comportant un dossier sur l'art sacré à Genève.

### 3200.02 Poursuivre la publication des collections des MAH.



La collection exhaustive des peintures et dessins de Félix Vallotton a été publiée dans un catalogue pour lequel a été étudiée une formule adéquate pour la publication de collections et de fonds relevant aux différents types d'objets conservés au MAH; cette publication accompagnait l'exposition «Félix Vallotton dans les collections du Musée d'art et d'histoire».

Le catalogue des dessins français a été édité à l'occasion de l'exposition inaugurée en décembre 2004.

La publication des céramiques chypriotes conservées au MAH a pu être menée à terme grâce au soutien d'un généreux mécène (parution décembre 2004).

### 3200.03 Publier divers catalogues d'exposition.



La liste des catalogues et publications édités en marge des expositions en 2004 sera publiée dans GENAVA 2005.

### 3300.01 Poursuivre la formation des collaborateurs et des stagiaires.



-

Degré de réalisation

Degré de réalisation

**3300.02 Réaliser le programme de cours du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en collaboration avec l'Université avec pour objectif d'organiser la relève au niveau des ressources humaines des MAH.**



Trois stagiaires ont été accueillis dans le cadre de leur participation au DESS (Département des arts appliqués, Département d'archéologie et Cabinet des dessins).

#### 4000 Communication et diffusion

**4100.01 Planifier l'aménagement de la salle consacrée à l'art byzantin en vue de l'intégration d'une collection privée très importante.**



La collection est parvenue au Musée le 25.11.2004. Son étude progresse bien et les travaux d'aménagement ont été planifiés pour 2005. L'ouverture de la salle est prévue pour début 2006, parallèlement à la publication de la collection.

**4100.02 Planifier le réaménagement des salles consacrées à l'archéologie locale et régionale, ainsi que de la salle Kerma.**



Salles d'archéologie locale et régionale: la planification de leur aménagement a débuté en collaboration avec le secteur architecture-décoration d'intérieure et l'équipe de Charles Bonnet qui dirige les fouilles au Soudan. La convocation du comité scientifique constitué à cette fin est planifiée pour mars 2005.

Salle Kerma: le concept de redéploiement de la salle Kerma a été défini. Les travaux d'aménagement devraient commencer en septembre 2005, l'ouverture de la salle étant prévue pour le printemps 2006.

**4100.03 Etudier la réalisation par étapes d'une nouvelle présentation des collections au Musée d'histoire des sciences.**



La rénovation de deux salles d'exposition permanentes, la salle des cadrans solaires et la salle Mallet (astronomie) a été réalisée. Une planification a été établie en vue d'une nouvelle présentation des salles dédiées au microscope et à l'arpentage, les travaux étant prévus courant 2005.

**4100.04 Approfondir le concept de présentation des collections du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie en vue de sa réouverture.**



Un projet muséographique pour le réaménagement du Musée a été proposé, qu'il s'agira de développer dans le cadre d'un groupe de travail en vue de sa réalisation.

**4100.05 Poursuivre l'amélioration des présentations permanentes dans les autres filiales.**



L'effort pour la mise en valeur des collections permanentes s'est poursuivi.

Au MAH, nouvelle salle des antiquités égyptiennes inaugurée le 28.4.04. Au Département aménagées (salles Corot, Hodler, Vallotton; nouvel accrochage des pastels, avec une mise en évidence des principales œuvres de Maurice Quentin de La Tour et de Liotard, et l'intégration d'une nouvelle acquisition (pastel de Rosalba Carriera).

Maison Tavel: sous le titre «Genève, vues cardinales», nouvelle présentation réalisée dans la salle du 1er étage, côté rue.

Musée Ariana: Aménagement de deux salles réservées à la mise en valeur des fonds contemporains (mobiliers d'exposition financé par un mécène). Fabrication d'une vitrine spéciale pour la présentation d'un don important (financée par réserve sponsoring).

**4200.01 Réaliser le programme des expositions temporaires des MAH: 6 d'importances différentes au MAH et 2 au Musée Rath, 4 au Cabinet des estampes, 3 à la Maison Tavel, 2 au Musée Ariana.**



Le programme des expositions a été réalisé malgré la surcharge de travail engendrée par les déménagements successifs – et non planifiés – auxquels les MAHs ont dû faire face en cours d'année: déménagement de la collection du Cabinet des dessins, déménagement d'une collection d'arts appliqués déposée au MAH, transfert de la collection du Musée de l'horlogerie (pour répondre aux exigences de la compagnie d'assurance), et enfin, évacuation des bureaux de la direction, de l'administration et des départements de la conservation, logés dans le bâtiment des Casemates dont la restauration intérieure a demandé des interventions plus lourdes que prévu.

Dans ce contexte, il a été décidé de prolonger l'exposition consacrée à Félix Vallotton au MAH et de retarder l'ouverture de l'exposition de dessins français du Cabinet des dessins, initialement prévue le 30 septembre, au mois de décembre. Une exposition-dossier a dû être annulée. En l'attente de l'aménagement de la nouvelle salle consacrée à l'art byzantin, reporté à fin 2005, une présentation des icônes grecques et russes de la collection du Musée d'art et d'histoire a été réalisée.

**4200.02 Réaliser la Nuit de la science et poursuivre le programme de concerts et autres événements au MAH et dans les filiales.**



La cinquième édition de la Nuit de la science consacrée au thème « mesurer, compter », a eu lieu les 3 et 4 juillet. 350 participants représentant plus de 70 institutions ont tenu des stands et présenté des animations, spectacles, conférences à un public estimé à 30'000 personnes.

Un important programme de manifestations en rapport avec les collections et les expositions a été réalisé dans les MAHs et dans les filiales. Dans le cadre de l'exposition de chefs-d'œuvre provenant de la collection du Musée de Shanghai au Musée Rath, une série de trois concerts exceptionnels donnés par la troupe du Shanghai Suzhou Opera a été organisée au Musée Ariana.

**4300.01 Poursuivre le travail de médiation-présence par la programmation de rendez-vous adressés aux adultes, aux familles et aux jeunes en cadre scolaire et extra-scolaire.**



25'511 personnes réparties en 1'052 groupes (collections permanentes et expositions temporaires) ont suivi la programmation offerte par l'Accueil des publics : 1'350 classes (dont 608 reçues par l'ADP), soit 11'513 élèves ; 24 groupes d'enseignants en formation, soit 458 personnes ; 197 visites commentées pour adultes, soit 4'263 personnes ; 134 visites publiques, soit 5'161 personnes.

Ont également été proposés 58 moments interactifs (13 sujets), soit 3'850 personnes ; et 31 ateliers (83 rencontres, 12 sujets), soit 266 personnes.

A cela s'ajoutent les participants à divers programmes culturels : Musée/ Musique, Fête de la musique, Nuit de la science, Cartes blanches au public.

**4300.02 Développer l'axe de formation pour les formateurs : enseignants, animateurs socioculturels, éducateurs spécialisés et de la petite enfance.**



L'accent prioritaire a été mis sur la formation des enseignants des écoles publiques genevoises, dans la logique de ce qui était établi dans le cadre de la Commission Ecole-Musée (EG-VG) + Inspection académique de Haute-Savoie. A ces formations viennent s'ajouter les interventions dans les forums, colloques et formations rassemblant les professionnels de musée. Par contre, par manque de temps disponible, il n'a pas été possible de toucher en 2004 les animateurs socio-culturels et les spécialistes de la petite enfance.

Un séminaire d'un après-midi sur le thème « Une Europe fascinée par les Orient », en rapport avec les collections du Musée d'art et d'histoire et piloté par le Département des beaux-arts, a été organisé dans le cadre de la formation continue « Enseigner – Apprendre l'histoire de l'art » offerte aux enseignants du Cycle d'orientation de Genève (participation des conservateurs responsables de collections du Département des arts appliqués, du Cabinet des dessins, et du Département des beaux-arts/collection des XXe et XXIe siècles).

**4300.03 Poursuivre la mise en œuvre et la coordination des partenariats éducatifs.**



Le secteur ADP a poursuivi et développé en 2004 les partenariats Primaire-Musée, CO + Post-obligatoire-Musée, Hautes écoles-Musée, Université-Musée, Ecoles privées-Musée. D'autres types de partenariats éducatifs ont été poursuivis avec des fondations et/ou des associations.

Les deux nouveautés et avancées notoires de l'année 2004 sont : l'établissement de la convention de partenariat entre l'Inspection académique de Haute-Savoie et les Musées d'art et d'histoire de la Ville de Genève et la réalisation du premier dossier pédagogique dans le cadre de la commission écoles-musées.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

**4300.04 Intensifier le développement d'outils de médiation-support à l'attention des visiteurs libres: documents écrits, enregistrés, supports visuels et multimédia.**



Poursuite du recentrage du site internet ADP sur sa vocation d'outil de formation plus que d'information; développement de Graines de curieux pour les collections et les expositions temporaires; réalisation de publications Jeunes publics, de dossiers pédagogiques, parcours-découverte écrits, et de divers supports interactifs d'aide à la visite.

**4400.01 Couvrir, en terme de communication, l'ensemble des activités des MAH (expositions, manifestations, collections).**



-

**4400.02 Développer le site internet des MAH.**



Le site web des MAHs doit être mis à niveau, mais les MAHs ne disposent pas d'infographiste attitré pour gérer leur site web. Jusqu'en été 2003, la maintenance en a été assumé par des stagiaires de maturité professionnelle. Actuellement, le travail est effectué par un infographiste placé par l'OCE, disponible à 40%. Cependant, une analyse détaillée du site web actuel a été réalisée en vue de sa mise à niveau technique et graphique. Les premières améliorations ont déjà été effectuées dans le sens de la simplification de l'utilisation et de la maintenance du site.

**4400.03 Procéder à l'étude de la diffusion publique via le net d'une partie de l'inventaire.**



L'étude s'est portée sur les aspects technique et scientifique de la diffusion des collections via internet. Sur le plan technique, un problème majeur à surmonter est la difficulté d'exploiter directement les données contenues dans la base de données Musinfo. Celles-ci sont critiques pour le fonctionnement de l'institution et doivent être protégées. L'extraction et la publication d'une partie des données est possible mais nécessitent une mise à jour régulière. D'un point de vue scientifique, les données de l'inventaire nécessitent une vérification, un décodage et un nettoyage afin de les rendre publiable.

Ce travail peut être effectué sur des sous-ensembles extraits de la base de données, mais la duplication des données augmente de nouveau la charge de maintenance et n'est pas une solution durable à long terme. En conclusion, il s'avère que la publication des données sous forme d'une photothèque numérique serait une piste plus facile à maintenir.

**4400.04 Poursuivre la réalisation du projet de signalétique autour du Musée d'histoire des sciences.**



L'installation en plein air «Flâneries scientifiques» (juin 2004) propose autour de la villa Bartholoni une série de dispositifs faciles à manipuler, répliques d'instruments emblématiques des collections du MHS.

**9000 Gestion du service**

**9100.01 Poursuivre l'amélioration des installations de climatisation et de sécurité au MAH et au Musée Rath.**



Au MAH, le système de sécurité a été entièrement renouvelé. Par contre, le remplacement des installations climatiques doit être étudié dans le cadre du réaménagement complet du Musée (voir objectif 9100.02). Au Musée Rath, une étude a été réalisée. Le crédit d'étude n'a pas encore été demandé par le Département des travaux.

**9100.02 Poursuivre l'étude de rénovation du Musée d'art et d'histoire.**



La Motion 405 pour la rénovation du Musée d'art et d'histoire déposée en décembre 2003 a été acceptée par le CM en séance du 17 mai 2004. Le CA a lancé les études des travaux prioritaires à réaliser en tenant compte de l'urgence, avec proposition de crédit d'étude à déposer au CM. L'atelier d'architectes mandaté a réalisé une estimation sommaire des coûts.

**9100.03 Rénover les façades du bâtiment des Casemates et améliorer les conditions climatiques.**



Le chantier de rénovation a été entrepris en été 2004, et devrait être achevé au printemps 2005.

**9100.04 Poursuivre le réaménagement intérieur de la Promenade du Pin 5.**



Ce dossier n'a pas progressé en 2004, en dépit des sollicitations des MAHs relayées par la direction du DAC.

Degré de  
réalisation



### **9100.05 Planifier l'aménagement du Musée de l'horlogerie dans son ensemble - y compris les combles - et en améliorer la sécurité.**

Le Conseil administratif a déposé le 2 juin 2004 une proposition en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 326'000 destiné à l'étude de réaménagement, de sécurisation et d'agrandissement du Musée. La proposition a été renvoyée en commission des travaux par le CM lors de sa séance du 21 juin 2004. Le rapport de la commission est attendu.

### **VARIATION DE PERSONNEL**

En 2004, très légère augmentation de personnel fixe des Musées d'art et d'histoire dans le domaine de la surveillance, notamment. Les postes demandés ont été obtenus (4 surveillants à 100%, 1 adjoint administratif à 50%, 1 comptable à 50%). Pour l'ensemble du service, les effectifs au 31 décembre 2004 sont les suivants :

personnel fixe : 207 personnes

personnel temporaire : 43 personnes (sur l'ensemble de l'année, dont 15 personnes sur budget MAH, les autres étant prises en charge par le SRH, budget Action-chômage VGE)

stagiaires : 12 personnes

Pour répondre aux besoins permanents, en particulier dans les secteurs de l'administration, de la sécurité, des ateliers et de la promotion, les MAH ont été amenés, comme les années précédentes, à recourir à du personnel de l'OCE ; ils ont ainsi accueilli 131 collaborateurs sous contrat OCE, représentant 51 postes à 100%. Le domaine de la conservation fait régulièrement appel à des stagiaires universitaires pour renforcer les équipes scientifiques en vue de la préparation des expositions. La gestion de ces engagements ponctuels, le recrutement, la formation et l'encadrement de ce personnel d'appoint, représente un effort considérable pour les collaborateurs des MAH. La motivation de ce personnel d'appoint, notamment à la surveillance, reste un problème évoqué depuis plusieurs années. A diverses reprises, et comme les années précédentes, des salles d'expositions ont dû être momentanément fermées par manque d'effectifs de la surveillance.

### **VARIATION DE LOCAUX**

-

### **AGENDA 21**

-

### **DIVERS**

Le rapport complet des activités des Musées d'art et d'histoire est publié annuellement dans GENAVA, revue scientifique de l'institution.

La fréquentation des Musées d'art et d'histoire est présentée en annexe.



# Division des musées

## Musée d'ethnographie

Degré de réalisation

### 1000 Conservation

#### 1100.01 **Achèvement du déménagement de l'ensemble des collections dans le nouveau dépôt: travaux de préparation, emballage, transport, classement et surtout rangement des objets.**



Pour marquer la fin du déménagement de ses collections, le Musée a organisé une fête à Carl-Vogt les 12 et 13 juin 2004. Ce fut l'occasion aussi du vernissage de l'exposition « Sans objets-Cent objets », présentant l'intégralité des collections des objets du Musée d'ethnographie sous forme photographique et donnant accès au public à la banque d'images de tous ces objets. Sans doute une première mondiale.

#### 1100.02 **Traitements et restaurations ponctuelles.**



Les conditions désastreuses de stockage à Carl-Vogt, longtemps décriées, avaient mis un certain nombre d'objets dans un piteux état et ont rendu leur restauration nécessaire avant leur déménagement. Peu de dégâts lors du déménagement par la bonne maîtrise des opérations par le personnel du Musée.

#### 1100.03 **Construction et installation d'équipements de rangement dans nos nouveaux dépôts.**



Les équipements installés répondent bien aux besoins.

#### 1100.04 **Réorganisation des collections et des procédures de travail selon la nouvelle structure des dépôts.**



L'objectif 2004 consistant en la mise en place dans leurs nouveaux rangements des collections a été largement atteint, la qualité du travail réalisé dépassant largement les attentes. L'adaptation des procédures et méthodes de travail en conséquence de cette nouvelle localisation a été faite en fonction des moyens. À l'usage, il faudra relever les problèmes que pose cet éloignement et les consignes de sécurité: problème de temps, d'organisation et de transport.

Degré de réalisation

#### 1100.05 **Mise en place d'une politique de conservation préventive, notamment pour le nouveau dépôt des Ports Francs.**



Les conditions climatiques naturelles des locaux présentent une réelle menace à moyen et long terme sur les collections, mais des mesures de contrôle de ces conditions, qui sont à l'étude, devraient permettre d'y remédier. Le Musée a développé une procédure d'intervention en cas de problème hygrométrique qui est opérationnelle.

#### 1200.01 **Achèvement de l'inventaire informatique des collections avec photographie numérique, de manière à couvrir l'ensemble des objets des collections, notamment pour répondre aux besoins du déménagement et aux nouvelles procédures de travail.**



Plus de 70'000 photos numériques réalisées pour couvrir l'ensemble des collections des objets 3D du Musée. L'ensemble est réuni dans une banque d'images reliée à l'inventaire informatique.

#### 1200.02 **Identification de toutes les collections non 3D (gravures, photos, films, cartes, etc.) en vue de leur inventaire et de leur exploitation dans la future médiathèque du Musée.**



Une partie des documents iconographiques (hors du département d'anthropologie visuelle) a été également traitée à l'identique des objets 3D.

#### 1300 **Achats et accueil de dons d'objets pour l'enrichissement des collections selon les opportunités et conformément à la politique d'achat.**



En 2004, il y eu peu de nouvelles acquisitions.

- achats de trois objets pour un montant total de CHF 1'180 (une flûte et un tambour d'Inde et une tenture d'Indonésie);
- acquisitions par dons au Musée de 56 objets d'Europe (essentiellement des objets usuels de Suisse de diverses époques), de 21 objets d'Asie (pièces de vêtements, théières, statues, ... de Chine, Japon, Afghanistan) et objets d'Amérique (pendentifs, couronnes en plumes, ... du Brésil).

Degré de réalisation

- 1400 Achats pour la bibliothèque en fonction des recherches des conservateurs. Enregistrement des achats et dons dans la base de données du réseau des bibliothèques romandes. Service de prêts interne, publics et interbibliothèques.** ●

Les acquisitions ont été menées conformément aux demandes des scientifiques du Musée, c'est-à-dire environ 250 monographies et 75 titres de périodiques.

## 2000 Recherche

- 2100 Recherches pour documenter les collections, notamment en vue de la préparation des nouvelles expositions prévues pour la réouverture de Carl-Vogt (Kerala, exposition de réouverture) et Conches (Goulag), et les publications en relation.** ●

Conforme aux besoins des scientifiques.

- 2200.01 Rédaction de documents de synthèse des recherches en vue de la documentation des expositions et publication des catalogues accompagnant les expositions.** ●

L'exposition « Goulag - Le peuple des Zeks » a donné lieu à la production d'une publication du même titre. Les recherches menées au Kerala ont permis au conservateur de rédiger une thèse de doctorat répondant au titre de « Les Feux de la Déesse, rituels villageois du Kerala (Inde du Sud) ». Un catalogue intitulé « KERALA, des dieux et des hommes », réunissant des photos et textes, a également été produit. Ces deux documents accompagneront l'exposition qui sera inaugurée le 15 mars 2005 à Conches.

- 2200.02 Organisation et/ou participation à divers congrès et comités de travaux en relation avec les activités scientifiques du musée. Rédaction et publications des rapports de synthèse y-relatifs.** ●

En plus des participations à diverses rencontres scientifiques, le Musée a poursuivi ses colloques internes afin de développer la réflexion sur la recherche muséographique en anthropologie pour préparer les futures expositions.

Degré de réalisation

- 2300.01 Préparation des enseignements donnés dans les universités de Genève et Lausanne. Suivi des étudiants, diplômants et stagiaires pour leur formation, les examens et la correction de leurs travaux.** ●

Enseignements donnés à la Faculté des sciences de l'Université de Genève (Département d'anthropologie et écologie), par M. Ninian Hubert van Blyenburgh.

Enseignements donnés à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne (Section de langues et civilisations orientales), par M. Jérôme Ducor.

- 2300.02 Mise sur pied d'un enseignement intégré en ethnologie au Département d'anthropologie et écologie de l'Université de Genève.** ○

Ce programme est toujours en développement.

## 3000 Communication

- 3100.01 Travaux de rafraîchissement de toutes les salles d'exposition de Carl-Vogt en vue de leur réouverture courant 2004 (sols, murs et création de plafonds techniques).** ○

Aucun des réaménagements prévus à Carl-Vogt n'ont été réalisés. En effet, l'étude de différentes stratégies pour le bâtiment de Carl-Vogt, en raison des incertitudes quant au projet de nouveau Musée d'ethnographie, a retardé les instances décisionnelles, et les travaux n'ont pas pu être entrepris en 2004.

- 3100.02 Réaménagement de l'entrée de Carl-Vogt avec la création d'une partie accueil, d'une partie « librairie » et d'un coin repos.** ○

Le programme réduit de rafraîchissement des salles ne permet pas ce réaménagement.

- 3100.03 En vue de la réouverture de Carl-Vogt, étude et réalisation des nouvelles expositions pour les salles « permanentes ».** ●

Etudes toujours en cours pour la réouverture en 2005.

- 3200.01 Réalisation et inauguration de l'exposition temporaire « Kerala » à Carl-Vogt.** ○

En raison des travaux du déménagement des collections, l'inauguration de l'exposition a été planifiée pour mars 2005. Les travaux de préparation et montage de l'exposition ont néanmoins beaucoup avancés.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 3200.02 **Évaluation et inauguration de l'exposition temporaire «Goulag» à Conches.**



L'exposition a été inaugurée et s'est tenue selon le planning.

### 3300.01 **Étude, organisation et suivi d'un nouveau programme d'accueil des classes et autres publics; mise sur pied, organisation et suivi d'un programme d'animations.**



18'092 visiteurs (9'370 visiteurs à Carl-Vogt et 8'722 visiteurs à Conches).

Le secteur Accueil des publics et communication a maintenu un programme d'activités publiques tout au long de 2004, même pendant les périodes de fermeture du Musée pour cause de déménagement (janvier – juin 2004) et de travaux (novembre-décembre 2004):

- Poursuite du programme de rendez-vous dominicaux jusqu'au 21 mars 2004: «Le Musée s'emballe...» qui a permis à 2'267 personnes de se familiariser avec le déménagement et les collections du musée.
- 12 – 13 juin: week-end d'animations marquant la fin du déménagement: Portes ouvertes et grand déballage.
- Organisation de visites guidées dans les dépôts des Ports-Francis.
- Accueil de différentes conférences et participation à l'accueil de spectacles (Avant que tout soit blanc/Teatro Due Punti; Mystères de Noël/Pannalal's Puppets).
- Participation aux grands rendez-vous culturels Ville de Genève (Fête de la musique, Nuit de la Science et Fureur de lire) ainsi qu'aux Journées organisées par Indigenève et au Festival Filmar en Amérique.
- Organisation de visites guidées de l'exposition Goulag.

### 3300.02 **Redéfinition d'une politique éditoriale pour le Musée et formation d'un comité de rédaction.**



a) Nouvelle politique éditoriale

- Création d'un comité de rédaction du Musée.
- Décision de toujours faire des livres en co-édition pour assurer une diffusion plus large.

- Refonte du BCGA (Bulletin du centre genevois d'anthropologie) en «Tabou», revue annuelle de vulgarisation scientifique, avec un comité de rédaction réunissant le Dpt d'anthropologie de l'Université de Genève et le Musée d'ethnographie; premier numéro prévu pour 2005.
- Redéfinition de la revue Totem en une «news letter», fréquence augmentée, contenu allégé orienté vers la présentation des événements.
- Production d'un rapport annuel interne (format simple relié).

b) Productions du MEG en 2004

- Numéros 40 et 41 de la revue Totem.

Plusieurs ouvrages et catalogues d'exposition en partenariat avec des éditeurs extérieurs:

- «Goulag, le peuple des zeks» (MEG/Infolio); «Voyage au pays du Goulag» (MEG);
- «Kerala, des dieux et des hommes» avec une version en anglais «Kerala, of Gods and Men» (MEG/5 Continents);
- «Les feux de la déesse. Rituels villageois du Kerala (Inde du Sud)» (Payot).

### 3400.01 **Promotion générale des activités du musée.**



Communication institutionnelle:

Automne 2004: début des travaux liés à la création d'une nouvelle identité institutionnelle et à l'amélioration de la visibilité et de l'image du Musée d'ethnographie au boulevard Carl-Vogt et à Conches.

Promotion des activités temporaires:

6 événements (Le Goulag, Journées portes ouvertes Le grand déballage, Sans objet – cent objets, Saisons indiennes, Cent objets – le choix du public, Another Passage to India) auront fait l'objet en 2004 d'un programme de communication (RP, Service de presse, publicité).

Degré de  
réalisation

**3400.02 Poursuite du programme de formation permanente pour le personnel d'accueil et surveillance des visiteurs, en collaboration avec les autres musées de la Ville de Genève.**



Un premier cours a été très apprécié par le personnel d'accueil.

**9000 Gestion du service**

**9100 Poursuite de la restructuration interne du Musée selon le nouvel organigramme.**



La mutation est toujours en cours afin de doter le Musée d'une structure et de procédures de travail qui lui permettront de relever ses nouveaux défis.

**VARIATION DE PERSONNEL**

Un poste de conservateur responsable des nouvelles technologies a été créé. Cette personne est chargée de développer des outils modernes pour la gestion et la présentation des inventaires des collections.

Le poste de collaborateur technique-scientifique n'a pas été pourvu, mais mis à disposition de la Direction du département.

**VARIATION DE LOCAUX**

cf. commentaires de l'objectif 3100.01

**AGENDA 21**

Le projet de nouveau musée est toujours d'actualité et plusieurs alternatives sont à l'étude.

# Division des musées

## Muséum d'histoire naturelle

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Conservation

**1100.01 Protéger les collections conservées à sec (insectes, mammifères, oiseaux) des parasites.**

Fumigation effectuée suite à une attaque parasitaire sur plusieurs oiseaux.

**1100.02 Favoriser la conservation de collections de tissus et de spécimens par la conservation à basses températures (moins de 80°), ainsi qu'en alcool isopropyle.**

-

**1200.01 Poursuivre l'identification des collections par des chercheurs confirmés externes au Muséum.**

Il y a eu à peu près 140 visiteurs scientifiques dans les départements du Muséum et une centaine de publications dues à des chercheurs étrangers.

**1200.02 Continuer l'informatisation des collections.**

24'688 nouvelles fiches ont été saisies cette année, dont environ 13'000 pour les collections d'insectes et d'autres arthropodes.

**1300 Compléter les collections de spécimens et de tissus.**

Dépôt d'une centaine d'espèces de poissons et de chauves-souris.

**1400.01 Fournir aux scientifiques et au public une documentation actualisée répondant à leurs besoins.**

359 monographies ont été acquises en cours d'année.

**1400.02 Gérer la bibliothèque « Nos Oiseaux ».**

Une convention a été signée entre la Société « Nos Oiseaux » et la Ville de Genève concernant le dépôt de leur bibliothèque et sa gestion par le Muséum.

### 2000 Recherche

**2100 Poursuivre des projets de recherche et publier les résultats en mettant en valeur la richesse des collections.**

Il y a eu plus de 100 publications scientifiques découlant des projets du Muséum (ex.: biodiversité des poissons d'Amérique du Sud, inventaire

suisse des mouches et de coléoptères).

**2200.01 Promouvoir la présence du Muséum au sein de la communauté scientifique internationale.**

Activité au sein de sociétés internationales (ex.: Commission internationale de nomenclature zoologique) et de comités de lecture de revues scientifiques (ex.: Arthropoda selecta, Russie).

**2200.02 Publier la Revue suisse de Zoologie (4 fascicules), la Revue de Paléobiologie, et Le Rhinolophe, vol. 6 de Instrumenta biodiversitatis.**

Les revues ont été publiées.

**2200.03 Organisation de congrès au Muséum.**

Deux congrès internationaux ont été organisés par et au Muséum dans le domaine de l'entomologie.

**2300.01 Garantir le bon déroulement des travaux de diplôme et de thèse réalisés au sein du Muséum.**

Mise à disposition de places de travail et supervision par des chercheurs du Muséum (huit travaux de diplôme, huit thèses de doctorat).

**2300.02 Participer à la formation universitaire.**

Trois cours universitaires et organisation de stages (ex.: biologie marine).

### 3000 Communication

**3100.01 Réactualiser les vitrines existantes.**

Le programme d'actualisation se poursuit. Huit vitrines ont été actualisées dans les domaines suivants: poissons, oiseaux et mammifères, relief de la Suisse. Il s'agit d'un travail au long cours.

**3100.02 Finir la réalisation un « Podium central » sur le thème des poissons marins.**

L'achèvement du podium central a été ralenti par des impondérables.

**3100.03 Rénover et moderniser l'animation « Relief de la Suisse ».**

La rénovation et modernisation prévue sur plusieurs années suit son cours. Cette année ce sont les composants électroniques de l'animation qui ont été remplacés.

|   | Degré de réalisation |
|---|----------------------|
| <p><b>3200.01 Préparer une grande exposition temporaire payante consacrée aux migrations, en automne.</b><br/>L'exposition «Migrations &amp; Barrières» est ouverte au public depuis le 30 novembre 2004 et durera jusqu'au 10 juillet 2005 (entrée libre).</p>   | ●                    |
| <p><b>3200.02 Présenter de petites expositions supplémentaires.</b><br/>De nombreuses sollicitations et opportunités ont permis de présenter pour de petits événements temporaires. Ex.: «Myxomycètes: des amibes géantes» (du 9 mars au 29 août); «Mincœns et Mycéniens, Science et saveurs, Boire et manger en Grèce à l'Âge du Bronze» (du 28 avril au 11 juillet).<br/>A ceci il convient d'ajouter les expositions à l'extérieur dont «Piranhas enivrés» organisée en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle, Paris (Paris, l'aquarium de la Porte Dorée; plus de 250'000 visiteurs)</p> | ●                    |
| <p><b>3300.01 Soutenir l'animation pédagogique en s'assurant la collaboration du DIP.</b><br/>Objectif atteint, malgré le retrait du DIP du dispositif. Le poste d'animatrice jusqu'ici financé par le DIP a été remplacé par un poste de Conseiller pédagogique, dont l'activité se répartit comme suit: 50% pour l'animation pédagogique au Muséum et 50% pour la coordination Ecoles-Musées.</p>   | ●                    |
| <p><b>3300.02 Organiser des animations et des événements ponctuels de sensibilisation, ainsi qu'éditer des brochures ou ouvrages didactiques.</b><br/>Des animations ont été organisées.<br/>Ex.: Les animations du mercredi, présentées par les chercheurs du Muséum (amphibiens, reptiles; oiseaux aquatiques).<br/>Plusieurs brochures pédagogiques ont été éditées.</p>   | ●                    |
| <p><b>3300.03 Encourager les activités du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris.</b><br/>Mise à disposition de l'infrastructure du Muséum; participation à la «Nuit des chauves-souris».</p>  | ●                    |
| <p><b>3400.01 Promouvoir le Muséum en informant efficacement le «grand public» de ses manifestations et activités (6 campagnes d'affichage par an, présence régulière dans les medias, etc.).</b><br/>Affichages pour «Mincœns et Mycéniens» et «Migrations &amp; barrières»; participation à plusieurs émissions TV et radios; actualisation régulière du site web</p>   | ●                    |

|  |   |
|--|---|
| <p><b>3400.02 Assurer l'accueil optimal des visiteurs, ainsi que la sécurité et la garde des galeries.</b><br/>Les surveillant(e)s ont suivi des cours de formation et des exercices d'évacuation ont été effectués</p>  | ● |
| <p><b>3400.03 Rentabiliser les infrastructures du Muséum: ventes de publications scientifiques, de brochures de sensibilisation, recettes de visites commentées et de conférences, expertises réalisées pour des tiers, locations de salles, etc., ainsi que les prestations offertes à d'autres services ou organismes.</b><br/>Par exemple, 80 visites guidées payantes et 107 séances et réunions ont été organisées.</p> | ● |
| <p><b>3400.04 Entretenir des rapports de qualité avec les interlocuteurs privilégiés du Muséum.</b><br/>Participation active à des projets communs, avec les interlocuteurs privilégiés du Muséum (ex.: Amis du Muséum; OFEFP; Académie suisse de sciences naturelles).</p>  | ● |

## VARIATION DE PERSONNEL

-

## VARIATION DE LOCAUX

Location d'une partie d'un local de stockage sis rue Blanche. Réfection du sol du lieu d'exposition temporaire au troisième étage, changement de l'équipement de sécurité anti-intrusion, peinture paliers et cages escaliers bâtiment public, réparation stores dans divers locaux, réfection deux bureaux, changements de toutes les portes de communication, pose nouvelle cuisine cafétéria.

## AGENDA 21

Récupération systématique et en routine de matériaux usagés (papier-carton, PET, verre, aluminium, produits chimiques, etc.). Gestion automatique de l'eau et de l'électricité. Education et sensibilisation du public. Quatre travaux de diplôme achevés, animations et expositions consacrés à l'environnement.

## DIVERS

La fréquentation du Muséum est présentée en annexe.  
Remarque: Le Muséum d'histoire naturelle publie chaque année un rapport annuel exhaustif qui est envoyé, entre autres, au élu et aux medias.

# Division des bibliothèques

## Bibliothèques et discothèques municipales

Degré de réalisation

Degré de réalisation

### 1000 Mise à disposition de collections sur tout support, adaptées à tous les publics, touchant tous les domaines de la connaissance, accessibles et renouvelées

#### 1100.01 Créer un « Espace senior » dans six bibliothèques du réseau.

900 livres grands caractères et 200 livres lus (cassettes audio et disques compacts) ont été acquis. Ils seront mis à disposition des usagers dès janvier 2005. Deux importantes bibliographies accompagnent les collections.

#### 1100.02 Développer avec l'Association Lire et écrire le projet « Venir à la Bibliothèque ».

Les contacts avec l'Association sont maintenus. Les besoins en formation d'utilisation de la Bibliothèque par les apprenants se sont moins fait sentir cette année.

#### 1100.03 Poursuivre et développer la collaboration avec les crèches de la Ville.

Accueil personnalisé des enfants des crèches et jardins d'enfants en dehors des heures d'ouverture du prêt au public, lectures d'albums spécifiquement choisis pour les enfants.

Edition d'une bibliographie thématique « plaisir des images, plaisir des mots » qui propose un choix de plus de 260 ouvrages pour les enfants de 0 à 4 ans. Cette bibliographie a été distribuée dans toutes les crèches de la Ville. Un prêt longue durée des ouvrages figurant dans cette bibliographie est en préparation pour 2005.

Les bibliothèques municipales sont partenaire actif de la semaine du livre et de la petite enfance.

Mise en place de rencontres intergénérationnelles entre les personnes âgées et les enfants en collaboration avec le mouvement des aînés dont les membres content pour les enfants des crèches.

Rencontres en soirée ou à midi avec les éducateurs-trices dans les crèches pour leur présenter des livres destinés à la petite enfance et dialoguer avec les éducateurs.

Le projet « des pages de plaisirs partagés » organisé par les BMU et l'École des parents propose aux parents accompagnés de leurs enfants un atelier autour de la découverte de la Bibliothèque et aborde la problématique du choix des livres pour les tout petits en présence d'une logopédiste.

#### 1100.04 Accueillir les adolescents à la bibliothèque et leur proposer un programme spécifique de lecture et d'animations culturelles.

Les bibliothécaires spécialisés dans le domaine des lectures des adolescents ont proposé une nouvelle bibliographie qui répertorie plus de 200 titres destinés aux jeunes de 12 à 18 ans. Ces documents peuvent être répertoriés grâce à un nouveau logo posé sur les livres.

#### 1100.05 Promouvoir les services spécifiques sur le site internet des Bibliothèques municipales.

Cette promotion des services spécifiques sur le site internet concerne actuellement la mise en ligne du catalogue des BMU. Le projet avance de façon très satisfaisante et la première version du catalogue sera disponible au tout début 2005.

#### 1100.06 Développer l'offre d'information documentaire en ligne.

L'étape 2004 a été réalisée : mise en ligne d'un petit « clip » pour la promotion des Bibliothèques, de deux conférences sur la musique, une information plus précise sur les tournées des Bibliobus et de nombreuses bibliographies thématiques dont la revue de critiques littéraires « Envie de lire ». Promotion des activités culturelles par la mise en ligne d'un programme plus développé que celui accessible sur le support papier. Présentation développée des bibliographies, des discographies et sites internet en relation avec le Salon musical.

#### 1100.07 Offrir aux usagers un plus grand nombre de postes d'accès public aux ressources numériques.

La Direction des systèmes d'information n'a pas pu disposer des ressources nécessaires pour permettre une réalisation en 2004. Un calendrier a été redéfini avec la DSI pour 2005.

#### 1100.08 Fiabiliser et améliorer le service aux publics par le renouvellement du matériel informatique.

L'absence de moyens accordés dans le cadre du plan informatique quadriennal n'a pas permis d'atteindre cet objectif.

|  | Degré de réalisation |  | Degré de réalisation |
|--|----------------------|--|----------------------|
| <p><b>1100.09 Poursuivre l'étude d'opportunité pour la migration vers un nouveau logiciel de gestion documentaire.</b></p> <p>L'étude d'opportunité a nécessité de nombreuses visites extérieures. Un rapport interne intitulé «Evaluation logiciel» a permis l'évaluation comparative de trois perspectives d'avenir du système de gestion documentaire du réseau des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. Il comporte les informations nécessaires qui ont permis de mieux définir la stratégie des BMU.</p>   | ●                    | <p><b>1200.02 Editer des bibliographies thématiques afin de favoriser la curiosité des usagers et leur permettre de faire des découvertes.</b></p> <p>Plusieurs bibliographies thématiques qui présentent plusieurs milliers d'ouvrages ont été éditées et mises à disposition des usagers. Le tirage à plusieurs milliers d'exemplaires rencontre toujours un très grand succès:</p> <p>Plaisirs des images, plaisirs des mots (pour les petits)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les illustrateurs suisses</li> <li>- Livre à toi (pour les petits)</li> <li>- Envie de lire (pour adultes)</li> <li>- Sers-toi de tes yeux pour lire (pour les adolescents)</li> <li>- De mai 68 au G8 (accompagne une exposition)</li> <li>- Homosexualité - bisexualité - transsexualité (accompagne la Pride 04)</li> <li>- Le Moyen-âge (accompagne une exposition)</li> <li>- Contes de Peau-d'Ane et Blanche-Neige</li> <li>- Genève se livre (Commission consultative pour une mise en valeur du livre)</li> </ul> | ●                    |
| <p><b>1100.10 Accueillir, former, informer les usagers.</b></p> <p>Cette année encore, le chiffre des prêts de documents est en hausse avec 1'600'000 prêts soit 9% de mieux qu'en 2004. Le nombre d'usagers actifs sur le réseau informatisé (manque encore le bibliobus, les discothèques et la bibliothèque des sports) est également en hausse.</p>  | ■                    | <p><b>1200.03 Terminer l'harmonisation des index d'interrogation des bases de données.</b></p> <p>L'harmonisation des index de tous les mots-matière est terminée pour le secteur imprimés adultes et pour le secteur documents audiovisuels. Les collaborateurs du secteur imprimés jeunes doivent encore modifier les renvois de N à Z. Un manque de ressources en personnel n'a pas permis de réaliser totalement l'objectif.</p>   | ◐                    |
| <p><b>1200.01 Gérer la collection du réseau des BMU par objectifs.</b></p> <p>Le réseau des BMU a acquis 50'500 nouveaux documents.</p> <p>La gestion des collections se découpe en deux activités:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement du projet gestion des collections: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur des périodiques adultes: répartition en domaines, sous-domaines, thèmes</li> <li>- Fonds multimedia réseau: mise en place de nouvelles structures pour les ouvrages large vision et les textes lus</li> <li>- Mise en place du groupe maintien de cohérence du sous-domaine religion</li> <li>- Mise en place du groupe romans en langues étrangères</li> </ul> </li> <li>2. Suivi des activités qui sont passées du stade de projet au stade de fonctionnement courant <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour annuel de l'outil gestion des collections par objectifs 2004-2006: vue par contenus, vue par fonds, vue par types de documents</li> <li>- Suivi du groupe cohérence de collection du domaine bande dessinée.</li> </ul> </li> </ol> | ●                    | <p><b>1200.04 Poursuivre la création du catalogue informatisé des discothèques.</b></p> <p>En 2004 tous les nouveaux documents acquis ont été répertoriés dans la base de données. En tout point du réseau il est possible de connaître les nouvelles acquisitions des discothèques. Ce service sera prochainement accessible via internet.</p>  | ●                    |
|  |                      | <p><b>1200.05 Démarrer l'informatisation du catalogue de la collection de Jazz.</b></p> <p>Suite à l'engagement de cinq collaborateurs à temps partiel, plus de 1'900 documents ont déjà été traités.</p>  | ■                    |

Degré de réalisation

**1200.06 Développer un outil d'importation des données pour la gestion des commandes.**



L'outil a été développé par le Service des systèmes d'information des Bibliothèques municipales. Il est en production.

**1300.01 Promouvoir les BMU dans les quartiers.**



Les BMU se font connaître par différents canaux d'information: le bouche à oreille (essentiellement), les journaux de quartier, «Vivre à Genève», le dépôt de papillons d'information dans des lieux bien répertoriés pour leur fréquentation tout public, les animations en collaboration avec des associations de quartier, un concours auprès des commerçants du quartier de la Jonction, des contacts réguliers avec les crèches et les écoles de quartier, les maisons de quartier, les club d'ainés, la présence dans les agendas de la presse quotidienne.

**1300.02 Obtenir une bonne signalisation extérieure de tous les services.**



Ce projet fait partie d'une réflexion globale du DAC. Il sera mis en place en 2005.

**1300.03 Orienter le travail d'animation culturelle dans le but de promouvoir plus spécifiquement la lecture, l'accès à la connaissance et la fréquentation des bibliothèques. Construire un espace où peut avoir lieu le dialogue avec autrui.**



Actions menées durant l'année 2004 (liées aux projets 1100.03 - 1100.04 - 1300.07):

- Promotion de la lecture chez le tout petit (action «Des pages de plaisirs partagés» et «Plaisir des images, plaisir des mots)
- Promotion de la lecture pour les 2-4 ans (visites organisées de très nombreux jardins d'enfants)
- Promotion de la lecture pour les 6-8 ans (atelier de dessin et d'écriture avec Anne Wilsdorf)
- Promotion de la lecture pour les adolescents avec «Sers-toi de tes yeux pour lire». Nouveau logo pour cette collection.
- Promotion de la lecture par les prix Fantaisie (7-10 ans) et Chronos (10-13 ans). De plus en plus d'enfants viennent s'inscrire pour les deux prix.

Degré de réalisation

**1300.04 Poursuivre et favoriser les partenariats transversaux avec d'autres services de la Ville et plus particulièrement avec celui de la Petite enfance.**



L'excellente collaboration avec la Délégation à la Petite enfance et le projet «A la page» se poursuit. Les BMU travaillent à l'instauration de liens entre les BMU et le Service social pour favoriser la présence du livre dans certains lieux de vie.

**1300.05 Poursuivre la collaboration de critique littéraire avec l'Institut Suisse jeunesse et media.**



Les BMU sont membres du jury du «Prix du meilleur livre suisse» dont le prochain lauréat sera désigné en novembre 2005. Toutes les séances se déroulent à Zurich, une collaboratrice participe à la sélection romande et suisse allemande.

Les BMU ont accueilli et mis en valeur lors d'un vernissage officiel l'exposition «Schau genau! Regarde! Look twice» préparée par l'Institut jeunesse et media.

**1300.06 Participer au projet «Passeport vacances» avec le DIP.**



Ce projet est mené en collaboration avec le Bureau de l'égalité. Trois rencontres ont eu lieu en juillet 2004 avec une vingtaine d'enfants qui sont venus passer un après-midi à la salle d'exposition de la bibliothèque de la Cité pour la création d'un livre sur l'égalité entre garçons et filles.

**1300.07 Organiser ou participer à l'organisation de prix littéraires.**



En 2004 les BMU ont participé à l'organisation des Prix:

- Fantaisie
- Chronos
- Lettres Frontière
- Sang d'encre
- IMPAC Dublin Award

L'organisation de ces prix rencontre une très large participation des lecteurs et des professionnels.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

**1300.08 Présenter tout au long de l'année des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse.**



En plus de l'activité courante de mise en valeur des textes pour la jeunesse durant l'année 2004, les BMU ont invité :

- Dominique de Saint-Mars auteure des Max et Lili, en compagnie de son éditrice Pascale Gallimard,
- Isabelle Gautray, éditrice de Passage Piétons,
- Anne Wilsdorf, pour un atelier de dessin et d'écriture dans cinq bibliothèques sur une période de deux mois,
- Adam Adepojou, de la Compagnie Naforo Ba Taxi-conteur africain
- Sam Cannarozzi, conteur.

Les animations du mercredi et du samedi sont assurées tout au long de l'année. Le programme annuel peut être consulté dans l'Agenda BMU.

**1300.09 Mettre sur pied un atelier d'écriture destiné aux Aînés.**



Un atelier a été organisé à la bibliothèque des Pâquis et s'est poursuivi avec un très grand succès à la bibliothèque des Minoteries.

**1300.10 Collaborer avec Pro Helvetia dans le cadre d'expositions et invitations d'auteurs suisses et étrangers.**



Les BMU ont collaboré avec le Centre de traduction littéraire de Lausanne lors de la rencontre avec l'auteur chinois Leung Ping-Kwan et la Compagnie Marin pour la lecture des textes de Jérôme Meizoz.

Les BMU ont également présenté l'exposition «Schau genau ! Regarde ! Look twice ! variations autour du livre d'images 1950-2000 de l'Institut Jeunesse et media.

Ces partenaires sont soutenus par Pro-Helvétia.

**1300.11 Poursuivre les partenariats avec les Communautés étrangères afin de favoriser le dialogue interculturel.**



A la bibliothèque de la Cité, les contes en allemand, italien, arabe et grec se sont succédés en automne. Les membres bilingues des communautés sont venus nombreux écouter les contes en français et dans la langue de leur pays.

Les BMU ont fêté les 25 ans de la Discothèque des Minoteries avec les Associations grecques de Genève et le groupe Dourios Ichos.

En collaboration avec le Musée d'Ethnographie dans le cadre de l'exposition «Visages d'une lutte pour la reconnaissance», les BMU ont travaillé avec la Société pour les peuples menacés et Incomidions.

Une conférence littéraire a été accueillie à l'occasion de la remise de prix du concours d'écriture des Raizez, association culturelle Brésilienne.

Les partenariats avec le Consulat du Portugal se poursuivent à l'occasion de l'accueil de la bibliothèque publique du consulat du Portugal dans les murs des BMU. Cette bibliothèque de près d'un millier d'ouvrages sera mise à disposition des membres de la communauté portugaise en 2005.

**2000 Formation, recherche et mandats**

**2100.01 Maintenir les BMU comme lieu de formation pour les apprentis, les étudiants HES et CESID.**



Tout au long de l'année, les BMU accueillent et forment des stagiaires en pré-formation HES ou dans le cadre des études. Les BMU poursuivent la formation d'un apprenti.

**2100.02 Assurer un enseignement régulier au CESID/HES/BBS/CLP**



Plusieurs collaborateurs ont assurés leur enseignement dans diverses structures de formation CESID/ HES/ BBS/ CLP.

**2200.01 Etre présents dans le monde bibliothéconomique en Suisse et à l'étranger par la rédaction d'articles pour les revues professionnelles et en donnant des conférences.**



Plusieurs articles ont paru dans les différentes revues professionnelles.

**2300.01 Maintenir une présence active dans les associations professionnelles afin de favoriser les débats et de s'enrichir mutuellement.**



Plusieurs collaborateurs des BMU sont au comité d'Associations professionnelles (CLP, BBS, AGBD, AROLE). Toutes les informations recueillies sont transmises lors des réunions d'informations. Les grandes orientations des BMU sont présentées aux bibliothèques de Suisse lors de ces rencontres.

## 9000 Gestion du service

### 9100.01 Informatiser l'inventaire de l'économat du réseau.



L'introduction de SAP a impliqué de différer ce projet. Une période d'observation et de réflexion a paru nécessaire afin de déterminer la pertinence d'engager ou non des ressources dans la conception, le développement et la réalisation de ce projet.

### 9100.02 Poursuivre l'automatisation des activités administratives.



Dans l'étape 2004, le Service des systèmes d'information des BMU a développé deux outils. Le premier est un système interne de saisie automatique des RIA. Le second est une nouvelle version de l'outil de gestion des commandes des documents pour les Services scientifiques, secteur imprimés. Ces deux outils ont été intégrés à intranet des Bibliothèques municipales et peuvent être utilisés depuis chaque poste de travail.

### 9100.03 Terminer la mise en place de la facturation des contentieux sur le réseau.



L'ensemble des services aux publics a été intégré dans la facturation débiteurs.

## VARIATION DE PERSONNEL

Engagement d'une bibliothécaire pour la gestion de la webthèque et sélection d'une secrétaire à mi-temps dont l'engagement est réalisé en janvier 2005. Transfert d'un demi-poste de bibliothécaire du Service des sports pour la bibliothèque des sports.

## VARIATION DE LOCAUX

Pas de changement

## AGENDA 21

Mise en route du projet « les nostalgiques » : il s'agit de la création d'un nouveau fonds, constitué des documents audio-visuels âgés de plus de 10 ans et ne présentant plus d'intérêt majeur pour les collections des discothèques et médiathèques. Ces documents sonores, qui auraient dû être détruits, seront répartis dans les bibliothèques de quartier.

Mise en route du projet « livres nomades » : tout au long de l'année, des lecteurs offrent des livres aux BMU. Une partie intègre les collections, mais le reste est déposé dans des paniers disposés à l'entrée des bibliothèques et peut être emporté par les personnes intéressées. L'opération « livres nomades » consiste à déplacer ces paniers dans des lieux extérieurs (parcs durant l'opération « chaises longues », lieux d'accueil, prélude à la Fureur de lire).

## DIVERS

Augmentation significative des prêts de documents soit 9% de mieux qu'en 2003 : 1'594'300 documents ont été prêtés. Les BMU comptent près de 1000 abonnés actifs de plus sur le réseau. Le détail des statistiques 2004 figure en annexe.



# Division des bibliothèques

## Bibliothèque publique et universitaire

Degré de réalisation

### 1000 Constitution et traitement des collections

#### 1100 Informatisation du service des achats, commandes et réceptions informatisées des documents.



La réalisation de cet objectif permet un bon suivi des commandes, ainsi que le contrôle des sommes engagées. Les données ne sont malheureusement pas encore intégrées à la base centrale RERO; cela devrait être fait en 2005.

#### 1200.01 Utilisation de bases de données extérieures en vue de rationaliser le cataloguage dans le cadre de RERO.



Seule la reprise des données bibliographiques de la Bibliothèque nationale suisse a été réalisée, ce qui constitue pourtant une économie modeste mais réelle du travail des bibliothécaires.

#### 1200.02 Informatisation du cataloguage des manuscrits.



Le cataloguage des manuscrits est désormais réalisé dans une base de données XML/EAD (Encoded Archival Description). Cette réalisation d'avant garde, très proche de celle des Archives de la Ville, connaît déjà un succès international. Cet objectif a été atteint grâce au soutien de la DSI.

#### 1300 Etablissement d'un processus de contrôle de qualité.



Le personnel a été sensibilisé aux dysfonctionnements notés et a fourni un gros effort pour l'amélioration de l'équipement des livres (étiquette, dorure, collage des code-barres, etc.). De nombreux points ont été corrigés, mais le collage des code-barres doit encore être amélioré, notamment en ce qui concerne les ouvrages anciens.

### 2000 Conservation des collections

#### 2100.01 Mise en place du transfert des documents stockés dans les magasins extérieurs vers la BPU.



Un système de navette a été mis en place pour apporter à la BPU, une fois par semaine, les documents demandés par les lecteurs. Une partie des fonds (un peu plus d'un kilomètre linéaire d'ouvrages) a en effet été transféré dans un magasin extérieur au Quai du Seujet. L'espace libéré aux Bastions est destiné à accueillir les nouvelles acquisitions.

#### 2100.02 Poursuite des inventaires dans le cadre du programme PAC sur la base de 2 kilomètres d'inventaires annuels.



Les inventaires annuels ont désormais atteint le rythme de croisière que la BPU voulait leur donner.

#### 2200.01 Intégration du responsable des magasins au programme PAC (Preservation and conservation).



Une surcharge de travail n'a pas permis d'atteindre totalement cet objectif.

#### 2200.02 Intégration progressive des autres types de documents (Iconographie, manuscrits, etc.) au programme PAC.



La BPU a élaboré un plan détaillé de restauration d'une partie des collections iconographiques. Un crédit extraordinaire pour le Centre d'iconographie genevoise a été déposé devant le Conseil municipal. Il a été examiné par la Commission des arts et de la culture. Le vote d'un crédit d'investissement permettra la réalisation du premier volet du plan de restauration.

### 3000 Services au public

#### 3100 à 3200

#### Extension des fonctions du guichet virtuel pour le public: prolongation des ouvrages à travers Internet, fourniture de documents [articles], par exemple.



Désormais, à travers Internet, de nombreux lecteurs commandent de façon autonome leurs ouvrages en magasins, effectuent leurs prolongations éventuelles et utilisent le prêt entre bibliothèques. Cette réalisation informatique a rencontré un accueil enthousiaste auprès des utilisateurs. Plus de la moitié des demandes de prêts provenant des magasins est désormais réalisée à travers le guichet électronique.

#### 3300 Numérisation sélective des documents demandés en reproduction en vue de leur chargement sur le serveur de documents électroniques RERO.



La surcharge du Service de reproduction de la BPU n'a pas permis d'atteindre cet objectif. Seules quelques réalisations pilotes ont été finalisées.

Degré de réalisation

**3400 Formation du public aux ressources numériques offertes par la BPU et ses filiales (périodiques électroniques, documents numériques, etc.).**



Les bibliothécaires ont reçu une formation et vont à leur tour former les lecteurs en 2005.

**4000 Mise en valeur**

**4100 Elaboration d'un programme de travail sur les manuscrits dits « Comites latentes » (fin moyen âge) en collaboration avec l'Université.**



Cet objectif a été reporté. Il doit s'inscrire dans un vaste projet présentant les trésors de la BPU en 2006.

**4200.01 Exposition et catalogue consacrés au bédéiste et affichiste genevois Exem.**



En collaboration avec les Bibliothèques municipales, la BPU a organisé une exposition rétrospective à la bibliothèque de la Cité. Elle a connu un grand succès et a bénéficié d'un large écho dans la presse.

**4200.02 Exposition consacrée à « Voltaire à l'Opéra » à l'IMV.**



L'IMV a monté une exposition appréciée du public et accompagnée de nombreuses manifestations annexes, notamment un cycle de conférences sur le sujet. Ces manifestations se sont terminées le 2 octobre par une présentation de Candide mis en opéra par Jean-Marie Curti au Foyer du Grand Théâtre, à l'occasion du cinquantenaire de l'IMV.

**4300 Elaboration d'un premier plan de numérisation du patrimoine genevois imprimé et manuscrit.**



Le plan de numérisation du patrimoine genevois est très bien avancé, mais n'a pas encore pu être finalisé. Par contre, le service des nouvelles technologies de la BPU a mis sur le web la première revue électronique de la Ville de Genève : « La Gazette des Délices. La revue électronique de l'Institut et Musée Voltaire » destinée au grand public comme aux spécialistes.

Degré de réalisation

**9000 Gestion du service**

**9100 Introduction de TimeTool.**



Cet outil a été implémenté sans difficulté majeure et a permis l'introduction, dans un cadre strictement contrôlé, de l'horaire variable dans le bâtiment des Bastions.

**VARIATION DE PERSONNEL**

Une gardienne à 50% et un gardien également à 50% ont été engagés pour la surveillance de l'Espace Ami Lullin.

**VARIATION DE LOCAUX**

Dans le bâtiment des Bastions, la Salle de lecture a été complètement rénovée et mise en conformité avec les normes de travail actuelles. Cet espace a été rouvert au public au début du mois de décembre et a connu un succès immédiat. A l'Institut et Musée Voltaire il y a eu également une réaffectation de locaux qui permettra l'agrandissement de l'espace d'expositions.

**AGENDA 21**

La bibliothèque poursuit un strict tri de ses déchets, notamment en ce qui concerne le papier et le carton.

**DIVERS**

L'introduction du « guichet électronique de la BPU » (objectif 3100) permet aux lecteurs d'effectuer eux-mêmes leurs opérations de demandes de prêts, de prolongation et de réservation. La conséquence de ces nouvelles facilités est une augmentation de 33% du prêt entre bibliothèques.



# Département des sports et de la sécurité

**Légende: degré de réalisation des objectifs**

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

**E**n 2004, de nombreux groupes de travail ont été organisés, auxquels ont participé le Magistrat et certains de ses collaborateurs directs, concernant notamment l'affichage et les procédés de réclame en général, l'aménagement des quais et le mobilier urbain.

De nombreuses commissions consultatives avec les associations d'artisans et de commerçants et avec les forains ont été organisées et présidées par le Magistrat.

En ce qui concerne le problème de la conversion des amendes d'ordre en contraventions, il n'est, à ce jour, toujours pas résolu (nous sommes toujours dans l'attente d'une décision du Département de Justice, Police et Sécurité).

Il en va de même de la question des modalités de versement du produit des amendes d'ordre infligées par la Fondation des parkings à la Ville de Genève : le Département de Justice, Police et Sécurité doit encore se prononcer.

En matière de contrôle du stationnement, la gestion des zones bleues donne entière satisfaction. Tout le territoire de la Ville de Genève est désormais couvert par les Agents Municipaux. Les objectifs découlant des décisions initiales relatives à la gestion de ces zones ont été réalisés.

Comme en 2003, les actions de surveillance de la circulation automobile à la rue du Rhône, à la rue de la Corrairie et à Saint-Gervais ont permis d'améliorer la fluidité du trafic.

Conformément à la convention ASM, les Agents de Sécurité Municipaux ont prêté main forte à la Gendarmerie à de multiples reprises. Cette collaboration a été entièrement satisfaisante.

Compte tenu de l'augmentation très importante du nombre des transports sanitaires durant l'année 2004, la structure administrative du Service d'Incendie et de Secours doit absolument être renforcée (notamment au niveau de la comptabilité).

Les installations sportives continuent à être gérées de manière optimum par le Service des Sports. Quant aux écoles de sports pour les enfants, elles ont connu un énorme succès cette année encore.

Le Service d'Assistance et de Protection de la Population s'est occupé de l'accueil des sans-abri pour la deuxième année consécutive (forte augmentation de la fréquentation par rapport à l'année précédente). La réforme de la protection civile s'est aussi poursuivie de manière satisfaisante. De nombreuses missions de formation et d'évaluation des besoins ont été menées dans plusieurs pays africains.

Un dossier-type d'évacuation des bâtiments et un cours de sensibilisation ont été créés dans le cadre du contrôle et de la formation des équipes de sécurité des bâtiments de l'administration.



# Direction et secrétariat du département

Degré de réalisation

## 1000 Direction et coordination

### 1100 à 1300

**Elaborer la politique du Département, mettre en place et surveiller son application par les services.**

**Apporter aux chefs de service un soutien à leurs actions.**

Grâce aux réunions hebdomadaires avec les chefs de service, la politique élaborée par le Département est explicitée au fur et à mesure. Sa mise en œuvre est ainsi vérifiée de façon permanente.

Les chefs de service font le point de la situation de leur service, ce qui permet, par un dialogue constant, de suivre l'avancement des dossiers et de prendre les décisions adéquates.



## 3000 Relations externes

### 3100 à 3200

**Développer les relations internationales.**

Le Département s'est limité au maintien des relations existantes. Cette situation est due à une surcharge de travail que nous pouvons attribuer en partie à la diminution d'un demi poste (transféré au Département des Affaires Culturelles), à l'impossibilité d'engager un collaborateur (poste voté en 2003) vu le manque de locaux, ainsi qu'au temps consacré à la préparation du changement de directeur du Département.



## VARIATION DE PERSONNEL

Actuellement neuf postes, à savoir perte d'un demi poste au profit de la bibliothèque sportive. Malgré le vote d'un poste supplémentaire pour l'exercice 2004, l'engagement de ce collaborateur n'a pas pu avoir lieu faute de locaux.

## VARIATION DE LOCAUX

Pas de variation. Les deux bureaux prévus ne sont toujours pas à disposition, mais ils devraient l'être prochainement.

## AGENDA 21

Tout au long de l'année, nous avons veillé à l'application d'une politique respectueuse de l'environnement par les services, tant en matière de produits, de vêtements que d'installations.

## DIVERS

Nous avons développé la synergie entre les services qui, de plus en plus souvent, travaillent ensemble lors de manifestations (par ex. prologue du Tour de Romandie, les championnats du monde de badminton, le relais de la flamme olympique...), lors de sinistres etc.

Il convient également de relever que :

- nous avons eu de nombreux contacts avec la Conseillère d'Etat chargée du Département de Justice, Police et Sécurité, concernant le contentieux découlant des amendes d'ordre,
- la loi permettant à l'Etat de confier à la Ville la conversion des amendes d'ordre en contraventions a été votée,
- nous avons demandé à la Conseillère d'Etat d'accorder à la Ville cette compétence,
- nous sommes en attente d'une réponse.

Le développement des sports de rue est en progression : il s'inscrit dans le cadre plus général du sport populaire que nous développons depuis de nombreuses années et auquel nous restons constamment attentifs (développement des patinoires de quartiers par exemple).

# Sports

Degré de réalisation

Degré de réalisation

## 1000 Exploitation d'installations sportives

### 1200 Maintenir le niveau d'entretien et de maintenance des équipements et installations pour en garantir la bonne qualité.

Dans les limites des possibilités du budget de fonctionnement, les équipements et installations ont fait l'objet de mesures d'entretien et de maintenance adaptées aux besoins. Le personnel du service a été particulièrement sollicité en raison de l'augmentation permanente de la fréquentation de nos usagers dans nos installations. Les services compétents ont largement participé aux gros travaux d'entretien et de rénovation. Citons pour exemples la réfection des terrains de pétanque du bou-lodrome, la rénovation du collecteur du chauffage du centre sportif des Vernets ou encore la révision du système hydraulique du fonds mobile du bassin de Pâquis-centre. Toutefois, d'importants projets tels que la rénovation intérieure de la patinoire, la réfection des courts de tennis du club Drizia Miremont ou encore le remplacement du terrain d'entraînement du Bois-de-la-Bâtie sont toujours à l'étude ou en phase de vote auprès du Conseil municipal.

### 1300 Garantir une planification des salles et terrains de sports optimale répondant aux besoins des usagers, clubs et public.

La section exploitation n'a pas ménagé ses efforts pour donner satisfaction aux très nombreuses demandes de réservations (de l'ordre de 800) des clubs sportifs. En dehors des heures réservées aux associations et clubs, le grand public a largement utilisé nos installations; citons pour exemples les 404'000 entrées aux Vernets (patinoire et piscine), les 307'000 entrées à la piscine de Varembe ou encore les 21'500 heures de badminton jouées à la Queue d'Arve. La gestion informatique des agendas et calendriers, de même que le contrôle a posteriori de l'occupation réelle, permet de gérer au mieux l'occupation de nos surfaces sportives. Toutefois, des demandes particulières liées au développement de nouvelles disciplines sportives ou à l'évolution de sports existants n'ont pu être satisfaites par manque d'infrastructures ou de disponibilité suffisante.

## 2000 Organisation de prestations sportives offertes au public

### 2100.01 Poursuivre l'accroissement des écoles de sports pour les jeunes.

Les écoles de sports d'été se sont enrichies de deux nouveautés, le handball et le VTT, portant ainsi le nombre total des disciplines sportives proposées à 27. Un nouveau record d'affluence a été atteint avec 2'860 participants aux cours. Les écoles d'hiver ont également été développées par la création d'une nouvelle école de VTT et de cours supplémentaires organisés le samedi matin. Un soin particulier a été apporté au choix des moniteurs afin de garantir un enseignement de qualité répondant aux impératifs de sécurité.

### 2100.02 Examiner les possibilités de développement du « sport de rue », activités destinées aux adolescents.

Une visite au skate park de Lugano a permis de fournir des éléments en vue d'examiner l'implantation d'un tel équipement en ville. La patinoire de quartier aux Charmilles a connu un développement réjouissant et plusieurs sites sont à l'étude pour étendre cette activité à d'autres quartiers. L'examen des besoins des pratiquants de skate, in-line, planche à roulettes et autres vélos BMX met en évidence la nécessité de créer à Genève une installation « indoor ».

### 2200 Compléter l'offre des prestations pour le grand public et en assurer la variété notamment en étudiant l'organisation d'une Fête du Sport.

Le projet de Fête du Sport a été largement redimensionné pour des raisons d'économies budgétaires. Les activités sportives organisées par le service et proposées au grand public connaissent une fréquentation régulière, notamment l'Insigne sportif genevois. De nouvelles animations ont été développées à la patinoire dans le cadre des soirées « disco sur glace » et lors de la Fête de la glace, manifestation commune à l'ensemble des patinoires romandes. Lors des grandes manifestations également, le public répond toujours présent, par exemple aux championnats d'Europe de badminton ou lors du prologue du Tour de Romandie cycliste. Enfin, un événement exceptionnel a rencontré un immense succès populaire: le passage de la flamme olympique à Genève le 24 juin.

Degré de réalisation

**2300 Poursuivre le développement du programme Loisirs et Sports réservé aux aînés.**



Introduite à titre d'essai fin 2003, la nouvelle activité de Taichi a été inscrite au programme Loisirs et Sport réservé aux aînés, portant ainsi le nombre total des disciplines proposées à 14. Les séjours de ski de fond et de randonnée connaissent un succès constant, de même que les sorties du jeudi (marche, ski de fond ou raquette à neige selon la saison). Au centre sportif cantonal valaisan d'Ovronnaz, un second séjour « sport et bien-être » a pu être organisé au vu du succès de cette nouveauté lancée en 2003, confirmant ainsi l'intérêt pour cette formule à caractère sportif marqué.

### 3000 Organisation de manifestations (soutien aux clubs)

**3100 Mettre à disposition des fédérations et associations les équipements et infrastructures permettant l'organisation de manifestations régionales, nationales et internationales.**



Nos installations doivent en permanence répondre aux besoins des associations souhaitant y organiser des manifestations sportives de tous ordres. A cet effet, il y a lieu de mettre à disposition des équipements conformes aux normes d'homologation ou de fédérations, et de qualité. Parmi les événements majeurs s'étant déroulés dans nos installations, citons deux championnats d'Europe (badminton et twirling), une coupe d'Europe d'escalade, plusieurs championnats suisses (natation, plongeon, tennis de table élite, gymnastique rythmique et trampoline, karatédo, lutte amateur jeunesse) et finales de championnats ou de coupes suisses (tchoukball, hockey sur gazon, volley-ball). Nos installations furent également choisies pour diverses manifestations romandes (championnats romands de patinage artistique, coupe romande de water-polo, etc.) ou genevoises (natation, tennis de table, sambo, acrosport, etc.). D'autres manifestations « classiques » s'y sont également déroulées, par exemple la Dolly cup de curling (43<sup>ème</sup> édition), le Swiss Open de tennis en fauteuil roulant (17<sup>ème</sup> édition), les championnats internationaux de Genève de natation (37<sup>ème</sup> édition) ou le Triathlon international de Genève (17<sup>ème</sup> du nom). Enfin, de nombreux événements à caractère non sportif, spectacles ou fêtes, ont eu lieu, tels que la Fête de l'Espoir, la Fête américaine, ou le spectacle sur glace « Cendrillon ».

Degré de réalisation

**3200 Offrir aux associations ou fédérations organisatrices un soutien technique et logistique en personnel qualifié.**



Les compétences de notre personnel sont sollicitées lors des nombreuses manifestations de toute nature organisées en partenariat avec les associations et fédérations. Toutes les catégories de personnel sont touchées, des cadres, invités à être membres de comités d'organisation, au personnel technique (par exemple les ateliers) ou administratif. Cette année, cet engagement fut particulièrement marqué lors des championnats d'Europe de badminton, du prologue du Tour de Romandie cycliste ou du Triathlon international de Genève. Parfois même, le personnel est sollicité pour remplir des missions sans rapport avec sa fonction habituelle; c'est le cas par exemple d'employés jouant le rôle de chauffeurs de minibus lors des Championnats internationaux de natation ou de secrétaires fonctionnant au stand d'accueil d'un championnat d'Europe.

### 4000 Soutien et encouragement au Sport

**4100.01 Maintenir un contact permanent avec les clubs et associations sportives.**



L'activité des associations et des clubs sportifs est suivie en permanence au travers des contacts lors des manifestations et des bulletins publiés. La présence lors d'assemblées annuelles et les contacts avec l'Association genevoise des sports complètent ces informations.

**4100.02 Poursuivre le développement du mouvement juniors.**



Une attention particulière a été portée par le Magistrat au développement des sports nouveaux en faveur des jeunes, tant par des discussions avec les responsables d'associations et de clubs que par l'octroi de subventions tenant compte de l'augmentation du nombre des juniors que des nouvelles disciplines sportives.

## **VARIATION DE PERSONNEL**

Au 31 décembre 2004, le service comptait 29 postes d'employés réguliers et 178 postes fixes, soit un de plus qu'en 2003. Ce poste permet de renforcer le domaine des organisations qui devint une section à part entière. Au cours de l'année le service enregistra cinq départs à la retraite et un départ consécutif à une résiliation de contrat; trois collaborateurs et collaboratrices demandèrent à bénéficier de la mobilité, deux pour raison de santé, une pour changer son orientation professionnelle. Le service bénéficia également d'une collaboratrice en provenance d'un autre service dans le cadre de la mobilité. Durant l'année, 14 collaborateurs et collaboratrices furent nommé(e)s. Comme chaque année, du personnel temporaire (22 personnes au total) fut engagé en saison pour renforcer les équipes de personnel fixe à la patinoire (octobre à mars) et aux bassins extérieurs (mai à septembre). Enfin, durant l'été, 12 étudiant(e)s furent engagé(e)s pour une durée de deux ou trois semaines dans le cadre des « jobs d'été ».

## **VARIATION DE LOCAUX**

Les travaux de rénovation de la patinoire ayant fait l'objet d'un recours, le déménagement prévu des locaux du bureau d'études n'a pas eu lieu.

## **AGENDA 21**

-

# Incendie et secours

|   | Degré de réalisation  |   | Degré de réalisation  |
|---|---|---|---|
| <b>1000 Interventions</b>   |   |   |   |
| <b>1100.10 Garantir l'effectif opérationnel des forces d'intervention en organisant une école de formation pour sapeurs-pompiers professionnels sur l'exercice 2004.</b>  |    | <b>1200.10 Garantir l'effectif opérationnel en sapeurs-sauveteurs (ambulanciers par la création de quatre postes supplémentaires et l'engagement de deux collaborateurs temporaires).</b>   |    |
| L'école a regroupé douze sapeurs-pompiers et trois sapeurs-opérateurs. Les quinze candidats ayant réussi ce cursus de formation, ils ont été intégrés au personnel des sections d'intervention et à la centrale d'alarme au premier janvier 2005. Par ce fait les effectifs réglementaires des différentes sections ont été rétablis. |   | Deux postes ont été repourvus sur l'exercice 2004, un poste sera repourvu au premier avril 2005 et le dernier poste n'a pu être repourvu compte tenu de la situation du marché du travail. Nous n'avons pas trouvé de candidat.   |   |
| <b>1100.20 Poursuite du programme d'acquisition de matériel de ventilation, afin de continuer l'introduction de la nouvelle technique d'intervention entreprise en 2003, tactique d'intervention par pression positive.</b>   |    | <b>1200.20 Application d'un tarif unique relatif aux transports sanitaires sur l'ensemble du territoire cantonal (Décision du Conseil d'Etat).</b>  |    |
| Le programme fixé par la direction du service a été atteint à notre satisfaction. La formation liée à cette nouvelle technique a également été assurée.   |   | Le Conseil d'Etat n'a toujours pas imposé un tarif unique. Le service par contre, avec l'approbation du Magistrat, a renégocié avec les assureurs maladie un tarif plus favorable d'un montant forfaitaire de CHF 350 la course.  |   |
| <b>1100.30 Poursuite du programme de renouvellement de la protection personnelle individuelle du personnel entrepris en 2003.</b>   |    | <b>1200.30 Renouvellement de l'intégralité du matériel permettant d'assurer les interventions de désincarcération. Le matériel existant étant en fin de vie.</b>  |    |
| Le objectifs fixés par la direction ont été atteints à notre entière satisfaction. Cet effort devra être poursuivi dans les années à venir compte tenu de l'augmentation récurrente du nombre d'engagements.  |   | Seule une première tranche d'acquisition a pu être réalisée. En effet l'augmentation des prix, la défaillance de certains systèmes dont l'échange n'avait pas été envisagé et les essais pratiques ont démontré que la mise à niveau impliquerait un remplacement plus étendu des outils et appareils nécessaires aux missions de désincarcération. Un complément budgétaire a été voté pour l'exercice 2005. |   |
| <b>1100.40 Renforcement du renouvellement des pièces de l'équipement personnel particulièrement mis à l'épreuve compte tenu de la forte augmentation de l'activité du service ces dernières années.</b>   |  | <b>1400.10 Introduction progressive du nouveau concept d'engagement des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires validé par les autorités politiques communales et de la Ville de Genève.</b>   |  |
| Grâce à l'adaptation de la ligne budgétaire, les objectifs de la direction ont été atteints. Cet effort devra être poursuivi dans les années à venir compte tenu de l'augmentation récurrente du nombre d'engagements.  |   | Seul un arrondissement a débuté un essai pratique relatif à la nouvelle distribution des tâches entre les compagnies volontaires et le SIS sur le territoire des communes hors de la Ville de Genève.   |   |
| <b>1100.50 Poursuite du programme d'acquisition, réparti sur trois exercices budgétaires, permettant le renouvellement des extincteurs du service qui ne sont plus en conformité des normes en vigueur.</b>   |  | <b>1400.20 Renouvellement sur deux exercices budgétaires du parc des motopompes des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires (L'âge moyen du matériel avoisinant 20 ans).</b>   |  |
| La dernière tranche d'acquisition a été réalisée conformément aux prévisions.   |   | Le crédit nécessaire n'a pas été accordé.   |   |

## 9000 Gestion du service

### 9100.10 Création de deux postes supplémentaires de sapeurs-opérateurs à la centrale d'engagement et de traitement des alarmes. L'augmentation des demandes de secours justifie cette requête. En l'état, les centralistes peinent, à certaines heures de la journée, à faire face aux réquisitions.

Le renforcement planifié de l'effectif des opérateurs aux heures de pointe a été réalisé au premier janvier 2005. En effet les nouveaux opérateurs recrutés à l'externe ont fini leur formation de base au trente et un décembre 2004 après avoir accompli une école de formation de neuf mois.

### 9100.20 Création d'un poste de dessinateur DAO. Le bureau technique se doit de mener à bien les demandes des entreprises inhérentes au raccordement à notre centrale d'alarme. Des dossiers incluant des plans sont élaborés par l'entité précitée. Les demandes de raccordement, payantes, sont croissantes et le bureau technique accumule déjà plusieurs mois de retard.

Le nouveau collaborateur a pris son service au premier décembre 2004.

## VARIATION DE PERSONNEL

Les deux postes supplémentaires, créés à la centrale d'alarme du SIS, sont occupés par des nouveaux collaborateurs ayant suivi une école de formation sur la base d'un recrutement externe au personnel du rang. Cette solution nous permet ainsi d'assurer l'objectif que nous nous sommes fixés. Il est cependant à noter que la centrale d'alarme devrait pouvoir bénéficier également d'un recrutement de personnel issu du rang afin de fonctionner en toute sécurité. En ce moment, nous ne trouvons plus de volontaires pour faire ce pas. Cette situation devra être tenue sous la loupe durant les prochaines années, car l'apport en expériences pratiques de l'intervention est absolument nécessaire. Ces connaissances ne sont pas dans les bagages des collaborateurs recrutés à l'externe et ils ne peuvent l'acquérir totalement pendant leur école de formation.

Les quatre postes de sapeurs-sauveteurs créés au budget ont été mis au concours immédiatement dès le début 2004. La situation du marché de l'emploi (peu d'ambulanciers brevetés disponibles sur le marché du travail et en contrepartie une énorme demande des entreprises de transport sanitaire) n'a pas permis de tous les repourvoir.

Sur les quatre postes votés, deux ont été repourvus, un sera repourvu au premier avril 2005 et le dernier reste disponible. Une nouvelle mise au concours initiée en ce moment devrait permettre de combler ce poste en disponibilité.

Les postes d'ambulanciers temporaires ont été occupés par une collaboratrice et un collaborateur. Ils ont permis la titularisation, à posteriori des démarches administratives, d'une personne et permettront l'engagement au premier avril 2005 d'un nouveau collaborateur actuellement à l'école de recrue.

Le poste de dessinateur DAO créé a pu être repourvu au premier décembre 2004 par un collaborateur issu du secteur privé. Les effets escomptés en matière d'absorption des retards dans le traitement des dossiers d'intervention liés aux installations de détection incendie devraient se faire sentir en 2005, dès sa formation de base achevée.

## VARIATION DE LOCAUX

Malheureusement, les locaux du garage municipal n'ont pu être intégrés dans le service en 2004. Par contre, les travaux d'aménagement ont débuté en décembre ce qui laisse présager que l'intégration définitive des locaux dans le dispositif du SIS sera concrètement réalisés au courant du premier semestre 2005.

## AGENDA 21

Les objectifs 2004 ont été totalement réalisés. Il est également à constater que le SIS œuvre au quotidien, dans l'optique du développement durable, en assurant environ 150 interventions par année pour lutter contre les pollutions et les fuites de produits toxiques de toutes natures.

## DIVERS

Coopération :

L'engagement du service au profit de la Ville de Conakry en République de Guinée, s'est poursuivi en accord avec la Délégation à la Coopération. Trois missions ont été assurées à la satisfaction des partenaires concernés.

Intervention :

En 2004, le SIS est intervenu à 1104 reprises sur le territoire cantonal. Ce sont donc 1370 interventions supplémentaires qui ont été assurées par le service. Cette augmentation est non seulement due à l'inflation annoncée des interventions sanitaires mais également de plus en plus à des interventions de masse liées aux intempéries.

# Service d'assistance et protection de la population

Degré de réalisation

## 1000 Protection des personnes, des biens et de l'environnement dans des situations d'urgence

**1100 Mise en place de la nouvelle structure de l'Organisation de Protection Civile adaptée à la réforme fédérale. Mise en place de la nouvelle application informatique de gestion des miliciens. Mise en place des directives fédérales (nouvelle terminologie, nouveaux effectifs). Réalisation de nouveaux dossiers d'intervention et de nouveaux plans de l'OPC.**

L'année 2004 doit être considérée comme une année de transition.

La direction du Service a été intégrée durant toute l'année à des groupes de travail pour la mise en place de la réforme et a participé à un séminaire pour valider de nouvelles procédures.

La protection civile de la Ville de Genève a mis à jour sa base de données du personnel, en adaptant ses effectifs aux nouvelles normes et en modifiant la terminologie des fonctions.

Le matériel d'intervention de la protection civile communale a été saisi dans le nouveau logiciel «Gesmat», logiciel développé en partenariat avec la Sécurité civile et l'ACG.

Les cours de répétition annuels obligatoires ont été organisés et de nouveaux plans de l'organisation communale réalisés.

La nouvelle structure de l'organisation communale a été réalisée par le biais du document «PGPC - Planification Générale de la Protection Civile» (une entité régionale divisée en quatre zones sous une direction unique, avec le même découpage que les compagnies de sapeurs-pompiers volontaires).

Le document PGPC ne sera signé par les autorités cantonales et communales, et par conséquent définitivement validé, qu'en 2005. La Sécurité civile souhaite en effet valider en une seule fois l'ensemble des planifications communales et certaines communes n'ont pas réalisé dans les délais le document demandé.

La nouvelle application informatique ne sera opérationnelle qu'en 2005, en raison du retard pris lors de la procédure d'offre publique.



## 1200 Maintien quantitatif et qualitatif de la prestation.

**Gestion d'une application de mise à l'abri de la population respectant la cellule familiale.**

**Entretien technique des installations destinées aux formations de protection civile et mises à la disposition de la population (ventilation, électricité, chauffage, sanitaire etc.).**

Une mise à jour de la base de données des habitants a lieu mensuellement en raison du très grand nombre de déménagements (près de 3'000 par mois).

Durant l'année, 16 sirènes sur 29 ont été remplacées par de nouveaux modèles plus puissants.

252 abris privés ont été contrôlés.

Une attribution de la place d'abri par famille est effectuée également mensuellement.

Toutes les constructions de protection civile (30 ouvrages) font l'objet de contrôles périodiques, notamment avant et après chaque mise à disposition de dortoirs. Elles sont opérationnelles à tout moment.

## 1300 Campagne d'information pour faire connaître les missions de l'Office Communal de l'Approvisionnement Economique (OcaE).

**Informatisation de l'Office.**

**Etablissement d'une convention avec un traiteur pour ravitailler le personnel de l'Office en cas de mise sur pied.**

**Recrutement de nouveaux cadres.**

**Développement de la synergie avec les partenaires.**

L'essentiel du travail en 2004 a consisté à traiter les questionnaires envoyés aux ménages collectifs pour l'inventaire des repas prêts à la consommation (3 millions de repas principaux et 300'000 petits-déjeuners par mois dans les restaurants, EMS, hôpitaux, hôtels, ...).

En 2004, une vingtaine de séances de travail et de cours ont réuni les 24 cadres et le personnel volontaire appelés à organiser la distribution de tickets de rationnement qui, le cas échéant, donnent droit à l'achat de produits rationnés.

Degré de réalisation



Degré de réalisation

Degré de réalisation

La politique de communication a été menée à bien grâce à un article de présentation de l'OCOAe dans le VG Magazine, un article dans les journaux de quartiers de la Ville de Genève, un article dans le GHI, un stand d'information lors du marché des quatre saisons du 19 septembre 2004. L'informatisation du bureau de l'OCOAe est retardée en raison de la procédure du PIQ.

L'établissement d'une convention avec un traiteur pour ravitailler le personnel de l'Office en cas d'une mise sur pied a été reportée à 2005 en raison de l'énorme travail lié à l'inventaire des repas des ménages collectifs. Quatre nouveaux volontaires ont été recrutés.

L'Office a développé un partenariat avec Migros-Genève pour la réalisation de concours ayant pour but de faire connaître l'Office.

**1400 Développement de la synergie avec les partenaires de la protection des biens culturels pour mener à bien la réalisation de plans d'intervention en cas de sinistre de la vie de tous les jours (feu/inondation).**

**Collaboration avec la Sécurité civile cantonale à la formation des personnes astreintes des autres communes.**

**Poursuite de la planification de la mise à l'abri des biens culturels pour les cas de sinistres majeurs.**

Quatre cours avec les miliciens de la protection civile. Réalisation de deux dossiers d'évacuation des biens culturels: Institut et Musée Voltaire, Bibliothèque d'Art et d'Archéologie.



**2000 Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection**

**2100 Adaptation des programmes de formation des cadres et du personnel de la protection civile suite à la réforme fédérale (nouveau contenu, nouvelle durée).**

115 cours d'instruction durant l'année.

Lors des cours de répétition de quatre jours pour les cadres et de deux jours pour le personnel, le SAPP a formé environ 2'300 miliciens à intervenir efficacement.

La formation dispensée lors de cours, rapports et exercices de protection civile a représenté 6'091 jours de service subventionnés par la Confédération et par le canton.

Environ 1'150 jours de service ont été utilisés pour l'accueil des sans-abri.



**2200 Développement de la formation en matière de prévention, de protection, de sauvetage et d'assistance.**

**Promotion de la sécurité sur la place de travail et à domicile, par des cours « tout public » et des cours pour les entreprises de la place et certaines administrations (SSA, Corps des gardes de l'environnement).**

25 cours feu ou sanitaires pour des administrations cantonales (Police judiciaire, Corps des gardes de l'environnement), des entreprises privées (Fédération des Entreprises Romandes, Collège du Léman, Du Pont de Nemours, GPA) ou des groupes (Fondation Handicap, Fondation des parkings, association Réalise).

11 cours « tout public » au profit de 93 personnes.

Politique de communication pour les cours « tout public » dans le tout ménage « Vivre à Genève », dans les journaux de quartiers et lors de la Foire de Genève.

**2300 Dans le cadre du programme de cours des Ressources Humaines, enseignement de diverses matières au profit des correspondants de sécurité et participation au groupe de travail d'évaluation des cours RH.**

14 cours de formations dans le domaine sanitaire et utilisation des extincteurs pour les agents municipaux (AM) et les agents de sécurité municipaux (ASM).

Deux cours feu pour la Voirie. Quatre cours sanitaire pour des crèches municipales.



**3000 Coopération internationale**

**3100 Actions à l'étranger à la demande du Conseil administratif (projets d'entraide ou opérations de soutien lors d'une catastrophe). Formation à l'utilisation et à l'entretien du matériel éventuellement livré.**

Missions d'évaluation des besoins et des moyens de la protection civile d'Abomey (Bénin) via le fonds de villes unies contre la pauvreté et de la protection civile de Bamako (Mali) via le fonds de la coopération de la Ville de Genève.

Cours de préparation à la conduite aux responsables de la protection civile de Dakar (Sénégal) et de Bobodioulasso (Burkina Faso).



**3200 Développement de la synergie avec le CICR et l'OIPC pour la formation en droit humanitaire et la gestion des situations de catastrophe ou de camps d'assistance (centre international de formation).**

**Echange de savoir-faire au service de la solidarité internationale et du développement durable.**

Comme les années précédentes, des cours spécifiques ont été organisés pour défendre l'image d'une protection civile acteur et facteur de paix et de développement durable:

- Formation au centre de Richelien d'une soixantaine de délégués de 23 pays étrangers lors de six cours axés sur la gestion des situations de crise, la conduite des opérations en cas de catastrophe et l'organisation d'une structure d'accueil en cas d'afflux de réfugiés (Algérie, Bénin, Bosnie, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Chypre, Côte d'Ivoire, Etats Arabes Unis, Fédération de Russie, Jordanie, Liban, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Niger, Oman, Pakistan, Qatar, Soudan, Syrie, Tunisie).
- Formation aux premiers secours pour les délégués du CICR lors de huit cours sanitaires.

**4000 Prestations au profit de la collectivité ou de l'administration**

**4100 Développement de la synergie avec le SIS et les autres services de la Ville de Genève. Assistance et relogement des personnes sinistrées. Soutien aux services d'intervention en cas de sinistre important. Perfectionnement du personnel astreint au service de piquet. Collaboration avec le Service social pour l'encadrement des personnes en situation précaire (sans-abris, réfugiés, personnes âgées).**

Durant l'année 2004, le personnel du SAPP a été particulièrement mis à contribution dans le cadre de sa mission au profit de tiers:

- Transport des équipes lors du championnat d'Europe de badminton (avril).
- Transport des jouets lors de la Fête des Ecoles et récupération des enfants perdus (juin).
- Transport des athlètes sur le parcours de la flamme olympique (juin).
- Relogement suite à des incendies d'appartements: neuf interventions durant l'année, 22 personnes relogées, occasionnant 77 nuitées.

- Intervention lors des Fêtes de Genève pour assurer l'éclairage du poste médical du parc des Eaux-Vives.
- Transport ou accueil de délégations étrangères au profit du Service des relations extérieures (Vietnam, Chine, Japon).
- Diverses prestations pour Téléthon.
- Mise à disposition du personnel du SAPP pour l'encadrement des miliciens convoqués pour l'accueil des sans-abris. Nettoyage des draps utilisés pour l'hébergement des sans-abris.
- Transport de livres lors de l'inondation de la bibliothèque de Science II (juillet).
- Perfectionnement de l'ensemble du personnel du SAPP lors de deux journées de formation. Perfectionnement d'une partie du personnel astreint au piquet d'intervention lors d'un stage au SIS.
- 16 cours du Service d'assistance de la protection civile au profit d'EMS ou avec le Service social, lors des Journées Solidarités.
- Soutien au SSA lors d'un exercice de simulation d'une catastrophe (maquillage des blessés).
- Exercice d'évacuation du Musée d'Art et d'Histoire et du Musée d'Histoire Naturelle.
- Création d'un dossier-type de sécurité et d'évacuation pour les équipes de sécurité des bâtiments (dossier en cours de création à la BPU et au Palais Eynard)

**4200 Mise en place de la gestion des véhicules avec la nouvelle application «Carl Master». Politique de communication pour favoriser l'élargissement des bénéficiaires.**

Les bus du Service sont mis à la disposition des groupements ou de services de la Ville de Genève quand ils ne sont pas utilisés pour les besoins courants du Service.

Le personnel du SAPP a été formé à la conduite de véhicules dans des conditions climatiques difficiles.

L'application Carl Master est gérée uniquement par la Voirie.

Degré de réalisation



**4300 Politique de communication à l'égard des associations socioculturelles et des groupes sportifs. Mise en place du nouveau logiciel « GesMat » pour la gestion du matériel.**

Mise à disposition du centre de formation au profit de la Confédération pour deux cours pour la promotion de la politique de sécurité et le partenariat pour la Paix

(thèmes : formation aux Conventions de Genève + droits de l'homme et terrorisme + code de conduite de l'OSCE).

Mise à disposition du centre de formation au profit de l'OIPC pour un cours sur le terrorisme, donné par l'institut anglais ICDD (Institute of Civil Defence and Disaster Studies).

Locations des dortoirs de la protection civile pour un total de plus de 17'000 nuitées.

Locations des installations du centre de formation pour des nombreuses entreprises ou associations.

Locations de divers matériels au profit d'associations, d'écoles ou de particuliers.

Mise à disposition du poste du XXI-Décembre, puis des Vollandes pour l'accueil des sans-abris.

Politique de communication lors de la Fête du développement durable (juin), lors du Marché des quatre Saisons du mois de septembre et lors de la Foire de Genève.

Réalisation d'un flyer pour la promotion du prêt de matériel.

## VARIATION DE PERSONNEL

Un nouveau poste de travail par la titularisation d'une personne occupant un poste temporaire.

## VARIATION DE LOCAUX

-

## AGENDA 21

Echange de savoir-faire par le biais de cours en faveur de délégations étrangères en matière de protection des populations contre les catastrophes au profit du développement durable et de la solidarité internationale.

Sensibilisation de la population par des cours « tout public » à la nécessité d'adopter un comportement adapté face aux risques de la vie quotidienne.

Gestion attentive des déchets générés par les activités du Service : les déchets de cuisine du centre de formation sont récupérés par un éleveur de porcs, les déchets ménagers sont pris en charge par la commune de Versoix, les huiles, peintures et lubrifiants sont traités par une maison spécialisée, les restes de ferraille sont vendus et les tubes néon sont pris en charge par le Service de l'Energie. Enfin les produits de nettoyage utilisés sont biodégradables.

Le SAPP a tenu un stand lors de la Fête du développement durable en juin 2004.

## DIVERS

1<sup>er</sup> janvier 2004 : entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile.

1<sup>er</sup> décembre 2004 : entrée en vigueur du règlement cantonal d'application de la loi fédérale sur l'approvisionnement économique du pays.

Le SAPP a procédé à un inventaire des moyens et des besoins des services en vue de l'organisation de l'organe de coordination (ORCOC) en cas de situations de crise.

Un rapport a été établi à l'attention du Conseil administratif.

Le SAPP a également procédé à l'amélioration de son site internet, avec notamment un nouveau graphisme.

Le chef de service a participé à un cours de l'Office fédéral de la protection de la population pour suivre la nouvelle formation destinée aux commandants de la protection civile.

# Agents de ville et domaine public

Degré de réalisation

Degré de réalisation

## 1000 Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public

1100 à 1200

**Engager secteur par secteur, le contrôle de l'état physique du domaine public. Amélioration du système informatique permettant de déterminer les divers types de contraventions et le nombre par catégories.**

**Engager progressivement cette campagne en étroite collaboration avec les îlotiers qui seront dévolus plus particulièrement au contrôle des terrasses, des expositions de marchandises et de l'occupation accrue des zones piétonnes.**

**Pourvoir les collaborateurs des chantiers et des fouilles de tablette de saisie permettant le relevé, sur place, des surfaces occupées réellement sur le domaine public afin de permettre l'intégration automatique des paramètres de facturation dans l'outil de traitement informatique et la production directe de la facture périodique.**

Les travaux de contrôle s'effectuent de façon permanente et vont s'intensifier courant 2005.

Le contrôle des procédés de réclame en vue de déterminer si ceux qui sont autorisés et ceux qui occupent, effectivement, le domaine public est en cours et s'intensifiera en 2005; il a permis et permettra une augmentation de recettes.

Le module informatique permettant de déceler immédiatement le type d'amende demeure à l'étude.



## 2000 Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics

2100 Développer l'action d'îlotage en collaborant plus étroitement avec les institutions de quartiers.

**Création, au sein des ASM, d'une unité « marchés » afin d'améliorer la connaissance des besoins spécifiques et, par là, améliorer les contacts avec les marchands.**

**Renforcement de la présence des îlotiers grâce à une redistribution des tâches. L'accent sera mis sur la présence auprès des jeunes et lors d'organisations de manifestations.**

**Accentuer la présence d'agents sur les quais.**



Les îlotiers prennent régulièrement part aux réunions de quartiers, de parents d'élèves, de commerçants.

L'unité « marchés » a été créée, ce qui facilite les relations entre îlotiers et commerçants.

Les îlotiers prennent systématiquement contact avec des plaignants, ce qui permet, bien souvent, de désamorcer un conflit « latent »;

Des actions particulières requises par d'autres Services de l'Administration ont été mises sur pied (rues basses: doléances des TPG / Cornavin: convention Ville - DJPS / nouveaux aménagements urbains: zones piétonnes ou à 30 km/h / lieux à problèmes: véhicules mal stationnés, circulation abusive, etc...);

Une collaboration étroite avec la Voirie a été menée à bien en matière d'élimination des déchets, de levées et de ramassages d'objets volumineux;

Une distribution de flyers et tenue d'un stand d'information relatives aux nouvelles zones piétonnes (rue du Môle, rue Royaume, rue Lissignol, etc...) ont été effectuées avec les employés du Service de l'aménagement urbain;

Nous nous sommes engagés à fond dans la campagne « Le Respect » (stand, banderole, création d'un disque pour zones bleues).

2200 **Mener des actions de surveillance pour freiner l'accroissement des dépôts sauvages sur le domaine public.**

**Mener des actions ciblées (Eaux-Vives, Pâquis, Plainpalais) pour diminuer de manière significative les nuisances causées par les déjections canines.**

**Procéder à des campagnes d'information en parallèle aux actions précitées.**

Le succès de ces campagnes de prévention dépend d'une présence renforcée des agents sur la voie publique, or, en l'état, cette constance ne peut être assurée régulièrement sur tout le territoire de la Ville, les effectifs ne le permettant pas. Les actions de prévention méritent pourtant d'être développées à l'avenir.

Les commentaires relatifs à l'objectif n° 2100 peuvent être repris ici.



## 9000 Gestion du service

### 9100 Personnel

**La recherche de personnel ASM de qualité, pour combler les places vacantes, est une priorité.**

**Les activités accrues avec la police cantonale et l'encadrement de manifestations diverses sont toujours plus nombreuses. L'effectif actuel doit être considéré comme un effectif minimum en fonction de l'accroissement constant des tâches confiées.**

#### Règlements

**Le règlement des marchés ainsi que celui de la Halle de Rive doivent être revus impérativement. L'évolution constante des marchés et des activités spéciales assimilées ne trouvant plus leur cadre dans le règlement actuel complètement obsolète.**

**L'intérêt de très nombreuses personnes souhaitant intégrer les marchés de la ville de Genève nous conduit à repenser la base réglementaire pour permettre de gérer une nouvelle dynamique.**

**Cette préoccupation va de paire avec la gestion de la base documentaire qui doit répondre aux contraintes de la LIPAD et permettre, à moyen terme, la sauvegarde documentaire sur support électronique (disque optique) en évitant ainsi la multiplication du stockage de documents papiers souvent copiés à double ou à triple.**

#### Gestion et contrôle du stock

**La gestion rigoureuse du stock, composé essentiellement de pièces d'habillement destinées au personnel uniformé, demande une attention particulière dans le sens d'un traitement informatisé.**

#### Informatique

**Outre la gestion d'applications autonomes et la maintenance d'un parc machines très important, l'unité informatique se trouvera engagée dans la gestion du projet d'Organisation, Planification et Engagement du Personnel uniformé.**

**Cette application informatique doit nous permettre, outre la gestion de services planifiés, la production de simulations horaires afin de proposer des plages de travail permettant l'optimisation du personnel effectivement présent tout en respectant les conditions statutaires et les impératifs du service commandé.**

**La géomatique fait des progrès considérables. Nous la développons car, grâce à ses bases de données, nous serons mieux en mesure de répondre aux exigences de la LIPAD.**

#### Personnel ASM:

Tous les postes votés n'ont pas été pourvus, malgré plus d'une quinzaine de mises au concours dans la presse locale. Quand bien même la fonction - idem dans d'autres corps de « police » - n'est pas très attractive et n'attire que peu de candidats correspondant au profil, le recrutement des collaborateurs demeure très sélectif et minutieux car il doit répondre à des critères d'acceptation émis par le DJPS. De plus,

- le candidat doit suivre une école de formation de quatre mois, dispensée par la police, qui n'a lieu qu'une fois par an, exceptionnellement deux fois en 2004.
- il peut échouer ou démissionner avant le terme de cette formation;
- il doit également suivre trois mois durant la formation Ville de Genève.

#### Règlement des marchés:

La volonté avérée était de mettre sous toit un règlement incluant l'ensemble des marchés de la ville (puces, détails, livres, artisans, etc...). Ce règlement « innovateur » a été soumis aux diverses associations de marchands qui l'ont, globalement, bien accepté. Le règlement tenant compte des remarques des marchands, sera présenté, pour validation, au Conseil administratif d'ici au 30 juin 2005.

#### Gestion de l'habillement et de l'équipement:

L'informatisation de cette activité est effective, la charge relevant de la fourniture d'habillement et d'équipement au personnel uniformé est maintenant plus simple, efficace, permettant une meilleure vision de ce très gros poste budgétaire et par conséquent une gestion rigoureuse génératrice d'économie d'échelle.

#### Projet de gestion de l'engagement du personnel uniformé:

L'engagement d'environ 80 Agents Municipaux a retardé l'étude des paramètres nécessaires à la fiabilité d'une gestion globale du corps uniformé. La DSI doit piloter ce projet dont la mise en activité est prévue en 2006.

#### Géomatique:



Degré de  
réalisation

La gestion du domaine public, via l'image, est en route et offrira, dans ce domaine d'activité, un outil irremplaçable; ceci sera très innovateur: une image réelle, prise sur le terrain, sera incorporée, peu à peu, à toutes permissions délivrées.

L'intégration réussie de la géomatique dans le progiciel de gestion du domaine public a été présentée à l'occasion de deux événements internationaux soit le Sommet Mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la Société de l'Information - Lyon et Sommet Mondial sur la Société de l'Information - Palexpo/Genève.

### **VARIATION DE PERSONNEL**

Deux nouveaux postes:  
un adjointe administrative  
une secrétaire

### **VARIATION DE LOCAUX**

Poste centralisé pour les Agents Municipaux:

Une solution transitoire a été trouvée après de nombreuses recherches de locaux effectuées par le Service et qui, toutes, ont été refusées par le Conseil administratif en raison du prix de location.

Cette solution transitoire a consisté à occuper l'ancienne cuisine de la Société des Cafetiers, ainsi que le local attenant.

De par leur exigüité, leur inconfort et leur manque de sanitaires, etc... ces locaux ne sont pas dignes d'abriter 70 à 80 personnes.

Poste ASM de la Jonction:

Les travaux de rénovation ne sont pas terminés.

Antenne ASM - Jardin Anglais:

Le local est à disposition; il n'a pu que partiellement fonctionner en raison de lourdes déprédations commises par des tiers.

### **AGENDA 21**

-

### **DIVERS**

De façon générale, les « orientations du Service pour 2004 » ont été partiellement atteintes. l'engagement d'un psychologue du travail a été réalisé; suite à la défection d'un collaborateur, les procédures d'archivage n'ont pas été menées à terme;

la gestion des inventaires et du stock est opérationnelle;

le contrôle de gestion n'est pas en place;

le staff du personnel des marchés (administratif et de terrain) est opérationnel;

la refonte du règlement des marchés est sur le point d'aboutir.



# Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

**Légende: degré de réalisation des objectifs**

-  Largement atteint
-  Atteint
-  Partiellement atteint
-  Non atteint
-  Abandonné

**D**urant l'année 2004, le département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement s'est particulièrement investi dans des projets et des événements qui favorisent la qualité de vie, le développement du lien social dans les quartiers et la participation des utilisateurs aux décisions qui les concernent. Ces actions ont été conduites parallèlement à l'aboutissement de vastes réformes administratives, au service social notamment, ou même, encore plus délicat, en pleine période de turbulences de direction au service des espaces verts et de l'environnement.

Cette précision permet de souligner que les changements de management n'ont pas eu de conséquences négatives sur les prestations offertes à la population. Très souvent, ces difficultés ont été transformées en opportunités pour mettre sur pied des événements ponctuels et/ou introduire des démarches nouvelles, des collaborations inédites à l'intérieur du département, entre plusieurs services.

La petite enfance s'est à nouveau trouvée au centre des préoccupations. Parallèlement à la mise en service de nouvelles places d'accueil, le processus de sectorisation des institutions a démarré sur trois pôles, Champel, Eaux-Vives et Pâquis. Ce vaste chantier porte déjà des fruits. A l'occasion d'une manifestation comme la Semaine du Livre et de la petite enfance, de nombreuses institutions ont bénéficié, mais également ont mis sur pied, en commun, toute une série de manifestations pour les familles fréquentant les crèches, mais aussi, plus largement, pour le grand public. C'est ce double public qui est visé par les actions ponctuelles de soutien à la parentalité qui sont en gestation par l'implication conjointe de la DPE et des unités d'action communautaire du service social.

La prise en compte du monde de l'enfance a été au cœur du Forum « La ville en jeux », sur l'évolution des places de jeux, mais aussi sous-jacent à l'élargissement des prestations des ludothèques, à l'introduction des repas bio dans les restaurants scolaires et dans le budget participatif mis à disposition dans les écoles de Cayla, Pré-Picot, Hugo-de-Senger et Pâquis.

Tandis que les collaborateurs de la Délégation à la jeunesse s'engageaient dans des discussions administratives et réglementaires avec leurs partenaires, en particulier de la FAs'é, les jeunes eux-mêmes ont largement pu s'investir dans toutes les manifestations mises sur pied pour eux et par eux, comme le free basket et Asphaltissimo, ou encore l'opération « chaises longues dans les parcs ». Dans le même esprit de rencontres, la DEJ s'est particulièrement impliquée dans le pilotage de la première Journée des voisins – Immeubles en fête.

La nouvelle direction du SEVE a immédiatement su donner une impulsion décisive pour l'engagement du service dans un fleurissement imaginaire et festif de la ville, et dans des améliorations de son fonctionnement quotidien pour respecter toujours mieux les principes du développement durable.

Cette politique conviviale menée pour améliorer la qualité de vie en ville ne saurait faire oublier celles et ceux dont le bien-être se mesure à l'aune d'un repas chaud quotidien. C'est pour cette population particulièrement sensible aux difficultés économiques actuelles que le service social a ouvert une deuxième structure d'accueil et d'accompagnement sur la rive droite.

# Direction et secrétariat du département

Degré de réalisation

## 1000 Direction et coordination

### 1100 Préparation et suivi des dossiers du CA et du CM



### 1200 Gestion courante du service

La direction du département s'est particulièrement impliquée dans la direction ad intérim du SEVE. Les turbulences sont apaisées et grâce à une réorganisation en profondeur, un état d'esprit positif se développe.



### 1300 Coordination inter-départementale

Notre collaboration avec les services centraux (financiers et logistiques) est très positive. Par ailleurs, nous travaillons ponctuellement à satisfaction avec le service des bâtiments et le département des affaires culturelles, notamment, pour des projets précis.



## 2000 Développement des liens sociaux et cohésion sociale

### 2100 Évaluation et développement des prestations offertes à la population

Reste d'actualité en fonction des priorités politiques du Magistrat.



### 2200 Veiller à l'évolution des facteurs démographiques

Le département doit veiller à anticiper les conséquences de l'évolution démographique - notamment en ce qui concerne les personnes âgées - et des changements sociaux, par exemple dans le domaine des restaurants scolaires et des institutions de la petite enfance.



### 2300 Analyse financière de chaque subventionné

La procédure donne entière satisfaction.



### 2400 Réflexion quant aux thèmes des manifestations organisées par nos services

La collaboration et la planification entre les services sont assurées grâce à des séances de coordination régulières.



Degré de réalisation

### 2500 Développement de nouvelles actions liées à l'environnement urbain

Un projet d'espace d'animations à l'Orangerie de Mon-Repos est en voie de réalisation.



### 2600 Examen des dossiers de coopération au développement selon les critères et les priorités fixées par le CA

La coordination avec le Fonds de solidarité des villes et les autres départements municipaux est assurée.



## 3000 Relations publiques

### 3100 Collaboration avec des partenaires publics ou privés pour la mise en route de nouveaux projets

Dans le cadre de grandes manifestations, comme le Colloque de la Petite enfance ou La ville en jeux, cette collaboration a particulièrement bien fonctionné.



### 3200 Assurer la circulation de l'information au plan interne et mettre à jour les supports d'information existant pour améliorer l'information interne et externe

De nombreux documents ont été élaborés pour présenter à l'interne et pour l'externe les activités du département.



### 3300 Poursuivre la publication de Lettre.5, lettre d'information du département, de petite-enfance.5, lettre d'information de la délégation à la petite enfance et d'école.5, lettre d'information du service des écoles et institutions pour l'enfance. Elaborer de nouvelles lettres d'information pour d'autres services du département, le service des espaces verts et de l'environnement, notamment.

Seve.5 a été lancé et deux numéros ont été réalisés durant cette année particulièrement riche pour ce service. Ecoles.5 et petite-enfance.5 continuent au rythme de quatre numéros par an.



### 3400 Représentation de la Ville et du département au sein de divers organismes et comités

Compte tenu de la richesse et de la diversité des prestations, la présence de représentants du département est fortement recherchée.



## **VARIATION DE PERSONNEL**

-

## **VARIATION DE LOCAUX**

Une énergie importante a été déployée pour la recherche de nouveaux locaux pour la direction et le service des écoles

## **AGENDA 21**

Une collaboratrice de la direction est affectée spécifiquement à cette mission en collaboration avec l'unité Agenda 21

# Délégation à la petite enfance

Degré de réalisation

Degré de réalisation

## 1000 Création et développement de structures d'accueil petite enfance

### 1100.01 Poursuite du travail de recherche et analyse des indicateurs.

Le SRED (Service de la recherche en éducation) n'est plus partie prenante dans la réalisation de la plaquette « Petite enfance : indicateurs et tendances ».

La délégation à la petite enfance a récolté les données nécessaires à la rédaction de ce document.

La majorité des informations ont été fournies par le bureau d'information petite enfance (BIPE) qui est en prise directe avec les parents et les institutions petite enfance subventionnées par la Ville.

La sociologue employée par la délégation à la petite enfance a donné un éclairage différent à la nouvelle édition de ce fascicule qui paraîtra courant 2005.

### 1100.02 Planification d'agrandissements et/ou d'ouvertures de structures d'accueil en fonction des opportunités d'espaces.

Le planning d'extension/de création d'institutions petite enfance décidé en début d'année a été tenu.

Un document est régulièrement actualisé en fonction de l'avancement des chantiers, des opportunités du parc immobilier genevois et des ressources financières à disposition.

### 1200.01 Création de 225 nouvelles places d'accueil.

160 places d'accueil supplémentaires ont pu être créées en 2004. Certains chantiers se sont révélés plus ardues et plus longs.

Le manque de personnel diplômé a été un autre frein à la réalisation de l'objectif.

Aussi, la décision prise par les autorités cantonales d'accepter des ressortissants français au bénéfice de diplôme français, a été accueillie avec soulagement.

### 1200.02 Mise en place progressive d'une sectorisation dans l'organisation et la gestion des institutions subventionnées.

Le processus de sectorisation a démarré. Certains secteurs sont aujourd'hui opérationnels : Champel, Eaux-Vives et Pâquis.

Cette réorganisation a eu des effets très positifs dans la gestion des institutions et a été bien acceptée, car on a tenu compte de la spécificité de chaque entité.

Une évaluation continue est faite avec les responsables de secteur et la DPE.

## 2000 Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance

### 2100.01 Mise en place d'un concept santé, sécurité au travail pour les collaborateurs du secteur.

#### Mise en oeuvre du processus d'extension du service public.

Un groupe de travail, mandaté par la DPE, a réalisé une étude sur la santé et plus particulièrement sur le vieillissement dans les professions de la petite enfance.

Au vu des résultats, des propositions de nouvelles orientations professionnelles pour le personnel petite enfance en fin de carrière ont été faites.

Concernant le processus d'extension du service public, des études ciblées ont été réalisées sur certains points, comme le fonds de prévoyance et le traitement du personnel.

### 2100.02 Mise à disposition d'un nouvel outil de traitement des salaires du personnel de la petite enfance.

La mise en application d'un nouvel outil de traitement des salaires dans le secteur de la petite enfance a été effective au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Dès cette date, les salaires ont été traités par ce biais.

Toutefois, en raison de la complexité du secteur, une mise au point fastidieuse du programme a dû être effectuée tout au long de l'année 2004.

### 2100.03 Développement de la communication avec les partenaires pour assurer la circulation de l'information nécessaire à la gestion des IPE.

De nombreuses séances ont eu lieu avec les différents partenaires des institutions de la petite enfance pour faire circuler l'information tant au niveau de la pédagogie que de la gestion administrative ou de la résolution de problèmes techniques.

Plusieurs publications facilitent cette circulation d'information.

Degré de réalisation

**2200 Listage et prise en compte, avec la participation des services concernés, de tous les aspects financiers et administratifs de l'extension du service public.**



**Projection budgétaire nécessaire au développement des nouveaux modes de garde.**

Après consultation des services cantonaux (CAP, comptabilité, RH, etc.), un projet budgétaire a pu être élaboré

Il est important de souligner que:

- le 80% du budget concerne les charges salariales du personnel petite enfance;
- ce montant est extrêmement fluctuant car tributaire du profil (âge, parcours professionnel, etc.) de chaque nouveau collaborateur engagé.

**2300.01 Production de différentes publications à l'intention des professionnels et du public.**



Cf. points 1100.01, 2100.03, 2300.02

Les actes du colloque 2003 organisé par la DPE sur le thème « Les droits au cœur de l'enfant » ont été publiés.

Les coordinatrices pédagogiques de la délégation ont continué leur tâche afin de fournir aux professionnels différents outils de travail permettant d'optimiser leurs connaissances et les moyens mis à leur disposition. Elles ont également rédigé divers articles à la demande de revues spécialisées.

Enfin, l'album « Mes premiers pas à la crèche » (qui fait suite à celui intitulé « A la crèche, je me souviens ») a été publié et adressé aux institutions.

Une plate-forme éthique qui regroupe des professionnels du secteur a été mise en place et travaille à la création d'un document y relatif.

Degré de réalisation

**2300.02 Coordination de la structure du BIPE gérant les places d'accueil des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.**



Durant l'année 2004, le BIPE a trouvé son rythme de croisière et a pu, ainsi, créer de nouveaux outils permettant d'améliorer les prestations fournies aux usagers. Pour exemple, une charte d'accueil a été élaborée à l'intention des usagers.

Cette centralisation de l'information a été bienvenue pour les parents et pour les institutions. Celles-ci ont vu ainsi leur travail de gestion des places, allégé.

Un groupe de travail constitué de professionnels de la petite enfance se réunit régulièrement pour évaluer les requêtes des parents.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

**2300.03 Organisation de manifestations et d'événements pour améliorer la visibilité de l'engagement de la Ville pour la petite enfance (journée du livre, journée des droits de l'enfant, etc.).**



**Mise à disposition d'outils pédagogiques.**

De nombreuses manifestations ont été proposées, sous l'égide de la Ville de Genève par la DPE.

Initialement « Journée du Livre », cette manifestation s'est transformée en 2004 en « Semaine du Livre » et a eu lieu au mois de mai.

De nombreuses animations ont été proposées aux enfants des institutions petite enfance mais aussi à l'ensemble des petits genevois. Certaines bibliothèques municipales ont accepté de rejoindre cette « Semaine du Livre ». Grâce à l'aide logistique du SEVE et du service de la voirie de la Ville, de nombreuses animations ont pu être organisées dans les parcs municipaux. Les institutions petite enfance ont participé à double titre à ces journées : en se rendant sur les lieux des différentes manifestations, mais aussi en proposant elles-mêmes des animations, des expositions, etc.

Les responsables du « Salon International du Livre et de la Presse » ont une nouvelle fois fait appel à la délégation à la petite enfance.

La TSR, dans le cadre de ses journées « La TSR fête ses 50 ans », a elle aussi souhaité bénéficier des services « clés en mains » de la délégation.

Dans le cadre de la « Journée Internationale des Droits de l'enfant » (20 novembre), un ouvrage intitulé : « Les droits de l'enfant : douze récits pour ne pas s'endormir » a été adressé aux institutions subventionnées par la Ville de Genève. Ecrit sous la direction de Monsieur Jean Zermatten, juge des mineurs, fondateur et directeur de « L'Institut International des Droits de l'enfant », ce livre questionne et interpelle quant à la connaissance des droits de l'enfant et à leur respect.

Le colloque qui s'est tenu en novembre 2004 « Familles d'ici, Familles d'ailleurs » a rencontré un vif succès aussi bien auprès des professionnels du secteur que de la population. Plus de 400 personnes sont venues assister à ces deux journées de réflexion sur un thème de plus en plus d'actualité.

Cette année, on a pu remarquer une très forte participation des Français mais aussi de professionnels romands.

**2300.04 Organisation de formations spécifiques sur la sectorisation de la gestion de la petite enfance, en parallèle à la formation continue pour l'amélioration de la qualité de l'accueil.**



Le service a mis sur pied un coaching des directions et responsables des institutions petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.

Des groupes de travail ont été créés afin d'optimiser l'organisation et la gestion.

Des formations ciblées ont été proposées aux professionnels du secteur.

**2400.01 Développement de nouveaux outils pour améliorer la gestion des IPE.**



Les efforts de la délégation se sont essentiellement concentrés sur la mise au point de l'application du traitement des salaires du personnel des institutions petite enfance.

L'importance des enjeux résultant du bon fonctionnement du programme SAP, la complexité dudit programme et la multiplicité des paramètres à prendre en compte dans son élaboration, n'ont pas laissé le temps nécessaire au service pour entreprendre d'autres travaux.

**2400.02 Réalisation de travaux et acquisitions d'équipements pour la rénovation ou la création de structures d'accueil dans des bâtiments loués.**



Le crédit de 8.4 millions voté par le municipal pour permettre la création de nouvelles places dans la petite enfance a déployé son effet durant l'année 2004.

De nouvelles institutions ont vu le jour, des institutions déjà existantes ont été réaménagées, ou agrandies, permettant ainsi la mise à disposition de 160 nouvelles places.

En parallèle, des travaux d'entretien courant des bâtiments, ou des locaux abritant les institutions petite enfance, ont été réalisés.

## **VARIATION DE PERSONNEL**

Un poste, qui avait été accepté au budget mais qui n'avait pas encore été repourvu, a été supprimé.

Cette décision n'a pas été sans porter préjudice au bon fonctionnement du service et à la réalisation de ses objectifs.

Un collaborateur du service, Monsieur Gérard PAULI, comptable, est décédé subitement. Cela a été un choc pour l'ensemble du personnel de la délégation.

Les dossiers confiés à Monsieur PAULI ont dû être répartis entre les deux autres comptables ce qui n'a pas manqué d'entraîner un retard général dans le travail d'ensemble de la cellule comptable du service.

## **VARIATION DE LOCAUX**

-

## **AGENDA 21**

Un effort particulier a été fait pour la récupération et le tri des différents déchets du service avec le concours des autres services de la Ville (papiers, cartouches d'encre) mais aussi de certains collaborateurs volontaires de la DPE (capsules à café, piles, bouteilles plastique).

## **DIVERS**

La délégation a travaillé avec le service social pour initier une collaboration avec les unités d'action communautaire (UAC) pour la mise sur pied d'activité autour de la parentalité.

# Service des écoles et institutions pour l'enfance

Degré de réalisation

**1000 Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé**

**1200 Renforcement des équipes de conciergerie :**

**La volonté politique de supprimer les indemnités versées aux collaborateurs municipaux en plus de leur salaire, a amené le service à revoir le statut des « responsables de bâtiments scolaires » (concierges d'école). Dès lors, la suppression d'une grande partie des indemnités est négociable à condition de décharger les collaborateurs concernés de missions qu'ils effectuent en plus de leur horaire de travail, en particulier pour nettoyer les locaux occupés le soir par les associations. Pour cela, le service demande une augmentation de 500 % de l'enveloppe « salaires personnel régulier », afin d'augmenter les taux d'activité des auxiliaires d'entretien dans les écoles.**

Le nouveau statut de « responsable de bâtiment scolaire » a été mis en place et les équipes de conciergerie ont pu être renforcées par l'augmentation des taux d'activité des auxiliaires d'entretien engagés à temps partiel. Les moyens supplémentaires en personnel de nettoyage, permettront de finaliser la suppression de la plupart des indemnités tout en maintenant le niveau de propreté des écoles et l'ouverture des locaux aux sociétés en soirée et les week-ends.

Le service a mis en oeuvre la première étape des travaux prévus dans le cadre des PR 285 et 293, notamment le remplacement des luminaires dans plusieurs écoles et l'aménagement de locaux et d'équipements pour les restaurants scolaires des Allières, de Contamines, de Ferdinand-Hodler et des Genêts.

**2000 Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires**

**2100 Sécurité des places de jeux :**

**A la suite d'une analyse conduite par un bureau spécialisé et portant sur le niveau de sécurité de 119 places de jeux, le service doit intervenir sur l'ensemble des lieux pour rendre les éléments de jeux conformes aux normes légales. Outre les transformations et adaptations d'éléments de jeux, la sécurité est aussi liée à la fréquence des contrôles, fréquence que le service doit impérativement améliorer.**

Degré de réalisation

**Par ailleurs, l'entretien courant de ces places doit se poursuivre de manière renforcée (peinture, copeaux, petites réparations, etc.). Ce travail, pour lequel le service demande un poste de « technicien-ne jeux », doit permettre d'une part d'améliorer la sécurité des enfants et, d'autre part, d'en faire des lieux propres et accueillants.**

L'engagement d'un collaborateur supplémentaire pour la cellule jeux a permis de combler le retard accumulé dans l'entretien des places de jeux et de reprendre la maîtrise des tournées de contrôle des places de jeux, tournées qui avaient été sous-traitées à un prestataire de service ces dernières années.

Dans le domaine des places de jeux, le point fort de l'exercice 2004 a été l'organisation du forum « La Ville en jeux » (23 - 25 septembre 2004), manifestation qui a permis de définir une nouvelle vision des places de jeux fondée non seulement les normes de sécurité, mais également sur la valeur pédagogique de l'apprentissage du risque, sur l'intérêt ludique que présentent les installations originales et créatives et sur l'importance des espaces de jeux dans l'aménagement de la ville. Un mois après le forum, le Conseil administratif a approuvé un Règlement instituant une Commission consultative des espaces de jeux en milieu urbain. Différents contacts ont été pris en vue de mettre sur pied cette commission qui devrait être opérationnelle dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2005. Ainsi, la Ville de Genève, pourra conserver le rôle de leader qui est le sien dans le domaine des jeux depuis le début des années 1980.

**2200.01 Subventions :**

**Conformément à la convention qui lie les communes et l'Etat, la subvention au GIAP poursuit sa progression (+ CHF 800.000) en 2004. L'objectif est de parvenir à une couverture du budget du GIAP à raison de 50% par l'Etat et de 50% par les communes.**

La contribution de la Ville de Genève aux frais de fonctionnement du GIAP a été assurée à raison de près de CHF 3.300.000. La croissance constante de cette charge budgétaire correspond à l'augmentation programmée de la part des communes au budget du GIAP et à l'accroissement des effectifs d'enfants inscrits dans les restaurants scolaires et aux activités parascolaires.

Outre la charge financière directe, le service continue à développer les infrastructures permettant d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, durant l'exercice 2004, les équipements suivants ont vu le jour :

- Ouverture d'un restaurant scolaire à l'école des Contamines,
- Installation d'un système de liaison froide à St-Gervais,
- Ouverture d'un nouveau réfectoire à l'école des Eaux-Vives,
- Dépôt d'une demande de crédit pour la réalisation d'un restaurant scolaire à Cayla et à la rue Barthélémy-Menn.

#### 2200.02 Soutien aux associations qui gèrent des prestations pour le service:

**Afin de poursuivre sa collaboration avec les associations de restaurants et de ludothèques pour améliorer quantitativement et qualitativement les prestations fournies, le service envisage de créer une cellule « contentieux » dans le but de décharger les associations de la gestion des factures impayées (restaurants scolaires) et d'organiser un encadrement professionnel avec élargissement des heures d'ouverture pour deux ludothèques pilotes.**

Les associations de restaurants scolaires peuvent compter maintenant sur l'intervention du service pour la gestion des « mauvais payeurs ». Grâce à la mise en place d'une procédure et en s'appuyant sur un mandat donné à un agent d'affaires breveté, le service traque les factures impayées, sauf si elles relèvent de la compétence du service social, et ne lâche pas prise jusqu'au recouvrement de la créance ou à la production d'un acte de défaut de bien.

Grâce à la collaboration de l'association des cuisines de St-Gervais, le service a pu mettre en place un restaurant scolaire biologique dès mai 2004. Des directives incitant tous les restaurants scolaires à servir du pain biologique ont été données à l'ensemble des associations. Ces expériences, qui s'inscrivent dans le cadre de la motion M-181 « L'alimentation saine, c'est possible » et de plusieurs autres interventions traitées au Conseil municipal, seront évaluées au terme de l'année scolaire 2004 - 2005 et, si possible, étendues.

Dans le quartier des Eaux-Vives, l'association centenaire, qui gérait les repas des élèves des écoles des Vollandes et de Montchoisy, a renoncé à poursuivre ses activités, lesquelles ont été reprises par l'association qui avait la charge des repas de l'école des Eaux-Vives.

Deux ludothèques (1-2-3...Planète et Servette) proposent un accueil professionnel depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004. Les bénévoles gèrent l'association et des ludothécaires salariées animent les ludothèques. Conséquences : deux fois plus d'heures d'ouverture, y compris pendant les vacances d'été, du personnel plus motivé, plus disponible et mieux formé à terme. Une demande de crédit permettant d'étendre l'expérience a été déposée auprès du Conseil municipal en octobre 2004 (PR - 366). Outre l'élargissement des prestations offertes à la population, cette initiative poursuit également l'objectif de développer une nouvelle profession de l'enfance en créant une formation polyvalente permettant aux bénéficiaires de fonctionner comme animateurs/trices parascolaires ou moniteurs/trices de maison de quartier ou encore ludothécaires.

Dans le domaine des colonies, la direction du département et le service ont entrepris de réorganiser la gestion de la colonie de Genolier afin que cette structure, spécifiquement aménagée pour l'accueil de personnes handicapées, élargisse son offre à l'ensemble des associations concernées.

#### 2200.03 Gestion des locaux:

**Quelque 500 sociétés ou associations bénéficient de locaux situés dans les écoles, soit en propre, soit par tranche horaire. Il convient d'évaluer les besoins, de contrôler l'usage des locaux, de revoir les conventions, concessions et règlements d'utilisation, de procéder à des regroupements d'activités, de revoir les tarifs de location et de fixer des critères de gratuité ou de rabais. Ce travail, pour lequel le service demande un poste de « gérant-e de locaux », doit permettre de soutenir les activités associatives en répondant de manière plus précise aux besoins des associations culturelles, sportives et de loisirs utilisatrices de locaux scolaires et parascolaires.**

L'engagement d'un contremaître chargé de la gestion des locaux est intervenu le 1<sup>er</sup> septembre 2004. Dans un premier temps, la cellule « locaux » a revu la totalité des conventions de mise à disposition, ainsi que les règlements d'utilisation, et contrôlé les statuts des associations bénéficiaires. Le travail sur le terrain, consistant à contrôler l'utilisation des locaux loués de manière permanente (sociétés en propre), a été entrepris à partir de décembre 2004. La même démarche sera effectuée en 2005 pour ce qui concerne les locations par tranche horaire.

## VARIATION DE PERSONNEL

Les deux postes accordés dans le cadre du budget 2004 ont été pourvus par l'engagement d'un technicien pour les places de jeux et d'un contremaître pour la gestion des locaux. L'enveloppe « salaires du personnel régulier » permet l'engagement de collaborateurs/trices, sous contrats de droit privé, à condition que leur salaire annuel reste inférieur du seuil d'affiliation à la CAP. Cette enveloppe finance les salaires des patrouilleuses scolaires et ceux des auxiliaires d'entretien qui complètent les équipes de conciergerie à des taux d'activité de moins de 40%. Par ailleurs, durant l'année 2004, le service a eu recours à 6 collaborateurs/trices recrutés dans le cadre de l'action contre le chômage de la Ville de Genève et des occupations temporaires gérées par l'Office cantonal de l'emploi. Une stagiaire « maturité professionnelle » a terminé avec succès son stage en juin 2004 et un nouveau stagiaire a été engagé à la rentrée scolaire. Enfin, le service a engagé 42 étudiants/es pour participer au nettoyage des écoles durant l'été.

## VARIATION DE LOCAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, la direction de l'unité logistique du service s'est installée au 128 rue de Lausanne, dans deux maisonnettes situées à l'entrée du parking de la Perle du Lac. Cette décision a été prise pour remédier à la saturation du bâtiment de la rue de l'Athénée no 7.

## AGENDA 21

Toujours conscient de la nécessité d'utiliser les restaurants scolaires comme outil d'éducation nutritionnelle s'inscrivant dans un objectif global de santé publique, le service a renforcé son action dans le domaine de la qualité et sécurité alimentaires par des formations organisées à l'intention du personnel des associations et par la diffusion d'une brochure d'information destinée aux parents. Il a également tenu un stand d'information dans le cadre de la Fête du développement durable.

Les budgets supplémentaires accordés à deux ludothèques pour leur permettre d'élargir leurs prestations montrent la volonté du service de faire de ces structures des lieux de rencontre, d'échange et d'intégration dans les quartiers.

La nouvelle vision des places de jeux, issue du forum « La Ville en jeux », doit guider le service dans une démarche qui intègre les nouvelles normes de sécurité européennes, ceci sans négliger d'autres paramètres, tels que ceux relatifs à la valeur pédagogique des installations et à leur qualité dans le cadre de l'aménagement des quartiers.

## DIVERS

Durant cet exercice budgétaire, le service s'est investi dans des projets qui favorisent la qualité de vie, le lien social et la participation des utilisateurs aux décisions qui les concernent : « La Ville en jeux », élargissement des prestations des ludothèques, introduction de repas biologiques dans les restaurants scolaires et budget participatif.

En revanche, aucune avance significative n'a pu se faire dans le domaine de l'entretien des bâtiments scolaires, lesquels continuent à poser des problèmes importants d'étanchéité et de dégradation des structures. Les budgets à disposition permettent de parer au plus pressé et d'assurer l'exploitation des écoles, sans offrir la possibilité d'investir dans des travaux nécessaires pour la bonne santé à long terme des bâtiments.



# Espace verts et environnement

Degré de réalisation

## 1000 Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décoration

### 1100.01 Amélioration paysagère des massifs floraux.

L'esthétique des massifs des quais et des grands parcs de prestiges a été significativement améliorée.



### 1100.02 Réaménagement qualitatif des parcs Gourgas et des Acacias.

Concernant le parc Gourgas, des mandataires ont été désignés (architectes & ingénieurs), la demande de crédit d'étude doit être déposée auprès du CM. Idem pour le parc des Acacias.



### 1100.03 Amélioration du nettoyage et de la remise en état des parcs en dehors des heures administratives et lors de certaines manifestations.

Un effort particulier a été réalisé durant toute la saison estivale.



### 1100.04 Dépôt d'un crédit extraordinaire pour installer 400 bancs publics supplémentaires.

Aucune étude pour l'installation de 400 bancs publics supplémentaires



### 1100.05 Dépôt d'un crédit extraordinaire en vue de la construction d'une station de pompage sur la rive droite.

Projet transmis à la Division de la Voirie en raison d'un changement de partenaire sur le réseau SERONO.



### 1100.06 Dépôt d'un crédit extraordinaire en vue de la réfection des chemins et de la remise en état des réseaux d'arrosage.

Aucune étude ni demande de crédit extraordinaire n'ont été effectuées.



### 1100.07 Politique de santé et de sécurité au travail :

- suivi de formation pour la taille hivernale, l'élagage, les travaux forestiers et les traitements phytosanitaires
- campagne de sensibilisation pour la protection de la peau lors de la manipulation des produits chimiques



Les collaborateurs concernés ont suivi les formations mentionnées. Le matériel de sécurité ainsi que les équipements ont été entièrement réactualisés.

Degré de réalisation

## 1200 Déterminer les coûts relatifs à l'entretien des espaces verts des écoles et des paroisses ainsi que les décorations florales internes à la Ville.



Le coût relatif à l'entretien des espaces verts des écoles et des paroisses n'a pas encore pu être déterminé avec précision. Par contre, les décorations florales internes et externes villes ont fait l'objet de refacturations.

## 2000 Environnement

### 2100.01 Développement durable :

- poursuite de la politique en matière de biodiversité et de renaturation
- application de la lutte biologique dans la production horticole et dans l'entretien des espaces verts
- emploi de la fumure raisonnée, diminution de la consommation d'engrais
- attribution de mandats externes sur l'impact environnemental de certaines activités du service



La politique en matière de biodiversité et de renaturation est une priorité du SEVE. La lutte biologique est appliquée dans la production horticole et dans l'entretien des espaces verts. La vétusté de certaines installations et les contraintes liées à des végétaux ne permettent pas l'application de ces principes à l'ensemble de nos cultures. Des analyses de sol sont en cours afin de connaître l'équilibre nutritif des sols et d'apporter ainsi les engrais et les amendements nécessaires. Les résultats seront connus début 2005.

### 2100.02 Patrimoine vert : finalisation du projet pour mise en production-exploitation.



Suite à la restructuration du service, intervenue à la fin de l'été, le projet « Patrimoine Vert » a été centralisé au Conservatoire et Jardin botaniques.

### 2200 Utiliser du bio carburant pour certains véhicules test du service.



Tous les engins diesel du service utilisent le carburant « Diesel écologique B20 ».

**3000 Vulgarisation, représentation vers l'extérieur****3100.01 Publication du guide dendrologique des parcs de la rive droite.**

Le guide est pratiquement terminé. Il reste à finaliser quelques textes.

**3100.02 Réédition du guide dendrologique des parcs La Grange et des Eaux-Vives.**

Il reste à contrôler les arbres sur le parcours.

**3100.03 Réédition de la plaquette du parc aux animaux du Bois-de-la-Bâtie.**

Au vu des projets de transformation du parc aux animaux, cette réédition n'est plus d'actualité.

**3100.04 Développement des supports d'information du parc aux animaux du Bois-de-la-Bâtie.**

voir remarque point 3100.03.

**3100.05 Création nouvelle affiche relative au respect des parcs.**

La réflexion est en cours sur le thème de la citoyenneté dans les parcs.

**3100.06 Publication relative aux contrats de culture.**

Le SEVE ne souhaitant pas poursuivre la stratégie des contrats de culture, la publication n'a plus lieu d'être.

**3100.07 Finaliser le projet des panneaux d'information dans les parcs.**

Nous sommes dans l'attente de l'étude du service des aménagements urbains concernant les panneaux de signalisation pour la rade. Nous étudions la possibilité d'utiliser cet élément pour les parcs.

**3200 Participations à des expositions florales.**

Le SEVE a participé à l'exposition «Floralies de Nantes» et remporté une distinction du jury dans la catégorie «Plantes vivaces». Il a également réalisé un stand présentant les «Floralies Internationales de Genève 2005» dans le cadre de la Foire de Genève 2004.

**9000 Gestion du service****9100 Les grands projets pour améliorer la gestion interne sont :**

- la mise à jour du projet de développement de la pépinière des Bornaches en remplacement partiel des contrats de culture (acquisition/échange de terrain)
- le crédit d'étude en vue du regroupement des établissements horticoles aux Bornaches
- le remplacement de véhicules, machines et engins
- la rénovation urgente de certains locaux des jardiniers par le service des bâtiments
- la création d'un local de jardiniers à la promenade de l'Europe



Mme Yveline Cottu est entrée en fonction en qualité de chef de service en août 2004, en remplacement de M. Roger Beer.

Le projet de regroupement des établissements horticoles aux Bornaches a été maintenu au 22<sup>ème</sup> PFI.

Achat de véhicules, machines et engins: le crédit extraordinaire pour la tranche 2003 a été déposé.

La rénovation urgente de certains locaux des jardiniers a été achevée par le service des bâtiments.

La création d'un local de jardiniers à la promenade de l'Europe ne fait plus partie des projets du service.

## **VARIATION DE PERSONNEL**

Notre effectif aurait dû augmenter de cinq postes en 2004, la réalité montre une diminution effective de trois postes ainsi que le gel de quatre postes souhaités, ce qui équivaut à moins sept postes au 31 décembre 2004.

Nous avons obtenu un poste (dessinateur-paysagiste) sur les cinq demandés, poste non encore repourvu (restructuration interne non finalisée). Les trois postes d'horticulteurs ainsi que le poste de technicien « patrimoine vert » ont été gelés. D'autre part, suite à la restructuration du service intervenue durant l'été 2004, les postes d'administrateur, de concepteur informatique et de collaborateur administratif ont été transférés dans un autre département.

## **VARIATION DE LOCAUX**

Le SEVE n'a pas disposé de locaux supplémentaires durant l'année écoulée. Toutefois, une rationalisation des locaux administratifs, du magasin et des locaux d'archivages a été effectuée.

## **AGENDA 21**

L'objectif est atteint dans le cadre de l'entretien des parcs et de la production horticole (lutte intégrée, fumure raisonnée, label PI pour la pépinière). Toutefois, l'information et la vulgarisation des techniques utilisées ne sont pas satisfaisantes, faute de ressources humaines et de moyens matériels.



# Etat civil

Degré de réalisation

## 1000 Gestion des événements d'état civil

### 1100 à 1700.01

#### Introduction de la 2<sup>ème</sup> phase du système informatisé fédéral « Infostar » pour tous les événements d'état civil.



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2004, l'état civil dans sa globalité est relié au système « Infostar ».

### 1100 à 1700.02

#### Formation des utilisateurs « Infostar » concernant les registres spéciaux d'état civil.



Le personnel de l'état civil a suivi la formation nécessaire à l'utilisation informatique des registres spéciaux.

## VARIATION DE PERSONNEL

A fin 2004, l'Office de l'état civil comptait 26 postes (augmentation de trois postes, comprenant une secrétaire-comptable et deux secrétaires d'état civil).

## VARIATION DE LOCAUX

-

## AGENDA 21

Les produits utilisés pour le nettoyage des locaux sont biodégradables et ne contiennent pas de substances toxiques, ni de gaz CFC.

Les tubes fluorescents sont repris par le service de l'énergie de la Ville de Genève afin d'être recyclés. Le service de l'énergie s'occupe du chauffage et veille à ne pas faire de gaspillage.

## DIVERS

Office de l'état civil:

En ce qui concerne les statistiques, nous constatons une très nette augmentation du nombre des naissances (de 4008 en 2003 à 4451 en 2004) et des reconnaissances (de 678 en 2003 à 776 en 2004).

Les décès (1490) et les célébrations de mariage (795) restent stables.

L'informatisation du registre des familles en registre des personnes (environ 200'000 feuillets) a constitué l'activité prépondérante du service, laquelle devra se poursuivre dans les années à venir. Sur le plan national, c'est plus de 2'000'000 de personnes qui ont été, à ce jour, introduites dans le fichier central des données.

Arcade des pièces d'identité:

Le revenu des ventes de pièces d'identité a augmenté de 21,79%.

# Pompes funèbres et cimetières

Degré de  
réalisation

## 1000 Gestion des Pompes Funèbres Officielles

- 1100 Procéder à la mise en conformité des pupitres de commande des fours crématoires, ceci en lien avec l'installation de filtres sur les cheminées pour respecter les normes OPAIR relatives à l'émission des gaz et des poussières.**



Le pupitre de commande du four No 1 a été adapté aux nouvelles normes, celui du four No 2 est en cours de réalisation et la transformation du pupitre de commande du four No 3 sera réalisée en 2005. En ce qui concerne l'installation de filtres sur les cheminées, l'étude est toujours en cours auprès du service de l'énergie.

## 3000 Gestion des cimetières

- 3100 Procéder à la mise en place dans les cimetières municipaux de bornes pour le remplissage des arrosoirs.**



Ce projet est à l'étude par les services compétents.

## 9000 Gestion du service

- 9100.01 Transformer l'ancienne chapelle à l'entrée du cimetière de Saint-Georges en un lieu d'accueil pour les familles.**



Ce dossier est toujours à l'étude par le service d'architecture.

- 9100.02 Continuer la mise en place du contrôle de gestion.**



Le contrôle de gestion a été mis en place dans les trois sections du Service.

## VARIATION DE PERSONNEL

L'effectif est resté le même.

## VARIATION DE LOCAUX

-

## AGENDA 21

voir 1100

## DIVERS

La convention pour la fourniture des cercueils avec l'entreprise Fragnière a été dénoncée au 31 décembre 2004.

# Social

Degré de réalisation

## 1000 Aide financière aux personnes ou familles de condition modeste et aux associations sociales

- 1100 **Poursuivre le développement des aides financières versées aux personnes en situation précaire et étudier la refonte globale du règlement des aides financières, en tenant compte de l'évolution des aides sociales cantonales et fédérales.** 

La refonte du règlement est reportée dans l'attente des changements de la législation cantonale.

- 1200 **Développer le soutien financier aux locataires, notamment ceux de la Gérance immobilière municipale, se trouvant en difficulté sociale, par la mise en place d'un processus de gestion des arriérés de loyer. Améliorer la procédure existante d'aide aux familles en matière de prise en charge de frais de repas impayés dans les restaurants scolaires.** 

Après discussion avec la Gérance immobilière municipale (GIM), il est apparu que ce qui semblait être encore une nécessité il y a deux ans n'est plus pertinent. En effet, le développement par la GIM d'une meilleure gestion des mauvais débiteurs ainsi que la mise en place d'un suivi social des locataires en grande difficulté ont permis de maîtriser la situation.

S'agissant de la prise en charge des frais de restaurants scolaires, une nouvelle procédure administrative est en cours d'élaboration avec l'ensemble des partenaires concernés.

## 2000 Lutte contre l'exclusion sociale

- 2100 **Renforcer la dynamique et les projets communs au sein de la plate-forme de coordination contre l'exclusion, notamment en poursuivant les actions d'hébergement d'urgence durant l'hiver et la réflexion autour de la collecte et redistribution des surplus alimentaires.** 

La plate-forme de coordination contre l'exclusion a été complètement réformée. Deux nouvelles structures ont été mises sur pied dont une centrée sur les lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence, de manière à améliorer la prise en compte des besoins et les réponses communes. Les actions d'hébergement d'urgence ont été poursuivies.

Degré de réalisation

- 2200 **Etudier l'ouverture, sur la rive droite, d'une deuxième antenne d'accueil et d'hébergement pour personnes en situation précaire, à l'image du Square Hugo.** 

Une deuxième structure a été ouverte sur la rive droite.

## 3000 Maintien à domicile de personnes à autonomie réduite

- 3100 **Poursuivre la réorganisation en cours, en développant une politique de santé publique dans les quartiers sur la base de l'expérience acquise par nos trois immeubles avec infirmerie** 

La réorganisation du secteur progresse. Les collaboratrices terminent actuellement leur formation en action communautaire et ont eu l'occasion de développer leurs premiers projets.

## 4000 Animation pour personnes âgées

- 4100 **Développer des projets d'animation en faveur des aîné-e-s, en lien avec les nouvelles unités d'action communautaire de chaque quartier.** 

Le changement de fonction des animatrices en conseillères en action communautaire, ainsi que leur intégration dans les Unités d'action communautaire, ont permis le développement de projets dans les quartiers.

- 4200 **Poursuivre le développement des prestations aux aîné-e-s dans le domaine des nouvelles technologies.** 

Les prestations de l'Espace Emma Louise Zell se développent, notamment par la mise en place d'un atelier de photographies numériques, spécifiques aux aîné-e-s.

- 4300 **Poursuivre les soutiens accordés aux clubs d'aîné-e-s en tenant compte de leur évolution.** 

Le soutien accordé aux clubs d'aîné-e-s se poursuit, conformément au programme prévu.

## 5000 Aide sociale polyvalente accessible à l'ensemble de la population dans le cadre du dispositif CASS

### 5100 Mettre en application la législation cantonale sur les CASS.



Le transfert des dossiers individuels à l'Hospice général et la mise sur pied des Unités d'action communautaire (UAC), finalisée en 2004, répondent à la réforme de la loi sur les Centres d'action sociale et de santé (CASS), confiant l'action sociale individuelle au canton et l'action communautaire aux communes.

### 5200 Développer une approche d'interventions par projets, par la création d'Unités d'action communautaire dans les huit secteurs du dispositif cantonal CASS et poursuivre la formation en approche communautaire des collaborateurs/trices concerné-e-s.



Les huit Unités d'action communautaire ont été mises sur pied et l'ensemble des collaborateurs/trices qui y travaillent, terminent leur formation.

### 5300 Répondre aux demandes d'extension des locaux et de nouveaux équipements, conformément aux dispositions législatives cantonales, en fonction des besoins annoncés par l'Hospice Général et la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD).



Il est de plus en plus difficile de répondre à cette mission, tant les besoins croissants en locaux ont de la peine à suivre la planification du plan directeur 2003-2010, déjà dépassé dans quatre CASS sur huit.

## VARIATION DE PERSONNEL

En 2004, le SSVG compte 78,5 postes dont cinq nouveaux postes permettant le développement des prestations des clubs sociaux (un poste est encore à repourvoir). La constitution des équipes UAC a été finalisée en 2004, la formation en action communautaire s'est poursuivie et se terminera en 2005.

## VARIATION DE LOCAUX

En 2004, l'équipe technique du service social a réalisé 2'400 interventions et équipés 34 nouveaux postes de travail dans les CASS. Elle a également assuré l'installation des nouveaux collaborateurs/trices du service ainsi que les rocades du personnel, liées à la mise en place de la nouvelle organisation.

Club social Rive droite: création et aménagement des nouveaux locaux.

Club social Rive gauche: rénovation du réfectoire et des bureaux.

Unité mobile de soins communautaires (UMSCO): travaux d'aménagement des nouveaux locaux de l'UMSCO, situé en dessus du Club social Rive gauche, garantissant ainsi la proximité de ces deux prestations complémentaires.

CASS: finalisation de la mise en place des Unités d'accueil et celles en action communautaires (UAC) pour l'ensemble des CASS, plus particulièrement l'UAC de Plainpalais.

Etudes et recherches d'implantation de nouveaux espaces (UAC des Pâquis, des Grottes, etc.)  
Délégation aux Aîné-e-s: études et projets.

## AGENDA 21

Les actions communautaires partant des besoins socio-sanitaires exprimés par les habitants, les projets - en collaboration avec l'Agenda 21 - se sont poursuivis en 2004 (Saint-Jean/Charmilles, Eaux-Vives, Fête du développement durable).

# Délégation à la jeunesse

Degré de réalisation

Degré de réalisation

## 1000 Actions pour, par, avec les jeunes

### 1100 Poursuite et renforcement du travail en réseau grâce aux travailleurs sociaux hors murs (TSHM).

L'objectif est atteint, car toutes les actions des TSHM s'intègrent dans un réseau avec d'autres services de la Ville et du Canton, ainsi que des associations et institutions concernées. Il devient urgent de créer un observatoire des réseaux.

### 1200.01 Redéfinition du rôle des Centres de loisirs.

Durant toute l'année, la FASE et la DEJ ont tenté de redéfinir le rôle des Centres de loisirs et Maisons de quartier. Si la convention de partenariat entre l'Etat et la FASE et celle entre la Ville et la FASE ont pu être signées, nous devons maintenant finaliser l'établissement de conventions entre chacune des 14 maisons de quartier et la Ville de Genève.

### 1200.02 Travail et budgets à stimuler sur projets ponctuels.

Il est difficile de faire évoluer les mentalités. Nous continuerons à stimuler des projets spécifiques menés en partenariat entre plusieurs centres !

### 1200.03 Ouverture du Terrain d'Aventures Acacias / Jonction.

Malheureusement le terrain d'aventures n'a pu être ouvert dans les délais, suite à plusieurs événements imprévus ! Le terrain a d'abord dû être décontaminé d'une pollution et par la suite l'entreprise générale mandatée est tombée en faillite. Le chantier a redémarré et l'ouverture est prévue pour le printemps 2005.

### 1200.04 Réfection de la Villa Mon Plaisir, Place Châteaubriand.

La réfection de la Villa Mon Plaisir, Place Châteaubriand, continue selon le planning établi. L'ouverture est prévue pour le mois de septembre 2005.

### 1300 Début du chantier au 39-41 rue de Saint-Jean, impliquant le relogement des associations Trialogue et Kultura.

Les associations ont pu être relogées. Une solution à plus long terme est en train de se finaliser pour Kultura, logée provisoirement dans les anciens locaux de la ludothèque des Eaux-Vives.

### 1400 Refonte des critères d'attribution et des calculs des subventions.

Le temps consacré aux conventions de la FASE ne nous a pas permis de travailler sur cet objectif.

### 1500 Nécessité de travaux d'isolation phonique et thermique à la Résidence Le Voltaire.

**Afin de pouvoir répondre aux demandes, la création d'une autre structure de logements pour jeunes devient indispensable.**

**Les travaux de maintenance de l'Auberge de Jeunesse seront désormais assurés par le Département des Constructions.**

La rénovation de la résidence « le Voltaire » n'a pas été réalisée, et aucune nouvelle structure n'a pu être créée.

### 1600.01 Dans le cadre du réaménagement prévu de la Plaine de Plainpalais, étude du déplacement du Skate-Park actuel.

Les études du déplacement du Skate-Park sont terminées. Il ne reste plus qu'à réaliser le réaménagement de la Plaine de Plainpalais !

### 1600.02 Trouver un lieu pour la création d'un Skate-Park couvert, étude pour la création d'un Bowl en béton afin de répondre aux demandes.

Les études structurelles sont terminées, il ne reste qu'à trouver des emplacements ! Les objets en question sont inscrits au PFI et devraient se réaliser prochainement !

### 1700.01 Recherche de locaux pour faire de la musique.

Si de nouveaux locaux pour jeunes en gestion accompagnée ont pu être inaugurés à Montbrillant (place des mille potes) et aux Franchises, les locaux de répétitions pour la musique font encore défaut.

### 1700.02 Aménagement de locaux jeunes dans le cadre des études rue de Lyon 99, école des Ouches, Sécheron, Ferme Menut.

L'école des Ouches ouvrira ses portes en septembre 2005 avec différents locaux pour jeunes et habitants du quartier; le chantier de la « cage aux lions » (nom provisoire) de l'immeuble rue de Lyon 99, démarre en avril 2005; le concours de la « parcelle du Foyer de Sécheron » a abouti et l'aménagement de la Ferme Menut est en étude.

Degré de réalisation

Degré de réalisation

## 2000 Manifestations, animations et fêtes

### 2100 Etude d'une nouvelle formule, avec possible changement de dates pour la manifestations des « Promotions citoyennes ».

La formule actuelle rencontre passablement de succès; la réfection du Victoria Hall en 2006 nous pousse cependant au changement !



### 2200.01 Participation aux Fêtes de Quartier.

Très bonnes collaborations et soutiens à de multiples événements de quartier ou à des fêtes de plus grande ampleur. Bon début de collaboration avec les UAC et le DAC (la Ville est à vous). Lancement et réalisation de « Immeubles en Fête - la fête des voisins ».



### 2200.02 Collaboration à l'organisation d'événements sur mandat du CA (par exemple: Fête des Volontaires, Fêtes de Genève, opération chaises longues, Babillard des Bastions, etc.).

L'opération « chaises longues » a été élargie à sept parcs et rallongée dans la durée. Elle rencontre un grand succès. La Fête des Volontaires s'est déroulée pour la deuxième fois avec beaucoup de succès. La DEJ a participé avec une cinquantaine de jeunes et un char à la « Lake-parade ».



### 2300.01 Ouverture de nouvelles salles de sport pour l'action Midnight-Basket.

Sept projets répartis sur cinq jours de la semaine font partie du projet « Free-Basket » et rencontrent un succès phénoménal auprès des jeunes.



### 2300.02 Organisation de contest de Skate ou BMX, manifestations de sports urbains « Asphaltissimo 04 » avec démonstrations de basket, skate ou autres.

#### Dans ce cadre, travail de prévention des accidents.

Immense succès de « Asphaltissimo 04 » à la place du Rhône auprès des jeunes et de tout le public. De nombreuses participations et soutiens à différentes manifestations et concours. Excellente « porte d'entrée » pour des prises de contact et le travail de prévention non seulement pour les accidents, mais aussi dans le domaine social.



## 3000 Relations publiques

### 3100 Participation à divers groupes de travail sur des sujets variés (violence, incivilités, drogues, etc.).

Nombreuses participations et sollicitations. Etude d'un observatoire des quartiers à mettre sur pied en 2005.



### 3200 Animation de divers forums concernant les jeunes.

Participation et animation de plusieurs forums et colloques dont « la Ville en jeux » en collaboration avec le service des écoles et d'autres partenaires. Sollicitations de l'Institut d'Etudes Sociales et publication d'un livre « Travail social hors murs, créativité et paradoxes dans l'action ».



### 3300 Poursuite des travaux en partenariat avec de nombreuses questions structurelles à redéfinir.

La collaboration avec la FASE est excellente et se renforce. De nombreux chantiers ont été ouverts et n'ont pas encore aboutis.



## VARIATION DE PERSONNEL

Deux postes de travailleurs sociaux hors murs ont été accordés. Les employés sont opérationnels depuis le 1.05.2004.

## VARIATION DE LOCAUX

Toujours pas de nouveaux locaux pour le service ! La situation devient extrêmement difficile. C'est une priorité pour la Délégation.

## AGENDA 21

Nous avons continué à sensibiliser notre public notamment lors de grandes manifestations telles que « Asphaltissimo 04 » ou l'opération « chaises longues ». Nous participons également avec plaisir à la fête du développement durable.



# Annexes



## Sommaires des annexes

|  |              |
|--|--------------|
| <b>Administration centrale</b>                     | <b>IV-4</b>  |
| Statistiques du Conseil municipal                  | IV-4         |
| <b>Département des affaires culturelles</b>        | <b>IV-6</b>  |
| Liste des subventions ponctuelles (fonds généraux) | IV-6         |
| <b>Service aux artistes et acteurs culturels</b>   | <b>IV-21</b> |
| Fréquentation des concerts organisés par le SAAC   | IV-21        |
| <b>Musées d'art et d'histoire</b>                  | <b>IV-22</b> |
| Fréquentation des musées d'art et d'histoire       | IV-22        |
| <b>Muséum d'histoire naturelle</b>                 | <b>IV-23</b> |
| Fréquentation du muséum                            | IV-23        |
| <b>Bibliothèques et discothèques municipales</b>   | <b>IV-24</b> |
| Statistiques 2004                                  | IV-24        |

# Administration centrale

## Statistiques du Conseil municipal

Le Conseil municipal est constitué des partis suivants :

|                       |           |
|-----------------------|-----------|
| 1. Socialiste         | 16 sièges |
| 2. Libéral            | 15 sièges |
| 3. Les Verts          | 13 sièges |
| 4. Alliance de Gauche | 9 sièges  |
| 5. UDC                | 9 sièges  |
| 6. Radical            | 6 sièges  |
| 7. PDC                | 6 sièges  |
| 8. Travail            | 6 sièges  |

Bureau pour l'année législative 2003-2004

|                  |                     |
|------------------|---------------------|
| André Kaplun     | président           |
| Gérard Deshusses | 1er vice-président  |
| Didier Bonny     | 2ème vice-président |
| Alain Dupraz     | secrétaire          |
| Ruth Lanz Aoued  | secrétaire          |
| Roberto Broggin  | secrétaire          |
| Claudine Gachet  | secrétaire          |
| Nelly Hartlieb   | secrétaire          |

Pour l'année législative 2004-2005, le Bureau est constitué comme suit :

|                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| Gérard Deshusses     | président            |
| Catherine Gaillard   | 1ère vice-présidente |
| Michel Ducret        | 2ème vice-président  |
| Alain Dupraz         | secrétaire           |
| Sarah Klopman        | secrétaire           |
| Armand Schweingruber | secrétaire           |
| Jean-Charles Lathion | secrétaire           |
| Nelly Hartlieb       | secrétaire           |

**Activité du Conseil municipal du 2 juin 2003 au 31 mai 2004**

(161ème année- présidence de M. André Kaplun)

Le Conseil municipal s'est réuni au cours de 55 séances plénières (60 pour la législature précédente [160ème année]), soit 122 h 30 (131 h 40 pour la 160ème année) représentant environ 6811 pages au Mémorial (7264 pour la législature précédente).

Au cours de ces séances plénières, il a traité 701 points (1008 lors de la législature précédente), dont 33 en urgence. Il y a eu 175 points reportés (563 lors de la législature précédente).

|     |             |       |                                 |
|-----|-------------|-------|---------------------------------|
| 124 | objets avec | *     | (209 la législature précédente) |
| 41  | objets avec | **    | (183 la législature précédente) |
| 10  | objets avec | ***   | (135 la législature précédente) |
| 0   | objet avec  | ****  | (34 la législature précédente)  |
| 0   | objet avec  | ***** | (2 la législature précédente)   |

Le Conseil municipal a traité en plénum :

|   | Normal     | Avec clause<br>d'urgence | Objets<br>retirés | <b>Total<br/>2004</b> | Normal     | Avec clause<br>d'urgence | Objets<br>retirés | <b>Total<br/>2003</b> |
|---|------------|--------------------------|-------------------|-----------------------|------------|--------------------------|-------------------|-----------------------|
| Propositions du Conseil administratif                   | 53         | 1                        | 2                 | <b>56</b>             | 74         | 8                        |                   | <b>82</b>             |
| Rapports sur propositions                               | 64         |                          |                   | <b>64</b>             | 61         | 23                       |                   | <b>84</b>             |
| Projets d'arrêtés                                       | 10         | 4                        |                   | <b>14</b>             | 15         | 1                        |                   | <b>16</b>             |
| Rapports sur projets d'arrêté                           | 3          | 1                        |                   | <b>4</b>              | 6          | 1                        |                   | <b>7</b>              |
| Motions   | 90         | 15                       | 6                 | <b>111</b>            | 74         | 11                       | 4                 | <b>89</b>             |
| Rapports sur motions                                    | 38         |                          |                   | <b>38</b>             | 21         | 1                        |                   | <b>22</b>             |
| Réponses du Conseil administratif sur motions           | 60         |                          |                   | <b>60</b>             |            | 27                       |                   | <b>27</b>             |
| Pétitions déposées                                      | 20         |                          |                   | <b>20</b>             | 21         |                          |                   | <b>21</b>             |
| Rapports sur pétitions                                  | 22         | 1                        |                   | <b>23</b>             | 12         | 2                        |                   | <b>14</b>             |
| Réponses du Conseil administratif sur pétitions         | 14         |                          |                   | <b>14</b>             |            | 8                        |                   | <b>8</b>              |
| Résolutions   | 11         | 7                        | 1                 | <b>19</b>             | 10         | 2                        |                   | <b>12</b>             |
| Rapports sur résolutions                                | 1          |                          |                   | <b>1</b>              |            | 7                        |                   | <b>7</b>              |
| Réponses sur Conseil administratif sur résolutions      | 1          |                          |                   | <b>1</b>              |            |                          |                   | <b>0</b>              |
| Interpellations   | 10         | 4                        | 3                 | <b>17</b>             | 21         | 3                        | 2                 | <b>26</b>             |
| Réponses du Conseil administratif sur interpellations   | 5          |                          |                   | <b>5</b>              |            | 2                        |                   | <b>2</b>              |
| Questions écrites déposées                              | 47         |                          |                   | <b>47</b>             | 25         |                          |                   | <b>25</b>             |
| Réponses du Conseil administratif sur questions écrites | 34         |                          |                   | <b>34</b>             |            | 15                       |                   | <b>15</b>             |
| Rapports sur divers                                     | 7          |                          |                   | <b>7</b>              |            | 5                        |                   | <b>5</b>              |
| Elections (13 commissions permanentes x 15)             | 13         |                          |                   | <b>13</b>             |            | 16                       |                   | <b>16</b>             |
| Elections (9 fondations, soit 74 personnes)             | 13         |                          |                   | <b>13</b>             |            | 3                        |                   | <b>3</b>              |
| Prestations de serment                                  | 6          |                          |                   | <b>6</b>              |            | 6                        |                   | <b>6</b>              |
| Communications du Conseil administratif                 | 22         |                          |                   | <b>22</b>             | 34         |                          |                   | <b>34</b>             |
| Communications du Bureau du Conseil municipal           | 8          |                          |                   | <b>8</b>              | 13         |                          |                   | <b>13</b>             |
| Lettres lues en plénum                                  | 22         |                          |                   | <b>22</b>             | 22         |                          |                   | <b>22</b>             |
| Objets divers   |            |                          |                   | <b>0</b>              | 7          |                          |                   | <b>7</b>              |
| <b>Total</b>  | <b>574</b> | <b>33</b>                | <b>12</b>         | <b>619</b>            | <b>409</b> | <b>141</b>               | <b>6</b>          | <b>556</b>            |

# Département des affaires culturelles

## Liste des subventions ponctuelles (fonds généraux)

| Nom   | Projet   | Montant        |
|---|--|----------------|
| <b>3001 Promotion d'activités culturelles</b>                                 |  | <b>125'000</b> |
| AEHR-Association pour l'étude de l'histoire régionale / Corinne Walker-Weibel | Site d'histoire MEMO   | 20'000         |
| Communauté Israélite de Genève-CIG / Sabine Simkovich-Dreyfus                 | Bibliothèque de la CIG   | 20'000         |
| Compagnie 94 / Eric Salama  | Pièce de théâtre "L'Île des esclaves"  | 15'000         |
| IndiGenève / Anne-Marie Cruz  | Réalisation des journées d'"IndiGenève" du 17 au 19 septembre 2004   | 5'000          |
| Jenin Artproduction Jenin-Culture Center Palestine-Swizra / Tobias Schnebli   | Pièce de théâtre "Life and Peace" par la troupe "Youth Theater Group Jenin"                                    | 1'500          |
| ASMV-Chat Noir, Association soutien musique vivante / Le Blevenec Roland      | Couverture de déficit du Festival "Voix de Fête"-2004  | 20'000         |
| Association Compagnie STT / Rossel Dorian                                     | Spectacle "Les jours heureux", Théâtre de l'Usine-Ge, 10-21 novembre 2004                                      | 10'000         |
| Association FAME 2005 / Richard Hugues  | Soutien financier pour le Forum Alternatif Mondial de l'Eau, du 17 au 20 mars 2005                             | 10'000         |
| Atelier Sphinx / Polier Frédéric  | Création théâtrale "Le Maître et Marguerite", complément de la subvention octroyée le 29 mars 2004 par le SAAC | 7'000          |
| Coordination Réveillon l'Oie / Meynet Léon                                    | Réalisation du projet "Réveillon l'Oie" du 31 décembre 2004 (midi) au 1er janvier 2005 (midi)                  | 3'000          |
| Radio Cité / Jean-Calude Genecand   | Soutien financier pour les activités de Radio Cité   | 5'000          |
| Anima / Huri Marc   | Comédie musicale électronique "Life vest under your seat" à New York, 11-17 novembre 2004                      | 7'000          |

| Nom  | Projet   | Montant        |
|--|--|----------------|
| <b>3001 Promotion d'activités scientifiques</b>                    |  | <b>100'000</b> |
| Othman Phaedra   | Àchèvement d'une formation professionnelle de photographie   | 2'000          |
| Association Bacs Publics / Cudet Anne                              | annuelle   | 18'900         |
| Editions Médecine&Hygiène / Henri Weissenbach                      | Publication de "Cyclopolis, Ville Nouvelle"  | 6'000          |
| Efa.ge / Brigitte Montilleri&Laurence Deonna                       | Projet d'événement (brunch/conférence/concerts) autour du thème de la femme  | 5'000          |
| Editions Paquet / Paquet Pierre                                    | Contribution au 100ème des CJB par l'achat de 100 BD "Le botaniste-les secrets de l'Edelweiss Noir" au label "Ville de Genève"     | 1'550          |
| Editions Slatkine / Ivan Slatkine                                  | Publication de l'ouvrage "Herbier Alpin-Herbier Divin" consacré à Germaine Heindard Roten et Robert Heindard                       | 5'000          |
| Association GE Grave / Anex François                               | Soutien financier exceptionnel pour équilibrer les comptes 2004  | 2'000          |
| Association Maison Populaire de Genève / Sönmez Demir              | 10ème anniversaire de la Maison Populaire  | 6'000          |
| Da Pozzo Bernadette  | Réalisation de la pièce de théâtre "Sambany" de Michèle Rokotosan, complément de la subvention octroyée le 8 mars 2004 par le SAAC | 4'000          |
| Elapsoidea-Fondation culturelle Vivarium de Genève / Ramadan Bilal | Clôture de l'exercice 2004   | 9'000          |
| Association FAME 2005 / Richard Hugues / Captyn Mathilde           | Soutien exceptionnel pour le Forum Alternatif Mondial de l'Eau 2005  | 9'400          |

| Nom   | Projet | Montant        |
|---|--------|----------------|
| <b>310510 Jeunesse, Populaires et Personnes âgées</b> |        | <b>890'000</b> |
| Subvention à la billetterie "jeunes"                  |        |                |
| Activités culturelles de l'Université - Cœur          |        | 2'000          |
| Association Confiture - Théâtre Cité-Bleue            |        | 15'000         |
| Association pour la danse contemporaine               |        | 3'427          |
| Association Théâtre Levant                            |        | 400            |
| Ateliers d'ethnomusicologie                           |        | 2'885          |
| Ballet du Grand Théâtre de Genève                     |        | 1'061          |
| Bonjour l'acteur!                                     |        | 770            |
| Cæcilia   |        | 9'300          |
| Cercle J.S.Bach                                       |        | 500            |
| Chat Noir - ASMV                                      |        | 9'096          |
| Collectif du Pif                                      |        | 0              |
| Compagnie 03  |        | 1'415          |
| Compagnie 100% Acrylique "Barbe Bleu" au BFM          |        | 12'000         |
| Compagnie Baraka                                      |        | 984            |
| Compagnie des Aigres-Douces                           |        | 370            |
| Compagnie des Hélices                                 |        | 2'428          |
| Compagnie d'Outre-Sens                                |        | 1'400          |
| Compagnie Le Coût du Lapin au Loup                    |        | 518            |
| Contrechamps  |        | 1'000          |
| Ensemble Cantatio 18 mars 04 VH                       |        | 980            |
| Fanfare du Loup                                       |        | 1'000          |
| Festival Archipel                                     |        | 2'000          |
| Festival Voix de fête                                 |        | 3'607          |
| Forum Meyrin  |        | 30'000         |
| Grand Théâtre de Genève                               |        | 102'874        |
| Helvetic Shakespeare Company                          |        | 2'000          |
| La Bâtie-Festival de Genève                           |        | 15'000         |

| Nom   | Projet | Montant |
|---|--------|---------|
| La Comédie de Genève                                  |        | 40'000  |
| La Revue Genevoise                                    |        | 6'000   |
| Le Caveau   |        | 8'000   |
| Les Cœurs Lumières                                    |        | 2'000   |
| L'Opéra de Poche                                      |        | 2'000   |
| Orangerie théâtre d'été                               |        | 10'000  |
| Service culturel Migros                               |        | 5'300   |
| Société de Concerts spirituels                        |        | 680     |
| Spectacles onésiens                                   |        | 3'134   |
| St-Gervais Genève                                     |        | 9'879   |
| Swiss Consort - Festival Baroqueries                  |        | 5'000   |
| Teatro Due Punti                                      |        | 760     |
| Théâtre de Carouge                                    |        | 10'800  |
| Théâtre de l'Usine                                    |        | 1'000   |
| Théâtre de Séraphin                                   |        | 1'180   |
| Théâtre des Amis                                      |        | 13'500  |
| Théâtre du Crève-Cœur                                 |        | 3'420   |
| Théâtre du Grütli                                     |        | 19'800  |
| Théâtre du Loup                                       |        | 10'408  |
| Théâtre Le Poche Genève                               |        | 14'500  |
| Théâtre Marathon                                      |        | 3'000   |
| Théâtre Para-Surbeck                                  |        | 4'112   |
| Théâtre Spirale                                       |        | 1'500   |
| Subvention à la billetterie "carte 20 ans/ 20 francs" |        |         |
| Activités culturelles de l'Université - Cœur          |        | 10      |
| Activités culturelles de l'Université - Ciné-club     |        | 2'000   |
| Am Stram Gram Le Théâtre                              |        | 911     |
| AMR   |        | 690     |
| Association Confiture - Théâtre Cité-Bleue            |        | 488     |

| Nom  | Projet | Montant | Nom                                 | Projet | Montant |
|--|--------|---------|-------------------------------------|--------|---------|
| Association pour la danse contemporaine                                |        | 666     | Les Montreurs d'images              |        | 200     |
| Association Théâtre Levant   |        | 400     | L'Opéra de Poche                    |        | 160     |
| Ateliers d'ethnomusicologie  |        | 708     | Marionnettes Les Croquettes         |        | 400     |
| Ballet du Grand Théâtre  |        | 60      | Orangerie théâtre d'été             |        | 94      |
| CAC-Voltaire   |        | 87      | Orchestre de la Suisse Romande      |        | 139     |
| Cæcilia  |        | 1'650   | Post Tenebras Rock                  |        | 812     |
| Cercle J.S.Bach  |        | 200     | Radio Suisse Romande                |        | 200     |
| Chat Noir - ASMV   |        | 169     | Service culturel de Plan-les-Ouates |        | 70      |
| Cinéma Tout Ecran - Festival international du film et de la télévision |        | 100     | Service culturel Migros             |        | 334     |
| Compagnie 03   |        | 154     | Spectacles onésiens                 |        | 471     |
| Compagnie 100% Acrylique   |        | 1'737   | St-Gervais Genève                   |        | 1'216   |
| Compagnie Baraka   |        | 20      | Théâtre de Carouge                  |        | 897     |
| Compagnie des Hélices  |        | 12      | Théâtre de la Parfumerie            |        | 1'000   |
| Compagnie Le Coût du Lapin   |        | 8       | Théâtre de l'Usine                  |        | 1'000   |
| Contrechamps   |        | 162     | Théâtre de Séraphin                 |        | 1'000   |
| Ensemble Cantatio  |        | 200     | Théâtre des Amis                    |        | 1'616   |
| Epicentre  |        | 400     | Théâtre des Marionnettes de Genève  |        | 92      |
| Fanfare du Loup  |        | 168     | Théâtre du Crève-Cœur               |        | 58      |
| Festival Archipel  |        | 48      | Théâtre du Galpon                   |        | 500     |
| Festival Black Movie   |        | 300     | Théâtre du Grütli                   |        | 2'086   |
| Festival international du film sur les droits humains                  |        | 200     | Théâtre du Grütli                   |        | 840     |
| Festival Vernier sur Rock  |        | 200     | Théâtre du Loup                     |        | 192     |
| Festival Voix de fête  |        | 144     | Théâtre Le Poche Genève             |        | 1'392   |
| Grand Théâtre de Genève  |        | 1'866   | Théâtre Marathon                    |        | 780     |
| Hip-Hop Communes-Ikation Festival                                      |        | 112     | Théâtre Para-Surbeck                |        | 1'000   |
| L'Orchestre de chambre de Genève                                       |        | 55      | Théâtre Spirale                     |        | 800     |
| La Comédie de Genève   |        | 976     | Undertown                           |        | 34      |
| La Lanterne Mqique   |        | 105     |                                     |        |         |
| Le Caveau  |        | 504     |                                     |        |         |

| Nom   | Projet | Montant |
|---|--------|---------|
| <b>Accès des publics populaires</b>                 |        |         |
| Am Stram Gram Le Théâtre                            |        | 70'000  |
| Carnaval  |        | 30'000  |
| Fête de l'espoir - Association pour y croire encore |        | 25'000  |
| Gay Pride   |        | 25'000  |
| La rue est à vous - Jonction                        |        | 10'000  |
| La rue est à vous - St-Jean                         |        | 10'000  |
| Swiss Art Recycling                                 |        | 10'000  |
| Théâtre du Loup                                     |        | 5'000   |
| Théâtre des Marionnettes de Genève                  |        | 35'000  |
| <b>Invitations organismes sociaux</b>               |        |         |
| Am Stram Gram Le Théâtre                            |        | 73      |
| AMR   |        | 239     |
| Association Confiture - Théâtre Cité-Bleue          |        | 700     |
| Association pour la danse contemporaine             |        | 310     |
| Ateliers d'ethnomusicologie                         |        | 430     |
| Ballet du Grand Théâtre                             |        | 102     |
| CAC-Voltaire  |        | 1'126   |
| Compagnie Baraka                                    |        | 240     |
| Compagnie des Hélices                               |        | 216     |
| Compagnie Le Coût du Lapin                          |        | 1'000   |
| Grand Théâtre de Genève                             |        | 25'396  |
| La Comédie de Genève                                |        | 3'000   |
| Le Caveau   |        | 675     |
| Orangerie théâtre d'été                             |        | 702     |
| Service culturel Migros                             |        | 3'964   |
| Théâtre de Carouge                                  |        | 1'680   |
| Théâtre des Marionnettes de Genève                  |        | 659     |
| Théâtre du Grütli                                   |        | 1'550   |

| Nom   | Projet | Montant |
|---|--------|---------|
| Théâtre du Loup                             |        | 192     |
| Théâtre Le Poche Genève                     |        | 1'950   |
| Théâtre Marathon                            |        | 5'000   |
| Théâtre St-Gervais Genève                   |        | 960     |
| <b>Subventions à la billetterie "aînés"</b> |        |         |
| Am Stram Gram Le Théâtre                    |        | 297v    |
| Ballet du Grand Théâtre de Genève           |        | 16      |
| Compagnie o3                                |        | 160     |
| Compagnie Baraka                            |        | 81      |
| Compagnie des Hélices                       |        | 63      |
| Compagnie Le Coût du Lapin                  |        | 500     |
| La Comédie de Genève                        |        | 8'000   |
| Le Caveau                                   |        | 856     |
| Théâtre de Carouge                          |        | 435     |
| Théâtre de l'Espérance                      |        | 1'332   |
| Théâtre des Marionnettes de Genève          |        | 154     |
| Théâtre du Grütli                           |        | 1'167   |
| Théâtre du Loup                             |        | 135     |
| Théâtre Le Poche Genève                     |        | 4'927   |
| Théâtre Marathon                            |        | 1'265   |
| Théâtre St-Gervais Genève                   |        | 335     |
| Amis de l'OSR                               |        | 10'000  |
| CAC Voltaire                                |        | 14'454  |

| Nom   | Projet   | Montant        |
|---|--|----------------|
| <b>310601 Bourses pour jeunes artistes</b>              |  | <b>200'000</b> |
| <b>Bourses d'aide à la création :</b>                   |  |                |
| Leïla Baeriswyl / Compagnie de Quat'sous                | Musique: Spectacle de chansons française du milieu du Xxe siècle, mise en scène, accompagné par orchestre swing  | 7'500          |
| Carla Demierre / Association Tissu                      | Arts visuels et Littéraires: Revue TISSU - Continuation du travail accompli dans les revues Airbag 1 et 2; nouvelle association d'artistes et poursuite de la mise en commun des pratiques de l'image et du texte autour d'une question: "Qu'en est-il de la gestion de l'humour dans la pratique de l'art?" | 12'000         |
| Ulrich Fischer  | Cinéma/Arts plastiques: "Passages", collection de morceaux de performances urbaines - projet de collection d'objet filmiques et d'installations vidéos:  | 15'000         |
| Félicien Mazzola / Association Cie.Debout sur les mains | Danse / Musique: "Autour de la ligne" - Projet de conception chorégraphique et musicale, autour du thème des apparences  | 10'000         |
| Jean-Marc Meunier                                       | Photographie: "Main Street" - document photographique sur les rues marchandes en Europe et leur uniformisation   | 8'000          |
| Marieke Palocsay  | Intervention dans l'espace urbain: "Réhabilitation" - Intervention dans l'espace urbain de Barcelone - réfection des murs intérieurs des appartements existants avant la démolition du bâtiment  | 10'000         |
| Christophe Polese / Ultra Db                            | Musique / Vidéo / Multimédia: "Transmitter par Ultra DB" - projet performance multimédia et réalisation d'un DVD   | 12'500         |
| Nathalie Sabato   | Photographie: "Macro T.O.C. - Photographie urbaine consacrée à l'introspection dans la matière   | 10'000         |
| <b>Bourses Ville de Genève / Fondation Patino :</b>     |  |                |
| Stéphanie Brusick                                       | Stylisme / Mode / Fashion Design   | 4'000          |
| Biao Chen   | Musique / Composition  | 6'000          |
| Joëlle Flumet   | Dessin numérique, Sculpture-Installation, Photographie   | 8'000          |
| Jérôme Leuba  | Arts visuels: Vidéo, Photographie, Installations sonores   | 6'000          |
| Isabelle Meyer  | Musique  | 12'000         |

| Nom   | Projet | Montant        |
|---|--------|----------------|
| <b>310602 Centres de loisirs et animations de quartiers</b> |        | <b>220'000</b> |
| <b>Réserve salles de spectacles</b>                         |        |                |
| La Traverse   |        | 8'072          |
| MQ Jonction   |        | 30'000         |
| <b>Demandes ponctuelles :</b>                               |        |                |
| La rue est à vous aux Pâquis                                |        | 10'000         |
| La rue est à vous (St-Jean)                                 |        | 7'500          |
| <b>Demandes via Coordination-Ville :</b>                    |        |                |
| MQ Pâquis / Semaine des associations                        |        | 3'900          |
| MQ Plainpalais / Voisins, voisines                          |        | 5'250          |
| MQ Champel / Francophonissime                               |        | 2'000          |
| MQ St-Jean / 3 projets                                      |        | 5'470          |
| Les Créateliers   |        | 5'800          |
| Pré en Bulle  |        | 13'000         |
| Eaux-Vives / Concerts Chœur MQEV                            |        | 2'300          |
| Jonction / Spectacle "Poussin"                              |        | 3'700          |
| Plaipalais / Spectacle "La goutte d'eau"                    |        | 5'000          |
| Pré en Bulle / Geneva Sound System                          |        | 5'800          |
| CJB / 100ème  |        | 2'000          |
| APEG / Geisendorf   |        | 3'000          |
| La rue est à vous / Tierra Incognits                        |        | 1'361          |
| Eléments 13   |        | 25'000         |
| Les Croquettes  |        | 3'000          |
| Les Traverses musicales                                     |        | 3'000          |
| Bd des Chimères   |        | 10'000         |
| Th de l'Ephémère  |        | 25'000         |
| Tierra Incognita  |        | 10'000         |
| FAPSE / C Perregaux   |        | 1'000          |

| Nom  | Projet | Montant |
|--|--------|---------|
| Pro Coulouvrenière N Piguët (marché au puces du livre) |        | 2'000   |
| Oxymoron (Clowns)                                      |        | 5'000   |
| Pannalal's Puppets                                     |        | 10'000  |
| Maison Concorde  |        | 3'000   |

| Nom  | Projet | Montant        |
|--|--------|----------------|
| <b>310603 Soutien aux échanges culturels</b> |        | <b>420'000</b> |
| <b>Transfrontalier:</b>                      |        |                |
| Lettres Frontière                            |        | 30'000         |
| Bâtisseurs                                   |        | 20'000         |
| Echange Suisse-Arménie                       |        | 15'000         |
| <b>Appuis à des projets "collectifs":</b>    |        |                |
| Corodis                                      |        | 25'000         |
| <b>Théâtre:</b>                              |        |                |
| Teatro Malandro                              |        | 25'000         |
| Théâtre du Solitaire                         |        | 7'000          |
| Bamboches                                    |        | 5'000          |
| Angledange                                   |        | 5'000          |
| Ecopole Da Pozzo / Dakar                     |        | 15'000         |
| Ecopole Dupraz / Dakar                       |        | 7'500          |
| Marathon                                     |        | 10'000         |
| Neve Shalom (St-Gervais)                     |        | 2'800          |
| Théâtre Spirale                              |        | 80'000         |
| L'Alakran                                    |        | 35'000         |
| Théâtre du Souffle                           |        | 10'000         |
| Cie des Cris                                 |        | 15'000         |
| Théâtre Ad Hoc                               |        | 5'000          |
| <b>Musique:</b>                              |        |                |
| Fanfare du Loup                              |        | 20'000         |
| Brazen                                       |        | 1'000          |
| Four Roses                                   |        | 7'500          |
| Accademia d'Archi                            |        | 5'000          |
| Espace musical                               |        | 1'000          |
| Swiss Consort                                |        | 5'000          |

| Nom                    | Projet | Montant |
|------------------------|--------|---------|
| <b>Danse:</b>          |        |         |
| 100% acrylique         |        | 30'000  |
| Perceuse, Marussich    |        | 5'000   |
| Cie Laura Tanner       |        | 5'000   |
| <b>Bande dessinée:</b> |        |         |
| BD Genève à Moscou     |        | 4'000   |
| Arts plastiques:       |        |         |
| CAI / Ech Paris        |        | 2'800   |
| Arcodis / Ech Cuba     |        | 5'000   |

| Nom  | Projet | Montant        |
|--|--------|----------------|
| <b>310604 Usine et centres alternatifs</b> |        | <b>500'000</b> |
| Galerie Forde                              |        | 70'000         |
| Théâtre de l'Usine                         |        | 95'000         |
| Cinéma Sputnik                             |        | 95'000         |
| Galpon (fonctionnement)                    |        | 90'000         |
| Parfumerie (fonctionnement)                |        | 90'000         |
| Le chantier permanent                      |        | 60'000         |

| Nom  | Projet | Montant        |
|--|--------|----------------|
| <b>310622 Activités musicales diverses</b>                                 |        | <b>500'000</b> |
| <b>Manifestations</b>  |        |                |
| After  |        | 5'000          |
| Akouphène  |        | 5'000          |
| ASMV - festival Voix de Fête   |        | 50'000         |
| ASMV - fonctionnement de l'Association                                     |        | 20'000         |
| Bateau Genève  |        | 10'000         |
| Bateau Genève  |        | 5'000          |
| Quai No 5  |        | 5'000          |
| Basic.ch   |        | 20'000         |
| Batambo  |        | 3'000          |
| Bateau Genève, festival overground   |        | 5'000          |
| Bateau Genève, festival voix de femmes                                     |        | 10'000         |
| Cantus Laetus  |        | 10'000         |
| Carillon Rhonalpin   |        | 1'760          |
| Chœur de la Madeleine  |        | 4'000          |
| CITA - Gabriel Alvarez, Galpon   |        | 6'000          |
| Communes-Ikation   |        | 5'000          |
| Compagnie la Bête affreuse - cachet du musicien pour "Mémoires d'elles"    |        | 9'000          |
| Concerts-Club du Cern  |        | 5'000          |
| Innocenzi Diego, projet "César Franck, entre église et concert" - mai 2004 |        | 15'000         |
| d'incise   |        | 2'000          |
| Djembé Faré  |        | 5'000          |
| Elefanten mixture  |        | 12'400         |
| Ensemble Instrumental du Léman Orangerie /Freite                           |        | 7'000          |
| Fanfare du Loup, tournée au Canada   |        | 20'000         |
| FAPSE  |        | 2'000          |

| Nom   | Projet | Montant |
|---|--------|---------|
| FCMA - activités 2004                             |        | 20'000  |
| Fordilem  |        | 1'000   |
| Four Roses tournée Bolivie                        |        | 3'000   |
| Grace   |        | 5'000   |
| Gunga   |        | 5'000   |
| Hervé Provini, projet "cyber@musique"             |        | 4'500   |
| ISMC World New Music Days 2004                    |        | 10'000  |
| Jimenez Marcos                                    |        | 3'000   |
| La Résistance                                     |        | 5'000   |
| Léman Bleu  |        | 8'500   |
| Lère des belles                                   |        | 5'720   |
| Amis de la musique juive                          |        | 5'000   |
| Solistes de Genève Annemasse                      |        | 6'000   |
| Solistes de Genève, activités en 2004             |        | 10'000  |
| Maitrise Cappella Genevensis - programmation 2004 |        | 10'000  |
| Make it pink                                      |        | 5'000   |
| Manager Rising Flame                              |        | 3'000   |
| Mediterra Nostra                                  |        | 5'000   |
| Nicolas Levon Maret                               |        | 5'000   |
| Oestreicher Christian                             |        | 5'000   |
| Orchestre Praeclassica                            |        | 3'500   |
| Pride 04  |        | 15'000  |
| Quatuor Schumann                                  |        | 5'000   |
| Sako  |        | 5'000   |
| Shora Vincent Chanal                              |        | 5'000   |
| Solistes et chœur de la Cathédrale                |        | 5'000   |
| Sturzenegger Christophe                           |        | 5'000   |
| Swiss Chamber concert - saison 2004               |        | 40'000  |
| Union des Chanteurs Genevois                      |        | 3'000   |

| Nom                           | Projet                      | Montant |
|-------------------------------|-----------------------------|---------|
| Vonlanthen Vinz               |                             | 5'000   |
| Yoc                           |                             | 5'000   |
| Young Gods                    |                             | 5'700   |
| <b>Enregistrements</b>        |                             |         |
| Direzione Sud                 | Enregistrement 1er CD       | 5'000   |
| Coulibaly, - Dominique Roulin | CD hommage                  | 5'000   |
| Mansour Ahmad                 | production d'un CD          | 5'000   |
| Gerber Simon                  | Enregistrement d'un 2ème CD | 5'000   |

| Nom   | Projet                                     | Montant        |
|---|--|----------------|
| <b>310642 Fonds pour la création théâtrale indépendante</b> |  | <b>750'000</b> |
| Cie Confiture / P Cohen                                     | Filumena Marturano / Cité bleue            | 80'000         |
| Cie 03 / C Gregori  | Gargantua, Pantagruel et compagnons / Loup | 50'000         |
| Cie Le Coût du Lapin / E Vouillamoz                         | L'os / Loup                                | 50'000         |
| Cie Baraka / G Guerreiro                                    | "Trois jours de pluie" / Loup              | 50'000         |
| Cie Angledange / A Novicov                                  | "Et nous ne serons jamais séparés" / Usine | 35'000         |
| Collectif des mondes contraires                             | Signes / Usine                             | 35'000         |
| Cie d'Outre sens/ G Décoppet                                | Le comédien métamorphosé / Salons          | 35'000         |
| Cie La Bête affreuse / C. Polier-Giacobino                  | Mémoires d'elles / API                     | 30'000         |
| Calao Bicorne / F Wohnlich                                  | L'horizon en crue / Galpon                 | 30'000         |
| FOR - Cie Hervé Loichemol                                   | "Nous sommes à l'orée" / Saint-Gervais     | 25'000         |
| Labiscou Compagnie / Campiche - Privat                      | Le chat et la mouette / AmStramGram        | 25'000         |
| Cie Aigre-douces / J Reymond                                | Le chant des sirènes / Cropettes           | 23'000         |
| Théâtre du Solitaire / D Carrier                            | Arlequin au pays des fromages / Fonderie   | 20'000         |
| Arto-Th de Séraphin / Soutter-Robert                        | La langue d'Anna / Parfumerie              | 20'000         |
| Théâtre Ad Hoc / F Polier - Décoppet                        | Topaze / Orangerie                         | 20'000         |
| Ensemble Pastel-Pirates / Witz-Paschoud                     | "Les Garçons et l'Etang" / Loup            | 20'000         |
| R Vachoux   | "Aragon . . ." / Divers lieux              | 20'000         |
| Atelier Sphinx / F Polier                                   | "Le maître et Marguerite" / Loup           | 20'000         |
| CITA / Alvarez  | "Les rois des cons" / Galpon               | 30'000         |
| Cie Où sommes-nous ? / J Michel                             | "Où sommes-nous ?" / Plein air             | 10'000         |
| Teatro Due Punti / A Buil                                   | "Tuta Blu"                                 | 10'000         |
| Théâtre Kayonan / D. Fowley                                 | "The Pearl"                                | 10'000         |
| Théâtre Para-Surbeck  | Fin de saison 03-04                        | 50'000         |
| Le Caveau   | Fin de saison 03-04                        | 50'000         |

| Nom           | Projet  | Montant        |
|---------------|---|----------------|
| <b>310643</b> | <b>Subvention en faveur d'associations logées au Grütli</b> | <b>180'000</b> |
|               | Centre de la photographie                                   | 180'000        |

| Nom           | Projet  | Montant        |
|---------------|---|----------------|
| <b>310646</b> | <b>Fonds général pour manifestations cinématographiques</b> | <b>350'000</b> |
|               | FIFDH - Festival int du film Droits humains                 | 50'000         |
|               | Black Movie   | 100'000        |
|               | CTE - Cinéma Tout Ecran                                     | 200'000        |

| Nom   | Projet                      | Montant          |
|---|-----------------------------|------------------|
| <b>310646 Fonds pour création et production cinématographique</b> |                             | <b>1'550'000</b> |
| Daniel Schweizer / Horizon Film                                   | Skinhead Attitude           | 5'500            |
| Pierre Maillard   | A la recherche de Body Art  | 40'000           |
| Zoya Anastassova  | Souffle                     | 12'000           |
| Benjamin Tobler / Midimages productions                           | Denise, Roger et les autres | 20'000           |
| Pierre Koralanik / Stratis  | Das letzte Versteck         | 3'000            |
| Johanne Pigelet / (ESBA)  | Moi, sans faire un geste    | 10'000           |
| Elena Hazamov / Navarro Fils                                      | Love Express                | 50'000           |
| Franck Schneider  | Negra                       | 25'000           |
| Vania Aillon / (Esba)   | A comer                     | 15'000           |
| Joseph Kumbela / 17 films prod                                    | Le 12ème round              | 20'000           |
| Xavier Simon / Lago Films   | Séquences mongoles          | 60'000           |
| Nicholas Peart et Pierre Morath / NVA21                           | L'aire de l'aigle           | 15'000           |
| Jean Ehret / (ESBA)   | L'un est revenu             | 7'500            |
| Masaki Hatsui / (Esba)  | Lost                        | 7'500            |
| Gérald Bourgeois et Flore Keller / (Esba)                         | La fabrique                 | 15'000           |
| David Epiney / Bordu Films  | Handicapés                  | 20'000           |
| Franz Joseph Holzer / Sep&San Film Production                     | L'Ecart                     | 200'000          |
| Stéphanie Barbey et Luc Peter / Intermezzo Films                  | Magic Radio                 | 40'000           |
| Amina Djahnine  | La Sublime                  | 15'000           |
| Pascal Gavillet et Jean-Daniel Schneider / Yeehaa Productions     | Où est Kan ?                | 20'000           |
| Patricia Plattner / Light Night                                   | Bazar                       | 20'000           |
| Frédéric Choffat / Rita Production                                | Tania                       | 150'000          |
| Jacob Berger / Saga production                                    | Une Journée                 | 20'000           |
| Laurent Nègre / Bord Cadre Films                                  | Fragile                     | 60'000           |
| Joëlle Bertossa / PADH Productions                                | Fetnat                      | 35'000           |
| Stefano Tononi et Mariana Vinales / Cronopio Films                | Guitarra Negra              | 20'000           |
| Juliette Rebillard / Caravan Films                                | Van Gogh                    | 15'000           |

| Nom   | Projet                    | Montant |
|---|---------------------------|---------|
| Dominique Othenin-Girard / Caravan Films            | L'infiltré                | 20'000  |
| Bernie Forster (Esba)                               | La Baleine du Léman       | 9'000   |
| Silvain Schmid / Silkman Productions                | L'Homme sauvage des Alpes | 20'000  |
| Mourad Cheraït / Amos Films                         | La Maison des Enfants     | 30'000  |
| Aurélié Doutre (Esba)                               | Disko Bay                 | 12'000  |
| Yaël Ruta / Ruta Productions                        | Abacadabra                | 20'000  |
| Delphine Perreau (Esba)                             | Les Oiseaux               | 10'000  |
| Alexandre Iordachescu                               | Le Tramway d'Andrea       | 30'000  |
| Romed Wyder / Blow Up Prod                          | Absolut                   | 40'000  |
| Daniel Künzi / SPM                                  | Aimée S                   | 20'000  |
| Laurent Graenicher / Imagia                         | Société anonyme           | 20'000  |
| Maité Colin   | Anyma                     | 19'800  |
| Irene Loebell                                       | Identité juive en Suisse  | 7'500   |
| Olivier Girard / Le Studio Production               | Troisième sous-sol        | 3'000   |
| Fr. Christophe Marzal / Lightnight                  | Au large de Bad Ragaz     | 35'000  |
| Michel Favre, Ulrich Fischer / Perceuse Productions | L'image à paroles         | 60'000  |
| Vincent Pluss / Intermezzo Films                    | Du bruit dans la tête     | 150'000 |
| Fleur Albert / Franck Schneider                     | L'espace mort ou vif      | 20'000  |
| Vania Paratte / Imagia                              | Le champ des possibles    | 5'000   |
| Nicole Borgeat / Lago Films                         | Tolérance zéro            | 20'000  |
| Frank Garbely / Aie Productions                     | Moumié                    | 20'000  |
| Luise Hüslér  | Propriété privée          | 10'000  |
| Tareq Daoud / Idip Films                            | Goliath                   | 20'000  |
| Pascal Baumgartner / Ikon Production                | "Parfois un regard"       | 12'000  |
| Alexandre Dufresne / GEduc                          | AIU Prague                | 7'500   |

| Nom  | Projet | Montant        |
|--|--------|----------------|
| <b>310647 Fonds pour la création et production chorégraphiques</b> |        | <b>600'000</b> |
| Alias Compagnie  |        | 200'000        |
| Cie Laura Tanner   |        | 30'000         |
| Le Ciel productions / Marcela San Pedro                            |        | 35'000         |
| Deep'n dance   |        | 15'000         |
| Groupe Quivala   |        | 25'000         |
| Neo postit / Foofwa d'immobilité                                   |        | 25'000         |
| Cie Ornothorynque  |        | 15'000         |
| Chantier permanent / S Martin                                      |        | 40'000         |
| Plateforme interr. - danse indienne                                |        | 3'000          |
| Cie Extra M / Louise Parade  |        | 25'000         |
| Cie de l'Estuaire / N Tacchella                                    |        | 40'000         |
| Cie Via Toressia / V Cuisinier                                     |        | 7'000          |
| Perceuse Productions / Y Marussich                                 |        | 10'000         |
| Ballet Junior / P Delay  |        | 15'000         |
| Groupe Ecart   |        | 40'000         |
| Breathless Cie / L Hanmer  |        | 12'000         |
| Festival local / Th de l'Usine - F Chapuis                         |        | 8'000          |
| Cie 7273 / V Maréchal  |        | 20'000         |
| Arquidam / Zufferey-Saur   |        | 7'500          |
| Last tribe / Ground Session  |        | 500            |
| Cie Virevolte  |        | 20'000         |

| Nom   | Projet  | Montant |
|---|---|---------|
| <b>310661 Acquisition d'œuvres mobiles (Fmac)</b> |   |         |
| Duyvendak Yan / Attorrasagasti Imanol             | Le requin du Roi, installation vidéo, 2004  | 9'500   |
| Flumet Joëlle                                     | Intérieurs, ensemble de 10 dessins numériques, 2004   | 12'500  |
| Golay Régis                                       | Les Apprentis, 2003, ensemble de 5 photographies, édition de 3 + 2EA                            | 8'877   |
| Grillet Michel                                    | Montagnes-Ciel, ensemble de 5 dessins, aquarelle, 30 x 40 cm (avec cadre), 2004                 | 6'750   |
| Gygi Fabrice                                      | A gentleman's agreement, 2002, vidéo document sur une performance, DVD 6'50 min., éd. illimitée | 350     |
| Huelin Michel                                     | Fall of Flowers, 2003, vidéo sur support DVD, 6'10", éd. 2/7                                    | 2'000   |
| Huelin Michel                                     | Gravity, 2003, tableau impression jet d'encre, 73x130 cm, édition 2/3                           | 4'500   |
| Jie Qiu   | Montagne, eau, 2001, dessin à la mine de plomb, 240x300 cm                                      | 12'000  |
| Leuba Jérôme                                      | Battlefield # 4 / Verdun, installation, 2003, 2 tables lumineuses                               | 12'000  |
| Limone Guy  | 60% des Français se déclarent fatigués, installation, 2004, 330 figurines 1/89ème               | 12'000  |
| Moninot Bernard                                   | La mémoire du vent, 40 boîtes de Petri, créées au CJB, 2003                                     | 14'000  |
| Nashat Sharyar                                    | Les Négateurs, vidéo, 2003, 5'40", éd. 1/5  | 3'800   |
| O'Neill Amy                                       | 2nd Coming of the Great Purple... installation de 45 dessins et 1 stand carnaval, 2003          | 18'000  |
| Perret Mai-Thu                                    | Mescaline Tea Party, 2002, service à thé céramique  | 4'000   |
| Perret Mai-Thu                                    | They made no attempt to rescue art from ritual, 2002, sculpture installation                    | 8'000   |
| Strba Annelies                                    | Koi, 1998, 30', éd. 20/22 et Berlin, 2000, 18'28", éd. 15/22, 2 vidéos                          | 7'600   |
| Walther Franz Erhard                              | Wort-Zeichnungen, ensemble de 6 dessins, 1965-1972, recto-verso                                 | 20'000  |
| Wittwer Uwe                                       | Intérieur, négatif, d'après P. de Hooch, huile sur toile, 195 x 260 cm                          | 17'000  |

| Nom   | Projet   | Montant |
|---|--|---------|
| <b>310661 Soutiens financiers divers (Fmac)</b>                       |  |         |
| <b>Soutien à la réalisation de projet : production d'œuvres, etc.</b> |  |         |
| Duyvendak Yan   | Création de performance Parthenogenesis, Nuit Science 04                                     | 10'000  |
| Duyvendak Yan / Attorrasagasti Imanol                                 | Production de Le Roi malade - 2e partie subvention   | 7'500   |
| Duyvendak Yan / Attorrasagasti Imanol                                 | Production pour Le requin du Roi, chez attitudes Genève                                      | 10'000  |
| Golay Régis   | Production de 17 photographies - expo Edward Mitterrand, mars 04 Genève + mai 04 Paris       | 6'500   |
| Hürzeller Luzia   | Production photographies pour exposition Salle Crosnier, Genève, 25.03-24.04.2004            | 900     |
| Keller Thomas   | Production de photographies pour exposition à l'ambassade suisse de Berlin                   | 2'000   |
| Keller Thomas   | Production de photographies pour exposition à Galerie Foëx, mai-juin 2004 Genève             | 3'000   |
| Kressig Andreas   | Deutsche-Französische Freundschaft, intervention in situ à Stuttgart                         | 970     |
| Krieger Isamu   | Installation de stands art contemporain, Fête des Volontaires, 5-6 juin 04                   | 3'800   |
| Kuchta Klara  | Création et projection vidéo, Nuit Science 04  | 10'000  |
| Labote Iseult (et Fond. Arts Visuels)                                 | Production d'une installation sur la torture, Europ'Art 04                                   | 5'000   |
| Montavon Stéphane   | Exposition de peintures à Barcelone, mai-juillet 04  | 1'000   |
| Motti Gianni  | Production de Big Crunch Clock grand format, Nuit Science 04                                 | 9'000   |
| Papineau June   | Production de l'installation Genève, 1852-2002, Nuit Science 04                              | 5'300   |
| Perrin Nicolas  | Production d'œuvres pour exposition Association Cellule D / Ecomusée Voltaire, août-sept. 04 | 3'050   |
| Sheshivari Izet   | Production installation/papier peint sur la façade de Duplex, Genève                         | 1'330   |
| Spitteler Andreas   | Exposition Young Swiss Generation, Paris 10-28 janvier 2004                                  | 500     |
| Tieche Ambroise   | Production d'instruments de mesure incongrus, Nuit Science 04, 1er tiers subvention          | 1'500   |

| Nom                                      | Projet  | Montant |
|--|---|---------|
| Tieche Ambroise                          | Production d'instruments de mesure incongrus, Nuit Science 04, solde subvention | 3'000   |
| Vadi Pierre                              | Production d'œuvres pour exposition au Kunsthaus Glarus, mai-août 04            | 5'000   |
| <b>Soutien à la publication :</b>        |   |         |
| Poloni Marco                             | Publication "Never mind the gap", vidéos  | 2'500   |
| Honegger Tito                            | Publication Dix ans de volume: 1994-2004  | 10'000  |
| Humerose Alan                            | Publication Suites, photos n/b de 1987 à 2002, 1er tiers subvention             | 3'300   |
| Humerose Alan                            | Publication Suites, photos n/b de 1987 à 2002, 2e tiers subvention              | 3'300   |
| Luthy Jean-François                      | Publication catalogue Intervalles, dessins à l'encre de Chine                   | 3'000   |
| Wildi Ingrid                             | Publication monographique vidéos-films + photographies 2 volumes                | 10'000  |
| <b>Soutien à la résidence artistique</b> |   |         |
| Grassioulet Gilles                       | Résidence artistique à KitaKyushu (Japon) 1ère partie subvention                | 7'340   |

| Nom   | Projet  | Montant        |
|---|---|----------------|
| <b>310680</b>                                       | <b>Aide à l'écriture et publication d'auteurs genevois</b>  | <b>158'000</b> |
| Bourse d'aide à l'illustration CCMVL                | Illustration par Isabelle Pralong de la pièce de théâtre "Treize" de Mathieu Bertholet  | 12'000         |
| Editions Droz / Bourse d'aide à l'édition CCMVL     | CD-Rom des œuvres de Jean Calvin  | 20'000         |
| Editions Ad Solem / Bourse d'aide à l'édition CCMVL | Coleridge, "Dit du vieux marin"   | 20'000         |
| Editions l'Age d'Homme                              | Georges Haldas, "Chroniques de la petite fontaine"  | 2'000          |
| Editions l'Age d'Homme                              | Laurence Chauvy, "Récits du jardin d'enfants"   | 2'000          |
| Editions l'Age d'Homme                              | Michaël Perruchoud, "Passagère"   | 2'000          |
| Editions l'Age d'Homme                              | Michel Floquet, "La noce à Thomas"  | 2'000          |
| Editions de l'Aire                                  | Francine Bouchet, "Portes de sable"   | 1'500          |
| AGPI  | Ariel Herbez, "Exem, le miroir du réel"   | 15'000         |
| La Baconnière Arts                                  | Viviane Van Singer, "Envies avec sujet"   | 8'000          |
| Cadrat Editions                                     | Frederik Peeters, "echo_graphie"  | 4'000          |
| Cercle de la librairie et des éditeurs genevois     | Collectif, "Genève se livre"  | 13'000         |
| La Joie de Lire                                     | Albertine et Germano Zullo, "Les Vacances sur Vénus"<br>Guillaume Long, "Swimming poule mouillée"<br>Isabelle Pralong, "Fourmi ?" | 8'000          |
| La Joie de Lire                                     | Albertine et Germano Zullo, "Le Fromage"<br>Rafik Shami et Ole Könnike, "Mon papa a peur des étrangers"                           | 8'000          |
| Editions Labor et Fides                             | Daniel de Roulet, Xavier Voirol, "L'Envol du marcheur"  | 5'000          |
| Editions Métropolis                                 | Marie Gaulis, "Le Cœur couronné"  | 4'000          |
| Editions Métropolis                                 | Brigitte Sion, "Max Ehrlich. Le théâtre contre la barbarie"   | 4'000          |
| Editions Métropolis                                 | Collectif, "Voyage en ville d'Europe"   | 2'000          |
| Editions Métropolis                                 | Vahé Godel, "Le Reste est invisible"  | 4'000          |
| Editions Métropolis                                 | Liliane Roskopf, "Crève ou rêve"  | 4'000          |
| Editions Mobydick-Coop. Tratti                      | Sylviane Dupuis, "Géométrie de l'illimité"  | 1'500          |
| Editions Slatkine                                   | Germaine et Robert Hainard, "Herbier alpin. Herbier divin"  | 3'000          |
| Théâtre du Sentier                                  | Jacques Probst, "Rencontre sur la neige"  | 4'000          |

| Nom          | Projet  | Montant |
|--------------|---|---------|
| Editions Zoé | Alfred Berchtold, "Guillaume Tell. Résistant et citoyen du monde" | 5'000   |
| Editions Zoé | Patrice Duret, "Le Chevreuil"                                     | 4'000   |

| Nom  | Projet  | Montant       |
|--|---|---------------|
| <b>3204 Promotion de la recherche scientifique</b> |   | <b>11'300</b> |
| Mme Claire Galloni d'Istria (diplômant)            | Soutien pour le travail de diplôme en systématique moléculaire (oiseaux)  | 1'350         |
| M. B. Stadelmann (thèse doctorale)                 | Participation au "34th North American Symposium on Bat Research"  | 2'500         |
| M. Pedro Hollanda Carvahlo (diplômant)             | Soutien pour le travail de diplôme en systématique moléculaire (poissons)   | 900           |
| M. A. Fort (diplômant)                             | Soutien pour la réalisation du travail de diplôme "Taxonomie, systématique et phylogéographie des espèces du groupe <i>Ancistrus hoplogenys</i> (Siluriformes: Loricariidae)" | 2'800         |
| M. W. Lourenço (Paris)                             | Soutien pour l'étude sur les scorpions de la République Dominicaine   | 1'500         |
| M. P. Schmitz (thèse doctorale)                    | Soutien pour la réalisation de sa thèse "The molecular genetics of an insular adaptive radiation: The genus <i>Galagete</i> (Lepidoptera)"                                    | 1'200         |

## Service aux artistes et acteurs culturels

# Fréquentation des concerts organisés par le SAAC

|                             | Été<br>2000 | Hiver<br>2000-01 | Été<br>2001 | Hiver<br>2001-02 | Été<br>2002 | Hiver<br>2002-03 | Été<br>2003 | Hiver<br>2003-04 | Été<br>2004 |
|-----------------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|-------------|
| <b>Sérénades</b>            | 242         |                  | 352         |                  | 438         |                  | 353         |                  | 410         |
| <b>Orgues</b>               |             | 256              |             | 341              |             | 331              |             | 489              |             |
| <b>Concerts du Dimanche</b> |             | 854              |             | 940              |             | 985              |             | 982              |             |

## Musées d'art et d'histoire

# Fréquentation des musées d'art et d'histoire

|                               | Expositions | Visiteurs<br>2003 | Visiteurs<br>2004 | Ecart          |
|-------------------------------|-------------|-------------------|-------------------|----------------|
| Musée d'art et d'histoire     | 9           | 202'078           | 187'644           | - 14'434       |
| Musée Rath                    | 3           | 74'344            | 81'493            | + 7'149        |
| Musée Ariana                  | 3           | 39'718            | 36'958            | - 2'760        |
| Maison Tavel                  | 5           | 48'284            | 51'742            | + 3'458        |
| Musée d'histoire des sciences | 4           | 43'083            | 42'183            | - 900          |
| Musée de l'horlogerie         | -           | (Musée fermé)     | (Musée fermé)     |                |
| Cabinet des estampes          | 4           | 2'911*            | 4'971**           | + 2'060        |
| <b>Total</b>                  | <b>28</b>   | <b>410'418</b>    | <b>404'991</b>    | <b>- 5'427</b> |

\* Fréquentation sur un peu moins de 10 mois, le Cabinet des estampes ayant rouvert ses portes au public le 13 mars 2003.

La BAA et ses filiales, les bibliothèques du Musée Ariana et du Musée d'histoire des sciences, ont reçu 12'152 lecteurs/consultants, 18'820 ouvrages ont été prêtés et 26'582 consultés en salles de lecture. La Médiathèque a prêté 24'444 diapositives et environ 659 documents multimédias. La fréquentation et la consultation sont en hausse.

### Principales acquisitions :

- Acquisition d'un pastel de Rosalba Carriera (1675-1757), Portrait présumé de Felicità Sartori en costume turc (vers 1730), financée par la Fondation Jean-Louis Prevost (Cabinet des dessins);
- Legs de Mme Janet Zakos, par le biais de la Fondation Migore, d'une collection byzantine composée de pièces d'argenterie, de bronzes, de céramiques et de sceaux, auxquels s'ajoute un fonds d'objets d'argenterie péruvienne post-coloniale et de terres cuites Haçilar (Département des arts appliqués);
- Donation du fonds d'archive professionnelle du photographe Jean Netuschil (studio photo Perron) (CIG);
- Don d'un chèque de Sfr. 120'000.- de la part de La Maison Chopard en faveur du Musée de l'horlogerie (pour acquisitions);
- Legs de M. Friedrich Steffen : collection d'objets d'Egypte ancienne, bibliothèque d'ouvrages touchant à l'égyptologie, et un ensemble de statuettes gréco-romaines en terre cuite (Département d'archéologie) ; un ensemble d'objets en céramique et en verre (Musée Ariana).

# Muséum d'histoire naturelle

## Fréquentation du muséum

|                              | Visiteurs<br>2003 | Visiteurs<br>2004 | Ecart          | Ecart en %    |
|------------------------------|-------------------|-------------------|----------------|---------------|
| Visiteurs individuels        | 139'705           | 159'514           | + 19'809       | + 14,2 %      |
| Ecoles primaires publiques   | 9'182             | 7'477             | - 1'705        | - 18,6 %      |
| Ecoles secondaires publiques | 2'232             | 1'484             | - 748          | - 33,5 %      |
| Ecoles privées               | 1'449             | 1'145             | -304           | - 21,0 %      |
| Ecoles hors Genève           | 12'079            | 12'068            | - 11           | - 0,1%        |
| Groupes privés               | 9'525             | 9'628             | 103            | + 1,1%        |
| Fréquentation hors ouverture | 9'984             | 8'293             | - 1'691        | - 16,9%       |
| <b>Total</b>                 | <b>184'156</b>    | <b>199'609</b>    | <b>+15'453</b> | <b>+ 8,4%</b> |

# Bibliothèques et discothèques municipales

## Statistiques 2004

Récapitulatifs généraux des prêts 2003/2004, des jours d'ouverture et des moyennes journalières par succursales (période du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2004).

| Site                          | Prêts<br>2003    | Prêts<br>2004    | Diff.          | D%          | Jours<br>2003 | Jours<br>2004 | Diff.       | Moyenne<br>journalière 2003 | Moyenne<br>journalière 2004 | D%           |
|-------------------------------|------------------|------------------|----------------|-------------|---------------|---------------|-------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------|
| CEN - Cité Adultes            | 280'149          | 299'331          | 19'182         | 6,8%        | 245           | 246           | 1           | 1'143,47                    | 1'216,79                    | 6.41%        |
| CEJ - Cité Jeunes             | 166'243          | 179'805          | 13'562         | 8,2%        | 245           | 246           | 1           | 678,54                      | 730,91                      | 7.72%        |
| Bibliobus Adultes             | 38'479           | 44'305           | 5'826          | 15,1%       | 210           | 228           | 18          | 183,23                      | 194,32                      | 6.05%        |
| Bibliobus Jeunes              | 62'839           | 70'530           | 7'691          | 12,2%       | 210           | 228           | 18          | 299,23                      | 309,34                      | 3.38%        |
| EVI - Eaux-Vives Adultes      | 49'155           | 51'677           | 2'522          | 5,1%        | 232,5         | 232           | -1          | 211,42                      | 222,75                      | 5.36%        |
| EVJ - Eaux-Vives Jeunes       | 52'949           | 58'179           | 5'230          | 9,9%        | 232,5         | 232           | -0,5        | 227,74                      | 250,77                      | 10.11%       |
| JON - Jonction Adultes        | 43'631           | 52'884           | 9'253          | 21,2%       | 232,5         | 232           | -0,5        | 187,66                      | 227,95                      | 21.47%       |
| JOJ - Jonction Jeunes         | 33'984           | 42'720           | 8'736          | 25,7%       | 210           | 232           | 22          | 161,83                      | 184,14                      | 13.79%       |
| MIN - Minoteries Adultes      | 48'433           | 51'728           | 3'295          | 6,8%        | 232,5         | 232           | -1          | 208,31                      | 222,97                      | 7.03%        |
| MIJ - Minoteries Jeunes       | 32'651           | 36'458           | 3'807          | 11,7%       | 232,5         | 232           | -1          | 140,43                      | 157,15                      | 11.90%       |
| PAQ - Pâquis Adultes          | 48'920           | 55'115           | 6'195          | 12,7%       | 232,5         | 232           | -0,5        | 210,41                      | 237,56                      | 12,91%       |
| PAJ - Pâquis Jeunes           | 35'382           | 39'078           | 3'696          | 10,4%       | 232,5         | 232           | -0,5        | 152,18                      | 168,44                      | 10,68%       |
| SER - Servette Adultes        | 91'317           | 102'037          | 10'720         | 11,7%       | 217,5         | 232           | 15          | 419,85                      | 439,81                      | 4,76%        |
| SEJ - Servette Jeunes         | 91'609           | 89'774           | -1'835         | -2,0%       | 238           | 203           | -35         | 384,91                      | 442,24                      | 14,89%       |
| FOC - Fonds Commun            | 0                | 5                | 5              |             |               |               |             |                             |                             |              |
| FMR - Fonds Multimédia Réseau | 9                |                  | -9             |             |               |               |             |                             |                             |              |
| STJA - St-Jean Adultes        | 50'537           | 67'796           | 17'259         | 34,2%       | 232,5         | 232           | -1          | 217,36                      | 292,22                      | 34,44%       |
| STJ - Saint-Jean Jeunes       | 51'981           | 62'826           | 10'845         | 20,9%       | 232,5         | 232           | -1          | 223,57                      | 270,80                      | 21,12%       |
| DIM - Discothèque Minoteries  | 101'928          | 103'783          | 1'855          | 1,8%        | 157           | 168           | 11          | 649,22                      | 617,76                      | -4,85%       |
| DIV - Discothèque Vieusseux   | 104'681          | 106'284          | 1'603          | 1,5%        | 216           | 217           | 1           | 484,63                      | 489,79                      | 1,06%        |
| MED - Médiathèque             | 51'958           | 51'689           | -269           | -0,5%       | 146,5         | 146           | -1          | 354,66                      | 354,03                      | -0,18%       |
| Service à domicile (SDO)      | 3'399            | 3'371            | -28            | -0,8%       |               |               |             |                             |                             |              |
| DEX - Dépôt extérieur (DBU)   |                  |                  | 0              |             |               |               |             |                             |                             |              |
| Prison                        | 15'929           | 18'058           | 2'129          | 13,4%       | 96            | 93            | -3          | 165,93                      | 194,17                      | 17,02%       |
| Cedeps                        | 3'228            | 6'796            | 3'568          | 110,5%      | 87,0          | 135           | 48          | 37,10                       | 50,34                       | 35,68%       |
| <b>Total Général</b>          | <b>1'459'391</b> | <b>1'594'229</b> | <b>134'838</b> | <b>9,2%</b> | <b>208,12</b> | <b>212,48</b> | <b>4,36</b> | <b>7'012,29</b>             | <b>7'503,09</b>             | <b>7,00%</b> |

| Site                                | Prêts<br>2003    | Prêts<br>2004    | Diff.          | D%          | Jours<br>2003 | Jours<br>2004 | Diff.     | Moyenne<br>journalière 2003 | Moyenne<br>journalière 2004 | D%           |
|-------------------------------------|------------------|------------------|----------------|-------------|---------------|---------------|-----------|-----------------------------|-----------------------------|--------------|
| <b>Total imprimés adultes</b>       | 673'177          | 753'103          | 79'921         | 11.9%       | 2'018         | 2'094         | 76        | 334                         | 360                         | 7.81%        |
| <b>Total imprimés jeunes</b>        | 527'638          | 579'370          | 51'732         | 9.8%        | 1'833         | 1'837         | 4         | 288                         | 315                         | 9.57%        |
| <b>Total audiovisuel</b>            | 258'576          | 261'756          | 3'180          | 1.2%        | 520           | 531           | 12        | 498                         | 493                         | -0.96%       |
| <b>Total (vérification interne)</b> | <b>1'459'391</b> | <b>1'594'229</b> | <b>134'833</b> | <b>9.2%</b> | <b>4'371</b>  | <b>4'462</b>  | <b>92</b> | <b>334</b>                  | <b>357</b>                  | <b>7.00%</b> |

\* Prêts = Sorties + Prolongations